This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

DEPARTMENT OF
THE HISTORY OF ART
OXFORD

REVUE
ARTISTIQUE
ET
LITTÉRAIRE

DIRECTEUR : LOUIS AUVRAY

STATUAIRE

TOME DIX-HUITIÈME

ONZIÈME ANNÉE

PARIS
AUX BUREAUX DE LA REVUE
RUE BRÉA, 5
Près la rue Notre-Dame-des-Champs

1870

DEPT. HISTORY OF ART
OXFORD

REVUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE
ARTISTIQUE
ET
LITTÉRAIRE

DIRECTEUR : LOUIS AUVRAY,

STATUAIRE

TOME DIX-HUITIÈME

ONZIÈME ANNÉE

PARIS
AUX BUREAUX DE LA REVUE
RUE BRÉA, 5
Près la rue Notre-Dame des-Champs,

1870

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

POÉSIE

DÉLASSEMENTS POÉTIQUES D'UN ARTISTE (1849). — 1 vol. in-12.

BEAUX-ARTS

SALON DE 1834. — 1 vol. in-12.
SALON DE 1835 — Idem.
SALON DE 1837. — Idem.
SALON DE 1839. — Idem.
SALON DE 1845. — Idem.
SALON DE 1852. — Idem.
SALON DE 1853. — Idem.
SALON DE 1857. — 1 vol. in-12.
SALON DE 1859. — 1 vol. in-8.
SALON DE 1861. — Idem.
SALON DE 1863. — Idem.
SALON DE 1864. — Idem.
SALON DE 1865. — Idem.
SALON DE 1866. — Idem.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855 (*les Artistes et les Industriels du département du Nord*). — Brochure in-12.

LE SALON DE 1867 ET LES BEAUX-ARTS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE, 1 vol. in-8°.

LE SALON DE 1868 suivi d'une réfutation de la brochure de M. Lazeiges, 1 vol. in-8°.

PROJET DE TOMBEAU POUR L'EMPEREUR NAPOLÉON Ier, précédé d'un historique du concours ouvert en 1841, Album in-4° orné de planches gravées et de photographies, dont S. M. l'Empereur Napoléon III a daigné agréer la dédicace.

La *Revue artistique*, dix-sept volumes in-8°.

Tous ces ouvrages se trouvent aux bureaux de *la Revue artistique et littéraire*, rue Bréa, n° 5.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

ALBUMS DES SCULPTURES EXÉCUTÉES PAR LOUIS AUVRAY.

1° Album de 18 médailles historiques accompagnées de notices.

2° Album de 21 bustes historiques exécutés pour les musées et les monuments publics. Chaque buste est suivi d'une note biographique.

3° Album de 16 statues, groupes et bas-reliefs exécutés pour les monuments publics. Une description du sujet est placée en regard de chaque planche.

4° Album de 6 monuments exécutés ou encore à l'état de projets. Un texte est joint à chaque composition.

MINISTÈRE DES BEAUX-ARTS

—

EXPOSITION PUBLIQUE DES OUVRAGES DES ARTISTES VIVANTS POUR L'ANNÉE 1870.

Le règlement de l'exposition annuelle des beaux-arts, pour l'année 1870, est modifié ainsi qu'il suit :

RÈGLEMENT

CHAP. 1er — *Du dépôt des ouvrages.*

Art. 1er. — L'exposition des ouvrages des artistes vivants aura lieu au palais des Champs-Elysées, du 1er mai au 20 juin 1870. Elle sera ouverte aux productions des artistes français et étrangers.

Les ouvrages devront être déposés du 10 au 20 mars, à six heures du soir. Passé cette époque, aucune œuvre ne sera reçue.

Aucun sursis ne sera accordé, pour quelque motif que ce soit. En conséquence, toute demande de sursis sera considérée comme non-avenue et laissée dès-lors sans réponse.

Art, 2. Sont admises à l'exposition les œuvres des sept genres ci-après indiqués ·

1° Peinture;

2° Dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, porcelaines, cartons de vitraux et vitraux, à l'exclusion toutefois des vitraux et cartons de vitraux qui ne représenteraient que des sujets d'ornementation;

3° Sculpture;

4° Gravure en médailles et en pierres fines;

5° Architecture;

6° Gravure;

7° Lithographie.

Les artistes ne pourront envoyer à l'exposition que deux ouvrages de chacun des sept genres désignés ci-dessus.

Sera considéré comme ne formant qu'un seul ouvrage tout assemblage de gravures dans un cadre dont la surface, mésurée extérieurement, n'excédera pas un mètre vingt décimètres carrés, pourvu toutefois que les gravures ne se rapportent pas à des sujets différents et puissent être inscrites au catalogue sous le même numéro. Cette disposition s'appliquera également aux lithographes.

Art. 3. Ne pourront être présentées :

Les copies, sauf celles qui reproduiraient un ouvrage dans un genredifférent, sur émail, sur porcelaine ou par le dessin.

Les peintures sur émail, sur porcelaine ou sur faïence, originales ou copies, servant à la décoration d'objets ayant une forme usuelle, tels que vases, coupes, plats, etc.; ces sortes de peintures étant plus spécialement du domaine de l'art industriels;

Les ouvrages qui ont figuré aux expositions précédentes à Paris.

Les tableaux et autres objets sans cadre;

Les ouvrages d'un artiste décédé, à moins que le décès ne soit postérieur à l'ouverture du dernier Salon;

Les ouvrages anonymes;

Les sculptures en terre non cuite;

Art. 4. Chaque cadre ne devra contenir qu'un objet pour la présentation au jury, sauf aux artistes à réunir ensuite dans le même cadre leurs œuvres du même genre, si la nature du sujet l'exige.

Les peintres miniaturistes et les graveurs en médailles et et en pierres fines pourront seuls grouper leurs œuvres sur la même planche.

Art. 5. Les ouvrages ayant des cadres de forme ronde ou ovale ou à pans coupés devront être présentés ajustés sur des branches de forme rectangulaire.

Art. 6. Les ouvrages envoyés à l'exposition devront être adressés francs de port à *M. le ministre des beaux-arts*, au palais des Champs-Élysées.

Art. 7. Chaque artiste, en déposant ou en faisant déposer ses œuvres, devra en même temps remettre ou faire remettre une notice signée de lui, contenant ses noms et prénoms, le lieu de sa naissance, les noms de ses maîtres, la mention des récompenses obtenues par lui aux

expositions de Paris ou aux concours pour les grands prix de Rome, et l'indication des expositions auxquelle ses œuvres ont été admises; enfin son adresse et le sujet de ses ouvrages.

Ceux qui ne pourront accompagner leurs œuvres devront les faire déposer par une personne munie de leur autorisation écrite,

Art. 8. Chacun des sept genres désignés ci-dessus, à l'article 2, devra être inscrit sur une notice séparée.

Art. 9. Un appendice du catalogue sera consacré aux ouvrages de peinture et de sculpture exécutés depuis l'exposition dernière dans les monuments publics, et qui, par la place qu'ils occupent dans la décoration de ces monuments, ne sont pas susceptibles de figurer au Salon.

Les artistes, en déposant au bureau du catalogue la note indicative des travaux de cette nature exécutés par eux, devront produire à l'appui de leurs déclarations un certificat de l'architecte du monument, at estant la commande de ces travaux et la date de leur réception.

Art. 10. Dès que les ouvrages auront été enregistrés, nul ne sera admis à les retoucher.

Art. 11. Aucun ouvrage ne pourra être reproduit sans une autorisation écrite de l'auteur.

Art. 12. Nul objet exposé ne pourra être retiré avant la clôture de l'exposition, sans une permission spéciale de l'administration.

Les ouvrages exposés au Salon devront être retirés dans le courant du mois qui suivra la clôture. Ils ne seront rendus que sur la présentation du récipissé. Après le délai précité, les ouvrages cesseront d'être sous la surveillance de l'administrotion.

CHAP. II. — *De l'Admission.*

Art. 13. L'admission des ouvrages présentés par les artistes qui ne remplissent aucune des conditions indiqués à l'article 23 ci-après, sera prononcée par un jury composé :

Des membres nommés à l'élection.

Auront seuls le droit de prendre part à l'élection les artistesdéposants remplissant l'une des conditions énoncées à

l'article 23, ou ayant eu un ou plusieurs ouvrages admis à l'une des précédentes expositions, celle de 1848 exceptée.

Art. 14. — *Le placement des tableaux sera fait sous la direction du jury.*

Art. 15. — Le jury sera divisé en quatre sections :

La première comprendra la peinture, les dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, porcelaines, cartons de vitraux et vitraux ;

La seconde, la sculpture et la gravure en médailles et en pierres fines ;

La troisième l'architecture ;

La quatrième, la gravure et la lithographie.

Art. 16. La section de peinture, dessins, etc., se composera de dix-huit membres ;

La section de sculpture se composera de douze membres ;

La section d'architecture se composera de neuf membres ;

La section de gravure et de lithographie se composera de neuf membres.

Art. 17. Le vote aura lieu le 24 mars, de dix heures du matin à quatre heures du soir, au palais des Champs-Élysées.

Chaque artiste ayant droit de prendre part à l'élection sera admis sur la présentation de son récépissé, et après avoir apposé de nouveau sa signature sur la notice de ces ouvrages, à déposer dans celle des quatre urnes qui correspondra à sa section un bulletin portant les noms des jurés choisis par lui.

Les artistes qui, domiciliés hors Paris ou absents momentanément de cette ville, ne pourraient venir en personne, le 24 mars, au palais des Champs-Élysées, devront envoyer par leur correspondant, porteur du récépissé des ouvrages présentés par eux à l'exposition, un pli cacheté signé d'eux, contenant leur bulletin de vote, également cacheté.

Art. 18. Le vote sera clos le 24 mars, à quatre heures, et le dépouillement commencera immédiatement après la fermeture du scrutin.

Les urnes seront ouvertes par le *ministre des beaux-Arts ou par un délégué qu'il désignera à cet effet.*

Art. 19. S'il y a lieu au remplacement d'un ou de plusieurs jurés élus, il y sera pourvu en prenant parmi les personnes qui auront obtenu le plus de voix à la suite.

Art. 20. *Le président du jury sera nommé par toutes les sections réunies*; chacune des quatre sections élira son président et un vice-président particuliers.

Art. 21. La présence dans chaque section des deux tiers au moins du nombre des jurés sera nécessaire pour la validité des opérations.

Art. 22. Pour l'admission de tout œuvre soumise au jury, la majorité absolue des membres présents est indispensable. En cas de partage, l'admission sera prononcée.

Art. 23. Seront reçus sans examen les ouvrages des artistes membres de l'Institut ou décorés de la Légion d'honneur pour leurs œuvres, ou ayant obtenu soit une médaille aux précédentes expositions, soit le grand prix de Rome.

Nul ne jouira de cette exemption que dans la section où il aura obtenu une récompense.

CHAP. III. — *Des récompenses*

Art. 24. — Le jury d'admission sera également chargé de désigner les artistes qui se seront rendus dignes des médailles à décerner.

Art. 25. Ces médailles seront d'une seule espèce de la valeur de 400 fr., sauf ce qui est spécifié à l'article 28.

Art. 26. Les propositions du jury ne pourront dépasser :

Pour la section de peinture, dessins, etc., quarante médailles;

Pour la section de sculpture, gravure en médailles et en pierres fines, quinze médailles dont treize applicables exclusivement à la sculpture, une à la gravure en médailles et et une à la gravure en pierres fines;

Pour la section d'architecture, six médailles;

Pour la section de gravure et lithographie, huit médailles;

Comme aux expositions dernières, il ne sera pas fait de rappels de médailles ni accordé de mentions honorables.

Art. 27. Nul artiste ne pourra obtenir la médaille plus de trois fois en chaque section. Seront considérés comme hors de concours pour les médailles, les artistes qui ont obtenu soit l'ancienne médaille de première classe, soit l'ancienne médaille de deuxième classe, précédée de l'ancienne médaille de troisième classe, ou suivie d'un rappel, soit l'an-

cienne médaille de troisième classe deux fois rappelée, soit la médaille nouvelle trois fois répétée.

Ar. 28. Deux médailles d'honneur de la valeur de 4000 f. chacune pourront être décernées aux auteurs des deux œuvres les plus éminentes du Salon. Un comité spécial désignera les ouvrages dignes de ces deux médailles.

Ce comité sera présidé par le président du jury. Il sera composé des présidents de sections ou des vice-présidents en cas d'empêchement des présidents, et de deux membres par section; ces derniers seront désignés par la voie du sort, au moyen d'un tirage qui sera fait dans chaque section, le jour même où le comité sera appelé à désigner les ouvrages dignes des deux médailles d'honneur.

Art. 29. Les résolutions du jury des récompenses et celles du comité spécial institué par l'article précédent seront prises à la majorité absolue des suffrages, la voix du président étant prépondérante. En outre, la présence de neuf au moins des membres du comité spécial sera indispensable pour la validité des opérations de ce comité.

Art. 30. Les récompenses seront distribuées en une séance solennelle, dont l'époque sera fixée ultérieurement, et les œuvres récompensées seront, lors du remaniement du Salon, désignées au public par des cartels.

CHAP. IV. — *Des entrées.*

Art. 31. Tous les jours de la semaine, le droit d'entrée est de 1 franc par personne; le dimanche, l'entrée sera gratuite.

Une carte d'entrée personnelle sera mise à la disposition de chaque artiste exposant.

Une carte semblable sera délivrée à chacun des artistes non exposants dont les ouvrages seraient reçus sans examen aux termes de l'article 33.

Art. 32. Le produit des entrées est versé au trésor public.

L'Etat consacre à l'acquisition d'œuvres exposées une somme équivalente à ce produit.

Le Ministre des Beaux-Arts,
MAURICE RICHARD.

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS

M. le Comte de Nieuwerkerke et les artistes. — Un tableau de Raphaël. — Les Musées de Versailles, de Lille, de Berne, de Madrid. — Tableaux donnés à l'Eglise d'Anvers. — L'école de dessin de Montbéliard. — Deux nouveaux tableaux de Kaulback. — Le pavillon-rotonde de la Bibliothèque impériale. — La statue de Lamartine sera-t-elle en marbre ou en bronze ? — Monument Demidoff. — Salle des Pas-Perdus au Palais de Justice. — L'habitation de Jacques-Cœur. — Tombeau du roi Richard, à Rouen. — Découvertes archéologiques. — Exposition de l'Union des artistes à Liége. — Nécrologie : MM. F. Wachsmuth, Wauters, Jones Georges, G. Rosemberg, Isidore Bourgeois, J.-B. Révillon, Habbilg André. — Bibliographie.

L'année 1870 a commencé par un événement qui a produit une profonde sensation dans le monde des Arts, nous voulons parler de la création du ministère des Beaux-Arts. On avait fait courir si souvent des bruits à ce sujet, qu'on n'y ajoutait plus foi; on les considérait comme le résultat des attaques incessantes et des calomnies que certains de nos confrères de la presse lançaient contre l'administration des Beaux-Arts. Aussi le décret du 2 jonvier, qui sépare le ministère des Beaux-Arts de celui de la Maison de l'Empereur, fit-il une grande impression.

Beaucoup d'artistes, connaissant notre sincère dévouement pour M. le comte de Nieuwerkerke, accoururent aux informations ; tous craignaient la retraite du surintendant. Nous les rassurâmes en affirmant que nous savions de bonne source qu'il conserverait la direction des musées. Et quelques jours plus tard, un décret, daté du 6 janvier, inséré au *Journal officiel*, disait : « M. le comte de Nieuwerkerke, sénateur, reste chargé de la direction générale des musées impériaux, avec le titre de surintendant des musées impériaux. »

Si le surintendant a fait des ingrats — et il en a fait — il a reçu, en compensation, de nombreux témoignages de

gratitude, qui lui ont prouvé que la majorité des artistes conservait le souvenir de sa bienveillance pour eux et de tout ce qu'il avait fait pour l'enseignement, pour nos expositions et pour nos collections du Louvre. Le Comité de l'Association des artistes et son président, M. le baron Taylor, se sont aussi rendus au Louvre, afin d'exprimer à M. de Nieuwerkerke les sentiments de reconnaissance de l'Association pour le puissant intérêt qu'il a toujours porté à la caisse de secours des artistes.

Nous avons été heureux de trouver aussi, dans un article de M. Arsène Houssaye, un hommage rendu à l'administration du surintendant :

« Il y a sept ans, dit notre confrère, ç'avait été une bonne fortune inespérée quand M. de Nieuwerkerke fut nommé surintendant des Beaux-Arts. Il fallait alors le nommer ministre : nous connaissons ses idées libérales; avec le pouvoir, avec un surcroît de crédit, il eût fait merveille. Par malheur, il se débattait dans un budget indigne d'une telle situation. Ce qu'on marchande le plus en France, c'est l'argent des arts et des lettres, comme si on avait peur que l'Intelligence se mésalliât avec la Fortune. M. de Nieuwerkerke n'en rendit pas moins des services que nous avons signalés. Ce qu'il a pu faire de bien et de beau, il l'a fait. »

Voilà ce que nons avons démontré bien souvent dans la *Revue* et ailleurs, voilà ce que tout le monde proclame aujourd'hui, en dépit de la malveillance des attaques de l'esprit d'opposition.

Un tableau de Raphaël est exposé depuis quelques jours au Louvre, dans le pavillon central de la galerie des peintres français, salle dite des *Batailles de Lebrun*. C'est une *Sainte Famille* de la première manière du maître, exécutée vers 1505 pour les religieuses de Saint-Antoine de Padoue à Pérouse. Vendu en 1678 par le couvent, il entra dans la galerie de Colonna, puis fut acheté en 1802 par Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, et resta jusqu'en 1860 au palais royal de Naples. Il appartient aujourd'hui à M, Bermudez de Castro, duc de Ripalda. On nous avait parlé de ce tableau et on l'attribuait plutôt à Pérugin qu'à Raphaël. Nous sommes allé l'étudier, et pour nous c'est bien un Raphaël dans lequel on retrouve encore la manière de Pérugin, mais où

l'élève se montre déjà supérieur au maître : les figures sont plus largement drapées, d'un dessin plus correct, plus élégant; les têtes sont moins rondes, d'un joli caractère et d'un modèle plus vrai. Nous le répétons, à notre avis, c'est un Raphaël, mais notre Louvre en possède de bien préférables.

Le musée de Versailles s'est enrichi dernièrement d'un certain nombre de bustes en marbre. Ce sont ceux de Chaptal, savant chimiste; de Champollion, l'orientaliste; de Mollien, dont le nom a été donné à un des pavillons du Louvre; d'Augustin Thierry, l'historien des Gaules; de François Arago, l'illustre astronome; de Georges Cuvier, le célèbre naturaliste, et de deux anciens présidents du tribunal de la Seine, MM. Aubé et Legentil.

Les encouragements ne manquent pas au musée de Lille. Cette importante collection a reçu tout récemment : le *Baiser de la mère de Moïse*, par M. Brandon; un grand paysage, *Fête rustique*, par M. Corot; les *Inondés de la Loire*, par M. Leullier. Ce musée avait déjà reçu à l'occasion de la fête de l'Empereur : le *Matin dans les bois* (Sèvres), de M. César De Kock; les *Éclaireurs d'avant-garde passant une rivière* (Crimée), par M. de Neuville, et le *Chevrier*, statue en marbre de M. Feugère des Forts.

Le major Zerleder avait, par son testament, légué 30,000 francs pour l'ornementation de l'édifice du musée, à Berne. Cette somme sera affectée à des statues de Bernois célèbres qui seront placées dans les niches de la façade du monument. Le sculpteur Dorer a été chargé d'en préparer les modèles. Ces statues en pierre représenteront : Adrien de Bubenberg, le défenseur de Morat; Jean Halwyll, Thuring Frickar, le chroniqueur; le peintre Nicolas Manuel; J.-F. Naegelli, le conquérant du pays de Vaud; S. Frisching, le vainqueur de Villmergen; Albert de Haller, le grand naturaliste, et Nicolas Steinar. — Pourquoi tant de personnages étrangers aux beaux-arts décorant la façade d'un musée? Les peintres, les sculpteurs, les graveurs, les architectes célèbres manquent-ils donc en Suisse?

A la suite des fouilles pratiquées dans les caves du palais royal de Madrid, on aurait découvert, d'après le *Gaulois*, parmi un grand nombre d'objets précieux, meubles anciens

de grand prix, tapis magnifiques, etc., deux cent cinquante tableaux de maîtres, qu'on a transportés au musée de Madrid.

On a récemment placé quelques tableaux à l'église Saint-Jacques, à Anvers, dans le transept, du côté de la longue rue Neuve. Au milieu, *Le Christ chassant les vendeurs du temple*, par Robert Van Audenaerde; à droite et à gauche, deux œuvres remarquables de Gaspard Crayer : une *Apparition de la Sainte-Trinité à saint Lutger* (abbé de l'ordre de Citeaux) et *Saint Francon* (abbé du même ordre) *couronné par le Sauveur*. Ces deux tableaux se trouvaient autrefois dans l'abbaye de Nazareth, près de la petite ville de Lierre; ils ont été donnés à l'église Saint-Jacques par Mlles C. et T. de Wyndt, comme souvenir à la mémoire de leur frère, M. Joseph Wyndt, et à celle de sa première femme. L'œuvre de Van Audenaerde est une composition très-riche, et les tableaux de Crayer peuvent à bon droit compter parmi les meilleurs du maître. Grâce à l'intelligente restauration faite par M. Verlinde, peintre à Anvers, ces peintures ont etrouvé leur éclat primitif. — Ces tableaux n'auraient-ils pas été plus convenablement placés et plus sûrement conservés au musée d'Anvers?

Une dame, décédée récemment, lègue 30,000 francs à la ville de Montbéliard, pour créer une école de dessin. — Espérons que cet acte de générosité trouvera des imitateurs dans nos villes de provinces encore dépourvues d'une école de dessin.

L'exposition, à Munich, d'un tableau de Kaulbach, repréprésentant une scène de l'Inquisition, a été close brusquement, il y a quelques jours. Il parait que le peintre avait reçu des lettres où on le menaçait de détruire son tableau, s'il continuait à l'exposer publiquement. Ces lettres se multipliaient tellement, que leurs menaces ont été prises au sérieux.

Voici maintenant qu'un journal annonce que Kaulbach travaille à une vaste composition d'un étrange actualité. Elle représente Jésus-Christ chassant les intrigants du concile écuménique, comme jadis il chassait les marchands du temple, — Oh ! oh ! mon cher Kaulbach, vous voulez donc

vous faire brûler vif dans ce monde et rôtir éternellement dans l'autre?

On termine au premier étage du pavillon en rotonde, qui fait l'angle de la Bibliothèque impériale, rue Richelieu et rue Neuve-des-Petits-Champs, un délicieux petit salon qui est destiné à recevoir le *Sanctus Sanctorum* de notre riche cabinet des médailles et des pierres antiques gravées. Le grand camée de la Sainte-Chapelle, représentant l'apothéose d'Auguste, pièce unique dans le monde; la médaille de Sycuse, estimée un million de francs, à cause de sa beauté et de sa rareté ; les superbes médailles d'or d'Alexandre le Grand, données par S. M. l'empereur Napoléon III; le cachet de Michel-Ange, prodige de gravure sur pierre fine au quinzième siècle, en Italie, seront là exposés à l'admiration des amateurs et des artistes. Les merveilles que possède le cabinet dit des Médailles, sont estimées à cent millions.

Nous avons publié les chiffres de la souscription de Mâcon et de celle de Paris, destinées à l'érection d'une statue à Lamartine; mais ce qu'il importe d'ajouter, c'est qu'aujourd'hui la commission mâconnaise repousse, ou du moins écarte pour l'instant la condition expresse qu'a posée M. de Girardin de faire exécuter la statue par M. Adam Salomon, l'ami du grand poète.

Vers le milieu du mois d'août dernier, la souscription clôturait sur le chiffre de 20,000 francs, et la majorité des souscripteurs décidaient que cette somme servirait à compléter les fonds réunis à Mâcon.

Aujourd'hui, M. de Girardin fait une réserve contre la fusion de cette somme de 20,000 francs, recueillie par la *France,* la *Liberté* et le *Constitutionnel.* Il voudrait que M. Adam Salomon fût agréé par la commission mâconnaise, ou que les deux souscriptions restassent distinctes, car il y a des engagements auxquels, lui, M. de Girardin, ne saurait manquer.

On a décidé que la statue de Lamartine serait en bronze. Comment M. Émile de Girardin, qui a eu l'initiative de la souscription pour élever un monument à cette grande mémoire, a-t-il permis ce barbarisme de la gloire? Le bronze est bon pour les héros qui se servent du canon. Pour les

poètes, comme pour les artistes, il faut le marbre. L'*Artiste* rappelle que cette question a été discutée chez M. Émile de Girardin par le prince Napoléon, MM. Paul de Saint-Victor, Arsène Houssaye, Nestor Roqueplan et quelques autres. On a été unanime pour décider que le marbre, par sa vive lumière, était seul digne des maîtres de l'intelligence. Donc, ajoute M. Pierre Dax, je rappelle M. Émile de Girardin à la question. — Et la question de durée, pourra répondre M. de Girardin, la compte-on pour rien? Pour un monument public, exposé aux rigueurs de notre climat, il faut avant tout choisir la matière la plus durable, et c'est le bronze qui offre le plus de garantie. Voilà pourquoi il est généralement adopté qu'il s'agisse de la statue d'un poète ou de celle d'un héros.

Le prince Demidoff vient de faire don à la ville de Florence d'un groupe monumental élevé à la mémoire de son père, Nicolas Demidoff, mort en cette ville en 1828. Cette œuvre exécutée en marbre est du sculpteur Bartolini.

Les travaux qui devaient être exécutés dans la salle des Pas-Perdus, au Palais-de-Justice, sont commencés; les voûtes actuelles, construites par Desbrosses, l'architecte de Marie de Médicis, vont être démolies. Elles seront remplacées par des charpentes en fer garnies de briques creuses. Il y aura trois travées de ces voûtes qui seront vitrées et dont les parties plaines seront revêtues de peintures décoratives.

La restauration de l'habitation de Jacques Cœur, à Bourges, avance rapidement sous l'habile direction de M. Bailly, architecte, et de M. Denuelle, chargé de rétablir l'ancienne décoration. La chapelle est terminée, et l'on commence la restauration des deux grandes salles qui n'avaient jamais été terminées; l'état des cheminées et des solives ne laissent aucun doute à cet égard. On a découvert dans les murs un grand nombre de cachettes où le grand financier de Charles VI devait enfouir ses trésors. Dans la chambre du premier étage (chambre à coucher), il y avait une petite ouververture qui permettait d'entretenir une conversation avec les personnes se trouvant dans la salle du rez-de-chaussée (cabinet de Jacques Cœur.)

Les restes du corps du roi Richard, qui, jusqu'à ce jour, étaient précieusement gardés dans le trésor de la cathé-

drale de Rouen, ont été placés ces jours derniers dans le tombeau de ce prince, qui vient d'être élevé près du chœur de la métropole. On lit sur la plaque en plomb qui recouvre le cœur l'inscription suivante : *Hic jacet cor Ricardi regis Anglorum*. Le plaque et l'inscription sont exactement imitées de l'inscription et de la plaque primitives.

Un paysan danois, en creusant la terre aux environs d'Aalborg, dans le Jutland, trouva six colliers d'or datant du sixième ou du septième siècle de l'ère chrétienne. Le directeur du Musée des antiquités septentrionales de Copenhague, informé de cette trouvaille, acheta les objets pour la somme de 5,928 fr. 75 c.

Des fouilles entreprises à Arezzo (Italie) ont amené la découverte d'un petit temple étrusque. Dans la partie consacrée spécialement à la divinité, on a trouvé environ deux cents idoles de bronze et de cuivre et une en argent, toutes rangées en cercle. Ce sont, pour la plupart, des figures mâles nues, les membres droits et immobiles, la tête ornée d'une coiffure pointue. On a encore trouvé au même endroit des bagues en or, en argent et en bronze, des amulettes, de petites pierres gravées, une cuiller en pierre, des figurines d'animaux, tels que lions et chiens, et aussi une belle agrafe de ceinture en or, travaillée avec un goût exquis.

On vient de découvrir à Corneto, un sarcophage en marbre, unique jusqu'ici dans son genre; les quatre côtés sont décorés de peintures représentant des combats d'Amazones. Elles sont très-bien conservées; le coloris en est d'une harmonie exquise, le dessin de la plus élégante pureté. Le monument date évidemment des meilleurs temps de l'art antique.

On a trouvé au village d'Eastgate (Angleterre) un bel autel romain remontant à une époque très-reculée. Depuis quelque temps un cours d'eau tributaire du Wear avait laissé à nu une grande pierre qu'on en a retirée, et qui porte, avec la représentation de deux poissons et de quelques têtes d'oiseaux, une inscription dont voici le sens : « Dédié à Sylvanus par Aurélius, empereur romain ».

A Norton, on a découvert une très-belle urne cinéraire romaine.

Nous recevons de M. O. Dognée, président de la Société

de l'Union des artistes, cercle international des Beaux-Arts, le règlement de l'*Exposition des produits des arts industriels*, qui aura lieu à Liége en 1870. En voici les principaux articles : l'Exposition s'ouvrira le 15 mai, au foyer du Théâtre-Royal, pour être clôturée fin juillet.—Chaque exposant joindra à l'envoi de ses œuvres une déclaration constatant qu'il en est l'auteur ou renseignant, s'il y a lieu, les les noms et domicile de ses collaborateurs. Il pourra ajouter l'indication des prix de vente, et dans ce cas, la Commission se chargera de traiter, sans frais, avec les acheteurs qui se présenteront.—Les dessins seront admis comme les objets fabriqués, mais à cet effet ils devront être encadrés ou fixés sur carton; les petits objets d'orfévrerie, de bijouterie, etc., devront être placés dans des écrins et renfermés dans des châssis vitrés fermant à clef. — Les objets destinés à l'Exposition devront être rendus au local au plus tard le 1er mai 1870. Ils devront être adressés à la *Société de l'Union des artistes, au Théâtre-Royal, à Liége*. La Commission prend à sa charge les frais de transport à l'aller et au retour pour les objets expédiés par le chemin de fer (petite vitesse), jusqu'à concurrence de 25 kilogrammes par envoi. — Une tombola sera organisée par les soins de la Commission, à l'effet de répartir par la voie du sort les objets qu'elle aura acquis dans ce but parmi ceux qui auront figuré à l'Exposition. — Des médailles seront données aux exposants qui auront contribué à l'éclat de l'Exposition. — Il sera en outre décerné une médaille d'excellence en vermeil à l'auteur de la collection de dessins la plus propre à faire progresser dans les meilleures voies les arts industriels. — Des médailles d'argent (4 à 8) seront décernées aux auteurs les plus méritoires de dessins composés en vue de la production d'une branche d'industrie artistique rentrant dans l'une des fabrications admises à l'Exposition. — Les médailles d'argent ne seront accordées qu'à des séries de trois dessins pour chaque branche des arts industriels.

On annonce la mort de MM. Ferdinand Wachsmuth, peintre, professeur à l'École militaire de Saint-Cyr et à l'École nes Beaux-Arts de Versailles; de Charles-Augustin Wauters, professeur à l'Académie d'Anvers; de Jones Georges, peintre de batailles, ancien directeur de l'Académie royale

de Londres ; de Georges Rosemberg, paysagiste et aquarelliste ; de Isidore Bourgeois, aquarelliste, de J.-B. Révillon, sculpteur, et de Habbilg André, sculpteur allemand.

La 538e livraison de l'*Histoire des Peintres* est en vente à la librairie de Jules Renouard, 6, rue de Tournon; elle contient une notice sur *Gottfried Kneller*, avec cinq gravures d'après ce maître de l'école allemande.

LOUIS AUVRAY.

REVUE THÉATRALE

Théâtre-Français : *Les Ouvriers*. — Porte-Saint-Martin : reprise de *Lucrèce Borgia*. — Ambigu-Comique : *La Charmeuse*. — Palais-Royal : *Le plus heureux des trois*. — Folies-Dramatiques : *Les Turcs*. — Théâtre-Déjazet : *Les Pistolets de mon Père*. — Athénée : *Les Brigands*. — Théâtre-Cluny : *Le Médecin des Dames*. — Folies-Marigny : Montaubry et *Horace; les Amoureux de Minette; le Petit Frère; A la Grenouillère !*

Grand succès au Théâtre-Français avec *les Ouvriers*, de M. Manuel; la pièce n'a qu'un acte, mais un acte qui en vaut dix, — dix bons, bien entendu; — c'est une étude morale bien conçue, bien pensée, écrite en vers chaleureux : Voilà des choses comme nous voudrions en voir plus souvent dans la maison de Molière.

Lucrèce Borgia fait florès au théâtre de la Porte-Saint-Martin ; le nom de Victor Hugo irradie sur l'affiche, et la foule acclame ce style étincelant, ces situations vigoureuses. Tout cela est émouvant, terrible, et joué avec conviction par Marie Laurent, Mélingue et Taillade.

A l'Ambigu, *la Charmeuse*, de M. Touroude, ne manque pas de qualités; l'auteur est encore fort inexpérimenté; ne lui parlez pas d'agencement scénique; il ne connaît pas encore cela, mais il a pour lui l'énergie et la science de l'effet; le reste viendra plus tard...

Le plus heureux des trois ne fera pas, je crois, la fortune du Palais-Royal; cela fait rire pourtant...

Les Turcs, aux Folies-Dramatiques, frisent trop souvent l'opéra sérieux, — comme musique; la pièce est assez drôle et la partition d'Hervé est très-remarquable. La Diva du lieu, Mlle Devéria, a tous les attraits d'une étoile.... du Nord.

Au Théâtre-Déjazet, c'est Déjazet elle-même qui ramène le monde, avec *les Pistolets de mon père*, un vaudeville qu'elle enlève avec toute sa crânerie de vingt ans.

Verdi est chanté à l'Athénée, — oui, Verdi, rien que cela!.... *Les Brigands* sont une belle œuvre, interprétée magistralement par l'excellente troupe de M. Martinet, Mlle Marimon, et M. Jourdan en tête.

Le Médecin des dames, au Théâtre-Cluny, n'est pas une mauvaise pièce; elle est d'une débutante, Mme Gustave Haller; c'est agréable, très-agréable même.

Grand attrait aux Folies-Marigny : Montaubry, le brillant ténor de l'Opéra-Comique, y chante *Horace*, un libretto gracieux sur lequel il a composé une ravissante musique, poétique et des plus mélodieuses : jugez quel succès!..... Citons encore, comme complétant la soirée, *les Amoureux de Minette, le Petit frère*, une bonne comédie de Mme Dupuis, et aussi notre pochade, *A la Grenouillère*, un tableau de canotières où s'ébattent gaîment Oscar, Duhamel, Léon, Noël, Mlle Rads, la jolie Marie Joly et l'accorte Mlle de Martelaëre.

L. Félix Savard.

LE NOUVEAU MINISTÈRE DES BEAUX-ARTS

Le Ministre des Beaux-Arts et les artistes. — Les premiers actes administratifs de M. Maurice Richard. — Les projets de réformes. — Académie impériale des artistes français. — Académie aristocratique par le suffrage. — Association nationale des artistes français. — Constitution des Expositions artistiques.— Observations critiques de M. Garnier. — Réponse de M. Ziem. — Le Ministère des Beaux-Arts et les Expositions, par M. F. Henriet. — Lettre de M. Maurice Ducap. — Lettre de M. H. Viger. — Notre prochain article.

La création d'un ministère des Beaux-Arts, les intentions de réformes qu'on prête au nouveau ministre, M. Maurice Richard, en voilà plus qu'il n'en fallait pour mettre à l'envers des cervelles aussi faciles à s'exalter que celles de la gent artistique. Selon les uns, on allait bouleverser tout ce qui avait été fait : — C'était bien la peine, nous disait-on, de vous être attiré tant d'ennemis, de vous être donné tant de mal pour obtenir des réformes qu'on va mettre de côté et rétablir les choses sur l'ancien pied. — Selon les autres, le Ministre voulait abandonner tout à l'initiative des artistes, les laisser disposer du budget des Beaux-Arts....

Tout cela était trop extraordinaire pour nous paraître même vraisemblable. La raison nous disait qu'on avait pu placer à la tête du nouveau ministère, un homme désireux de supprimer les abus, s'il y en avait, mais non un esprit léger, pressé de désorganiser une administration pour le plaisir de faire du nouveau, sans s'être, au préalable, rendu compte de ce qu'avait produit cette administration, sans s'être bien assuré si ce bouleversement administratif ne serait pas une cause de décadence pour l'école française et de ruine pour les artistes, plutôt qu'un moyen de progrès et de richesse.

Nous n'avons pas tardé à être pleinement rassuré. Déjà, dans un salon, et en présence de beaucoup d'artistes, nous avions entendu M. le comte de Nieuwerkerke faire l'éloge de

M. Maurice Richard ; puis, la Société libre des Beaux-Arts ayant eu l'honneur d'être reçue par le Ministre, il nous a été permis de l'entendre, d'apprécier ses intentions libérales et sa résolution de ne rien faire avant d'être parfaitement éclairé sur toutes choses.

Les premiers actes administratifs de M. Maurice Richard sont des preuves de sa sagacité et de sa prudence.

Depuis le jugement des concours aux prix de Rome de l'an dernier, on parlait de revenir sur l'article du règlement de l'Ecole des Beaux-Arts, qui fixe à vingt-cinq ans la limite d'âge pour les concurrents et de rétablir l'ancien terme qui permettait de concourir jusqu'à l'âge de trente ans. Instruit des nombreuses réclamations des élèves à ce sujet, le ministre convoqua le conseil supérieur de l'Ecole, la question y fut traitée et résolue dans le sens favorable aux éleves qui, à présent, seront admis à concourir aux prix de Rome jusqu'à l'âge de trente ans.

Quant aux Expositions, le ministre n'a voulu prendre aucune résolution importante avant d'avoir vu fonctionner celle de cette année. Cependant il a introduit au règlement deux modifications qui indiquent suffisamment ses tendances libérales. Depuis quelques années, les deux tiers seulement du jury d'admission étaient nommés à l'élection par les exposants, et le dernier tiers choisi par l'administration; aujourd'hui *le jury tout entier sera élu par les artistes*. — Autrefois le placement des œuvres dans les salles de l'Exposition était fait par l'administration, maintenant *le placement des ouvrages exposés sera fait sous la direction du jury*.

Nous croyons donc que ceux qui, par leurs positions, par leurs beaux discours, pensaient entortiller (pardon de l'expression) le ministre, se sont trompés. Avant tout, M. Maurice Richard a voulu se renseigner; il reçoit tous les projets, tous les documents qu'on lui adresse; il les étudie et se prononcera ensuite sur le parti à prendre. Comme il ne s'agit pas ici de juger une œuvre d'art, mais seulement des propositions administratives, on n'a pas besoin d'être artiste pour le faire; il ne faut qu'écouter le bon sens et réformer tout ce qui n'est pas équitable, tout ce qui n'est pas compatible avec le tempérament de l'artiste, tempérament exceptionnel, étranger aux autres classes de la société, et qui

constitue l'artiste et le poète, ainsi que nous nous proposons de le démontrer en examinant les divers projets d'association et les différents documents publiés à ce sujet. Mais avant de les discuter, il est juste que, pour l'histoire de l'art contemporain et pour l'intelligence du lecteur, nous réunissions ici la plupart de ces documents et que nous résumions ceux que nous ne pouvons publier à cause de leur étendue.

Tous les groupes, toutes les coteries d'école, que nous voyons, tous les ans, intriguer pour s'emparer de la direction du jury de l'Exposition, se sont naturellement mis en mouvement pour avoir l'organisation de la nouvelle Académie projetée. N'étant pas, n'espérant pas être de la grande Académie des Beaux-Arts qui siége au Palais de l'Institut, ils ne seraient pas fâchés d'être d'une Académie qui pourrait étouffer l'autre par le nombre et par le bruit. Malheureusement ou heureusement, les rivalités de talent et d'Ecole sont, dans les arts, aussi passionnées, aussi irréconciliables qu'en politique, et rendront toujours impossible une pareille association.

Au milieu de ces rêves ambitieux et intéressés, notre mission, à nous étranger à toute coterie, ennemi déclaré de toute domination d'Ecole, de tout despotisme d'où qu'il vienne, est de rechercher le sentiment dominant qui ressort de tant de projets émanés de réunions tenues chez M. Ludovic Durand, chez M. Cabet, chez M. Bénédite Masson, chez M. Daubigny, chez M. Carrier Belleuse, etc., etc.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DES ARTISTES FRANÇAIS

« Une *Académe Impériale des artistes français* serait instituée sous la protection de l'Empereur et sous la présidence honoraire de M. le ministre des Beaux-Arts.

» Elle se composerait de tous les peintres, sculpteurs, dessinateurs, architectes, graveurs et lithographes français qui ont été *récompensés pour leurs ouvrages*. Elle déterminerait elle-même les conditions de son recrutement.

» Les attributions de l'Académie sont les suivantes :

» Charge par elle d'organiser et de gérer les expositions annuelles;

» Dans son sein seraient choisis les membres composant

les différents jurys de l'Ecole des Beaux-Arts, conformément aux statuts actuels de l'Ecole ».

Ce premier projet d'Académie n'est pas, on le voit, très-libéral; il n'admet que les artistes récompensés. Quiconque n'est pas médaillé n'est pas artiste, eût-il des ouvrages dans tous les musées, eût-il décoré lous les monuments de Paris. Il juge l'homme à la broderie de son habit et non aux œuvres qu'il a produites. Ce projet, si nous avons bonne mémoire, a été proposé, en 1863 ou 1864, à M. le comte de Nieuwerkerke, qui ne l'a pas approuvé, puisqu'il n'y a pas donné suite au moment des grandes réformes qu'il réalisait.

ACADÉMIE ARISTOCRATIQUE PAR LE SUFFRAGE

« Création d'une Académie pouvant être composée de tous les artistes récompensés, au besoin même *d'uu choix fait parmi les artistes ayant exposé tant de fois depuis* 1848.

Jury d'admission nommé à l'élection, exclusivement parmi les artistes français membre de la nouvelle Académie.

Élection de ce jury, faite, soit exclusivement par les membres de l'Académie, soit par tout artiste déposant ses œuvres au Salon de l'année, mais ayant exposé au moins une fois depuis 1848.

Organisation de l'exposition des tableaux sur deux rangs seulement.

Suppression des trois médailles d'égale valeur.

Dans le cas où l'Académie opterait pour le maintien des récompenses, adopter un seul genre de médaille ne pouvant être obtenue qu'une fois.

Cette médaille serait la récompense, ou de l'œuvre saillante remarquée au Salon, ou celle du mérite et de la réputation acquise.

Une liste de propositions d'acquisitions ministérielles, pourrait être soumise au Ministère des Beaux-Arts par le jury du Salon.

Organiser une loterie spéciale et attrayante pendant l'exposition, ce qui, chaque année, pourrait offrir de nouvelles et très-importantes ressources (billets à 1 fr.) ».

Cet extrait est la partie la plus intéressante, la plus pra-

tique, d'un programme qui ne contient pas moins de 30 artistes, et signé par M. Eugène Bellangé, artiste peintre.

ASSOCIATION NATIONALE DES ARTISTES FRANÇAIS

« Il est formé, entre les soussignés et les artistes qui adhéreront au présent acte, une Société ayant pour titre : *Association nationale des artistes français.*

» Cette Société a pour but :

» 1° D'administrer les intérêts des artistes, et particulièrement d'organiser, avec le consentement du ministère des Beaux-Arts et avec son bienveillant appui, les expositions publiques de peinture, sculpture, architecture, gravure, dessin et lithographie ;

» 2° D'employer le mieux possible, au profit de l'art et des artistes, les bénéfices résultant de la perception des droits d'entrée au Salon, bénéfices dont la libre disposition leur est abandonnée par le gouvernement.

» Les statuts de la Société seront ultérieurement établis. »

Ce manifeste, signé par un groupe d'artistes réunis chez M. Carrier-Belleuse, est trop vague pour être apprécié.

CONSTITUTION DES EXPOSITIONS ARTISTIQUES

« Article premier.—Les artistes, peintres, sculpteurs, etc., ayant été admis au Salon, sont électeurs de droit.

2. — Tous les électeurs sont éligibles.

3. — Les membres du jury d'admission sont choisis parmi les artistes éligibles et nommés à la majorité.

4. — Est exclu du jury tout artiste qui n'est pas électeur.

5. — Il ne sera admis dans le jury aucune fraction nommée par l'administration.

6. — Le jury sera choisi dans les exposants du précédent Salon.

7. — Les membres sortants ne pourront être rééligibles que tous les deux ans.

8. — Sont exclus du vote les élèves de l'École des Beaux-Arts, ainsi que tout artiste qui ne serait point dans les conditions d'éligibilité.

9. — Sont admis de droit à l'exposition tous les artistes ayant déjà exposé.

10. — Les artistes qui n'auront pas exposé seront soumis, pour l'admission de leurs œuvres, au jury nommé par les artistes électeurs.

11. — Après leur réception, ils jouiront des mêmes droits que leurs confrères.

12. — Les artistes français, seuls, feront partie du jury.

13. — Les artistes étrangers ne pourront, dans aucun cas, être éligibles.

14. — S'ils se trouvent remplir les conditions de l'art. 9, les artistes étrangers seront admis à voter.

15. — Il suffira, pour être admis à l'exposition, du tiers des voix des votants.

16. — Le nombre des jurés présents pour la réception sera déterminé.

17. — L'exposition des Beaux-Arts est complétement indépendante du ministère des Beaux-Arts.

18. — Le palais de l'Industrie, étant propriété nationale, nous est concédé pour le laps de temps déterminé pour l'exhibition de nos œuvres.

19. — Les dépenses administratives seront snpportées par l'État.

20. — Le jury nommera, à la majorité, le directeur administratif de l'exposition des Beaux-Arts.

21. — Le montant des entrées sera réparti et partagé entre les exposants.

22. — L'Etat fera ses acquisitions librement et conservera cette prérogative d'employer les fonds votés par les chambres pour enrichir nos musées des œuvres les plus remarquables du Salon.

23. — Le ministre des Beaux-Arts conserve tous ses droits d'encouragements et de distinctions,

24. — Un bureau spécial et adhérent à l'exposition sera créé pour la vente des œuvres d'art exposées.

25, — Le jury pourra statuer sur le placement des tableaux ; néanmoins, il serait peut-être urgent de prendre une détermination définitive, et de placer tous les tableaux, grands ou petits, sur la cimaise.

26. — Les médailles et récompenses sont annulées de

droit, parce que toute pression de goût, de coterie, de passion ou autre sont pernicieuses, comme portant un très-grand préjudice aux artistes, par la différence qu'elle établit et la défaveur qu'elle jette dans le public sur la plupart d'entre eux.

Les soussignés, acceptant dans son ensemble le projet de constitution énoncé ci-dessus, sont prêts à admettre, cependant, les modifications partielles qui pourraient leur être soumises. »

Les membres du Comité d'initiative qui ont signé sont : MM. de la Rochenoire, président; Corot, Daubigny, Chaplin, Mérino et Ziem.

Maintenant voici la polémique à laquelle ont donné lieu ces divers projets d'Académies et d'associations :

LE NOUVEAU MINISTÈRE DES BEAUX-ARTS

Par M. Garnier, Architecte de l'Opéra.

Le nouveau ministre veut donner à tous le droit et les moyens d'aller fièrement, de lever la tête et de s'affirmer par leur seule force ; et les artistes, éblouis par cette idée libérale, avant de savoir si elle est pratique, se précipitent dans l'inconnu, dans la mêlée, sans se demander s'ils ne quittent pas la proie pour l'ombre, et s'ils ne désarment pas avant de combattre.

Si je voulais traiter toutes les questions qui sont mises en jeu par ces aspirations ardentes, généreuses, mais utopiques, il me faudrait bien des pages et bien des discussions. Je ne me sens ni la qualité, ni la force, pour entreprendre une telle campagne, du moins en ce moment, où il faut plutôt agir que parler, et je veux borner cet article à un seul fait, fait actuel, fait capital, qui se présente aujourd'hui, et qui, s'il devenait accompli, risquerait fort de troubler pour longtemps la marche libre de l'art et la carrière productive des artistes.

Ce fait, c'est la création d'une société patronnée ou du moins acceptée et autorisée par le gouvernement, se gérant elle-même, et exposant ses produits au palais de l'Industrie, sans autre contrôle que celui de ses délégués, sans autres entraves que celles qu'elle voudrait se créer.

Certes, cette idée, prise dans le sens abstrait, a de la grandeur, ou du moins en a l'apparence; elle satisfait aux théories libérales, elle est digne d'un ministre qui veut le bien, elle miroite avec éclat aux yeux des artistes. Aussi combien déjà s'y dévouent avec conviction, combien disent avec joie leur victoire et sonnent la fanfare éclatante : « Nous sommes libres! libres enfin! L'avenir nous appar- » tient! L'art va prospérer, grandir et dominer! Plus de » protections dangereuses, plus de règlements arbitraires! » Nous seuls, et c'est assez. » Et le chant de triomphe s'élance dans les airs, et les crédules entonnent le Hosannah.

Hélas! mes amis, quelle erreur est la vôtre! que de serpents cachés sous ces fleurs nouvelles! que de déceptions au milieu du chemin! Oui, le nom est beau : c'est celui de la liberté! Oui, le but est grand : c'est votre indépendance! Et pourtant par ce moyen votre indépendance est compromise et la liberté est perdue; car cette liberté devient privilége pour les uns et oppression pour les autres. Vous n'avez plus un droit, on vous tolère, et votre association ne devient qu'une coterie exclusive. C'est là où vous courez; c'est la négation du caractère généreux de l'artiste, c'est l'abdication de votre personnalité; vous n'êtes plus un tirailleur de l'armée artistique : vous êtes un partisan confiné dans une secte.

C'est la guerre civile que vous préparez, et tant mieux encore, si elle se déclare; au moins il pourra en sortir une nouvelle vitalité; mais si cette guerre vous est épargnée, c'est l'association mercantile qui demeurera, l'irresponsabilité de chacun se rejetant sur tous, puis l'indifférence, l'ennui et la mort artistique. L'artiste est fait pour produire seul; s'il travaille en compagnie, son talent décroît et s'étiole, son originalité disparaît. Ce n'est plus une âme qui brûle, qui s'éteint ou se rallume, mais un esprit bannal, sans force pour le bien, sans force pour le mal; c'est le niveau égalitaire appliqué, non plus aux droits, mais à l'intelligence; c'est la médiocrité envahissant le temple. Éloignez-vous, au contraire, discuttez, combattez avec passion, avec ténacité; les luttes ne touchent pas aux hommes, elles touchent aux œuvre; mais au nom de l'art qui nous est si cher à tous, ne vous mettez pas en commandite sous le pré-

texte de la liberté de réunion; ne suivez pas le drapeau trompeur des idéologues, et tenez-vous plutôt autour des pavillons de vos diverses écoles, pavillons de l'intolérance criblés et déchirés de toute part, mais qui, mieux encore qu'une enseigne toute neuve, peuvent encore sauver l'art des erreurs des artistes.

Raisonnons un peu. De la théorie attrayante, passons à la pratique rigide. Le ministre, je suppose, met à votre disposition ses salles d'exposition; vous vous organisez, vous nommez vos comités, vos jurés, votre personnel; vous faites votre règlement; la concorde régnera chez vous et tout fonctionnera à merveille... Eh bien! ce que vous ferez là avec la protection ou le patronage du ministère, sera tout simplement un déni de justice!

Comment allez-vous organiser votre société? Comment choisirez-vous vos membres, vos associés? Quel titre faudra-t-il pour être reçu chez vous? Vous proposez, en attendant peut-être mieux, de prendre les décorés, les médaillés et les prix de Rome: pourquoi cela? Est-ce qu'il n'y a pas certains artistes décorés qui ont moins de talent que certains médaillés? Est-ce qu'il n'y a de certains médaillés qui ont moins de talent que de simples exposants? De quel droit venez-vous fixer cette démarcation? Pourquoi repoussez-vous tout d'abord ceux qui produisent sans avoir encore eu de récompenses? Et vous vous dites libéraux!

Mais allez plus loin; prenez tous ceux qui ont exposé jadis; que ferez-vous de ceux qui exposent pour la première fois? Allez plus loin encore, toujours plus loin, admettez tout le monde, et vous croirez alors ne plus commettre d'exclusion injuste. Non, pas encore, car il vous faudrait chaque jour modifier votre soeiété et admettre de nouveaux adhérents. Les artistes naissent et se produisent à tout instant. Où mettrez-vous la limite? A quel moment séparerez-vous celui qui croit avoir encore à apprendre de celui qui croit tout appris? Puis cette association ne peut avoir lieu pour Paris seulement; il faut bien y convier toute la France, et chaque département vous enverra chaque jour un nouveau contingent, sur lequel il faudra statuer. Puis, cela fait, vous ne pouvez repousser les artistes étrangers; car votre libéralisme s'arrêterait aux frontières d'un pays, quand le mot est

assez grand pour aller partout. Vous ne voudrez pas être convaincus d'égoïsme, et vous irez chercher les artistes de toutes les contrées, et le monde entier devra faire partie de votre société.

S'il en reste un seul en dehors, un seul, entendez-vous ! vous commettez une injustice criante et blâmable. Il n'y a pas de diplôme dans l'art; chacun marche suivant son sentiment et son droit de production.

Quant au gouvernement qui se prêterait à de telles manœuvres, il serait aussi injuste que vous. Comment ! l'État, c'est-à-dire tout le monde, offrirait à une association spéciale des ressources puissantes et les refuserait aux artistes qui ne veulent pas être enrégimentés ! Comment ! l'Etat protégerait une corporation et repousserait ceux qui n'en font pas partie. Cela est inadmissible, et, au nom de ce principe libéral que vous acclamez, mais que vous méconnaissez, on doit repousser une telle organisation.

Pour que l'État soit logique, il faudrait, s'il vous offre ses locaux, qu'il les offrît aussi à tous ceux qui voudront les occuper pour le même motif, et cela sans distinction de classes. Qui vous dit à vous, membres d'une société particulière, que nous, membres d'une autre société, nous avons moins de mérites que vous ? Qui vous dit que nous sommes indignes quand vous êtes impeccables ? Vous n'êtes pas notre seul juge, nous pouvons en appeler au public, et nous, chétifs, peut-être, commençants et inconnus, nous avons le droit, autant que vous, célèbres et forts, de nous présenter dans la lice et de prendre part à la lutte,

Non, vous ne ferez jamais qu'une société seule, ayant puissance sur les autres, ne soit un privilége, une souveraineté imposée, dont le pouvoir est suspect. Une société d'artistes régnant sur les autres artistes, non pas au point de vue moral, mais au point de vue pratique, ce serait l'intolérance sans contre-poids, l'injure permanente, le droit commun foulé aux pieds et la justice mise à l'index.

Avez-vous pensé à tout cela ? Vous êtes-vous dit que l'État serait aussi coupable en protégeant une société particulière d'artistes que s'il protégeait une catégorie spéciale d'industriels et d'artisans ? L'État ne peut et ne doit protéger que les institutions spéciales qui lui appartiennent en

propre. Il peut protéger l'enseignement officiel, qui est son enseignement à lui, c'est-à-dire qu'il déclare que c'est ainsi qu'il enseigne.

Bien ou mal, en profite qui veut. Mais la société d'artistes, je suppose, ne sera pas l'art officiel, l'art de l'État, et dès lors elle n'est pas dans les conditions de protectorat efficace; elle n'a pas le droit de le demander, elle a le devoir de s'y soustraire.

Il n'y a qu'un seul moyen vraiment équitable que puisse prendre l'État pour vous satisfaire : c'est d'admettre avec des droits égaux toutes les sociétés qui se présenteront devant lui pour obtenir ses salles publiques. Que ces sociétés soient composées de mille adhérents ou bien d'un seul, qu'elles soient prospères ou besoigneuses, qu'importe! il ne peut y avoir de distinction dans la protection. Ce n'est pas une compagnie toute seule qu'il a mission de soutenir dans l'art français; c'est l'art français, l'art tout entier, l'art universel.

RÉPONSE DE M. ZIEM, PEINTRE DE MARINE, A M. GARNIER, ARCHITECTE.

Monsieur,

Il est bien difficile de répondre à toutes les questions que vous posez dans le *Moniteur;* néanmoins, je vais essayer de dégager les plus pressantes.

La question d'art d'abord. Vous devez savoir aussi bien que moi, monsieur, combien il a besoin de liberté pour produire. Les longues dynasties, les gouvernements intelligents, le mouvement d'un homme supérieur, ont produit des formules, des croyances d'art, des écoles qui ont marqué leur style en leur époque civilisatrice.

Aussitôt que ces aspirations du génie ont été trop enrégimentées ou organisées en monopole, la décadence est arrivée.

Séparons, je vous prie, la question d'enseignement. Les écoles instituées par l'État sont soumises, comme tous les autres genres d'instruction, colléges, beaux-arts, arts industriels, etc., à un mode qu'il convient à tel ou tel gouver-

nement de patronner d'une manière efficace. En France, nous n'avons pas à nous plaindre, ce me semble ; nous passédons l'Académie, l'École des Beaux-Arts, l'École de Rome, les musées, sans compter les récompenses honorifiques et les travaux considérables distribués par le gouvernement.

Que l'État veuille consentir à nous prêter uu local, c'est une sorte de subvention offerte à un corps assez intéressant pour être patronné ; et que fait-il de plus, puisque ce même local est ouvert à toutes les classes, expositions industrielles, agricoles, hippiques, enfin à toutes celles que nous voyons défiler chaque année ? Vous devez reconnaître par là, monsieur, que nous rentrons dans les conditions générales.

Une exposition annuelle est plus que suffisante, et vous désirez en créer deux ; l'une serait perdue par l'autre, l'expérience le prouve ; de plus, vous créeriez un monopole bien autrement absolu. Au contraire, c'est dans l'intérêt général des travailleurs, afin que la masse artistique soit équitablement placée et encouragée, afin que le gouvernement soit dégagé d'une responsabilité qu'il ne prend pas vis-à-vis d'un autre corps d'état, que nous voudrions arriver au résultat que nous nous proposons.

Je termine en vous assurant que, dans les réunions où les artistes ont été appelés à donner leur avis, jamais il n'a été question d'exclure personne. Ce serait méconnaître le caractère essentiellement généreux de l'artiste français que de lui prêter de telles idées d'exclusion à l'égard de ses confrères étrangers.

Nous désirons la nomination, par le vote de tous les artistes ayant été admis aux expositions précédentes, d'une commission ou jury composé de trois membres par genre, à renouveler par tiers tous les ans. Cette commission procéderait à l'admission, au refus, au placement, à l'organisation d'un budget et à la mise en vigueur des règlements émanant du pouvoir.

Veuillez agréer, je vous prie, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

ZIEM.

LE NOUVEAU MINISTÈRE DES BEAUX-ARTS ET LES EXPOSITIONS

Par M. Frédéric Henriet, peintre.

Le décret récent qui place dans les attributions du ministre des beaux-arts le service des Expositions des artistes vivants, a remis à l'ordre du jour la discussion des questions que soulève l'organisation des Salons.

Parmi les divers projets et panacées qui éclosent de tous côtés, il en est d'innocents, il en est de spécieux, et les plus éblouissants ne sont certes pas les moins dangereux. Nous demandons la permission de venir, nous aussi, proposer notre humble solution. Que celui qui n'a jamais brochuré sur la matière nous jette la première pierre...

La suppression du jury, ce serait la fin des expositions, remplacées bientôt par des chapelles particulières où les artistes procéderaient par esprit d'exclusion, en sorte que la liberté absolue aboutirait directement à l'oppression des jeunes et des faibles. De l'aveu de la plupart des artistes, le jury est nécessaire. Conservons le donc. Mais le jury est faillible. Sévère, il tombe dans les questions d'école, se laisse aller à faire des procès de tendance, et commet, involontairement, bien entendu, de véritables injustices. Indulgent, il ne peut même éviter les erreurs ; car, soit précipitation, soit fatigue, il a peine à garder exactement l'alignement qu'il a voulu fixer.

De plus, le jury s'exagérant son importance, est toujours porté à s'attribuer la prétendue mission de *relever l'art*.,. Or, son impuissance sur ce point est notoire. Si oseur que soit chacun de ses membres, considéré individuellement, le jury devient, pris collectivement, timide devant toute hardiesse. Il semble que tous s'annihilent en se prépondérant, Divisés devant un œuvre originale et indépendante, unanimes à l'égard de la platitude qui ne froisse personne, leurs faveurs vont à la médiocrité honnête, aux efforts visibles, aux bonnes intentions, et c'est ainsi que les questions accessoires de sujet, de dimension, de *fini*, d'*importance*, arrivent tonjours fatalement à prévaloir sur la question d'art.

Puisque nous venons d'établir que le jury est sujet aux erreurs, et que, d'autre part, il ne peut exercer sur l'art une influence féconde, cherchons à restreindre son action, et n'ayons recours à lui que dans la mesure où nous reconnaissons son intervention absolument indispensable.

Comme moyen d'atteindre ce résultat, nous proposerions qu'on accordât le droit d'exposer sans examen à tout artiste qui aurait été admis un certain nombre de fois à déterminer, N'a-t-on pas suffisamment fait ses preuves et légitimement conquis, par un nombre raisonnable d'admissions,

le droit de pratiquer librement son art, à ses risques et périls, sans autre juge que le public.

Aujourd'hui l'exemption est le privilége des *médaillés*. Je dis privilége, car la liste des médaillés laisse en dehors d'elle un grand nombre d'artistes de valeur, mais dont le talent n'a pas été servi par des chances favorables, dont l'heure est passée désormais, et qui restent condamnés à être, jusqu'à la fin de leur carrière, hésitants, en tutelle, et refusables à merci.

La mesure que nous indiquons ne serait pas seulement une justice rendue à de méritants travailleurs. Nous sommes convaincu qu'elle serait surtout profitable aux véritables intérêts de l'art.

Qu'on nous permette de le démontrer en peu de mots. En déchirants les lisières avec lesquelles on a constamment gêné les artistes, vous favorisez l'expansion des individualités. L'artiste qui, aujourd'hui, n'a souci que de désarmer ses juges par des concessions au goût qu'il leur suppose, s'abandonnera franchement à son sentiment personnel. Il en est qui se tromperont, sans doute, mais ceux qui sont véritablement doués se révéleront plus vite et mieux.

Que ne gagnerait-on pas à laisser l'artiste libre de montrer l'œuvre qui a toutes ses préférences; l'œuvre dans laquelle il a foi, et qu'il laisse souvent au mur de l'atelier pour peindre froidement quelque toile sans souffle et sans émotion qu'il appelle *son tableau d'exposition*. Il n'en faudrait peut-être pas plus pour que les Salons cessassent de présenter ce caractère de monotonie qu'on leur reproche, et pour les régénérer en leur infusant la variété et l'imprévu. Cela pourrait bien rajeunir du même coup la critique d'art qui agonise dans les redites.

Le jury n'aurait donc plus à examiner, dans ce système, que les œuvres des artistes qui n'auraient point encore obtenu cette espèce de *diplôme* résultant du nombre des admissions précédentes. Son importance serait donc notablement réduite; et, cela, d'autant plus, qu'il n'y aurait plus de médailles à décerner, les médailles perdant leur meilleure raison d'être, du moment où elles n'ont plus l avantage de conférer l'exemption. Dans ces conditions, ce serait moins un honneur qu'une charge de faire partie du jury, et nous remplacerions sans regret l'élection par le tirage au sort sur la liste de tous les artistes exempts. Nous nous y déciderions d'autant mieux que, soit indifférence, soit économie de temps, l'artiste est généralement porté à l'abstention.

Est-il utile de déclarer que nous ne réclamons pas l'exemption pour ceux-ci, sans demander parallèlement l'indulgence pour les conscrits qui n'auraient point encore gagné leur

épaulette. L'indulgence serait, en effet, le premier devoir du jury. Si l'on craignait qu'il s'écartât de cet esprit, il est un moyen de prendre des garanties contre ses retours de sévérité. Ce serait de décider que les ouvrages soumis au jury n'auront plus besoin, comme par le passé, de réunir la majorité des suffrages pour être acceptés et qu'ils seront admis au quart ou au tiers des voix des membre présents.

Nous croyons sincèrement que la solution que nous venons d'indiquer satisfait le mieux tous les intérêts, précisément parce qu'elle soustrait aux divergences des appréciations les œuvres de l'art qui échappent par leur nature même à tout criterium de certitude. Ils sont à jamais édifiés sur ce point, tous ceux qui ont entendu discuter pendant un quart d'heure deux peintres à palmes ou à rosettes. Nous craignons qu'en dehors de la mesure que nous conseillons il n'y ait qu'aventures, gâchis, esprit d'exclusion du privilége plus ou moins habilement déguisé sous des apparences libérales qui n'abusent aucun esprit sérieux. L'idée que nous venons d'exposer écarte précisément le péril de l'inconnu. Elle n'est après tout que le développement complet, mais logique, de toutes les mesures prises depuis dix ans par l'administration. La question est donc de savoir si M. le ministre servira plus efficacement la cause du progrès et les intérêts des artistes en élargissant les concessions déjà octroyées par M. le surintendant, ou en réagissant contre son ouvrage. Ainsi posée, la question est résolue.

En se plaçant franchement sur ce terrain solide, M. le ministre évite à la fois les témérités des innovations et le désavantage du *statu quo*. Je sais bien qu'en ces sortes d'alternatives on cherche à sortir d'embarras par des demi-mesures, bonnes tout eu plus à amuser la galerie. Par exemple, les artistes éliront intégralement leur jury. Plus de ces membres nommés d'office par un surintendant autoritaire. C'est fort bien, c'est tout à fait dans le courant. Nous souhaitons seulement qu'on ne les regrette pas bientôt, ces jurés amateurs qui représentaient précisément dans le jury l'élément impartial et modérateur.

Il est aussi question, paraît-il, d'une commission de placement! Comme si l'amélioration dans le système du placement ne dépendait pas avant tout des questions d'aménagement intérieur.

La commission de placement, c'est le jury de classement en perspective. C'est là, nous le savons, une idée chère à tous les hauts barons de la peinture. Quant à la foule des artistes, qui sont la sève après tout, qui sont l'avenir, qui sont le véritable intérêt des salons, ce n'est plus contre un jury, c'est contre deux jurys qu'ils auraient désormais à se débattre! Nous croyons que ce résultat n'est pas celui que

se propose M. le ministre des beaux-arts. Nous espérons donc qu'il cessera de s'inspirer auprès des cénacles peu désintéressés qui le bercent de la décevante illusion de *relever l'art* par les entraves. Qu'il se pénètre au contraire des besoins et des droit de tous, et qu'il délivre définitivement des tracasseries des pédagogues tout artiste qui aura subi la série d'épreuves par laquelle chacun ici-bas, qu'il soit supérieur ou médiocre, avocat, médecin, artiste, doit conquérir sa position.

FRÉDÉRIC HENRIET.

LETTRE DE M. MAURICE DUCAP

Mon cher Directeur,

La création d'un ministère des Beaux-Arts, et les réformes que M. Maurice Richard a l'intention d'apporter dans le régime des Expositions, causent en ce moment, dans le monde des ateliers, une vive agitation qui se traduit par de nombreux projets. Permettez-moi d'exposer en peu de mots les éléments de la question.

Trois systèmes sont en présence.

L'un, partant de ce qui existe pour viser au mieux, demande qu'on étende le bénéfice de l'exemption du jury à tout artiste précédemment admis cinq fois; que l'on conserve le jury pour les débutants, mais en l'établissant sur des bases qui en garantissent l'indulgence; qu'on supprime toute récompense puérile, et qu'on donne satisfaction aux réclamations des artistes par un aménagement mieux entendu des galeries, d'où résulterait une amélioration dans le placement des tableaux.

Les artistes qui appuient ces idées limitent leurs vœux à des questions de détail, à des mesures d'administration qui ne touchent pas au principe même des Expositions. Ils croient plus sage de développer dans toutes leurs conséquences les mesures équitables et protectrices prises par M. le comte de Nieuwerkerke plutôt que de se jeter dans les hasards de l'inconnu.

Ce plan rallie les esprits positifs qui ne se paient pas de mots. Il eût sauvé les Expositions hier, et fait au ministre des Beaux-Arts une popularité solide.

Mais les esprits, lancés aujourd'hui à toute vitesse, dépassent déjà ce programme, et rêvent, non plus des progrès, mais une révolution complète.

Le ministre se tire momentanément d'embarras en laissant, pour cette année, les choses en l'état actuel, ajournant les réformes; mais naturellement porté, nous assure-t-on, à laisser aux artistes le soin d'organiser eux-mêmes, par des commissions élues, leurs Expositions; d'en fixer le règlement, d'en gérer les produits comme ils l'entendront. le ministre limitant rigoureusement son intervention à l'emploi judicieux et éclairé des crédits que les Chambres lui alloueraient pour acquisitions et commandes.

Deux groupes importants, l'un par l'influence, l'autre par le nombre, entendent réaliser cette pensée par des moyens absolument différents.

Le premier, composés des médaillés, chevaliers, officiers de la Légion d'honneur. membres de l'Institut, a imaginé de former une sorte d'oligarchie qui se recruterait elle-même, et ne se priverait pas d'opposer aux confrères le *non dignus intrare*. — Ce groupe, qui cherche à constituer au profit des médaillés et décorés un privilége exorbitant, qui débute par les classifications et les catégories, aboutirait, sous prétexte de grand art, à la suprématie inacceptable de l'Institut, au triomphe de ses tendances et à tous les abus d'un monopole monstrueux.

Abusé par l'étiquette libérale dont les promoteurs de ce projet ont eu l'adresse de le couvrir, séduit par les paradoxe avec lesquels on tend des piéges à sa bonne foi, M. le ministre est, dit-on, favorable à cette combinaison. Ne voit-il pas que prétendre régénérer l'art par les Académies et les corps privilégiés est une idée monarchique et autoritaire en contradiction avec le principe de liberté individuelle qu'il représente, et d'où doit sortir, quel qu'il soit, l'art des sociétés démocratiques?

Enfin, un dernier groupe, le puissant par le nombre, veut se constituer en une vaste association sur le modèle des *anciennes corporations de métiers*. Ce projet, conçu du moins dans un louable esprit de solidarité confraternelle, fait appel à tous sans distinction. Les adhérents doivent nommer un comité chargé d'élaborer les statuts de la corporation. Nous ne saurions qu'approuver ses efforts intéressants.

Mais il est permis de se demander si les artistes, généralement peu doués du sens pratique, parviendront à se mettre d'accord. Ils ont si souvent montré leur impuissace à rien fonder, que nous craignons qu'ils ne courent à la désorganisation des Expositions, et nous persistons à croire que leur intérêt bien compris eût dû les rallier aux sages réformes que nous avons indiquées au début de cette lettre.

MAURICE DUCAP.

LETTRE DE M. H. VIGER, PEINTRE D'HISTOIRE

Monsieur et cher confrère,

Puisque tous les cerveaux travaillent en ce moment et fermentent en présence du débat que soulèvent les projets de réformes que l'on prête du nouveau ministre des Beaux-Arts, j'ai, moi aussi, jeté sur le papier quelques idées qui pourront ne pas plaire à tout le monde, mais qui ont au moins le mérite d'être on ne plus libérales, et, par conséquent à l'ordre du jour.

Il s'agit aujourd'hui de préserver les hommes d'un mérite réel contre les empiétements des favoris de la fortune qui voudraient faire reculer les institutions artistiques au-delà de 1848, et même de 89 qui a aboli la féodalité et les lois exclusives qui régissaient les corporations.

Et, encore, je préférerais, le dur régime des anciennes corporations à ce qu'on voudrait fonder en 1870. J'aime mieux reculer d'un siècle, sinon marcher en avant, toujours en avant!

Tous les étrangers de distinction qui viennent visiter notre pays, sont frappés de la prospérité de notre école française où brillent ensemble la supériorité et la diversité des talents; ils sont d'accord pour reconnaître que ces résultats sont dûs à la protection, dont l'Etat entoure toutes les branches de l'art. Aussi presque toutes les puissances étrangères imitent la France en adoptant le système d'initiative gouvernementale, qui est réellement le seul praticable pour régir une société aussi indépendante que celle des Beaux-Arts. Les artistes ne seraient pas artistes s'ils étaient capables de bien gérer leurs affaires eux-mêmes. Tous les essais qui ont été tentés jusqu'à ce jour l'ont suffisamment prouvé.

Le jour où ces messieurs seraient chargés de placer les tableaux de leurs confrères et de faire les acquisitions au Salon, ils agiraient comme ils l'ont déjà fait, lorsqu'ils distribuent chaque année les récompenses: la part du lion faite, le reste serait partagé entre les amis et connaissances. Pour trancher des questions aussi délicates il faut être complètement indépendant et non juge et partie. De l'administration seule on peut attendre justice et impartialité. De là, faut-il conclure qu'il n'y ait rien à modifier dans le règlement du Salon? Je ne le crois pas, et je me fais ici l'écho de tous les artistes sérieux en vous soumettant les idées suivantes:

Attendu que les commissions d'examen pour l'admission aux expositions annuelles, qu'elles aient été composées de l'Institut de France en tout ou partie, ou de membres élus

au suffrage universel ou restreint, ont toujours soulevé des réclamations justes et des reproches mérités; qu'elles n'ont jamais satisfait les artistes, et afin que nul ne puisse désormais taxer le jury de partialité ou d'injustice, il devrait être formé une liste de tous les artistes exposants depuis n'importe quelle année jusqu'en 1869 inclusivement; les noms inscrits sur des bulletins séparés seraient mis dans une boîte et serviraient à former par la voie du sort, selon le nombre qui serait fixé, la commission d'admission. Les noms des artistes admis pour la première fois et inscrits au livret de l'année seront ajoutés à la liste matricule et seront dès lors considérés comme faisant partie légale du corps artistique tout entier. On a pas besoin d'être récompensé pour être artiste reconnu et estimé du public.

Au moment de la répartition des médailles la même liste générale servirait à former, toujours par la voie du sort, une nouvelle commission chargée du travail des récompenses. Les noms des artistes qui auront été élus et auront fonctionné comme membres de ces deux commissions seraient éliminés aux élections suivantes, jusqu'à ce que toute la liste générale ait été épuisée.

Attendu que chaque année lors de la distribution des récompenses, Monsieur le Ministre dans son discours officiel regrette en termes chaleureux qu'il n'y ait point assez de médailles pour récompenser la grande quantité d'artistes dont le mérite a pu être constaté, attendu qu'il serait souverainement injuste que ceux-ci, d'un talent véritable, attendissent indéfiniment l'heure de la rémunération, il devrait être donné autant de médailles qu'il en serait demandé par le jury.

S'il faut 100 médailles, une année, donnez-en 100; s'il n'en faut que 10, n'en distribuez pas 40.

Puis pourquoi ce nombre trois qui vient encore compliquer la situation. Une seule suffit à la vie d'un artiste, si cette récompense publique est bien méritée.

Quant à la question d'admission, ne serait-il pas équitable que l'artiste qui aurait passé cinq fois ou dix fois devant le jury (selon ce qu'on déciderait), et qui aurait vu ses ouvrages acceptés et figurer à cinq ou dix expositions, fut exempt de droit et possédat ses franchises après avoir fait ainsi ses preuves, preuves bien autrement sérieuses que celles de l'élève encore sur les bancs de l'école et qui obtient une médaille trop souvent dûe à l'influence de son maître, plutôt qu'au mérite de son œuvre. Et cependant, cette médaille l'affranchit à tout jamais de l'examen du jury!

Ce serait en outre simplifier le travail de ce même jury qui, ayant moins de toiles à passer en revue chaque année, pourrait les examiner mieux.

Pour les cartes délivrées chaque année aux exposants, ne serait-il pas libéral d'en donner aussi à tous les artistes ayant déjà figuré à des Salons précédents et qu'une cause, indépendante de leur volonté, empêcherait d'envoyer à celui de l'année, soit que l'ouvrage qu'ils ont fait ne puisse se déplacer, soit que la maladie les ait mis dans l'impossibilité de le terminer.

Ceux qui rêvent des expositions permanentes n'ont pas réfléchi que la satiété viendrait bien vite, et que le public, qui se presse d'aller au Salon parce qu'il ne dure que six semaines, n'irait point du tout s'il devait durer toujours.

Laissons donc à l'art sa cérémonie annuelle, son tournoi où le meilleur juge est encore ce bon public que l'on plaisante sans cesse et pour lequel cependant nous faisons tous les frais d'imagination et tous les efforts de talents possible.

Si par malheur, toutes les utopies mises au monde depuis quelques jours pouvaient se réaliser, ce serait une véritable guerre civile parmi les artistes et l'on pourrait bien voir le révolver remplacer le pinceau.

Il faut donc, si on veut que l'art ne meurt pas en France, que l'administration reste maîtresse de l'impulsion et de l'encouragement à lui donner, comme *c'est son droit et son devoir*.

Telles sont les idées que je voulais soumettre à votre appréciation.

Vous, cher confrère, qui tenez la plume d'une main aussi ferme que le ciseau, vous saurez bien tirer quelque chose d'utile de tout ceci, et démontrer tout ce qu'il y a de dangereux dans cette averse de propositions.

Veuillez, cher confrère, recevoir l'expression de mes sentiments affectueux.

H. Viget.

Dans notre prochaine livraison, nous ferons un exposé succinct de l'état actuel des Beaux-Arts en France, et nous examinerons les diverses modifications qu'on propose d'introduire dans le régime des Expositions et de l'administration.

Louis AUVRAY.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMTÉ CENTRAL

Fondée en 1830

ANNALES

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

Séance du 18 *Janvier* 1870.

Présidence de M. P.-B. Fournier, président. (Bulletin n° 867).

Lecture et adoption du procès-verbal.

CORRESPONDANCES ET ENVOIS

Le *Monde artistique* (théâtres, musique, Beaux-Arts, littérature) mentionne le concours d'architecture de la Société libre des Beaux-Arts.

Notre collègue, M. A. Duvernel, quitte Paris; il est nommé membre correspondant de la Société.

Notre collègue, M. Martin Saint-Léon, s'excuse de son absence.

Notre collègue, Mme Adolphine Barutel (Adolphine Bonnet). envoie ses souhaits de nouvel an à la Société libre des Beaux-Arts; lauréat de la Société, elle annonce ses nouveaux succès : lys et rose d'argent à Paris; médaille d'argent à Montauban; médaille d'or à Troyes.

Notre collègue, M. Gélibert, annonce que sa *Grammaire du dessin* vient de lui valoir un diplôme d'honneur de la Société humanitaire et scientifique de Bordeaux. Notre collègue ajoute à sa lettre sa *Conférence sur l'enseignement du dessin par le perspectomètre*, conférence qu'il a faite au palais de l'Industrie.

Rapport sur les travaux de Henri Brévière, par Alfred Baudry. rapport présenté au Comité de Rouen (Archives).

Bulletin de la Société française de photographie (rapporteur, M. Vien de Mont-Orient),

Notre collègue, M. Matteo Chimella, membre de plusieurs Sociétés savantes d'Italie, envoie ses remerciements à la Société libre des Beaux-Arts. Sa lettre est lue et traduite par notre collègue, M. Fayet.

M. Dubouloz excuse l'absence de notre collègue, M. Duplessis, retenu par des affaires importantes.

La Société libre des Beaux-Arts s'associe, à l'unanimité, aux efforts de la *Société d'encouragement pour la propagation des livres d'art*. Membres de cette Société : MM. le comte d'Armaillé, le baron Davillier, le peintre Gérôme, MM. Davioud, Guillaume et Doublé. Plusieurs de nos collègues, entre autres, MM. Fayet et Leroy-Ladurie font déjà partie de cette Société.

Notre collègue, M. Ch. Lucas, distribue à ses collègue des invitations à sa deuxième conférence, qui aura lieu le 30 janvier, salle et rue Gervoy, sur les grands architectes. Par une heureuse innovation, le programme de cette conférence accompagne l'invitation.

Notre collègue a la parole pour lire son rapport sur les tombeaux de Lambert Thiboust et de Dübner, tombeaux dus au ciseau de Notre collègue Mathieu-Meusnier. Ce rapport est vivement applaudi. L'insertion dans les Annales en est votée à l'unanimité.

Les auditions de la Société libre des Beaux-Arts seront reprises prochainement. M. le Marquis d'Aoust propose de demander au nouveau ministère une salle pour les séances musicales et les festivals. M. Dufour est chargé de s'entendre avec le secrétaire général.

Le secrétaire général,
EDMOND DOUAY.

Séance du 1er Février 1870.

Présidence de M. Louis Auvray, vice-président. (Bulletin n° 868)

Lecture et adoption du procès-verbal.

CORRESPONDANCE.

M. le président, P.-B. Fournier, écrit pour exprimer ses regrets de ne pouvoir présider la séance; une indisposition le retenant chez lui.

M. du Silva, membre correspondant de la Société à Lisbonne, écrit pour remercier ses collégues de la Société Libre des Beaux Arts qui ont bien voulu prendre part à la perte qu'il vient de faire dans la personne da sa fille, en lui exprimant, par lettre, les regrets de la Société.

Dépôt aux Archives de la livraison de novembre 1869, de la Revue des Sociéts savante des départements. — Envoi du Ministère de l'Instruction publique.

Dépôt aux Archives et distribution aux membres présents d'une brochure de M. Fleury-Flobert, intitulée : *Les Artistes et Entrepreneurs devant les récompenses officiellss.*

M. Dufour remet sur le bureau la feuille de présentation de M. Amédée Burion, sous-chef de bureau à la préfecture de la Seine, qui désire entrer dans la classe de littérature Présentateurs : MM. le marquis d'Aoust et Dufour. Commission : MM. Sage et Lucas.

M. Mathieu Meusnier demande, qu'en présence du mouvement qui s'opère actuellement tendant à apporter des modifications dans l'administration des Beaux-Arts et du bon vouloir dont paraît animé le Ministre, la Société Libre des Beaux-Arts s'affirme en se mettant à la disposition de M. Maurice Richard. En conséquence, M. Mathieu Meusnier propose qu'une demande d'audience soit adressée à Son Excellence le Ministre des Beaux Arts. Cette proposition est adoptée, et il est décidé que le bureau seulement sera convoqué pour cette audience; notre collègue M. Dufour est adjoint à cette occasion, comme représentant du conseil d'administration de la Société. M. Auvray informera le Président de cette décision.

M. Mathieu Meusnier dit qu'il a assisté dimanche dernier

à une réunion à la mairie du quatrième arrondissement, et que la salle oú se trouvait cette assemblée lui a paru convenable pour nos auditions mensuelles. M. Fayet veut bien prendre des informations à ce sujet.

M. Fayet donne communication d'une lettre, à lui adressée, par Mlle Thérésa Panchioni (Bellerive). Cette demoiselle, membre honoraire de notre Société, est actuellement à Ferrare. où elle obtient des succès comme cantatrice. Elle remercie la Société qui lui a toujours porté le plus vif intérêt.

M. Faiex, absent depuis longtemps de Paris, assiste à la séance. Ses collègues sont heureux de le voir de nouveau prendre part aux travaux de la Société et lui en exprime leur satisfaction.

M. Faiex donne lecture d'une fable, dont il est l'auteur, qu a pour titre : *les Fauvette* ; dédiée à M. Paul Chareau, ancien président du Comité central des Artistes. Cette pièce de poésie, où la grâce est alliée au sentiment, est unanimement applaudie. Des félicitations sont adressées à son auteur, et l'insertion aux Annales est votée.

Le Secrétaire par intérim,
CH. FRANÇOIS.

LES FAUVETTES

OU

L'INSTRUCTION

A l'auteur de l'Apologus : UNE MAUVAISE CONNAISSANCE.
A mon vieux maître, M. Paul Chareau.

P. F.

Dans un des bois fleuris
Avoisinant Paris,
Des fauvettes avaient leur nid, nid séculaire :
Vienne un soleil ardent ou des vents la colère,
Chaud été, froid hiver,

Le chaume est abrité d'une étroite charmille.
L'aïeul l'avait bâti ; le temps l'avait couvert
De lichens odorants, de mousse au doux ton vert.
Modeste est l'héritage, entre beaucoup il brille :
Il a des souvenirs d'honneur et de famille.

Hélas ! (un mal du jour,) le couple paysan,
Oublieux du passé, mécontent du présent,
Rêve un autre avenir. avenir séduisant,
Non pour lui ; du travail n'a-t-il pas l'habitude ?
Il se sent attaché même à servitude ;
Quelle que soit la peine, il en est triomphant ;
Mais il craint pour son fils... Quelle sollicitude !
Et que ne fait-on pas, mon Dieu, pour un enfant ?

Après une journée un peu chaude, un peu rude,
« Comme nous il doit donc incessamment souffrir ! »
Dit, en rentrant au nid, la soucieuse mère.
« L'avoir tant souhaité...
— » Bon ! toujours ta chimère ! »
Réplique le mari.
Mais, plainte plus amère :
— « Ton fils grandit ; l'automne à la mort va l'offrir ;
» Les chasseurs, contre nous, vont en foule accourir ;
» Doit-il voir si longtemps sa vie empoisonnée ?
» Préservé du danger quelle est sa destinée ?
» Du matin jusqu'au soir travailler sans repos ;
» Gagner péniblement... »
— « Où tendent tes propos,
Et ne le sais-je pas ? »
— « S'il faisait des études ?...
Ton fils a des moyens. »
— « On voit ses aptitudes,
» Bien boire, bien manger et ne travailler point. »
Femme a-t-elle écouté cette dure parole ?
Elle se fait câline, et tout à son doux rôle :
— « Comme il chante ! Il est bien ton enfant sur ce point.
» S'il avait des leçons, s'il devenait... »
— Un prêtre
Ou bien un avocat t'endoctrine. Oui, peut-être...

Mais où trouverions-nous ?...
— Instruit, il le sera,
Et pour une volière, on le recherchera
Dès lors plus de soucis, dès lors à la science
Il se livre en entier. As-tu bien conscience
D'hésiter un instant? Il trouve tous les jours
La mangeoire garnie abondamment, toujours!
Les chasseurs dans les bois peuvent porter la guerre,
Bons vieillards, clos au nid, nous n'y penserons guère.
Que petit soit le gîte, il nous suffit à nous.

— La volière enviée est, je crois, bien garnie.
Pour aller à son but, l'homme avec du génie,
L'homme qui peut ramper use en vain ses genoux.
Paris te rend folle !
— Oui, je suis fort ennuyeuse
Mon fils ! De ses succès je serais si joyeuse !
— A maître Rossignol je le conduis demain.

— Embrasse ton papa. Comme on t'aime, gamin !

La mère a pris son fils, l'embrasse, le caresse,
Et le renvoie, avec ivresse,
Au père, qui sous son aile le presse.
Oh ! comme aux plus beaux jours de leur sainte union,
Leurs vœux, leurs yeux, leurs cœurs sont en communion.
L'enfant, lui, mange, laisse faire.
Il a son appétit d'abord à satisfaire,
Le lendemain matin de l'éducation,
Avec un Rossignol on a traité l'affaire.
Au nid faut-il souffrir quelque privation ?...
Qu'importe ! si l'esprit de l'élève s'éveille ;
Si l'apprenti *sachant* emploie au mieux sa veille ;
Puisse-t-il, vrai savant, savoir un jour compter
Les battements du cœur que lui seul va coûter !
Quelle est la résultante...
Au fait d'argumenter?
Des fauvettes l'enfant en classe a fait merveille.

Il a quitté le maître, les leçons ;
Sa mère l'admire homme ;

Le père crie à tous : « L'enfant a son diplôme ! »
Mais il faut vivre. Il file en vain des sons,
Du moindre vermisseau ne vient pas un atome.

« Hé ! que ferons-nous donc de ce grand dadais-là ? »
Murmure un jour le père, assez rude en son dire.

— « Oh ! riposte la mère, au point où le voilà,
» Jamais un paysan, c'est facile à prédire. »
Mais l'enfant a rougi :
« En me faisant instruire avez-vous bien agi ?
» Pourquoi, — murmure-t-il, — nous torturer en classe
» Ayons donc de l'esprit pour aller... à la chasse. »

Mère, de la réplique as-tu vu le danger ?
Au milieu de la lutte elle sait s'engager ;
Avec son tact de femme, elle apaise, gourmande ;
Sa raison, cri du cœur, à ces deux cœurs commande :
« Dans un château voisin j'irai le présenter, »
A-t-elle dit, « c'est lui qu'on va se disputer. »

L'enfant, déjà bien loin, se présentait lui-même.

Le craintif narrateur,
Père avant tout, hésite en sa tâche suprême.

Notre jeune chanteur,
Tout plein de son auteur
(Rossignol est un maître, il en savait le thème),
De la volière du château,
Émerveillait les nombreux dilettantes ;
Quand, hélas ! oh ! trop tôt,
Arrivent, haletantes,
Nos deux fauvettes méritantes.
Et nos bons paysans d'applaudir aussitôt :

— « Bravo, *fifils !* » s'est écrié le père.
— « L'enfant est un *artisse*, ah ! tu le vois, j'espère, »
Ajoute avec orgueil l'intrépide maman.

Dans la volière court un long ricanement.

— « C'est son père ! » dit l'un ;
— « Le fils de cette mère, »
Dit l'autre.
Le chanteur se tait, tremble un moment.
O père ! quelle épreuve ! O mère ! quel tourment !

« Au prix des biens du cœur toute gloire est chimère, »
Reprend notre héros doucement, simplement.
Puis regardant les beaux rieurs en face :
— « D'un accueil bienveillant, Messieurs, je vous rends grâce;
» Mon mérite revient aux parents que j'embrasse. »
Et, doux retour,

D'un chaleureux baiser d'amour,
Il les paie, empressé, tous les deux, tour à tour.
— « Mère, » a-t-il ajouté, « retournons au bocage ;
» La volière, vois-tu, n'est qu'une grande cage ;
» La liberté vaut mieux que richesse et grandeur ;
» Le savoir du travail m'a fait voir la splendeur ;
» Fils de fauvettes, moi, mais je ferai comme elles ;
« Je me confie à Dieu ;
» Je veux te suivre aussi, père, vers le ciel bleu ;
» Ton enfant a des ailes ! »
« Enfin, » dit-il tout bas, « je veux l'amour béni,
» Et, je le sais par vous, le bonheur n'est qu'au nid. »

Dans ces récits légers, la morale est d'usage,
Et vous la chercherez sous notre fiction :
La morale a du cœur sous son rude corsage ;
Elle sait respecter toute conviction :
Nos paysans ont fait une bonne action ;
Mais... leur fils est un sage.

PAUL FAIEX.

Le Directeur de la Revue : Louis AUVRAY.

Paris.—Edouard Vert, imp., 29, rue N.-D.-de-Nazareth.

MINISTÈRE DES BEAUX-ARTS

RAPPORT A L'EMPEREUR

Sire,

En créant le ministère des Beaux-Arts, Votre Majesté a voulu rendre hommage au principe sur lequel tous les arts reposent, et montrer avec plus d'évidence l'obligation qu'a l'Etat de veiller de haut sur leur développement.

Pénétré de cette pensée, j'ai porté tout d'abord ma sollicitude sur le grand établissement qui, depuis plus de deux siècles, a donné l'enseignement à plusieurs générations d'artistes dont s'honore le pays. L'Ecole impériale des Beaux-Arts n'a pas cessé de travailler à se rendre chaque jour plus digne du grand intérêt qu'elle inspire aux pouvoirs publics de notre pays; fidèle à sa mission, elle se développe selon les besoins du temps. Elle s'applique aujourd'hui avec un redoublement de zèle à former et à instruire des peintres, des sculpteurs, des architectes, des graveurs; son organisation est calculée de manière à permettre à chacun d'acquérir la plus grande somme possible de savoir et de talent.

Mais, pour obtenir ce résultat à une époque comme la nôtre, il ne faut pas à la jeunesse moins de persévérance que par le passé. Nous sommes obligés, au contraire, de tenir plus que jamais compte des entraves de toutes sortes que rencontrent les vocations les plus déclarées.

Autrefois, on n'avait pas cru trop faire que d'ouvrir l'Ecole aux élèves jusqu'à l'âge de trente ans. Depuis, on a essayé un moment de restreindre cette latitude, et on a fixé la limite d'âge à vingt cinq ans. On s'est vite aperçu qu'on avait fait un mauvais calcul, et, par le règlement du 27 novembre 1867, on a sagement rétabli, pour le terme dernier des études à l'Ecole des Beaux-Arts, l'âge de trente ans. Si bien défini cependant que soit l'objet de l'enseignement, si grand que soient le talent et le zèle des maîtres qui le dis-

tribuent, il est difficile de retenir longtemps de jeunes artistes, si l'on ne donne un but à leur émulation.

Au nombre des récompenses qui ont toujours paru particulièrement propres à exciter et à entretenir chez eux l'ardeur du travail, la plus haute comme la plus enviée, est sans contredit le prix de Rome. Or, il se produit ceci de regrettable : c'est que, tandis que le dernier terme des études à l'Ecole a été, comme je l'ai dit, fixé à trente ans, l'article 15 du décret du 13 novembre 1863 a limité seulement à vingt-cinq ans la possibilité de concourir aux grands prix.

La conséquence d'un pareil défaut d'harmonie est devenue sensible. Qu'arrive-t-il, en effet ? Dès que les élèves ont perdu l'espoir de prendre part aux grands concours, ils quittent l'Ecole, peu soucieux des ressources qu'elle peut leur présenter encore pour leur instruction et leur perfectionnement; les études cessent de s'élever, la carrière s'encombre d'artistes mal préparés pour produire, et le niveau général de l'art risque de s'abaisser.

Il me paraît indispensable, Sire, de concilier, par une mesure libérale, ces deux réglementations. Sur ce qu'il convenait de faire pour y parvenir, j'ai voulu recueillir les avis des hommes spéciaux et m'éclairer des lumières de ceux qui peuvent être considérés comme les juges à la fois les plus compétents et les plus désintéressés en une telle matière. Les professeurs, les jurys, le conseil supérieur de l'Ecole des Beaux-Arts ont été consultés par moi. Tous, d'un accord que l'on peut dire unanime, ont émis l'opinion que, dans l'intérêt des études comme dans celui de l'art, il était nécessaire de reporter à trente ans la limite d'âge pour les concours aux grands prix de Rome. De leur côté, les élèves me demandent la même réforme dans des pétitions respectueuses où ils ne montrent qu'une impatience assez rare, celle de continuer leurs études aussi longtemps qu'elles conserveront leur attrait.

Le bénéfice des fortes études ne doit jamais être perdu. Je ne puis qu'appuyer des vœux si sages et si légitimes, vœux justifiés également par l'expérience et par la raison, et dont la réalisation, sans imposer aucune charge, prépare pour l'avenir tant d'avantages certains.

Je viens, en conséquence, prier Votre Majesté de vouloir

bien revêtir de sa signature le projet de décret que j'ai l'honneur de lui soumettre.

J'ai l'honneur d'être,

Sire,

avec le plus profond respect,

de Votre Majesté,

le très-humble et très-dévoué serviteur,

MAURICE RICHARD.

DÉCRET

NAPOLÉON,

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir, salut,

Vu le décret impérial en date du 13 novembre 1863, relatif à l'organisation de l'Ecole impériale et spéciale des Beaux-Arts;

Vu le paragraphe 2 de l'article 15 dudit décret, lequel dispose que tous les artistes français âgés de quinze à vingt-cinq ans peuvent concourir aux grands prix de Rome;

Sur le rapport de notre ministre des Beaux-Arts,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. Les dispositions prescrites par le paragraphe 2 de l'article 15 du décret du 13 novembre 1863 sont abrogées.

Art. 2. Tous les artistes français ou naturalisés Français, âgés de quinze à trente ans, sont admis à concourir pour les grands prix de Rome.

Art. 3. Notre ministre des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 19 février 1870.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre des Beaux-Arts,

MAURICE RICHARD.

Un autre décret relatif au Conservatoire impériale de musique et de déclamation, rétablit également à trente ans la limite d'âge pour les élèves de la classe de composition musicale qui veulent concourir au prix de Rome.

Le ministre des Beaux-Arts vient d'instituer une commission chargée de réviser le règlement actuel du Conservatoire impérial de musique et de déclamation, et de rechercher les modifications qui pourraient y être apportées, notamment au point de vue de l'enseignement et dans l'intérêt des études. Cette commission se réunira sous la présidence du ministre des Beaux-Arts.

SALON DE 1870

LE JURY.

Réunions pour les listes de candidats. — Listes distribuées. — Résultat du scrutin. — Les irréconciliables. — Pas un graveur en médailles dans le jury de sculpture — Pas un graveur dans le jury de gravure. — Le système de jury que nous proposons. — Opération du jury de sculpture. — Réformes que nous demandons. — Le placement des peintures. — Pétition du jury.

A M. le Ministre des Beaux-Arts.

Tous les tableaux tu recevras
Laids ou beaux indistinctement.

Tous les tableaux tu placeras
A la cimaise seulement.

De cinq pieds tu les espaceras
Pour qu'ils s'étalent carrément.

Tous très-cher les achèteras
Avec l'or du gouvernement.

Tous les auteurs médailleras
En les décorant mêmement.

Et *surtout !* ne te mêleras
De leurs affaires aucunement.

(*Moniteur universel.*)

La nomination des membres du jury de l'Exposition de 1870 a fourni aux artistes l'occasion de montrer, une fois

de plus, combien ils sont divisés d'intérêt et d'opinion, combien il leur est impossible de régler eux-mêmes leurs affaires.

Dès qu'il a été question de réunir les artistes en une Académie, nous avons vu surgir autant de projets d'Académies qu'il y a de coteries. Il en a été de même pour l'élection du jury du Salon, autant de camaraderies, autant de listes différentes. C'est en vain que tous les artistes ont été convoqués deux fois au Cercle des Beaux-Arts de la Chaussée-d'Antin; les deux-cent cinquante qui ont répondu à cet appel ont dû, après des discussions orageuses, se séparer sans s'être entendus, même pour dresser une liste de candidats au jury d'admission. Que serait-ce s'il était question des acquisitions à faire au Salon ?

Voici trois des listes qui ont circulé pour le jury de peinture :

PREMIÈRE LISTE

MM. Bonnat.
Cabanel.
Cabat.
Chennevières (Marquis de)
Comte.
Corot.
Daubigny (Ch.).
Delaunay.
Dubufe.
Fromentin.
Gérôme.
Gleyre.
Jalabert.
Lehmann (Henri).
Meissonier.
Millet (François).
Pils.
Robert-Fleury.

DEUXIÈME LISTE (*dite de La Rochenoire*).

MM. Bonvin.
Corot.

MM. Chaplin.
Courbet.
Chintreuil.
Daubigny (Ch.).
Daumier.
Dumaresq (Armand).
Frère (Ed.).
Gautier (Amand).
Hédouin (Ed.)
La Rochenoire.
Leleux (Adolphe).
Manet.
Millet (J.-F.).
Ribot (T.).
Vollon.
Ziem.

Comme les irréconciliables de la politique, les candidats portés sur cette liste ont accepté de leurs électeurs un mandat impératif. Voici un passage du manifeste publié par ces messieurs :

« Notre Jury d'admission s'est engagé solidairement à » n'accepter d'autre candidature que celle qui représente les » idées émises dans notre Projet de constitution (1); c'est-à- » dire qu'il refuserait d'être porté sur d'autres listes con- » traires à nos principes et déclinerait l'honneur qui lui » serait fait. »

Nous verrons bien.

TROISIÈME LISTE (*dite de Fillonneau*).

MM. Baudry.
Bida.
Bonnat.
Jules Breton.
Brion.

(1) C'est-à-dire la suppression des récompenses et le partage des fonds provenant du droit d'entrée et de la vente du catalogue. (Voir notre livraison de janvier dernier, page 25).

MM. Cabanel.
Cabat.
P.-C. Comte.
Daubigny (Ch.).
Gérôme.
Gleyre
Pils.
Robert-Fleury.
Philippe Rousseau.
Alfred Arago.
Cottier.
Henri Delaborde.
Lezay-Marnésia.

Les sculpteurs, les architectes, les graveurs et les lithographes, moins nombreux que les peintres, n'ont point fait distribuer de listes au Palais des Champs-Élysées le jour du vote. Chaque coterie avait travaillé à domicile, dans les ateliers et les brasseries, comme on le fait en ce moment pour recueillir les signatures d'adhésion pour la création de certaine Académie. C'est cependant par de telles manœuvres qu'on a toujours égaré et qu'on égarera toujours les administrations. Quand donc la vérité vraie trouvera-t-elle une route pour arriver à être entendue? Quand Diogène, ce Juif errant de l'intégrité, aura trouvé *un homme* parmi l'espèce humaine qu'il étudie toujours à la lueur de sa lanterne.

Le jeudi 24 mars, le vote pour la nomination du Jury d'admission et des récompenses a commencé à dix heures du matin et a été clos à quatre heures du soir, au milieu d'une certaine agitation. C'est M. Arsène Houssaye, inspecteur général des Beaux-Arts, assisté de M. Buon, inspecteur des Beaux-Arts, chargé de l'Exposition, qui a procédé à l'ouverture des urnes contenant les bulletins de vote.

Le dépouillement du scrutin, qui n'a été terminé qu'à neuf heures et demie du soir, a donné les résultats suivants :

Section de peinture, de dessins, etc. (18 jurés).

Ont été élus :

MM. Daubigny père, paysagiste, 613 voix.
Corot, paysagiste, 603.

MM. Bonnat, peintre d'histoire, 599.
Gérôme, de l'Institut, peintre d'histoire, 587.
Comte, genre historique, 554.
Millet, peintre de genre, 533.
Fromantin, idem, 528.
Gleyre, peintre d'histoire, 517.
Robert-Fleury père, de l'Institut, idem, 508
Cabanel, de l'Institut, idem, 508.
Pils, de l'Institut, idem, 503.
Cabat, paysagiste, 489.
Delaunay, peintre d'histoire, 419.
Meissonier, de l'Institut, peintre de genre, 402.
Jalabert, peintre de genre, 402.
Chennevières (Marquis de) 327.
Dubufe, peintre de portraits, 321.
Ziem, peintre de marine, 316,

Ont obtenu ensuite le plus de voix :

MM. Vollon, peintre de natures mortes, Chaplin, peintre de portraits, Courbet, peintre de genre, Ribot, peintre d'histoire.

(MM. Baudry, J. Breton et Brion ne pouvant, pour cause d'absence, accepter les fonctions de membres du jury, ont refusé la candidature.)

Section de sculpture et de gravure en médailles (12 jurés).

Ont été élus :

MM. Paul Dubois, 118 voix.
Guillaume, de l'Institut, 117.
Barye, de l'Institut, 113.
Soitoux, 103.
Carpeaux, 95.
Perraud, de l'Institut, 80.
Cabet, 78.
Jouffroy, de l'Institut, 77.
Marcellin, 76.
Allasseur, 73.
Cavelier, de l'Institut, 69.
Falguière, 65.

Ont obtenu ensuite le plus de voix :

MM. Carrier-Belleuse, Dumont, de l'Institut, Aimé Millet, Cambos.

Section d'architecture (9 jurés).

Ont été élus :

MM. Duc, de l'Institut, 30 voix.
Henry Labrouste, idem, 29.
Vaudoyer, idem, 28.
Viollet-le-Duc, 25.
Millet, 24.
Paul Abadie, 21.
Boeswillwald, 21.
Laisné, 21.
Ballu, 15.

Ont obtenu ensuite le plus de voix :

MM. Nicolle, Duban, Vaudremer et Baltard, de l'Institut.

Section de gravure et de lithographie (9 jurés).

Ont été élus :

MM. Gaucherel, aqua-fortiste, 91.
Jules Jacquemart, idem, 86.
Henriqnel Dupont, de l'Institut, graveur en taille douce, 83.
Mouilleron, lithographe, 75.
Maxime Lalanne, aqua-fortiste, 59.
Boetzel, graveur sur bois, 57.
Pisan, idem, 44.
Veyrassat, aqua-fortiste, 46.
Jacque, idem, 44.

Ont obtenu ensuite le plus de voix :

MM. Flameng, Laurens, François, Valério.

On le voit, pour la section de peinture, la première liste, dont nous ne cennaissons pas l'origine, a passé presque entièrement, à l'exception de M. Henri Lehmann, qui a été remplacé par M. Ziem, appartenant à la deuxième liste, dite de Larochenoire. Les quatres membres supplémentaires de

cette section sont sortis également de cette même liste, MM. Vollon, Chaplin, Courbet et Ribot.

Mais les élus qui appartiennent à cette liste dite Delarochenoire, MM. Corot, Daubigny, Ziem, Vallon, Chaplin, Courbet et Ribot, qui ont accepté un mandat impératif, vont-ils refuser de faire parti d'un jury autre que celui proposé par eux et leurs électeurs?

Les deux premiers seulement se sont récusés ; les autres ont manqué à l'engagement qui aurait été pris vis à-vis de leurs électeurs, car ce sont MM. Vollon et Chaplin qui remplacent dans le jury MM. Corot et Daubigny. De sorte, que sur dix-huit jurés, le paysage qui occupe un rang si important dans les arts, n'a qu'un seul représentant, M. Cabat.

Et la gravure en médailles et pierres fines, qui forme une classe à part à l'Exposition, n'a pas un jury spécial ; il n'y a même pas un graveur en médailles dans le jury de sculpture.

Il en est de même de la gravure en taille douce, ce grand art, l'une des principales gloires de la France, n'est pas représenté au jury de gravure, car les aqua fortistes sont plutôt des destinateurs sur vernis que des graveurs, et la gravure sur bois a été, jusqu'à ces derniers temps, repoussée de nos expositions comme étant plutôt une industrie qu'un art. On a pas besoin d'être graveur pour faire une eau-forte, ni d'être dessinateur pour graver sur bois. Il faut au contraire être dessinateur et graveur pour graver en taille douce.

Sur neuf jurés à élire pour la gravure et la lithographie, un seul graveur en taille douce a été élu, M Henriquel-Dupont, de l'Institut. Notre grand artiste, se trouvant là un peu dépaysé, donna sa démission et fit bien. Il a été remplacé par M. Flameng, l'un des jurés suppléants.

Si l'administration se décidait à adopter le mode de jury que nous proposons depuis tant d'années et que la majorité des artistes réclame aujourd'hui, jamais de pareils faits ne se présenteraient. Tous les genres auraient, dans une proportion en rapport avec l'importance du genre, leurs représentants au jury; l'amour propre des maîtres serait à l'abri des cabales d'élections qui les placent au dernier rang des membres d'un jury, et les coteries, perdant tout influence, cesseraient bientôt leurs intriguent devenues inutiles.

Qu'on nous permette de rappeler, une fois encore, comment nous entendons organiser notre jury d'admission.

Ce jury serait tiré au sort sur une liste d'artistes récompensés, composée soit des décorés et des médaillés de première classe, soit de la généralité des récompensés.

Pour la section de peinture et de dessin, on placerait dans une première urne les noms des peintres d'histoire, dans une seconde urne ceux des peintres de genres, et ceux des paysagistes dans une troisième urne. Huit noms de peintres d'histoire seraient tirés de la première urne, quatre noms de peintres de genre de la seconde et six noms de paysagistes dans la troisième, en tout dix-huit jurés.

La section de sculpture aurait deux urnes : une pour les statuaires d'où l'on tirerait huit noms, et l'autre pour les graveurs en médailles d où serait tirés quatre noms.

La section d'architecture n'aurait qu'une urne de scrutin.

La section de gravure et de lithographie en aurait trois : l'une destinée à la gravure en taille douce qui fournirait trois jurés; l'autre pour les aqua-fortistes donnerait deux jurés, et la troisième, contenant les noms des graveurs sur bois, également deux jurés. — Nous n'avons pas besoin de dire qu'on ajouterait, par le même procédé, à chaque section les jurés supplémentaires nécessaires.

Le tirage au sort de ce jury d'admission aurait lieu en présence des exposants, convoqués à cet effet, de manière à offrir toutes les garanties de sincérité désirable. Les noms sortis de l'urne ne pouvant être repris qu'après l'épuisement de la liste, on serait certain d'avoir, chaque année, de nouveaux juges, souvent se connaissant à peine et parfaitement indépendants.

Malgré les irréconciliables qui ne voulaient ni amateur ni employé de l'administration dans le jury du Salon la majorité des artistes a eu le bon esprit d'élire M. le marquis de Chennevières, de donner ainsi un témoignage public d'estime et de reconnaissance à l homme qui s'est toujours montré l'ami des artistes, à l'ancien et intelligent organisateur des Exposit ons.

Quand tous les jurés ont procédé à l'élection du président, du vice-président et du secrétaire des jurys réunis pour décerner, s'il y a lieu, les deux grandes médailles d'honneur,

ils ont encore porté leurs choix sur deux fonctionnaires de l'administration des Beaux-Arts, M. Robert-Fleury a été nommé président; M. de Chennevières, vice-président, et M. Buon, inspecteur des Beaux-Arts, successeur de M. de Chennevières pour l'organisation des Expositions, secrétaire. On ne pouvait montrer plus de sympathie pour l'administration qui, pendant tant d'années, avait dirigé les Salons.

Le jury de sulpture n'a fonctionné que quelques jours, et, à notre avis, il eût pu ne pas fonctionner du tout, puisqu'il a admis tout sans exception. Les progrès de la statuaire sont-ils tellement évidents, tellement généralisés qu'aucune des œuvres présentées n'ait été dépourvue de qualités artistiques? ou bien le jury aurait-il cédé à un sentiment de fatigue? N'est-ce pas également ce sentiment de fatigue qui a rendu le jury de peinture indulgent tel jour et impitoyablement sévère tel autre jour? Penser qu'on a plusieurs mille tableaux et dessins à juger en quelques jours, n'y a-t-il pas là de quoi fatiguer le plus dévoué des jurés? Est-il possible qu'en de telles conditions l'examen du jury soit fait avec réflexion et conscience?

Nous le répétons, il n'y a qu'un moyen de permettre au jury de juger avec maturité, c'est de diminuer le nombre des œuvres soumises à son examen. Et pour cela que faut-il faire? Exempter du jury les ouvrages des artistes non récompensés, mais qui ont été admis cinq fois au Salon. Ce sera tout à la fois une mesure sage, indispensable à l'égard du jury, et un acte de justice, de réparation envers la majorité des artistes. Car personne n'ignore que bien des médailles ont été obtenues par recommandation ou par camaraderie, non pas que nous voulions dire que ceux qui les ont eues ainsi étaient sans talent. Ce n'est pas là notre pensée. Nous voulons seulement dire que, grâce à ces circonstances particulières, ils ont été désignés de préférence à des confrères qui méritaient autant qu'eux ces récompenses. C'est aussi l'opinion de M. Garnier, architecte de l'Opéra, disant, dans une lettre reproduite par nous, que bien des artistes non médaillés ont plus de talent que certains récompensés, et M. Garnier a employé assez d'artistes pour en avoir eu plus d'une preuve. Quant à nous, nous

croyons que pour être équitable il ne suffit pas de tenir compte des médailles obtenues, mais qu'il faut aussi et surtout se souvenir des travaux qui ont été produits. C'est ce que l'administration finira par reconnaître, et ce jour-là elle exemptera du jury les œuvres des artistes ayant été admis cinq fois au Salon et qui, pour la plupart, ont des ouvrages dans nos Musées et nos monuments publics.

Le placement des œuvres à exposer laissé cette année à la charge du jury a donné lieu à de vives discutions. Une partie du jury voulait confier cette mission à M. Chennevières, dont l'expérience en matière si délicate est connue de tous les artistes, mais M. Ziem ayant réclamé énergiquement l'exécution du réglement et voulant remplir le mandat impératif qu'il a reçu de ses électeurs, le jury dut se résigner, et s'occuper de la pénible et difficile besogne de placer le mieux possible les quelques milles peintures et dessins à exposer.

D'excellentes mesures ont été adoptées.

1° Le maintient du classement par ordre alphabétique.

2° Suppression du salon d'honneur.

3° Le grand salon central, celui du pavillon Est et celui du pavillon Ouest, uniquement réservés aux toiles trop grandes pour être placées dans les galeries.

4° Les dessins exposés dans la galerie ouverte, donnant sur le jardin.

5° Les tableaux placés sur deux rangs seulement.

Cette dernière mesure a été facilitée par M. le ministre des Beaux-Arts qui a mis gracieusement plusieurs nouvelles salles à la disposition du jury. Voilà qui va réjouir tous les peintres.

En terminant l'examen de révision, M. Robert-Fleury qui présidait, a soumis au jury, qui l'a admis à l'unanimité, un projet de lettre au Ministre des Beaux-Arts, pour obtenir que l'ouverture du Salon fût reculée d'un jour. Le 1er mai tombant un dimanche, l'ouverture de l'Exposition commencerait par un jour gratuit, c'est-à-dire jour de foule et d'encombrement, qui priverait les artistes de la vue de leurs ouvrages, et couvrirait de poussière les tableaux vernis la veille. C'est cet inconvénient qui a motivé la pétition. Les membres du jury termine en disant que, s'il y a impossibi-

lité absolue à accorder ce qu'ils demandent, ils désirent au moins que, tout en ouvrant le dimanche 1er mai, l'Exposition ne soit pas gratuite.

On parle de très-grandes compositions dues à de jeunes talents; tout semble promettre un Salon de jeunes maîtres. Allons, allons, les irréconciliables de la politique ont beau dire, la France n'est pas près d'abdiquer le rang suprême qu'elle occupe dans le monde.

Louis AUVRAY.

REVUE THÉATRALE

Théâtre-Italien : *Guido e Ginevra.*— Opéra-Comique : *la Cruche cassée; l'Ours et le Pacha.* — Odéon : *l'Autre.* — Vaudeville : *Une Femme est comme votre ombre; le Cachemire X. B. T;* reprise des *Pattes de mouche.* — Théâtre Cluny : *la Tache originelle.* — Théâtre Déjazet : *Lucrèce.* — Menus-Plaisirs : *Malheur aux vaincus!*

Guido et Ginevra, l'opéra d'Halévy, a passé de la scène de la rue Lepelletier à la salle Ventadour; cela a un peu vieilli; la musique n'a pas gardé la même puissance que celle de *la Juive.* C'est une belle maîtresse qui a vieilli; elle a de beaux restes, voilà tout. Nicolini, Bonnehée et la Krauss ont été très-applaudis; c'est quand même un succès.

L'Ours et le Pacha, la bouffonnerie proverbiale, devient, à Feydeau, un opéra comique; Lagingeole et Tristapatte pouvaient facilement se passer de cette gloire, et les airs de M. Bazin, tout gais qu'ils sont, n'ont rien ajouté à ce qu'il y a de plaisant dans le rôle de Schahabaham. Quant à *la Cruche cassée,* c'est une pastorale agréable, une mélodie d'après Greuze, à laquelle Mlle Moisset prête tout le charme de sa beauté.

Mme George Sand triomphe à l'Odéon, où elle étale brillamment et pompeusement, ses théories anti-matrimoniales. Sa pièce est un plaidoyer éloquent en faveur du divorce;

cet *Autre*, c'est l'amant, le père, l'étranger en même temps, c'est le paria du ménage; la loi lui ferme impitoyablement la porte de la maison où soupire sa maîtresse, où pleure son enfant : pour lui pas une caresse, pas un baiser, pas un regard; le mari est là, en sentinelle, qui veille avec un Code à la main. MM. Berton père et fils, Mlles Page et Sarah Bernhardt rendent avec beaucoup de feu ces poignantes situation.

Le Vaudeville nous a donné deux petites pièces, *Une Femme est comme votre ombre*, une bluette des plus insignifiantes, et *le Cachemire X B. T.*, une amusante comédie. Ajoutez à cela une bonne reprise des *Pattes de mouche*, qui est le gros attrait de la soirée.

Il y a des qualités dans *la Tache origielle*, de M. Th. Frigoult, que l'on vient de jouer au théatre Cluny; mais M. Frigoult est un débutant qui ne se doute pas des difficultés qu'il y a à faire une pièce en trois actes. Néanmoins, sachons gré à M. Larochelle de ces efforts pour faire réussir chez lui les « jeunes ».

Le théâtre Déjazet se lance dans la grande opérette : *Lucrèce* marche sur les brisées de *la Belle Hélène*, ni plus ni moins; c'est drôle, suffisamment excentrique, et la musique de M. Ben Tayoux est pleine de promesses; elle nous annonce un compositeur qui fera parler de lui..

Malheur aux vaincus! qu'on devait jouer à l'Odéon, a émigré aux Menus-Plaisirs; ce qui a nui à ce drame, qui est de M. Barrière, c'est qu'on en a beaucoup trop parlé autrefois. Pourtant Frédéric Lemaître est là qui le galvanise; il a toujours cette autorité de talent, qui est un long poème.

L.-Félix Savard.

THÉATRE BELGE

On vient de représenter sur le Théâtre-Royal de la Monnaie, à Bruxelles, l'opéra des *Roussaltras*, dont la musique

a été composée par Mme la baronne de Maistre, à qui une médaille a été décernée pour son *Stabat*, il y a deux ans, par la Société libre des Beaux-Arts, comité central.

Le succès de son œuvre dramatique a été très-grand, et toute la presse s'accorde à le constater. On a remarqué dans le premier acte la *Chanson du Moulin*, chantée avec goût par M. Peschard, la ballade des roussaltras et la scène de la malédiction; dans le second acte, un excellent chœur de chasseurs, des airs de ballet et un bon duo. La couleur générale de l'œuvre est poétique et d'une originalité soutenue. L'harmonie est distinguée et toujours dans le caractère des situations.

Mme la baronne de Maistre ne peut que se féliciter de sa résolution d'aborder la scène lyrique. Il est regrettable qu'un compositeur de ce mérite ait dû recourir à l'exil pour faire exécuter son œuvre. Et cette œuvre est, à notre avis, de moindre importance que les deux opéras que nous connaissons et qu'il lui faudra sans doute aller faire monter à Londres ou à Saint-Pétersbourg, tant il est éternellement vrai que *nul n'est prophète en son pays*.

En attendant, nous félicitons Mme la baronne de Maistre de son succès à Bruxelles. La reine a assisté aux premières représentations et a adressé ses compliments à Mme de Maistre.

F.-C. DE SAINTE-AMÉLIE.

Nous apprenons à l'instant que, sur la présentation de Son Eminence le cardinal de Bonald, S. S. Pie IX a conféré la dignité de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand à notre ami M. Félix Clément, déjà chevalier de cet ordre depuis plusieurs années. M. Félix Clément, dont on connaît les travaux considérables sur l'histoire de l'art musical, a été le rédacteur de la grande édition in-folio du chant Romano-Lyonnais, adopté récemment dans le diocèse de Lyon.

Louis AUVRAY.

EXPOSITIONS EN FRANCE & A L'ÉTRANGER

Rapport du Ministre sur l'Exposition de Londres en 1871. — Exposition annuelle et Expostion universelle à Lyon. — Exposition de Bordeaux. — Achats à l'Exposition de Pau. — Expostions de Besançon, de Bourges, de Limoges, de Nîmes, de Vichy, du Havre. — Exposition d'éventails, à Londres. — Expositions à Saint-Pétersbourg, à Parme, à Malines, à Anvers, à Berlin, à Middelbourg.

Le ministre des Beaux-Arts vient d'adresser un rapport à l'Empereur relatif à l'Exposition qui doit s'ouvrir à Londres en 1871. Cette Exposition internationale comprendra les Beaux-Arts et l'Industrie, et sera le prélude d'une série d'Expositions annuelles devant se succéder pendant cinq années consécutives, de manière à passer en revue les différentes branches de l'art et de l'industrie. Une Commission française est nommée à cet effet, et placée sous la présidence des ministres du commerce et des Beaux-Arts.

L'Exposition de la Société des Amis des Arts de Lyon a été ouverte en janvier dernier au Palais Saint-Pierre, dans la salle du Musée. Cette Exposition comptait 815 ouvrages, parmi lesquels les plus appréciés sont ceux de MM. Acard, Allongé, Appian, Armand-Dumaresq, Auteroche, d'Avançon, Léon Bailly, Ballin, Amédée Baudit, Berthon, Berthélemy, Bombled, Bonnefoy, Bosquier, de Boucherville, Boutillier Demontières, Fabius Brest, Adrien Bruneau, Busson, Louis Caillou, Camino, Carpeaux, Gustave Castan, Jules Chevrier, Chibourg, Clouet-d'Orval, Henri Caroenne, Corpet, Léon Dallemagne, Dansaert, Deléchaux, Dévé, Doze, Carolus Duran, Richard Faxon, de Fontenay, Jules Gélibert, Guichard, Paul Guigou, Lucien Joulin, Irvoy, Kienlin, Kiorboe, Laffitte, Landelle, Lapito, Edmond Lebel, Alexandre Legrand, Auguste Legras, Le Masson, Lesrel, Jules Lhôte, Masure, Anatole de Meester, de Menou, Moormans, Nieuwenhuys, de Nittis, Hippolyte Noël, Nordenberg, Parmantier, Pécrus, André Perrachon, Pierdon, Charles Poirier, Louis Ponchin, Ponthus Cinier, Adolphe Potter, Benjamin

Raspail, Edouard Richter, Paul Robinet, de Rudder, Saint-Marcel, Schmidt, Ségé, Antony Serres, Nicolas Sicard, David Sutter, Thierrée, Vernay, Veyrassat, Emile Villa et Théodore Weber.

Nous publierons prochainement la liste des acquisitions qui ont été faites à la suite de cette Exposition.

La réalisation d'une Exposition universelle internationale de Lyon en 1871 paraît une chose certaine aujourd'hui. L'assemblée générale des actionnaires de la Société anonyme formée pour cette grande solennité a choisi ses administrateurs et son directeur parmi les commerçants les plus considérables de Lyon et Paris, qui n'ont pas hésité à se vouer à une entreprise aussi utile et aussi libérale. Tout le monde, du reste, applaudit à cette œuvre généreuse qui doit donner à la ville de Lyon une activité nouvelle et qui y laisse des traces bienfaisantes : les organisateurs ont en effet décidé d'affecter la moitié des bénéfices de l'Exposition à la fondation d'un *Hospice des Invalides du travail.*

Quant à l'Exposition en elle-même, elle promet d'avoir une importance considérable tant par l'aménagement que par les proportions des constructions qu'elle nécessite. L'emplacement qu'elle a obtenu du conseil municipal est des plus heureux : c'est au parc de la *Tête-d'Or* que sera bâti le palais dont il nous sera permis d'admirer la grandeur et l'élégance.

Déjà les comités s'organisent à l'étranger, où le projet de cette solennité cosmopolite éveille le plus vif intérêt : un grand mouvement industriel se fait autour de cette entreprise qui se présente sous le meilleur aspect.

Les hommes qui sont à la tête de l'Exposition de Lyon veulent profiter des enseignements fournis par les exhibitions précédentes pour faire de celle-ci un modèle du genre.

Les travaux vont commencer d'ici peu et seront poussés avec la plus grande activité, afin d'être en mesure de faire, le 12 mai 1871, l'ouverture de l'Exposition, qui durera jusqu'au 31 octobre.

La Société des Amis des Arts de Bordeaux vient d'ouvrir son Exposition. Le livret mentionne 664 ouvrages parmi lesquels nous trouvons ceux de MM. Ziem, Tassaert, J.-F. Millet, Baudry, Leleux, Ch. Jacque, Heilbuth, Harpignies,

Flameng, Fayen-Perrin, Curzon, Carolus Duran, Daubigny, Courbet, Corot, Chaplin, Carpeaux, Carrier-Belleuse, Bonnat, Rosa Bonheur, Barye, Bartholdi, etc.

L'Exposition de la Société des Amis des Arts de Pau qui vient d'être close, comptait 337 objets d'art. Parmi les exposants, on cite les noms de MM. Pils, Landello, Justin Ouvrié, César de Cock, Feyen-Perrin, Frère, Mélin, Sellier, Allongé, Appiau, Baudit, Brest, de Coninck, Dansaert, Didier, de Fontenay, Weber, Benouville, d'Haussy, Regnaud, Loison, Tourny, Coroenne, Schloesser, etc., etc.

Le résultat satisfaisant de l'Exposition de Pau prouve combien les Expositions répandent le goût des Beaux-Arts. En 1864, le chiffre des acquisitions s'est élevé à peine à neuf mille francs, cette année il a atteint trente mille francs.

Voici les principales acquisitions :

Pour le Musée de la ville.

Le Castillo à Pasages, par M. Gustave Colin. — Diane (statue plâtre), par M. Loison.

Par la Société des Amis des Arts et des Amateurs.

Le Ruisseau (fusain), par M. Allongé. — L'Etang de Nanthuis, par M. Appian. — La Chasse en plaine, par M. Armand Dumaresq. — Le Lavoir, par M. Bail. — Un Marais en Bretagne, effet de lune; un Chemin dans les dunes, Royan ; un Soir d'automne, Berry, par M. Baudit. — Vallée des Artistes, Spa, par Mlle E. Beernaert. — Bords du lac Némi, environs de Rome, par M. Benouville. — Une bonne Journée, par M. Célestin Blanc. — Plage d'Andernos, bassin d'Arcajon, crépuscule, par M. Chabry. — Le Gué, effet du matin, par M. Chataud. — Cabaret espagnol, le vin de Penas, par M. G. Clairain. — Carmela Pensierosa, par M. de Coninck. — Héliotrope et Rose-Thé, par M. Corpet. — Les Bords de la Voueize (Creuze), effet du matin; Chaumière, par M. Desjardins. — Vue prise aux environs de Civita-Vecchia, campagne de Rome, par M. Jules Didier. — Paysage, par M. L.-V. Dupré. — L'Enfance du Mousse, par M. Feyen-Perrin. — Chevaux de labour, par M. Charles Frère. — Chasseur à cheval, par M. Gardanne, et la Consigne (lanciers de la garde impériale), par le même. —

Pleine lune, souvenir de Normandie, par M. Gassies — Un Chemin à Prez-en-Pail, Normandie, par M. Guillemer. — L'Attente, Chien bull terrier; taureau normand, par M A. d'Haussy. — Cerf attaqué par des loups, par M. Kiorboe. — Chien braque rapportant un coq faisan, par M. Th. Lafitte. — Jeune italien rajustant ses chaussures, par M. Lebel. — Les Cuirassiers de la garde au camp de Châlons, par M. Pils. — Maria disant son chapelet, par M. Piot. — l'Ecole buissonnière; Allant à l'Ecole, par M. Schloesser. — Lièvre et Perdix, par M. Schmidt. — Les Monitrices, par Mme Schneider. — La Partie de piquet; le Voisinage; Portrait d'après Antonello, de Messine (aquarelle), par M. Sinet. — Le Christ mort, d'après Ribera (aquarelle), par M. Tourny. — Pont Saint-Michel, à Paris, par M. Van Elven. — Les Bords du Gave à Bizanos, par M. J. Valette. — Un Bac sur la haute Seine, par M. Veyrassat. — La Source, d'après Ingres (porcelaine), par Mme de Cool, et l'Angélique, d'après Ingres, par la même. — Perdreau (terre cuite), par M. Hopkins. — Daims et Faon, groupe (bronze); Chèvre et Chevreau (bronze), par M. Parmantier.

L'Exposition de la Société des Amis des Arts de Besançon, ouverte le 15 mars, sera close le 1er mai.

Parmi les 351 ouvrages exposés on cite ceux de MM. Allongé, Armand Dumaresq, Ballin, Amédée Baudit, Bénard, Berthon, Bombléd, Bonnefoy, Brest, Brunner-Lacoste, Carpeaux, Cassagne, G. Castan, H. Chapuis, Constantin, Coroenne, Antonio, Cortès, Léon Dallemagne, Doublemard, Doze, Dubourg, Faxon, Guichard, Paul Guigou, Lafitte, Lambert, Landelle, Lapito, Lays, Anatole de Maester, Navier, Justin Ouvrié, Parmantier, Pécrus, Pierret, Pierdon, Ponthus-Cinier, Potter, Pradelles, Benjamin Raspail, Renault, Paul Robinet, Salières, Lucien Schmidt, Ant. Serres, Sinet, Louis Thomas, Alexandre Véron, Veyrassat, Vielcazal, Emile Villa, Th. Weber, Mlle Berthe Ouvrié.

Tout une série d'Expositions s'organise en ce moment en province et à l'étranger.

En France : — Une Exposition des Beaux-Arts aura lieu à Bourges (Cher), à l'occasion du concours régional, du 1er au 31 mai prochain. — La Société des Amis des Arts du Limousin ouvrira à Limoges son Exposition le 1er mai jus-

qu'au 30 juin. — Une Exposition des Beaux-Arts aura lieu à Nîmes, dans la Maison-Carrée, du 16 mai au 16 juin; les objets seront reçus du 15 avril au 1er mai. terme de rigueur. — A Vichy, une Exposition sera ouverte, dans les salons de l'ancien Casino de l'établissement thermal, du 15 mai au 1er septembre; les ouvrages devront être remis sans être emballés, du 1er avril au 1er mai, chez M. Carpentier-Deforge, 62, rue Legendre, près la rue de Rome. — Enfin, une Exposition des Beaux-Arts aura lieu au Havre, du 15 août au 1er octobre.

A Londres, on s'occupe d'organiser une Exposition d'éventails au Musée de Kensington. A ce propos, la *Liberté* remarque que, si elle voulait s'en donner la peine, la France aurait une belle place dans ce tournoi On connaît l'admirable collection d'éventails de l'Impératrice Eugénie. A Paris encore brillent les collections de la baronne James de Rothschild, qui possède, entre autres trésors de ce genre, une merveille peinte par Watteau; de la duchesse de Galiera, de la marquise de Grimaldi, de la princesse de Sagan, qui tient de sa mère deux incomparables spécimens de l'art de l'éventailliste au dix-huitième siècle; de la duchesse de Chevreuse, de la duchesse de Luynes, de Mmes de Mortemart, de Doudeauville, de Noailles, etc., etc.

La duchesse d'Aumale possédait aussi quelques éventails sans prix. L'un d'eux, peint par Boucher et admirable entre tous, fut donné par la duchesse à la comtesse de Paris, un soir que, dînant chez sa tante, la jeune princesse avait brisé le sien.

Saint-Pétersbourg possède en ce moment une Exposition de peinture, inaugurée le 15 mars par l'Empereur et l'Impératrice, et qui réunit une série de portraits offrant le plus haut intérêt au point de vue de l'art et de l'histoire. Le produit de la légère rétribution à l'entrée est destiné à créer un musée de modèles dans l'école de dessin industriel, qui est appelée à rendre tant de services aux artistes et aux fabricants russes.

Une Exposition d'œuvres d'art doit s'ouvrir à Parme, au commencement de mai, pour coïncider avec un congrès artistique qui aura lieu dans la même ville.

En Belgique, une Exposition des Beaux-Arts aura lieu à

Malines, le 3 juillet, époque des fêtes communales, et sera close le 31 du même mois, et la Société royale pour l'encouragement des Beaux-Arts ouvrira à Anvers, le 14 août prochain, sa dix-neuvième Exposition triennale aux productions des artistes vivants belges et étrangers.

Enfin, l'Académie royale de Berlin aura le 4 septembre prochain une Exposition dont la durée sera de deux mois, et la Société scientifique de Zélande ouvrira à Middelbourg une Exposition d'antiquité zélandaises.

LOUIS AUVRAY.

BIBLIOGRAPHIE

A Monsieur LOUIS AUVRAY, *Directeur de la* REVUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE.

Mon vieil ami,

Me faire l'hospitalité si libérale, c'est m'encourager à l'abus. Rassurez-vous : on a des principes, chose rare, disent parfois ceux qui ne sont pas absolument sûrs des leurs. Et si le temps a manqué à votre bibliographe pour être court aujourd'hui, il tâchera le mois prochain de moins exposer votre bienveillance et son amour-propre.

Donc ouvrez votre porte à deux battants sans peur de déconvenue : ce n'est pas faire trop d honneur à M. V. P. Laurens.

Il n'est pas l'homme d'un seul livre ; il en a lu beaucoup, il en a fait plusieurs, et son *Tableau de la Poésie française depuis son origne jusqu'à nos jours*, est tout simplement un chef-d'œuvre.

A chacune de nos muses l'auteur a élevé un temple; et avant d'y laisser pénétrer les profanes, il les arrête courtoisement sur le seuil, il les initie, il les oriente par des indications très-précises et très-littéraires.

« La partie que nous regardons comme la plus utile—dit M. Laurens dans sa préface—et qui n'existe dans aucun ouvrage publié sur le même sujet, c'est l'histoire comparée

des divers genre de poésie dans les trois grandes littératures classiques, comparaison qui répand une vive lumière et un véritable intérêt sur les appréciations littéraires consacrées à chaque auteur ».

Tenez-vous pour bien assuré que notre ingénieux éclectique n'a rien de commun avec le *prometteur* d'Horace, qui taille prétentieusement un bloc de marbre, avec l'assurance d'en produire une amphore élégante, et n'en fait sortir qu'une tasse vulgaire.

Ce que M. Laurens promet, il le tient.

En attendant que vous sachiez aussi quoi penser de son histoire de Bertrand de Born, prenez de confiance la moitié d'un secret qu'il m'est bien agréable de partager fraternellement avec vous, en vous autorisant bien entendu à le trahir à la prochaine occasion.

Vous connaissez l'abbé Lalanne, directeur du collége Stanislas, un érudit et un homme de goût. Il a fait pour les *grands* une rhétorique magistrale, pour les *petits* une charmante anthologie, et d'autres ouvrages qui sont du domaine exclusivement classique.

Mais voici la grande nouvelle : l'éditeur Gédalge jeune aura très-prochainement la bonne fortune de publier son *Analyse de l'Art poétique d'Horace*.

Dans cette œuvre, écrite avec une aimable gravité, l'abbé Lalanne résoud un problème : il découvre, il explique le plan du législateur, à qui nous devons une bonne part de Boileau.

Faut-il vous parler aussi d'Amédée Douay, une de nos vieilles connaissances, un fidèle champion, comme vous, des choses sérieuses et des hommes sérieux. On m'avertit qu'il veut conquérir sa place au soleil, l'ambitieux! Et voyez quelle astuce! l'utile et l'agréable : utile dulci, d'un seul coup; une traduction française de Plutarque et un roman d'éducation recommandé par deux Eminences (1).

Bienvenue à ces vaillants lutteurs, et à bientôt.

VICTOR MAURICE.

---

(1) Librairie Gédalge jeune, 9, rue Malher.

A la même librairie : Tableau général de la Poésie française depuis ses origines jusqu'à nos jours, par V. P. Laurens, membre, de l'Institut historique de France, auteur de l'histoire de Bertrand de Born.

VENTE SAN-DONATO.

Cette vente a été un véritable événement. Tous les amateurs, tous les grands marchands d'objets d'art de l'Angleterre, de la Belgique et de l'Allemagne étaient accourus disputer aux amateurs et aux marchands de Paris l'acquisition de ces chefs-d'œuvre. On peut dire que l'École française a obtenu là un succès qui témoigne hautement de sa supériorité. Nous nous bornerons à citer les prix auxquels ont été adjugées les œuvres des principaux maîtres, en commençant par les tableaux modernes.

Paul Delaroche : La mort de Jeanne-Grey, 110,000 fr., adjugée à lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre; — Une réduction du même tableau, 27,000 fr., à M. B. Narischkine; — Cromwell (1834), 23,000 fr.; — Lord Strafford, 30,000 fr.

Scheffer (Ary) : Françoise de Rimini (1835), 100,000 fr., pour la famille d'Orléans.

Boningtoin : Henri IV et l'ambassadeur d'Espagne (collection Gendron), 83,000 fr., pour le marquis d'Herford.

Eugène Delacroix : Christophe-Colomb au couvent de Sainte-Marie de Rabida (1838), 38,000 fr.; — Christophe-Colomb rapportant aux rois catholiques les richesses conquises dans sa première expédition au Nouveau-Monde (1839), 30,000 fr.; — Passage d'un gué au Maroc, 14,800 fr.; — Une fantasia au Maroc (1833), 13,900 fr.

Louis Gallait : Le duc d'Albe recevant le serment de Jean de Vargas (1857), 29,500 fr.; — Art et Liberté (1840), 25,500 fr.

Marilhat : Mosquée dans la Basse-Egypte (1834), 23,000 fr.

De Marne : Le retour des Bestiaux, 20,000 fr.; — La sortie des Bestiaux, 16,500 fr.; — Un Canal, 10,000 fr.; — La foire de Makarieff, 5,600 fr.; — Une foire aux bestiaux en Normandie, 4,600 fr.; — Paysage avec animaux, 3,300 fr.

Saint-Jean : L'Automne (1857), 15,000 fr.

Greuze : Les œufs cassés (1756), 126,000 fr.; — La petite fille au chien, 89,000 fr.; — Le matin, 77,000 fr.; — Le

favori, 60,000 fr.; — Bacchante, 58,000 fr.; — Le Geste napolitain (1757), 53,000 fr.; — L'enfant à la pomme, 31,000 fr.; — L'écouteuse, 31,500 fr.; — La Volupté (collection Monville), 31,000 fr.; — Réveuse, 29,000 fr.; — Malice, 20,100 fr.; — L'étude, 20,000 fr.; — La pudeur, 18.700 fr.; — Flore, 18,000 fr.; — Bacchante à l'amphore, 17,500 fr.; — Le petit paysan, 16,000 fr.; — L'effroi, 11,200 fr.; — La snppliante, 10,200 fr.; L'Espagnole, 6,300 f.

Fragonard (Honoré) : La fontaine d'Amour, 31,500 fr.

Boucher (François) : Jeune fille implorant l'Amour, 50,000 fr.; — La toilette de Vénus (1742), 23,000 fr.; — Bacchante en délire, 12,000 fr.; — Vénus et l'Amour, 10,200 fr.; — L'automne des Amours, 8 400 fr.; — Le printemps des Amours, 8,100 fr.; — La Peinture, allégorie, 8,000 fr.; — La Poésie, allégorie, 7,100 fr.; — La Musique, allégorie, 6,600 f.; — Nymphe cueillant des fleurs, 6,100 fr.; — La Sculpture, allégorie, 5,500 fr.

TABLEAUX ANCIENS

Giorgion : Souper vénitien (collection de l'abbé Celotti), 55,000 francs.

Paul Véronèse : Portrait de la belle Nani (collection du marquis Orlandini), 30,200 fr.

Murillo : Saint-Antoine de Padoue (galerie Soult), 19,500 francs; — La petite fille au panier, 12,200 fr.; — Son portrait, 6,120 fr.

Titien : Le duc d'Urbin et son fils, 17,500 fr.; La Cène d'Emmaüs, 12,100 fr.

Sébastien del Piombo : Portrait de Francesco Degli Albizzi, 6,300 fr.

Tintoret : Adam et Eve, 6,000 fr.

André del Sarte : La Vierge, l'Enfant Jésus et Saint-Jean, 5,100 fr.

Ribéra : Le Martyre de Saint-Barthélemy, 4,050 fr.; — Le Martyre Saint-Laurent, 4,000 fr.

Vélasquez : Fruits et Fleurs, 4,350 fr.

Perugin : La Vierge et l'Enfant-Jésus, 3,900.

DESSINS, AQUARELLES, ETC.

Decamps : Le Dentiste, dessin, 20,000 fr.; — Le Barbier, dessin, 16,000 fr.

Eugène Lami : Revue à Saint-James Park, un jour de fête de la Reine, 5,100 fr. — Une revue à Woolwich en 1851, 5,000 fr.; — Le cortége de la Reine Victoria, passant dans Saint-James Parck et se rendant à Westminster, 4,900 fr.

Nous ne donnons, comme nous l'avons dit, que les prix principaux. Les aquarelles et dessins de Raffet se sont très-bien vendus aussi; ils ont produit la somme de 20,215 fr.

MARBRES

Hiram Povers : Une Esclave, 53,000 fr.
Debay : Le premier Berceau (1845), 18,000 fr.
Clésinger : Bacchante couchée (1848), 13,500 fr.
Pradier : Satyre et Bacchante (1834), 10,300 fr.
Lechesne (de Caen) : Victoire et Reconnaissance (1853), 10,000 fr.; — Combat et Fayeur (1853), 8,000 fr.
Canova : Jeune Fille à la l vrette, 9,500 fr.
Santarelli : La Prière, 4,100 fr.
Romanelli : L'Enfant à l'oiseau, 3,600 fr.

D'après les principales enchères que nous venons de citer il est facile de se faire uue idée du chiffre énorme de cette vente, dont une seule vacation s'est élevée à 1,020,200 fr. La magnifique collection d'objets d'art et de curiosité qui reste à vendre produira plus encore, dit-on, que les peintures, dessins et scu ptures.

L. A.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMTÉ CENTRAL

Fondée en 1830

ANNALES

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

Séance du 15 *Février* 1870.

Présidence de M. Louis Auvray, vice-président. (Bulletin n° 869)

Lecture et adoption du procès-verbal.

MM. F.-B. Fournier et Douay s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

L'Assemblée décide que, malgré le retard apporté par divers causes à la démarche projetée auprès du ministre des Beaux-Arts, elle n'en persiste pas moins dans la résolution prise à ce sujet dans la dernière séance, et que MM. les présidents de section se joindront au bureau. MM. L. Auvray, Ch. Lucas, Mathieu-Meusnier, échangent diverses observations à ce sujet.

Le bulletin de la Société d'horticulture de Poitiers, pendant le mois d'août dernier, est déposé aux archives.

L'Assemblée décide :

1° Qu'à l'avenir, une lettre mensuelle sera adressée à chaque membre de la Société, pour lui rappeler les dates des séances qui auront lieu dans le courant du mois, ainsi que les principaux objets à l'ordre du jour;

2° Sur la proposition de M. Mathieu-Meusnier, qu'un exemplaire du règlement, ainsi que la dernière livraison du journal de la Société, devront toujours se trouver sur le bureau pendant les séances.

M. Andréï dépose sur le bureau :

1° Une collection des poésies complètes de M. Poisle-Des-

granges, et intitulées : *Les Juvénales*. — Rapporteur, M. P. Faiex:

2° Trois opuscules du même auteur, sur le président Lincoln, MM. Viennet et de Berville. — Rapporteur, M. Martin St-Léon.

M. Ch. Lucas annonce à la Société que M, A. Demarsy, membre correspondant de la Société à Compiègne, a reçu la croix de St-Olaf, de Suède et Norwége.

Sur la présentation de M. le marquis d'Aoust et de M. Dufour, M. Amédée Burion, sous-chef de bureau à l'Hôtel-de-Ville, est nommé membre actif de la Société (classe d'archéologie et de littérature).

M. Ch. Lucas rend compte d'un volume intitulé : *Mémoires de la Société d'agriculture du département de la Marne;* 2° d'un second volume intitulé : *Saint-Honoré, de l'origine du patronage liturgique des Boulangers*.

L'un des mémoires traité dans le premier de ces ouvrages traite la question suivante sur laquelle M. Ch. Lucas appelle l'attention de l'Assemblée : « Les méthodes d'éducation et d'enseignement sont-elles en rapport avec les besoins de notre époque? est-il besoin de les modifier, au point de vue de l'hygiène, de l'éducation et des études ? »

L'Assemblée est d'avis que cet examen pourrait s'étendre aux méthodes d'enseignement concernant les Beaux-Arts, et elle vote l'impression de ces rapports.

M. Ch. Lucas lit ensuite un rapport sur le seizième volume des compte rendus du Salon, par M. Louis Auvray. Il pense que ces comptes rendus, d'ailleurs si complète et si consciencieux, devraient également, à l'avenir, reproduire en tête le règlement de l'Exposition et être suivi d'une table des matières.

L'Assemblée vote l'impression de ce rapport.

L'un des secrétaires adjoints,

MARTIN-SAINT-LÉON.

NOTE [1]

SUR

UN VOLUME DE MÉMOIRES

(Année 1868)

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, COMMERCE, SCIENCES ET ARTS

DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE

ET SUR

UN MÉMOIRE RELATIF A SAINT-HONORÉ

(Origine du patronage liturgique des Boulangers)

De M. l'Abbé J. Corblet,

Directeur de la Revue de l'Art Chrétien

Membre correspondant de la Société libre des Beaux-Arts,

Comité central

PAR

Charles LUCAS, Architecte

I

Messieurs et collègues,

J'ai l'honneur de rapporter aux Archives un volume (année 1868) des Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne qui m'avait été remis pour examen et dans lequel je me bornerai à vous signaler deux travaux rentrant tout particulièrement dans le cadre des études de la classe de littérature et d'archéologie de la Société libre des Beaux-Arts.

Le premier est un Essai biographique sur le sire Jean de Joinville (1223-1313), par M. Charles Héquet, essai dans lequel de nombreux passages, empruntés avec tact à l'histoire du roi saint Louis, permettent à tous les lecteurs de se faire une juste idée du grand sénéchal dont M. Héquet a

---

(1) Lue en séance le 15 février 1870.

voulu esquisser la vie, en même temps que d'apprécier la naïveté d'expressions et aussi de pensées d'un de nos plus anciens écrivains français.

Le second, sous ce titre, la Société littéraire et l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Châlons-sur-Marne (1750-1792), est dû à M. H. Menu, et justifie bien l'épigraphe, *Utilitati*, que son auteur a prise à la vieille Académie châlonnaise. Rien de plus utile, en effet, et aussi de plus intéressant, que ce coup-d'œil rétrospectif jeté sur le passé littéraire, scientifique et artistique de cette honorable Compagnie dont, comme de tant d'autres, notre grande Révolution française vit malheureusement cesser les travaux; car, il faut bien l'avouer, les Sociétés et les Académies départementales de nos jours n'offrent bien souvent, dans beaucoup d'endroits, qu'une assez pâle copie des efforts tentés au dernier siècle par ces illustres Compagnies qui les avaient devancées.

Je dois cependant ajouter que les questions mises annuellement au concours par la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne sont de nature à exciter notre intérêt, et je vous demanderai de vouloir bien citer, dans nos Annales, à côté des deux médailles d'or de cent francs offertes à l'auteur du meilleur travail historique ou archéologique sur une ou plusieurs localités du département de la Marne ou à l'auteur de la meilleure pièce de vers sur un événement historique relatif à la Champagne, la médaille d'or de 300 francs destinée à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question d'un intérêt si général : « Les méthodes d'éducation et d'enseignement sont-elles en rapport avec les besoins de notre époque ? Est-il opportun de les modifier au point de vue de l'hygiène, de l'éducation et des études ? »

Peut-être les concurrents seront-ils encouragés, par l'attention que vous accorderez ainsi au sujet même du concours, à élargir le cadre de leur travail et à traiter sommairement cette question encore si peu résolue de l'enseignement artistique, question qui, depuis 1830, a toujours été une de celles qui ont préoccupé le plus vivement la Société libre des Beaux-Arts.

II

De Champagne, une brochure de notre savant collègue, M. l'abbé Corblet, nous ramènera en Picardie. Cet infatigable archéologue ne veut laisser douteux aucun point liturgique qui touche de près ou de loin les bienheureux dont se glorifie sa province, et souvent, en dehors de son grand ouvrage en cours de publication, l'hagiographie du diocèse d'Amiens, dont j'aurai quelque jour à vous entretenir, M. l'abbé Corblet écrit, dans la *Revue de l'Art chrétien* dont il est le directeur, d'intéressants Mémoires qu'il nous adresse toutes les fois que, comme celui intitulé : Saint-Honoré (origine du patronage liturgique des Boulangers), il est destiné à porter la lumière de l'histoire sur une tradition obscure du moyen âge.

Je ne puis faire de plus juste éloge de ce dernier travail de notre collègue qu'en vous rappelant toute l'attention méritée avec laquelle la lecture en a été écoutée l'année dernière au Congrès de la Sorbonne et en vous en citant la conclusion à laquelle, j'espère, vous vous associerez.

« Nous pensons que la solution de ces questions de patronage, qui peuvent avoir un certain intérêt, se trouverait presque toujours dans ces Légendes du moyen âge, que le XVIIIe siècle a voulu flétrir de son injuste mépris et que l'érudition moderne ne consulte peut-être pas assez : car c'est là surtout que s'est conservée la vivante physionomie du moyen âge et que se révèle, dans ses détails les plus intimes, la vie privée de nos ancêtres. »

Au reste, Messieurs et Collègues, il y a beaucoup à attendre à ce sujet de l'activité et du zèle de notre clergé français, et si chaque diocèse était assez heureux pour compter un hagiographe aussi distingué que notre collègue, M. l'abbé Corblet, nul doute que, avant peu d'années d'ici, bien peu de ces questions, qui sont à la fois du domaine ecclésiastique et de l'archéologie du moyen âge, ne fussent résolues avec un juste sentiment du pieux respect que le prêtre doit à la religion et de la consciencieuse exactitude que l'écrivain doit à l'histoire.

RAPPORT

FAIT A LA SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, PAR M. ALPHONSE SAGE, L'UN DE SES MEMBRES, SUR LES SEPT PREMIÈRES LIVRAISONS DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE DES ARCHITECTES CÉLÈBRES, PAR FEU ALEXANDRE DUBOIS ET M. CHARLES LUCAS, ARCHITECTES.

Messieurs,

Parmi les collègues que la mort nous a enlevés depuis peu d'années, à peine ai-je besoin de vous rappeler qu'un des plus anciens et des plus dignes d'emporter dans la tombe nos sentiments d'affection et de respect; architecte distingué que l'administration de la Ville de Paris avait, à de nombreuses époques, appelé à participer à ses travaux, soit du conseil, soit de la main; homme excellent et droit; artiste dont la modestie seule égalait le talent et la science · — vous avez tous nommé notre vénérable et tant regretté Alexandre Dubois, — je dois à peine vous rappeler, dis-je, que, parmi les pensées arrêtées de sa vie si laborieuse, celle de rassembler les matériaux d'une Biographie universelle des Architectes célèbres avait été l'une des plus constamment suivies, et que les éléments recherchés à cet effet et réunis par ses soins étaient, au moment de sa mort, devenus très-considérables.

Je manquerais à un devoir en ne répétant pas, ici, qu'une autre de ses pensées encore fut de prouver libéralement son estime confraternelle et sa haute considération pour la Société libre des Beaux-Arts, dont il avait été presque l'un des fondateurs.

Mme Elie Brault, sa digne fille, et qui a hérité de tous les sentiments de son père pour notre compagnie, à laquelle elle est elle-même agrégée, a voulu religieusement, vous le savez, consacrer cette libéralité par la fondation d'un prix annuel d'encouragement aux artistes. Puis, afin de donner suite à ces travaux biographiques commencés par son père, et dans une communion d'idées et d'affection respectueuse et filiale avec son mari, M. Elie Brault, notre honorable

collègue, elle a choisi un membre de la Société libre des Beaux-Arts, M. Ch. Lucas, architecte, pour les continuer, en le chargeant d'en classer et coordonner les documents amassés déjà, et d'apporter sa propre collaboration à l'achèvement de cet important ouvrage.

La *Biographie universelle des Architectes célèbres* doit former cinq volumes grand in-8°, composés, chacun, de vingt-einq livraisons de texte, et paraitra par fascicules réunissant trois livraisons au moins et une ou plusieurs planches. Je viens, Messieurs, vous rendre compte des deux premlers fascicules parus.

L'un, qui sert d'introduction à ce grand travail, échappe à l'analyse. Il est entièrement consacré à motiver l'intention pieuse de rendre un hommage filial et si mérité à la mémoire d'Alexandre Dubois, en parachevant son entreprise artistique et littéraire, et en lui élevant, ainsi, comme un monument intellectuel de sa propre intelligence, de ses ardentes recherches et de sa profonde érudition.

Dans le second, qui présente le type de l'œuvre telle qu'elle se poursuivra, — dit son continuateur, — M. Ch. Lucas fait remarquer l'ordre alphabétique adopté, qui permet, entre autres avantages, de remplir à l'avenir les lacunes probables et inévitables, et de donner, en même temps la biographie des architectes les plus anciens comme celle des contemporains ; de ceux, même, qui sont encore vivants, sans leur attribuer d'autre rang que celui qu'amène l'orthographe de leur nom. Que, d'ailleurs, des Tables spéciales, placées à la fin du dernier volume, les classeront par époque, par école et par nationalité, et donneront, en regard, la nomenclature des édifices qui forment leur œuvre.

La lettre A paraît loin d'être épuisée, et doit se continuer dans le troisième fascicule, tant les articles sont nombreux.

Dans le cours de l'ouvrage, un texte rapide fait connaître à la généralité des lecteurs l'ensemble de la vie et des travaux de chaque architecte ; mais de nombreuse notes, remplies de citations très-étendues, reportent l'artiste ou l'amateur sérieux aux sources mêmes des faits artistiques ou historiques indiqués. Vingt-trois Notices sur des architectes

de toute époque, de toute nation, de tout degré de talent ou d'importance, remplissent les cinq livraisons qui composent ce second fascicule orné d'un portrait de l'architecte Alberti.

Ces Notices me semblent confirmer, une fois de plus, cette observation, que les artistes s'intitulant architectes furent initiés presque toujours et partout aux diverses branches de l'art, concernant non-seulement celui de construire proprement dit, mais encore tout ce qui peut entrer dans l'ornementation des édifices, comme la peinture, la sculpture, etc., etc.

Que ce fut, même, une nccessité dans certains pays et certains temps, en raison de la rareté des artistes peintres et sculpteurs de premier ordre, que l'architecte dut se mettre en état de suppléer souvent, ne fût-ce que par la direction imprimée à des mains moins habiles, mais afin de conserver à l'ensemble de son œuvre le caractère dont sa pensée avait voulu le revêtir.

Ainsi, sans comparer personne à Michel-Ange, dont le goût universel, le génie immense et les facultés presque surhumaines s'appliquant à tout avec bonheur, le firent architecte, peintre et statuaire au plus haut degré ; puis, graveur et encore littérateur, poëte et musicien; homme d'Etat, même, et diplomate; nous voyons dans l'Antiquité et le Moyen Age, et, surtout, à la Renaissance, des architectes ingénieurs civils ou militaires et constructeurs de fortifications savantes. Puis, d'autres, selon l'entraînement qu'ils éprouvent, peintres, graveurs, modeleurs ou édifiant patiemment, pendant de longues années, les reproductions réduites des plus vastes monuments; tel qu'Abacco, architecte et graveur, et le premier inscrit dans cette Biographie des architectes célèbres, à qui Antonio di San Gallo, chargé par le Pape Paul III, en 1536, de la continuation des travaux de la Basilique de Saint-Pierre de Rome, en fit exécuter un modèle complet, en bois, mesurant trente-cinq palmes de longueur sur vingt-six de largeur et vingt de hauteur, qui coûta plus de 5,000 écus d'or, et qui se voit encore, à Rome, dans l'une des salles du Belvédère.

De nos jours, cette diversité de talents se rencontre moins ordinairement en raison de l'étendue qu'ont reçue les di-

verses divisions spéciales de l'art et de ses subdivisions mêmes où les artistes ont été poussés à se fixer, absolument, par leur si grand nombre en tout genre.

Cependant, il en est encore quelques-uns qu'un amour profond de l'art en général, qu'une organisation particulière emporte à en cultiver plusieurs branches, et un nom, célèbre dans l'architecture moderne depuis plus de quatre-vingts ans, que je retrouve dans la préface de cet ouvrage — consacré aux architectes, — et qui y occupera assurément une place méritée, m'amène naturellement, permettez-le moi, Messieurs, à en citer un exemple dans la personne d'un artiste qui fut notre collègue dans cette même Société libre des Beaux-Arts.

Pierre Baltard, membre de la Légion d'honneur et du Conseil des Bâtiments civils et Professeur de Théorie à l'Ecole des Beaux-Arts, fut architecte et graveur habile; peintre paysagiste intelligent, et, même, statuaire à l'occasion; et un ouvrage considérable sur les *Prisons comparées* de tous les pays ; un *Essai sur les Fortifications militaires*, et plusieurs autres écrits prouvent que, dans le faisceau des organes de ses nombreux tafents, la plume doit trouver une place parmi le compas et l'équerre, le crayon et le pinceau, le burin et l'ébauchoir.

Au nombre des divers travaux publics dont il fut chargé, il faut compter la continuation de ceux du Panthéon, où il eut l honneur de succéder à Rondelet. C'est sous son active direction que les abords en furent complétement dégagés, et que le chef-d'œuvre de Soufflot reçut tout l'effet de son magnifique ensemble.

La Ville de Lyon lui est redevable de plusieurs édifices remarquables, au premier rang desquels se montre le beau Palais de Justice, dont il obtint, au concours, l'exécution sur ses plans. Comme architecte et comme graveur, son œuvre est très-remarquoble; et, enfin, ne l'oublions pas : c'est à ses désirs paternels, à ses instances, si j'ose dire, que l'architecture contemporaine doit de compter, parmi ses membres les plus renommés, son digne fils, M. Victor Baltard, dont le talent remplit si bien toutes les diverses conditions de ce premier des arts, et où il occupe, légitimement,

l'un des points les plus élevés, après en avoir brillamment franchi tous les degrés.

L'Eglise elle-même a fourni quelquefois une part honorable à l'art de construire et l'exemple de la pluralité des talents ; et, plus d'un Evêque, cumulant ainsi les fonctions sacrées et profanes, et s'occupant du ciel — sans négliger la terre, — fit élever, d'après ses dessins propres, le séjour fortifié, et confortable surtout, où il pouvait se garantir des agressions de ses nobles et rapaces voisins ; braver les attaques de ses vassaux surchargés d'impôts et révoltés ; ou y recevoir, en maître, leurs offrandes forcées.

On trouve dans ces notices un spécimen comparatif et simultané des époques architectnrales les plus reculées et les plus récontes. Ainsi, les plus anciens auteurs grecs attestent l'existence d'Agamède et de Trophonius, tous deux fils d'Erginus, roi d'Orchomène, ville de la Béotie. Vers les temps presqne légendaires ils rebâtirent, pour la quatrieme fois, le Temple d'Apollon, à Delphes, qui avait été brûlé déjà trois fois, et celui-ci le fut encore, cinq cents ans environ, avant J.-C. Dans son curieux voyage en Grèce et dans le Levant, M. A. Chenavard, que notre Société libre des Beaux-Arts a couronné pour le savoir et l'érudition laborieuse qu'il y déploie, fait mention de divers autres Temples édifiés également par ces deux frères architectes.

Puis, dans l'histoire sacrée, on voit Adoniram ou plutôt Hiram, architecte tyrien, un des premidrs dont elle fasse mention, qui, au ouzième siècle, — vers 1014, — avant J.-C., fut envoyé à Salomon par un roi de Tyr de ce même nom, Hiram II (*ce nom signifie « maître »*). D'après l'historien juif *Josèphe*, Hiram l'architecte fut nommé Directeur des t avaux de ce fameux Temple de Salomon, que plusieurs milliers d'ouvriers mirent huit ans à construire ; dont la splendeur était merveilleuse, et qui fut incendié, six cents ans avant J.-C., lors de la prise de Jérusalem par les Babyloniens.

Hiram, obligé d'employer des onvriers de diverses nations, dut imaginer, — dit M. Lncas, — un langage de convention, des mots de passe ou signes de ralliement, ayant pour but de rendre leurs communications mutuelles plus faciles ; de là, l'origine de la *Franc-Maçonnerie*. Plusieurs

Loges, en effet, s'intitulent de ce nom d'Hiram. Malgré ce service qu'il leur avait rendu, les ouvriers sous ses ordres, — raconte-t-on, — se révoltèrent un jour dans la vue d'obtenir une augmentation de salaire, et, probablement, à cause de son refus, conspirèrent contre sa vie et l'assassinèrent à la sortie du Temple. On voit que les grèves d'ouvriers datent de loin : et, bien que notre temps en use avec prodigalité, ce n'est pas lui encore qui a inventé, en fait de réclamation, cet argument *ab irato*, ou plutôt *ab absurdo*.

Voici maintenant Æthérius, architecte, ingénieur militaire et homme d'Etat, admis dans les conseils d'Anastase Ier, empereur d'Orient, qui, au sixième siècle de l'ère chrétienne, fait construire, autour de Constantinople, une muraille fortifiée sur une étendue de dix-huit lieues, afin de mettre cette capitale de l'Empire à l'abri d'un conp de main des Scythes et des Bulgares.

Mais, indépendamment de ces architectes à l'égard desquels je viens de vous donner, Messieurs, quelques rapides notions seulement, et dont l'existence remonte aux premiers temps de l'histoire, on trouve, dans cette Biographie universelle où l'on parcourt tous les âges de l'art de construire, des artistes vivants encore, comme je vous l'ai annoncé, et que leur mérite incontestable place dignement au rang d'architecte célèbre. Il faut suivre, dans l'ouvrage même, les détails afférents à chacun d'eux et qu'on ne peut analyser. Je vous en ai cité à l'occasion quelques particularités curieuses, regrettant d'omettre beaucoup d'autres passages, mais cédant au devoir d'être économe de l'attention que vous voulez bien m'accorder.

Cependant, Messieurs, pour en remplir un autre et envers vous-mêmes encore, je dois vous arrêter quelques instants sur une notice, la plus intéressante, sans contredit, de toutes celles que renferme ce second fascicule; celle sur l'Empereur architecte Adrien.

L'intérêt qui s'y attache a Inspiré notre collègue, M. Ch. Lucas, à ce point d'en faire une Etude séparée, qu'il a offerte à notre Société libre des Beaux-Arts. Il s'est senti stimulé, — dit-il, — à pénétrer plus avant dans les documents relatifs à cette biographie, moins encore par l'attrait

véritable que ce travail devait lui offrir, que par le désir religieux de mettre en lumière l'un des morceaux les plus élaborés par Alexandre Dubois, l'un de ceux auxquels il revenait avec le plus d'affection, et qu'il s'était efforcé de compléter jusqu'au dernier jour de sa vie.

Cette Etude et l'article biographique, qui fait partie de l'ouvrage dont j'ai l'honneur de vous entretenir, étant textuellement semblables, et ne différant que par l'étendue des notes et citations, je les réunis dans ce compte rendu.

Publius Ælius Hadrianus, successeur de Trajan sous le nom de l'Empereur Adrien, est, en effet, réputé comme architecte remarquable selon divers historiens, et on doit le ranger, aussi, parmi ceux qui possédèrent l'universalité des talents artistiques et littéraires. Il est accusé, par quelques-uns, d'une prétention démesurée à exceller dans tous les genres. Cependant *Dion Cassius*, *Eutrope* et d'autres auteurs anciens ; et, à une époque plus rapprochée de nous, *Pétrarque* même lui accordent de s'être adonné à la poésie grecque et latine avec une égale facilité. La peinture lui était familière, ainsi que la sculpture, d'après *Spartien* et *Aurelius Victor*, et si le cadre de l'ouvrage dont je vous offre l'analyse permettait d'y faire entrer les connaissances d'Adrien par rapport à la Législation et au Droit social, on l'y verrait figurer comme Jurisconsulte éclairé et savant ; mais c'est spécialement comme architecte, et dans la plus large acception de ce titre, qu'il doit en être question ici.

Du reste, si l'on en juge d'après le nombre et l'importance des édifices de tout genre qu'il fit construire, très-souvent sur ses plans propres et d'après des dessins de sa main ; si l'on considère qu'il fit exécuter ces travaux innombrables et si variés de destination, de forme et de caractère dans toutes les parties de son vaste empire ; qu'il en fit commencer sous ses yeux la plus grande partie, et revint, plusieurs fois, activer leur achèvement par sa présence ; qu'il assista, même, à la consécration de beaucoup d'entre eux ; que ces voyages répétés, et où il se faisait suivre, non-seulement par sa famille et sa cour, mais encore, d'après *Aurelius Victor*, par une *Légion* proprement dite, d'artistes et d'ouvriers organisés par cohortes et disciplinés militairement ; voyages à si grandes distances d'un point à l'autre,

où il devait séjourner un certain temps ; si l'on pense, enfin, à ses travaux personnels d'artiste et de littérateur, on comprendra que tout cela ait occupé la plus grande partie de sa vie d'Empereur, et justifie ce mot de Chateaubriand : « *qu'il ne fut pas un des plus grands Empereurs romains,* » *mais un prince remarquable cependant, et un de ceux dont* » *on se souvient le plus aujourd'hui ; qu'il a laissé partout* » *ses traces, et que son siècle est celui de la renaissance des* » *Arts.* »

Certes, parmi les monarques qu'a enflammés le désir de décorer leur nom du titre de *Fondateur*, il n'en est pas qui ait été rempli à un plus haut degré de l'ardeur de ce glorieux démon ; ou plutôt, peut-être, qui ait eu autant qu'Adrien pour satisfaire, tantôt, de nobles et grandes pensées véritablement favorables à l'intérêt public ; tantôt, ses idées personnelles quelles qu'elles fussent, et jusqu'à ses fantaisies mêmes, tout ce qui devait y aider pleinement et promptement : un territoire d'une étendue incommensurable ; un pouvoir illimité ; les tributs pécuniaires du Monde soumis tout entier à la domination romaine ; une foule d'ouvriers rétribués d'un mince salaire ; des artistes éminents en tout genre et empressés, comme toujours, à attirer sur eux la faveur du souverain !

Comment, avec tous ces éléments de réalisation dans la main, ne pas s'abandonner à cette fièvre dont la soif, jamais apaisée, augmente à mesure qu'on l'étanche ? Comment éteindre, comment voiler, seulement, ce regard intérieur, dont l'avidité recule aujourd'hui l'horizon qu'il avait à peine entrevu hier ? Comment ne pas être emporté à accumuler chaque jour les preuves d'un pouvoir éphémère, mais souverain, et à en laisser les nombreuses traces aux yeux des générations renouvelées pendant une longue série de siècles ? Ainsi, pour ces travaux gigantesques, dont un grand nombre a résisté aux outrages du Temps, des Guerres et des Révolutions politiques, Adrien n'employa que vingt ans au plus ; et, malgré ces causes certaines et fréquentes de destruction, quelques vestiges, au moins, attestent encore l'existence de leur presque totalité.

Pour en citer un, entre autres, dont l'importance monumentale ne peut être contestée, je vous rappellerai le Mau-

solée colossal qu'il prépara à ses cendres, et où furent portées, aussi, celles de plusieurs des Empereurs ses successeurs ; édifice immense, construit sur une des rives du Tibre, et qui est, aujourd'hui et depuis longtemps, le *Château Saint Ange*, la forteresse de Rome. Les assauts nombreux qui lui ont été livrés par les Goths, et pendant d'autres guerres que Rome eut à soutenir au moyen âge, en ont détruit la splendeur; car les statues, vases, et tout ce qui put être lancé sur les assaillants, en furent arrachés par les Romains; mais le monument a triomphé de tous ces désastres. On y arrive par un Pont, fort beau encore, nommé d'abord : *Pont Ælius ; Pont d'Adrien*, plus tard; puis, *Pont Saint-Pierre*, et, enfin, *Pont Saint-Ange*.

On ne peut s'empêcher d'appeler l'attention des amis des arts sur la magnifique *Villa Adrienne*, qui offrait, dans un périmètre immense, une réunion d'édifices admirables, imités des plus parfaits que l'Empereur eût remarqués dans ses voyages en Grèce et en Egypte, et dont les destinations spéciales composaient tout ce qui peut offrir à l'existence humaine, physique et intellectuelle, les satisfactions les plus complètes; depuis le Bain, la Natation, l'Equitation et les Exercices gymnastiques de tout genre, jusqu'aux Bibliothèques, aux Collections savantes, aux Musées et aux théâtres mêmes.

Pour donner une idée de l'étendue que couvrait ce domaine sans égal, il faut ajouter qu'un bassin, dont on y a retrouvé les ruines, devait servir, — à en juger par les dimensions énormes de ces vestiges et selon l'opinion de quelques archéologues, — au spectacle que peut offrir un simulacre de bataille navale. Dans cette étonnante demeure, chaque édifice faisant partie de l'ensemble présentait un ensemble particulier et complet, et renfermait mille richesses. Ses débris fournirent, pendant plusieurs siècles, pour l'édification de cent monuments de tout genre : des marbres de toute provenance, des colonnes, des vases, des statues et tous les matériaux de construction imaginables;

Mais Rome et l'Italie ne reçurent qu'une part des munificences d'Adrien; et, tandis qu'il les décorait de tant de chefs-d'œuvre, il en dotait toutes les provinces de l'Empire, c'est-à-dire tous les pays du monde connu alors; ajoutait

de nouveaux quartiers à plusieurs villes, à Carthage entre autres ; les doublait quelquefois ; faisait reconstruire celles que la guerre avait détruites ou saccagées, mais dans ce seul cas seulement ; en consacrait une tout entière à la mémoire de son favori Antinoüs, mort en Egypte alors qu'il l'accompagnait dans l'un de ses voyages, le déifiait et élevait des Temples en son honneur, etc., etc.

Mais il faut s'arrêter. On pourrait à peine énumérer tous les édifices élevés par ses ordres, et qu'il acheva ou compléta, ou qu'il fit restaurer.

Cependant et malgré cet emportement architectural si fougueux, on ne voit pas que l'Empereur Adrien ait jamais eu la pensée de transformer aucune ville, de la *moderniser ;* qu'on me passe cette expression en faveur de son actualité ; et, pour terminer par un exemple important sous ce rapport, je parlerai d'Athènes, qui est la cité où son ardeur de construction l'emporta le plus ; où les effets en furent si nombreux et considérables, que la *Ville de Minerve* en vit s'élever une autre à côté d'elle, et qu'un Arc de Triomphe grandiose, qui sépare les deux villes, offre encore ces deux inscriptions : on lit d'un côté : « *Ici est l'Athèn s de Thésée ;* » et de l'autre : « *Ici est l'Athènes dAdrien.* »

On se demande, en considérant cette démarcation, cette distinction établie entre les édifices ou les ouvrages d'architecture quelconques de son règne et ceux des temps antérieurs, — système constamment suivi par lui, à cet égard, dans toutes les parties de l'Empire et dans tous les travaux qu'il y ordonna, — on voudrait, dis-je, connaître la pensée intime qui lui fit suivre cette direction dans ses plans. Aucun renseignement historique ne vient y répondre positivement, et l'on doit en supposer la raison d'après son caractère propre et sa manière de voir et d'agir habituelle. On peut donc croire qu'il pensait souvent à la durée, communément si brève, du règne de ses prédécesseurs ; qu'en conséquence, il voulut consacrer le sien à produire son œuvre personnelle plutot que de rectifier ou changer, sans nécessité réelle, l'œuvre des siècles précédents ; que, d'ailleurs, son génie particulier et sa gloire architecturale ressortiraient plus entiers dans cette espèce de concours, qu'il s'ouvrait à lui-même, par la comparaison des ouvrages anciens et mo-

dernes, et que le temps employé à démolir le serait mieux à édifier.

Peut-être, aussi, doit-on rendre cette justice aux idées grandes et élevées dont il était rempli : qu'il voulut respecter, non-seulement dans les monuments anciens, mais dans l'ensemble même des villes, qui en est l'accompagnement naturel, le fruit des laborieux efforts des époques passées, qui, à Athènes, par exemple, remontaient à quatorze siècles! qu'il se dit que l'action du Temps, ce destructeur des destructeurs de toute espèce, était certaine quoique lente, et qu'il fallait lui laisser le soin, malheureusement infaillible, de changer le caractère des habitations humaines, de siècle en siècle et sans secousse, et non tout à coup et comme si un cataclysme soudain forçait les habitants à les recommencer entièrement et en un instant ; que les souvenirs qui y sont attachés, et qui sont la vie morale et intellectuelle des nations, ne s'éteignent que trop vite! qu'il faut accorder aux générations le temps de se les transmettre tour à tour, jusqu'au moment, si long à paraître, où, de plus en plus affaiblis, ils disparaissent, perdus dans la nuit des temps ; et, qu'en hâtant cette disparition par la destruction des lieux ou des objets où ces souvenis résident, on hâte la démoralisation des peuples.

En attribuant de telles pensées à l'Empereur Adrien, on élève à sa mémoire un des plus nobles monuments qui puissent l'honorer.

La Biographie universelle des architectes s'appuie à chaque page, à chaque paragraphe, sur l'autorité des historiens anciens et modernes et ceux qu'elle fait intervenir, à l'occasion de cette dernière notice, prouvent, par leur grand nombre et leurs recherches propres, que les travaux de cet Empereur Architecte ont, dans tous les temps, éveillé l'attention et provoqué les études des artistes et des savants. Les autres notices sont, vous l'avez vu, Messieurs, souvent intéressantes aussi, et je crois devoir vous proposer de placer dans vos Archives ces deux premiers fascicules de la *Biographie universelle des Architectes célèbres*.

ALPHONSE SAGE.

Mars 1870.

MÉLANGES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

CINQUIÈME SÉRIE (Suite.)

RAPPORT

SUR

LE SALON DE 1868

DE

M. LOUIS AUVRAY, STATUAIRE

Directeur de la Revue Artistique

Vice-Président de la Société libre des Beaux-Arts, Comité central

PAR

Charles LUCAS, Architecte

(Lu en séance le 15 février 1870.)

Messieurs et Collègues,

Notre collègue, M. Louis Auvray, suit les expositions depuis 1824, en publie les comptes rendus depuis 1834, y expose depuis l'année suivante 1835 et, dans la *Revue Artistique* dont il est le fondateur et le directeur, revue aujourd'hui arrivée à sa onzième année d'existence et à son dix-septième volume, il ne se passe pas de quinzaine où, par sa plume aguerrie à la lutte et mise au service d'opinions honnêtes exprimées parfois avec véhémence et ironie, il ne réclame la réforme d'un abus, ne demande une amélioration grande ou petite, et ne fasse preuve enfin, à côté d'un respect louable pour des traditions acquises et des suprématies honorables, d'un sincère et intelligent amour de l'art et des artistes. Des poésies, délassement de sa plume facile, complètent cet aperçu de l'écrivain qui se double d'un statuaire; car des bustes et des médailles historiques, des statues, des groupes et des bas-reliefs, exécutés pour nos musées et nos mo-

numents publics, enfin un *Projet de Tombeau pour l'Empereur Napoléon Ier*, envoyé au concours de 1841, disent assez que la carrière du statuaire a constamment marché de pair avec celle de l'écrivain; que, dans les mains de M. Louis Auvray, le ciseau devenait plus facile à manier, en même temps que la plume devenait plus féconde, et que l'expérience du critique s'accroissait chaque jour du talent du praticien.

Ce n'est certes pas devant vous, Messieurs et collègues, qu'il est utile de faire l'éloge d'un des nôtres qui, tour à tour depuis plus de vingt années, a été et est encore honoré d'importantes fonctions, soit dans le Comité central des Artistes, soit dans notre Société libre des Beaux-Arts actuelle; mais j'ai pensé que la vérité ne pouvait jamais gagner qu'à être redite, toute les fois surtout qu'elle se résume en ces mots : Travail et Persévérance, et de plus j'ai cru bon de rappeler la valeur du collègue dont vous m'avez confié une des dernières œuvres de critique à examiner, à moi qui n'étais pas né quand ses premiers bustes, ceux de *J. Saly* et de *Watteau* figuraient avec honneur dans les Expositions.

Ayant ainsi professé de ma respectueuse sympathie pour l'auteur, je me sens plus à l'aise pour apprécier franchement, sans complaisance ni sévérité inoportune, comme il convient entre collègues soucieux de s'éclairer mutuellement sur la valeur de leurs œuvres, le dernier volume (*le seizième*) des Salons de M. Louis Auvray.

Je commence donc et, je l'avoue, j'ai beaucoup de bien à vous en dire, mais je ne sais trop comment m'exprimer pour le faire ; car, il y a à peine un an, a paru dans nos annales, sur le quinzième volume des Salons de M. Auvray, (*celui de* 1867 et *les Beaux-Arts à l'Exposition Universelle*), un travail très-complet de notre honorable président de la classe de Littérature et d'Archéologie, M. Alp. Sage. Ce travail est encore dans votre mémoire et je ne puis que vous le rappeler pour rendre un hommage mérité aux qualités critiques de l'auteur du *Salon de* 1868 et de ses aînés. Faire autrement serait m'exposer à des redites que nous devons tous éviter. Mais si je me dispense ainsi d'entrer dans l'analyse spéciale des treize chapitres qui composent le nouveau volume de notre collègue, il m'a semblé que, pour répondre à la mis-

sion délicate que vous m'avez confiée, je dois porter avec vous mon attention sur d'autres points que ceux approfondis par M. Louis Auvray et loués à juste titre par M. Sage, et qu'il est peut-être à mes yeux quelques lacunes utiles à signaler dans l'œuvre que vous m'avez donné à examiner, afin que nous puissions, à leur endroit, exprimer quelques vœux à notre collègue.

Ainsi les *Salons* de M. Auvray étant destinés à créer dans les bibliothèques publiques ou privées une véritable histoire de nos Expositions françaises devraient toujours ce me semble, renfermer le réglement de ces Expositions en outre de l'appréciation de ce règlement. Ce serait un bien petit *en-tête officiel*, tout-à-fait à sa place dans de pareils *Annuaires critiques* et qui y est presque aussi indispensable, sinon aussi intéressant, que la *distribution des récompenses* qui clot avec tant d'à-propos ces volumes.

De plus, tout en comprenant la réserve que paraît s'être imposé notre collègue en ne s'aventurant pas sur le domaine de l'Architecture, il y a lieu de regretter, ou qu'il ne l'aît pas surmontée, ou qu'il n'aît pas complété ses études sur les autres arts par un chapitre, peut-être emprunté à autrui, mais qui rappellerait rapidement les principaux projets d'Architecture exposés (1). Notre regret est d'autant plus grand que, en 1868, l'Exposition d'Architecture présentait un assez vif intérêt. La médaille accordée à M. G. Hénard, fils d'un architecte plusieurs fois lauréat des Expositions, permettait à notre collègue un rapprochement aussi heureux que celui que lui ont inspiré les œuvres de MM. Victor Giraud, Tony Robert-Fleury et Arnold Scheffer, trois jeunes artistes fils de peintres célèbres; au sujet des médailles accordées à MM. Gosset, Hédin et Lorain, pour des dessins d'édifices en cours d'exécution ou de tous points exécutables, M. Auvray eût loué les tendances d'une nouvelle et jeune Ecole d'architecture qui cherche *le beau dans l'utile* et *le possible*, enfin, dans les études récompensées de MM. Lafollye et Simil, dans celles si remarquablement rendues de M. Moyaux,

(1) Notre *Salon de* 1869 est le seul auquel il nous a été impossible de consacrer un chapitre à l'Exposition d'architecture.

LOUIS AUVRAY.

il eût put constater l'intérêt pour les élèves de ces restaurations ou reproductions d'édifices empruntés à des époques et à des styles aussi différents que l'antique Grèce, la Gaule Romaine et la fin de la Renaissance Française.

Car c'est aux artistes doublés d'écrivains qui peuvent, pendant l'Exposition, indiquer avec autorité aux visiteurs les œuvres à examiner, qu'il appartient de dépenser un peu d'encre et de temps pour attirer ces mêmes visiteurs dans les salles parfois trop désertes de l'Architecture; mais où l'on trouve encore fréquemment des cadres renfermant de véritables aquarelles qui flattent les regards, et, mieux encore, des projets qui retiennent l'esprit, en l'initiant aux merveilles architecturales du passé ou à des problèmes économiques dont la solution intéresse le présent et surtout l'avenir.

Une dernière observation, après ce petit plaidoyer que vous me reprocherez peut être d'avoir fait en faveur de *ma maison*, portera sur l'absence de tables raisonnées ou d'index alphabétiques qui rendraient de grands services dans de pareils ouvrages.

Loin de ne pas approuver de tous points notre collègue de conserver, dans ses articles de *la Revue Artistique* réunis en volume, une certaine animation amenée par les incidents et la polémique de chaque jour; je suis heureux de constater la vie que ces ressouvenirs du journal donnent au livre; mais des articles, si brillants soient-ils, ne constituent à eux seuls un livre qui doit rester que si leur réunion forme un répertoire facile à consulter pour le lecteur : or, ce sont les tables et index qui peuvent rendre au lecteur ce service, le premier de tous ceux qu'il a le droit d'attendre d'un auteur.

Comme vous le voyez, Messieurs et Collègues, après avoir payé un juste hommage au talent de M. Auvray, je vous demande de lui réclamer avec moi le texte même du règlement, un chapitre consacré à l'architecture et des tables raisonnées dans les livres que notre collègue écrira sur les prochains *Salons*, afin de pouvoir sans réserve approuver le plan de ces ouvrages qui rendront alors de beaucoup plus grands services aux artistes et à tous les lecteurs et qui justifieront ainsi plus encore dans l'avenir l'entrée qui leur est accordée dans les bibliothèques publiques et dans celle de

l'Ecole Impériale des Beaux-Arts où notre très-honorable collègue M. Eugène Guillaume, membre de l'Institut, son directeur, a placé suivant ses propres expressions, « *ces documents si intéressants au point de vue de l'art et de la critique de notre temps.* »

CHARLES LUCAS, *Architecte.*

ALLOCUTION

PRONONCÉE LE 23 MARS 1870, SUR LA TOMBE DE M. VILLEMSENS

Ancien vice-président de la Société libre des Beaux-Arts

Par M. FAYET.

Permettez-moi, Messieurs, de prononcer quelques paroles d'adieu sur cette tombe au nom de la Société libre des Beaux Arts, dont notre ami, M. Villemsens, fut membre distingué. Il ne m'appartenait pas de porter la parole en cette circonstance, mais à défaut de notre cher Président, absent pour cause, hélas! de maladie, je m'acquitterai, mais très-imparfaitement sans doute de ce devoir. D'ailleurs un article nécrologique, qui selon l'invariable et pieux usage de la Société sera inséré prochainement dans nos annales, honorera dûment la mémoire de notre digne et regretté collègue Villemsens.

Ici, messieurs, devant vous, ses parents, ses amis je ne veux que rappeler, en peu de mots, ce qu'a été sa vie. Elle fut entièrement remplie, vous le savez, par l'amour de la famille et l'amour du travail; homme intelligent et instruit, Villemsens apporta dans la création de ses bronzes d'art de hautes aptitudes qui marquèrent brillamment son passage dans cette belle carrière et lui valurent une fortune respectablement acquise; quand, retiré des affaires, il sentit qu'il fallait encore un aliment à son activité native, il songea à l'employer utilement pour le bien public; il accepta du Ministre du Commerce une mission qui nécessita ses quelques voyages,

pour cet objet, en Angleterre', et il en rapporta un travail qui fut grandement apprécié et aurait pu lui mériter une récompense honorifique ; c'est aussi à cet époque que Villemsens fut admis dans la Société libre des Beaux Arts. Il se rendit comme délégué de cette Société à plusieurs congrès artistiques et littéraires. et ses rapports consignés dans nos annales. de fines critiques et quelques poésies, attestent la variété de ses connaissances, la souplesse de son esprit.

Demeuré toujours passionné pour l'industrie des bronzes d'art, Villemsens avait, dans une dernière excursion en Italie, fait mouler, à grand frais, une des magnifiques portes du célèbre Baptistère de Florence ; elle fut par ses soins, et pareillement à ses frais, exécutée en bronze à Paris' et nous l'avons admirée à l'Exposition universelle en 1867.

Comment avec une nature si robuste, un activité si constante, comment Villemsens a-t-il pu être atteint d'une maladie qui. détruisant lentement ses facultés, l'a conduit à une pénible agonie de trois longues années? Amère fatalité! triste destinée, que la résignation chrétienne peut seule aider à supporter courageusement. Ce sentiment, cette force, Villemsens les possédait au suprême degré, et Dieu, n'en doutons pas, lui en tiendra compte ; que ce soit notre espoir à nous, ses amis, et votre consolation à vous, Madame, sa fidèle et si dévouée compagne. Adieu, Villemsens, adieu !

Le Directeur de la Revue : Louis AUVRAY.

Paris.—Edouard Vert, imp., 20, rue N.-D.-de-Nazareth.

MINISTÈRE DES BEAUX-ARTS

(Division des Beaux-Arts.)

OUVERTURE DE L'EXPOSITION PUBLIQUE

DES OUVRAGES DES ARTISTES VIVANTS

Pour 1870

AVIS

L'Exposition des ouvrages des artistes vivants s'ouvrira au palais des Champs-Elysées, le dimanche 1er mai 1870.

Le public entrera par le porte principale (côté nord). La sortie aura lieu par la porte est (côté de la place de la Concorde).

Tous les jours de la semaine, le droit d'entrée à l'Exposition sera de 1 franc par personne.

Les dimanches, l'entrée sera gratuite.

Dans le cas ou l'affluence des visiteurs serait trop grande, l'administration se réserve la faculté de fermer momentanément les portes.

L'Exposition sera ouverte tous les jours de dix heures à six heures; le lundi, les salons ne seront ouverts qu'à midi.

Le ministre des Beaux-Arts a l'honneur de prévenir MM. les artistes, dont les ouvrages ont été admis à l'Exposition, qu'une carte d'entrée, permanente et personnelle, leur sera délivrée, au palais des Champs-Elysées, à partir du vendredi 29 avril, de dix heures à quatre heures, sur la présentation du récépissé de leurs ouvrages, et après l'apposition de leur signature sur un registre. Une carte semblable sera également délivrée, dans les bureaux de l'Exposition, sur demande écrite, adressée à M. le ministre des Beaux-Arts, à chacun des artistes non exposants dont les ouvrages seraient reçus sans examen, aux termes de l'article 31 du règlement.

Des cartes d'entrée personnelles seront mises à la disposition des élèves de l'Ecole impériale des beaux-arts. Elles leur seront délivrées au secrétariat de l'Ecole.

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS

La collection Laze au Louvre. — Le musée de Saint-Germain et les peintures de M. Layraud. — Galerie du Corps Législatif. — Musées de Varzy, de Narbonne, de Montpellier, de Nîmes, de Marseille, de Douai, de Limoges, de Toulouse, de Tours, de Brest, de Moscou. — Un tableau de Vien au Salon de 1763. — Un tableau d'Eugène Delacroix. — Peintures de M. Laugée et M. J. Lefebvre. — Médaille des instituteurs. — Dons à la bibliothèque. — Statues de Vauquelin et de Parmentier. — Bustes d'Alf. de Vigny, de Kirschleger et de Jasmin. — Fontaine monumentale à Bade. — Le nouvel Opéra. — Deux suicides. — Nécrologie. — Bibliographie.

La veille de l'ouverture de la galerie Lacaze au Louvre, l'Empereur et l'Impératrice ont visité cette magnifique collection. Leurs Majestés étaient accompagnées de Son Exc. le maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'Empereur, et de M. le comte de Nieuwerkerke, surintendant des musées impériaux

Tous nos lecteurs connaissent aujourd'hui la précieuse et curieuse réunion de chefs-d'œuvre qui compose, au Louvre, la salle Lacaze, et tout le monde applaudit au goût qui a présidé au placement des tableaux et à la décoration de la salle. Un irréconciliable de la presse artistique, habitué à dénigrer tous les actes de l'administration des musées, est forcé de s'incliner devant l'assentiment public, et de déclarer que cette collection de tableaux « est installée avec un luxe sévère et qu'elle fait bonne figure, non pas seulement par le détail des toiles, dont un grand nombre sont de réels chefs-d'œuvre, mais encore par l'aspect général. On pouvait et l'on devait craindre que les grandes toiles fissent défaut pour couvrir les hautes et vastes parois d'une salle d'honneur au Louvre. Il n'en a rien été. Les grandes toiles sont en nombre suffisants. Le classement général et la juxtaposition de ces 275 tableaux nous semblent avoir été faits avec un soin intelligent ».

Cette importante collection est estimée à la valeur d'au-

moins deux millions par M. Féral, expert, et M. Hayaux Du Tilly, commissaire-priseur. C'est l'école française qui y est le plus largement représentée, et, dans cette école, ce sont les charmants maîtres du dix-huitième siécle, si longtemps et si injustement dédaignés, qui attirent surtout l'attention des visiteurs.

On y remarque deux œuvres de premier ordre de Philippe de Champaigne : un portrait du président de Mesmes et les portraits du Prévot des marchands et des échevins de Paris, grande et magistrale peinture achetée à la vente du maréchal Sébastiani, pour la misérable somme de douze cents francs ; une quinzaine de splendides portraits de Largillière; une grande composition de Lemoine, *Hercule filant aux pieds d Omphale*, et parmi les maîtres du dix-huitième siècle, des œuvres de Boucher, Lancret, Fragonard, Chardin, Greuze, Nattier, Lenain, etc.; le magnifique *Gilles* de Watteau, très-grande toile où le maître se montre l'un de nos plus brillants coloristes. L'histoire de ce célèbre tableau est très-curieuse; elle donne une idée des caprices de la mode dans les arts.

Dans les derniers temps du premier empire, M. Denon, directeur des musées impériaux, flânait au milieu des marchands étalagistes de tableaux, de gravures, de bric-à-brac, qui encombraient alors l'espace entre le Louvre et la place du Carrousel; ses regards furent attirés par l'inscription suivante tracée à la craie sur un grand tableaux : « Pierrot voudrait vous plaire ». M. Dunon ne pouvait s'y tromper, c'était le Gilles de Watteau. Il entre dans la boutique et dit au marchand : — Votre pierrot me plaît, combien en voulez-vous? — Celui-ci ne connaissant ni l'acheteur ni le mérite de l'œuvre, lui demande deux cents francs, que M. Denon s'empresse de lui donner, et fait porter le tableau chez lui, au Louvre, dans la pensée de faire profiter le musée de son heureuse trouvaille. Mais il n'avait pas songé à la commission d'examen des œuvres destinées au Louvre, et qui, tout imbue du fanatisme de l'école de David, refusa le chef-d'œuvre de Watteau à une touchante unanimité !...

M. Denon en prit gaiement son parti; il garda le tableau pour lui. A sa vente, il fut acheté par M. Sipières, lequel, dans le commencement du règne de Louis-Philppe, le ven-

dit à M. Lacaze pour la somme de 3,000 francs. Plus tard, on lui en a offert 250,000 francs de la part du musée national de Londres. M. Lacaze a refusé. Contrairement à la plupart des amateurs actuels, qui forment des galeries dans un but de spéculation, M. Lacaze achetait des tableaux par amour, pour les garder, pour en jouir, et non pour en tirer bénéfice. C'est ainsi qu'il a encore refusé 30,000 fr. d'un petit tableau de Pater, grand comme un Meissonier, *la toilette*, qu'il avait payé 3,000 francs.

Outre son Gilles, Watteau est encore représenté par une douzaine de toiles : une Nymphe endormie, surprise par un Satyre, un Buveur, etc. L'école de David n'y est guère représentée que par un tableau de Regnault, *les Trois Grâces*, d'une charmante couleur et d'un modelé moins sec que l'est d'ordinaire celui de l'auteur de *l'Éducation d'Achille*. Les écoles étrangéres sont représentées par des peintures de Tintoret, Vélasquez, Ribeira, Rubens, Rembrandt, Teniers, Ostade, etc.

Par un sentiment plein de délicatesse, M. le comte de Nieuwerkerke a donné le titre de gardien de ce musée au brave M. Thuillier, qui continuera au Louvre, pour la galerie Lacaze, la mission dont il s'acquittait si bien rue du Cherche-Midi.

M. le vicomte Lepic, fils du général, a présenté dernièrement à l'Empereur une collection d'armes et autres objets historiques fort curieux, et lui a expliqué la façon dont on en faisait usage.

Cette collection est destinée au musée de Saint-Germain. Elle se compose de haches, de lances, de flèches, de bateaux-pirogues, de harpons, d'engins de pêche et de chasse et d'instruments aratoires.

L'Empereur, qui a pris un très-vif intérêt aux explications données par M. Lepic, lui a demandé de faire une seconde collection semblable, objets originaux ou moulages, pour le Musée d'artillerie.

On sait que l'Empereur a acquis à Rome l'emplacement où fut, sur le mont Palatin, la demeure de l'empereur Auguste, de Livie, sa veuve, et de Julie, sa fille, et que des fouilles considérables ont été exécutées sur les ruines de ce vaste palais. Beaucoup d'objets précieux y ont été trouvés,

mais la découverte la plus importante est celle faite de trois salles basses contigües, appartenant très-probablement aux bains, et dont les murs, depuis vingt siècles, sont restés décorés d'admirables fresques, qu'un peintre français, M. Layraud, a copiées l'année dernière, et qu'il vient d'envoyer à l'École des Beaux-Arts.

Il y a trois grandes toiles, hautes d'environ 2 mètres 50.

La première représente la vue d'une rue. La perspective y est admirable. Une femme sort d'une maison avec un bouquet à la main ; un jeune serviteur la suit avec une corbeille. Au-dessus de la porte, sur une sorte de balustrale, un personnage se penche et regarde. Au balcon d'une maison voisine apparaissent deux femmes. A gauche s'élève une maison à plusieurs étages ; à la hauteur du premier étage règne une terrasse avec colonnade; sur cette terrasse, on voit deux personnages.

La deuxième représente les amours de Polyphème et de Galathée. La scène est au bord de la mer, sous un ciel lumineux, non loin de l'embouchure d'un fleuve dont les méandres se perdent à l'horizon. Le rivage est semé de blocs cyclopéens, autour desquels blanchit l'écume des flots azurés. L'un de ces blocs a dû tout à l'heure servir d'autel pour un sacrifice : on croit y distinguer des traces de feu. Derrière un récif se cache à demi Polyphème; la difformité du géant a été admirablement dissimulée par l'artiste, qui, en le gratifiant de traits réguliers, a estompé et atténué, sous la transparence de la peau, l'œil du cyclope. Le visage de Polyphème respire la tendresse et la douleur.

En arrière du géant, un petit Cupidon sans ailes le tient enchaîné par deux rênes. La belle Galathée, les cheveux dénoués à demi nue, fuit sur un cheval marin. Appuyée de la droite sur la croupe du noble animal, caressant de la gauche son cou et son poitrail, moitié rêveuse, moitié effrayée, elle regarde son amant. Deux nymphes sortent de l'onde pour considérer curieusement ce spectacle.

La troisième toile représente Io, Argos et Mercure. Le nom du dieu (*Ermès*) est écrit en caractère grecs à ses pieds. Io est assise au pied d'une haute colonne que surmonte la statue de Junon. A droite se tient Argus, armé du glaive et de la lance; à gauche se présente Mercure, avec le caducée

et le bonnet traditionnel. La composition est d'une noble simplicité et d'un grand effet. Le sentiment y est d'une délicatesse exquise. Ces trois figures ont une éloquence et une expression admirables. Io, la main droite posée sur son cœur, la tête un peu renversée. lève les yeux au ciel dans l'attente et la résignation.

Ici même préoccupation de la beauté que dans le tableau de *Polyphème*. Io n'a point de cornes; Argus n'a pas cent yeux. Le gardien, attentif, presque menaçant, a les regards attachés sur Io. A gauche survient Mercure, l'œil éveillé, l'oreille au guet Io semble l'entendre sans le voir et rêver à sa prochaine délivrance.

Deux autres toiles, plus petites, représentent, l'une une scène de divination. l'autre un sacrifice. Une sixième toile donne la vue générale des fouilles, au premier plan on voit la maison de Livie avec son aire de mosaïque blanche.

Il paraît que tous ces monuments, découverts dans la v lla d'Auguste après deux mille ans, vont former une salle particulière dans ce beau château de Saint-Germain, dont M. Millet, architecte, poursuit si habilement la restauration.

Il est question de faire de la galerie en bois du Corps législatif et du salon qui la précède une succursale du Musée du Luxembourg dans laquelle seraient exposés les tableaux achetés par le gouvernement.

Grâce à l'infatiguable sollicitude de M. Grasset et aux sympathies qu'il inspire aux artistes, le musée dont il est le conservateur vient encore de s'enrichir de deux peintures. « Elles ont pour auteur, dit le journal de la Nièvre, M. Landrin (Charles-Henri), peintre à Paris, décoré de l'ordre d'Espagne d'Isabelle-la-Catholique, membre de la Société libre des Beaux-Arts et correspondant de la Société protectrice du musée de Varzy. — Constatons que les œuvres de cet artiste, d'un talent distingué, ont le privilége d'être admises au Salon des expositions des beaux-arts à Paris, de même qu'elles figurent souvent aux expositions départementales et étrangères. — Ce sont donc, pour le musée de Varzy, des richesses artistiques que les tableaux envoyés par M. Landrin.

» L'un de ces tableaux représente une jeune fille en pénitence dans une maison d'école. — Assise sur une chaise et dans une attitude attristée, elle tient nonchalamment de la

main gauche un livre ouvert qu'elle ne regarde pas. — A sa droite, près d'elle, est posé par terre un pot à eau sur lequel on voit un morceau de pain. — Empressons-nous de dire avec justice que ce panneau est un charmant petit tableau de genre.

» L'autre peinture, sur toile, a pour motif une vue prise près le Manzanarès, rivière peu considérable qui passe à Madrid. — L'artiste y a représenté quatre femmes lavant du linge sur le bord de ce cours d'eau. — Ces femmes, dans diverses attitudes, sont peu éloignées d'une masse d'arbres dont un, très-élevé, a dû frapper l'attention particulière du peintre ; — car ce groupe d'arbres doit être considéré comme la cause déterminante du tableau qui, du reste, dessine un site bien choisi par l'effet de la rivière, de ses alentours, et des lointains du dernier plan.

» La Société protectrice du musée de Varzy ne pouvait faire mieux que d'offrir à M. Landrin un exemplaire de sa belle médaille, frappée spécialement au nom de ce peintre distingué, — cette médaille ayant été instituée pour honorer le talent et pour prouver de la gratitude envers messieurs les artistes assez généreux pour consentir à orner de leurs œuvres le musée de Varzy. »

La ville de Nîmes a perdu dernièrement M. Jules Canonge, littérateur distingué et amateur passionné des arts. Il possédait une collection remarquables de dessins de maîtres, d'antiquités grecques et romaines, et de faïences des fabriques du Midi.

Il lègue — au Musée du Louvre un superbe dessin de Raphaël : *Jupiter donnant un baiser à l'Amour ;* — au Musée de Narbonne les faïences ; — au Musée de Montpellier, les dessins et les antiquités ; — à la ville de Nîmes, ses manuscrits et son buste, par Pradier.

La ville de Marseille vient d'acquérir pour son musée deux des toiles les plus remarquées de la dernière exposition de cette ville : *Judith et Holopherne*, par M. Henri Regnault, et un *Caravansérail à Trébizonde*, par Fabius Brest. Le conseil municipal a consacré à ces achats intelligents la somme de dix mille francs, inscrite tous les ans à son budget pour une destination analogue.

Un crivain qui occupe un rang honorable parmi les ro-

manciers, M. Samuel-Henry Berthoud, a offert au Musée de Douai ses nombreuses collections d'archéologie et d'etgnogrophie. A notre passage à Douai, nous avons vu vingt-sept caisses contenant des milliers d'objets qu'on était en train de déballer, et que M. Jules Cellier, peintre de talent et professeur à l'Ecole municipal, regardait comme les deux tiers seulement de ce qui constituera le *Musée Henry Berthoud*, disposé dans une salle lambrissée en boiserie de style Louis XVI.

Le donateur s'étant réservé la jouissance des séries de l'âge de pierre qui ont trait à l'Amérique du Nord, à la Russie et à quelques fractions des côtes d'Afrique, n'a envoyé que celle concernant l'Afrique, l'Amérique centrale et méridionale, l'Asie, l'Australie, Bornéo, Java, Sumatra, l'Océanie. ainsi qu'une collection de bijoux se rattachant aux séries que nous venons d'énumérer, et une bibliothèque composée de cent vingt et un ouvrages d'archéologie et d'ethnographie.

Le Musée de Limoges a reçu deux tableaux, donnés par l'Empereur : la *Marée montante*, de M. Gustave Noël, et une *Sainte-Famille*, mosaïque sur lave, par M. Balze. — Le Musée céramique de cette ville s'est enrichi, en 1869, de 400 objets de faïence, de porcelaine et de vieux Japon.

Le Musée de Toulouse est toujours dans un triste état : une grande partie de ses collections est reléguée dans les greniers, *faute de place*, et les toiles, les marbres ont subi bien des détériorations dans cet antique monastère des Augustins, humide et délabré, ainsi que l'atteste le rapport récent adressé au maire de Toulouse par MM. J. Garipuy et Roscbach, conservateurs du Musée. Le conseil municipal a prié l'administration de provoquer une enquête à bref délai avec le concours d'artistes, de connaisseurs, de physiciens et de chimistes. Espérons que cette commission d'enquête se hâtera de sauver ce Musée d'une ruine certaine.

M. et Mme de Tarade, qui habitaient depuis longtemps un château près d'Amboise, viennent de faire don au musée de la ville de Tours d'une riche collection de tableaux et d'objets d'art.

La Société académique de Brest se propose de fonder dans cette ville un Musée de peinture. — Qui se serait ima-

giné qu'une ville aussi importante n'avait pas encore un musée?

Le musée d'art et d'industrie de Moscou vient de s'enrichir d'un groupe composé de huit figures en ivoire finement sculptées et ayant, suivant les attitudes, une hauteur de 30 à 40 centimètres. Cette curieuse œuvre d'art, dont l'exécution remonte à plus d'un siècle, repose sur une table incrustée d'ivoire, longue d'un mètre et large de 75 centimètres. Le sujet, emprunté à une tragédie d'Euripide, représente le roi Admète assis sur son trône, avec un grand prêtre à droite et un guerrier casqué à gauche; en face, Hercule tenant Alceste par la main. Le demi-dieu a encore le pied dans la barque dirigée par Caron; sa massue est à terre. Sur un rocher, une figure allégorique, un amour tenant un réchaud, un aigle, etc.

L'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* nous apprend qu'une note manuscrite, conservée sur un exemplaire du Salon de 1763, dit que le n° 30 de cette Exposition fut retiré sur la plainte de l'archevêque de Paris. En cherchant au livret, on trouve sous le n° 30 et au nom de Vien : « *Une femme qui arrose un pot de fleurs* », et une note ajoute encore que ce sujet était traité dans le goût et le costume antiques. Les œuvres connues de Vien expliquent-elles cet acte de rigueur? Et comme cette pruderie allait bien au clergé galant de cette époque!

Nos lecteurs se souviennent sans doute que nous leur avons dit qu'un tableau d'Eugène Delacroix, donné par le gouvernement à l'église de Nantua, avait été vendu par la fabrique à un marchand de tableaux de Paris.

La municipalité de Nantua vient de donner un grand exemple de sollicitude pour la conservation des œuvres d'art qu'elle possède. Elle a assigné la fabrique et les fabriciens par-devant le tribunal civil de Nantua, pour s'entendre condamner à réintégrer dans l'église le tableau d'Eugène Delacroix, indûment vendu, ou, à défaut par eux de le faire, à payer à la couronne une somme de 50,000 fr. à titre de dommages et intérêts. Nous ferons connaître comment cette affaire aura été jugée.

M. Laugée vient de terminer à l'église Ste-Clotilde deux peintures murales, dont les sujets sont *le Baptême de*

Clovis et *Ste-Clotilde exerçant la charité*. Ces deux compositions font partie de la décoration du transept

L'Impératrice, à l'occasion du 16 mars, a commandé le portrait de son fils à M. Jules Lefebvre, l'un des artistes les plus aimés du prince, et qui même a été par occasion son professeur de dessin. M. Jules Lefebvre a envoyé, dit-on, à l'Exposition, une *Vérité* qui fera le même tapage que sa fameuse *Femme couchée* d'il y a deux ans.

On se rappelle qu'il y a trois ans, pendant l'exposition universelle de 1867, des instituteurs primaires, venus à Paris de tous les points de l'Empire, sur l'invitation de M. Duruy, ministre de l'instruction publique, furent présentés à l'Empereur par le ministre, et reçurent de Sa Majesté l'accueil le plus bienveillant. Afin de consacrer ce souvenir, les instituteurs décidèrent de faire frapper à leurs frais une médaille commémorative. Cette médaille a été offerte, le 12 mars, par les délégués des instituteurs de la France, à l'Empereur, à l'Impératrice, et au Prince impérial.

L'Empereur a remercié les instituteurs et les a encouragés dans leur tâche si belle, si utile, puisqu'elle consiste « à former de bons citoyens en leur donnant une éducation patriotique, religieuse et intelligente ». Sa Majesté a examiné ensuite la médaille gravée par M. Ponscarme. Elle représente d'un côté les trois profils de l'Empereur, de l'Impératrice, du Prince impérial; de l'autre, on y voit un portique sous lequel est tracé ce mot : *Enseignements*, et qu'entoure cet exergue : 1867. *Les instituteurs de France reconnaissants*.

D'après le compte rendu que la Bibliothèque impériale consacre annuellement aux dons qu'elle a reçus, le Cabinet des médailles s'est enrichi, en 1869, de quatre monuments antiques d'une valeur tout à fait hors ligne. Ce sont quatre médaillons en or trouvés dans des fouilles auprès de l'ancienne Tarse. Trois, frappés en l'honneur d'Alexandre-le-Grand, portent en grec, au revers, le nom du héros macédonien; l'un le réprésente sous les traits et avec les attributs d'Hercule ; sur le second est un buste viril, la tête ceinte du bandeau royal; sur le troisième est gravé un superbe portrait du vainqueur de Darius ; enfin. le quatrième est un Alexandre Sévère, couronné par la Victoire, devant lequel Rome, debout, s'appuie sur un bouclier.

Les trois premiers de ces médaillons n'ont pas moins de sept centimètres de diamètre, et pèsent environ cent grammes chacun ; le quatrième a un poids de cinquante grammes. Sans anologues jusqu'à ce jour, et par la beauté de l'exécution et par l'intérêt historique, ces pièces ont été frappées dans la première moitié du troisième siècle de l'ère chrétienne, par ordre d'Alexandre-Sévère, qui avait, au témoignage de l'histoire, voué une sorte de culte au fils de Philippe. Elles avaient été présentées à l'Empereur; Sa Majesté, voulant venir en aide au budget de la Bibliothèque impériale qui ne pouvait faire face à cette dépense, les a acquises, sur sa cassette, au prix de 50,000 francs.

Le sculpteur Emile Hébert vient de terminer deux statues pour l'Ecole supérieure de pharmacie : l'une du professeur Vauquelin, l'autre du célèbre Parmentier.

Deux bustes d'Alfred de Vigny ont été commandés : l'un pour les galeries historiques de Versailles, l'autre pour le foyer de la Comédie française.

Une souscription est ouverte à Strasbourg pour élever un monument en l'honneur de M. Kirschleger, botaniste distingué, qui fut professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie de Strasbourg. Son buste en marbre, sculpté par M. Grass, sera placé dans cette Ecole.

M. Jasmin fils a fait présent au Cercle de l'industrie d'Agen du buste de son père ; il est dû au ciseau de Mme Lefebvre-Deumier.

M. Dupressoir vient de décider qu'une fontaine monumentale serait érigée cette année à Bade, pour la fête du grand-duc, sur la pelouse verte, en face de la Conversation. La décoration en est confiée à l'habile ciseau du sculpteur Ludovic Durand.

On espère que le nouvel Opéra va s'achever plus promptement qu'on ne pensait. Le Conseil d'Etat vient d'accorder pour cet édifice, en dehors du crédit de 1870, une somme de 500,000 francs sur les reliquats du budget précédent. Si rien ne vient entraver cette décision, le nouvel Opéra pourrait être terminé pour le mois d'avril 1871.

On vient d'installer, à l'extrémité ouest du grand mur de la scène, le dernier des cinq groupes de proportions colossales qui doivent former le couronnement de cet édifice. Ce

groupe, de même que celui qui occupe l'extrémité opposée, a pour principale figure le cheval Pégase. On termine la balustrades de la double rampe en fer à cheval, pour l'accès des voitures dans le pavillon de l'Empereur qui conduit à la loge impériale. On achève les colonnes rostrales et les lampadaires du pourtour extérieur. On pose les grilles en fer ouvragé à toutes les portes d'entrée. On fait les travaux de voirie tout à l'entour du monument. Enfin, tout l'intérieur est livré aux ouvriers ravaleurs et aux sculpteurs ornemanistes.

A propos de l'Opéra, la première chambre du tribunal vient de condamner MM. Carpeaux, auteur du groupe de la Danse, et Appert, photographe, le premier à 300 francs et le second à 2,700 fr. de dommages-intérêts vis-à-vis de Raudnitz, chez lequel ils avaient fait saisir des photographies du groupe de la Danse.

« Attendu, dit le jugement, qu'en vendant son œuvre M. Carpeaux ne s'est point réservé le droit de reproduction, et qu'il a ainsi transmis à l'acquéreur la pleine propriété de son œuvre avec les droits accessoires. »

Encore deux victimes des critiques malveillantes et passionnées. *Le Gaulois* dit que les deux architectes qui ont construit le nouvel opéra de Vienne, désespérés des critiques qu'on a faites de leur œuvre, se sont suicidés : l'un s'est jeté dans le Danube, l'autre s'est pendu.

Les décès ont été nombreux à ce renouvellement de saison. Les arts ont perdu : MM. Schnetz, membre de l'Institut, ancien directeur de l'Académie de France à Rome; Monvoisin, auteur du grand tableau de Sixte-Quint autrefois au Luxembourg; le colonel Langlois, directeur du Panorama; Eugène Laville, Scétivaux de Griesche, Boudaire, Robineau-Sallard, de Soulary, de Cuyper, Gropius, Leroy, Maenza, Webach, Charles Groux, peintres : — Thorigny, dessinateur du *Monde illustré;* — Lemaître et H. Brown, graveurs; — Parmentier, architecte de l'hôtel Carnavalet, Burdon, Leguerney, Auguste Marcellin et Stadler, architectes; — Stéphane Robinet, sculpteur, docteur, membre de l'Académie de médecine.

Les 539e 540e et 541e livraisons de l'*Histoire des peintres*

sont en vente à la librairie V.-Jules Renouard; elles contiennent des notices sur *Lo Spagna* et *les Zuccheri*, avec douze gravures d'après ces maîtres de l'école italienne.

Louis AUVRAY.

LA VIPÈRE ET LES DEUX JEUNES FEMMES

Deux jeunes femmes, un matin,
Se promenaient dans un jardin,
Et de leur sexe exaltaient l'excellence :
« — Pour moi, disait l'une, je pense
» Que, par un bienfait du destin,
» Parmi les animaux comme parmi les hommes,
» Nous sommes
» L'œuvre le plus parfait;
» En effet,
» L'homme a beau faire la grimace,
» Ne possédons-nous pas la grâce,
» La beauté, le discernement,
» L'esprit, et plus le sentiment?
» — Je suis de votre avis, ma chère, »
D'un air sententieux lui répond sa commère;
« Et ma raison ne comprend pas
» Pourquoi sur nous l'homme a toujours le pas;
» C'est un abus, et ce sexe volage
» Devrait bien, à son tour, s'occuper du ménage
» Et nous laisser donner la loi
» A l'univers dont il se dit le roi. »
Ce beau discours, sous la plante voisine,
Une vipère l'écoutait,
Et de sa morgue, à la sourdine,

Fortement s'impatientait ;
Enfin, lasse de se contraindre
Et prenant tout à coup sa résolution,
Elle demande à faire une observation.
« — Va, parle, on le permet et tu n'as rien à craindre ;
» Tu peux, sans prendre de détours,
» A tes avis donner un libre cours.
» — Eh bien ! il est aisé, j'espère,
» De vous prouver que la vipère
» Est cent fois au-dessus de vous.
» — Que dit cette pécore ? — Eh ! mesdames, tout doux !
» Avant de vous fâcher, souffrez que je termine ;
» L'homme trouve, il est vrai, votre beauté divine ;
» Mais, est-il avéré qu'aux yeux de nos amants
» Nous ayions des attraits moins nobles, moins charmants ?
» Disputer sur les goûts serait une sottise ;
» Chaque espèce a les siens qu'elle prône à sa guise ;
» Le goût n'est qu'un vain mot ; mais, ce qui ne l'est pas,
» C'est l'existence des appas.
» Or, quand les vôtres dépérissent,
» Quand vous en avertit un miroir indiscret,
» Que vous reste-t-il ?... un regret.
» Tandis qu'avec le temps les nôtres rajeunissent ;
» Car, tous les ans changeant de peau,
» Nous brillons d'un éclat nouveau. »

L'amour-propre est notre faiblesse ;
Chacun de nous se croit le premier de l'espèce ;
Ses talents, ses vertus, il les prône bien haut
Sans se trouver un seul défaut.

LOUIS AUVRAY.

MÉMOIRE

SUR

L'ÉTAT DES ARTS EN FRANCE

ET

DES MOYENS DE VULGARISER LEUR ENSEIGNEMENT

Par Paul GÉLIBERT

PEINTRE, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, AUTEUR DE L'ORTHOGRAPHIE LINÉAIRE, UNIVERSELLE, DES ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE DU DESSIN, INVENTEUR DU PERSPECTOMÈTRE, ETC., ETC., ETC.

L'état des sciences, des arts et des lettres, révèle toujours le caractère d'une époque.

Lorsqu'une société est travaillée dans dans un sens opposé au progrès, ces trois branches des connaissances humaines languisent au lieu d'avancer; mais lorsque la société est dans l'enfantement des grandes vérités, alors tout se développe pour aider cet enfantement, l'éclat de la politique va de concert avec l'éclat des sciences, des arts, des lettres, qui sont l'âme du corps social.

Lorsqu'une révolution est dans le vrai, elle produit de grands hommes et de grandes choses; lorsqu'elle est dans le faux, elle ne produit que du bruit et des larmes.

Paris, le 5 décembre 1848.

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Plusieurs personnes viennent d'adresser à S. E. Monsieur le Ministre des Beaux-Arts, divers projets de réforme sur la direction à donner à l'administration des Arts en France, et presque aucune d'elles ne s'est rendu compte d'un fait essentiel, qui, à lui seul, renferme la solution fondamentale de toutes les questions présentées; c'e st que si l'art, jusqu'à

ce jour, a toujours subi les conséquences du milieu dans lequel il s'est trouvé, il faut nécessairement qu'il sorte de cette voie, s'il veut suivre la marche ascendante de nos autres connaissances : son rôle est trop beau d'ailleurs pour qu'il reste plus longtemps à la remorque, en subissant l'influence du dernier occupant.

Les Arts renferment en eux le premier élément nécessaire à leur propre existence; il ne faut donc pas chercher ailleurs ce qu'eux seuls peuvent donner, car on ne trouvera jamais que des palliatifs plus ou moins spécieux, mais toujours insuffisants pour arrêter leur décadence dans certains moments donnés.

La richesse des nations tient en grande partie au développement de leur industrie, et comme toutes les branches de cette dernière puisent leur principale valeur dans l'état plus ou moins florissant des Beaux-Arts; leur intérêt est donc de chercher à vulgariser par tous les moyens possibles ce puissant levier civilisateur.

Pour que l'art puisse d'ailleurs exister et vivre avec éclat, il faut que toutes les classes de la société puissent la comprendre et l'apprécier : l'homme riche pour y puiser ses plus nobles aspirations, ou pour y trouver une nouvelle source de fortune, l'homme de travail pour pouvoir l'interpréter et l'appliquer jusque dans les productions les plus infimes et rendre par là sa position d'autant meilleure qu'il aura su devenir plus habile; mais ce dernier de même que l'homme du monde ne peuvent consacrer qu'un temps relativement très-court aux besoins de leur instruction artistique; il faut donc pouvoir donner à l'un comme à l'autre un enseignement réunissant toutes les conditions qu'exige leur position respective.

Il a été généralement reconnu que la cause la plus funeste et la plus contraire au développement des Beaux-Arts et de l'Industrie en France, tenait principalement à l'état défectueux de l'enseignement du dessin : dont le seul, le vrai remède, c'est une réforme presque complète à apporter dans le mode employé jusqu'à ce jour, dans nos diverses écoles, où, à peu d'exceptions près, la routine domine en souveraine.

Pour vulgariser l'enseignement du dessin, le rendre possible et abordable à toutes les intelligences, il faut des conditions assez difficiles à réunir : la simplicité d'abord, puis la facilité et la promptitude, le tout reposant constamment sur la science la plus étendue, sans laquelle l'élève ne saurait jamais interpréter avec fruit les beautés de la nature. De là découle nécessairement l'obligation de trouver un moyen pratique qui, en réunissant ces qualités, laisse à l'élève toute sa liberté individuelle, en lui facilitant la marche de son instruction, et ceci je le répète avec intention, c'est ce que j'ai cherché et que je suis heureux de pouvoir soumettre aujourd'hui à l'appréciation des hommes sincèrement dévoués à l'extension de toute idée progressive; c'est le perspectomètre appliqué à l'enseignement du dessin.

Après avoir été soumis à toutes les épreuves désirables, le perspectomètre en est toujours sorti victorieux, il a obtenu toutes les récompenses, telles que médailles, diplômes d'honneur, rapports des plus favorables, comptes rendus des journaux, etc., malgré les nombreux obstacles inhérents à toute idée nouvelle.

L'enseignement du dessin par le perspectomètre peut, au reste, se résumer ainsi : obtenir dans un an des résultats tels que toutes les meilleures méthodes connues ne peuvent que très-difficilement égaler en six fois plus de temps; mais pour que son application puisse produire des effets sûrs, prompts et durables, il faudrait qu'une école normale spéciale fut créée à Paris, afin qu'en moins de deux mois les jeunes professeurs qui en sortiraient fussent en état d'être envoyés dans toutes nos écoles normales primaires, ainsi que dans les principaux établissements d'instruction publique. Les professeurs qui seraient admis à cet enseignement artistique normal supérieur, subiraient, au préalable, un examen spécial.

LES ARTISTES ET L'ADMINISTRATION DES BEAUX-ARTS

Dans un chapitre précédent, nous avons vu, par ce qui s'est passé au sujet des élections du jury du Salon, combien il est difficile aux artistes de s'entendre. Il en sera toujours ainsi chaque fois que les rivalités d'école et de talent seront en présence dans des questions de préséance ou de domination. Nous en avons eu plus d'une preuve.

La première assemblée d'artistes à laquelle nous avons assisté, a eu lieu presque immédiatement après les journées de juillet 1830. Le roi Louis-Philippe, entouré de sa famille, nous avait reçu en députation, il venait de passer en revue les élèves des écoles, et de nous donner des poignées de mains, lorsque le sculpteur Bra invita les artistes et surtout les élèves de l'école, à se réunir salle Taitbout (l'ancien bazar) pour y discuter un projet d'association destinée à détruire l'influence académique de l'Institut et à supprimer la tutelle de l'État. Nous voyons encore Bra, en costume de soirée, pantalon collant, gilet blanc et habit noir, debout à côté de Charlet, qui occupait le fauteuil de la présidence.— « Plus du despotisme de l'Institut, disait Bra, plus de cette administration des Beaux-Arts qui n'accorde les travaux et les croix d'honneur qu'à l'intrigue et à la faveur.—Eh bien ! et vous? s'écrièrent Aric et Henri Scheffer, pourquoi êtes-vous donc décoré? » Alors le tumulte augmenta; des personnalités furent lancées de part et d'autres et des cartes furent échangées. Hâtons-nous de dire que ces provocations n'eurent pas de suite fâcheuses.

Cependant, cette séance orageuse eut un résultat; elle donna l'idée à quelques artistes de se réunir en société, et la *Société libre des Beaux-Arts* fut fondée.

En 1848, les idées socialistes se manifestèrent aussi dans les projets présentés par les artistes entre lesquels le désaccord était aussi complet que parmi les idéologues politiques. Un graveur, M. S***, avait imaginé de faire vivre les artistes en communauté. A tel roulement de tambour, les peintres, les sculpteurs, etc., se mettraient à l'ouvrage, qu'ils quitte-

raient à tel autre signal. Voyez-vous faire de l'art comme on fait la charge en douze temps : « Prenez pinceaux, apprêtez palette... peignez!... — Halte!... » Ce projet, dont nous connaissons l'auteur, doit être aux archives de l'administration, car il lui a été envoyé.

Un autre projet, tout aussi curieux, tout aussi impossible, classait les artistes par catégorie. La première catégorie avait droit aux travaux de 25 000 francs, la deuxième à ceux de 10.000 francs, la troisième à ceux de 5,000 francs, la quatrième à ceux de 2,000 francs, et enfin la cinquième à ceux de 500 francs. On devine aisément que l'auteur d'un semblable projet s'était modestement placé dans la catégorie à 25,000 francs.

Cette année 1870, les modifications libérales que l'Empereur a apportées à la Constitution, ont encore été le signal d'une éclosion de projets d'organisation de sociétés artistiques, tout aussi impossibles à réaliser que ceux 1830 et de 1848.

Il est un seul point sur lequel les artistes s'entendront toujours : celui de fonder une association de retraite pour les artistes infirmes ou âgés, fondation appropriée à la dignité, à la susceptibilité de l'artiste. Aussi les seuls projets qui surnagent sur ce flot de propositions enfantées depuis deux mois, sont conçus dans ce but. Nous reproduisons celui de M. Ludovic Durand; il n'est pas parfait, mais il indique suffisamment qu'il n'est pas impossible d'atteindre le résultat désiré par tous les artistes.

PROJET DE CRÉATION

D'UNE CAISSE DE RETRAITE EN FAVEUR DES ARTISTES INFIRMES OU AGÉS.

Il faudrait :

1° Demander à l'État (qui d'ailleurs l'a offert) le local gratuit, pour faire les expositions annuelles des peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et lithographes;

2° Acquérir un terrain assez vaste pour construire des ateliers et logements pour les artistes retraités ;

3° Organiser, eux-mêmes, leurs expositions et en payer toutes les dépences ;

4° Le bénéfice net des entrées et de la vente des livrets, qui appartiendra aux artistes faisant partie de la Société, sera placé en rentes sur l'Etat, et servira à former le fonds de caisse de la Société ;

5° Les œuvres d'art exposées auront leur désignation de vente, connu de la direction de la Société, et il sera prélevé, sur le prix de la vente, 3 0/0 destiné à la caisse de retraite ;

6° L'Etat continuera à faire, comme par le passé, ses acquisitions, et à commander, sans que les artistes aient à s'initier, en rien, à ses décisions ;

7° L'Etat ou la ville de Paris prélèvera une retenue de 3 0/0 sur toutes les commandes d'œuvres d'art, en faveur de la caisse de retraite ;

8° Feront partie de droit de ladite Société, tous les artistes français ayant exposé au moins trois fois aux expositions de Paris;

9° Pour jouir du bénéfice de la retraite, il faudra avoir exposé vingt fois, être invalide par accident, maladie, ou être âgé de soixante ans ;

10° Les artistes ayant fait des travaux d'art dans les monuments publics et qui n'auraient pu suivre exactement les expositions, seront admis, sur leur demande, à faire valoir leurs droits à la retraite; dans ce cas, le conseil de surveillance prononcera;

11° Les veuves et orphelins d'artistes jouiront des mêmes droits que l'artiste lui-même pendant au moins dix ans après la mort de celui-ci.

Cependant, si un artiste mourait dans un âge très-avancé, le bénéfice de la retraite n'existerait que pour la veuve, et suivant la décision du conseil ;

12° Le système de prélèvement des entrées seraient applicable aux expositions de province, qui sont en grande partie fournies par les artistes de Paris. Il y aurait là des conditions à régler.

Par ce projet, les artistes participeraient tous au produit des expositions, et seraient assurés d'avoir une aisance relative pour leur vieillesse, et l'on ne verrait plus le triste

spectacle des souscriptions ouvertes pour secourir une veuve, des enfants ou un vieil artiste.

Comme il est facile d'estimer qu'en dehors des donations qui pourront être faites à la Société, elle est certaine d'augmenter son capital de plus de deux cent mille francs par année. Ainsi, on peut prévoir que d'ici douze ou quinze ans, la Société sera à même de rendre tous les services que l'on doit attendre des Expositions de tous pour tous.

« Des ateliers et des logements pour les artistes retraités, » voilà une heureuse pensée. Oui, rendre à ses habitudes, à ses jouissances, à ses illusions, l'artiste âgé, malheureux, lui permettre de vivre de sa vie, de son amour pour l'art qui a fait son bonheur, absorbé tous ses moments, toutes ses pensées, voilà le seul moyen de lui faire oublier les injustices des hommes ou les revers de la fortune. Ainsi traités, les artistes se croiraient encore logés au palais du Louvre, comme ils l'étaient avant la Révolution, ou comme les membres de l'Académie des Beaux-Arts le sont encore aujourd'hui au Palais de l'Institut. Si un tel projet se réalisait, comme la vie de l'artiste s'éteindrait doucement, entouré qu'il serait de ses confrères, de ses amis et camarades, dans cet établissement doté d'un jardin pour la promenade, d'une bibliothèque pour les esprits studieux, d'un salon où l'on se réunirait le soir pour causer ou faire de la musique. C'est là aussi un de nos rêves. Que de fois nous nous sommes dit : « Oh ! si un jour notre voix a quelque autorité, ce rêve sera réalisé ! » Mais comment nous faire entendre de la seule personne capable de nous comprendre, de l'Empereur, qui a tant fait pour les ouvriers, les cultivateurs, les soldats, les instituteurs et le bas clergé ; qui a créé les maisons de retraites pour les invalides du travail, des asiles pour les veuves et les orphelins des sous-officiers et soldats, et qui, s'il nous écoutait dix minutes, s'il connaissait le projet si simple, si pratique, que nous étudions depuis longtemps, voudrait faire que, comme le soldat, l'artiste, cet autre amant de la gloire, soit lui aussi dans sa vieillesse à l'abri de la mendicité.

Louis AUVRAY.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Les Arènes de Paris. — Découvertes faites à Palerme, à Pompéi, à Kertch (Crimée), à Capoue, à Lillebonne et à Candebec-les-Elbeuf (Seine-Inférieure).

Les terrassements opérés pour le percement de la rue Monge ont mis au jour, près de la rue des Boulangers et du point de croisement de la rue Monge et de la rue Cardinal-Lemoine, les restes des Arènes de Paris, dont l'existence n'était connue que par les mentions qu'on en trouvait dans divers documents, notamment dans un poème latin du douzième siècle, et par le nom de Clos des Arènes, qui avait longtemps servi à désigner cet emplacement, sur lequel le temps avait accumulé des couches de terre successives assez hautes pour former une colline. Comme Arles, comme Nîmes, Paris pourra montrer désormais ses Arènes, si toutefois la Ville se décide à racheter le terrain à la Compagnie des omnibus qui l'a acquis pour y mettre un dépôt de ses voitures.

On n'a pu déblayer qu'une partie du *podium*, la moitié environ. Cette partie est construite en pierres de taille de petite dimension, assez comparables à nos moëlons pour la grosseur, et en ciment romain. La conservation en est parfaite ; il n'en est pas de même de deux loges destinées aux bêtes féroces, dont la configuration seule est suffisamment tracée.

On fait remonter l'origine de ce cirque au passage d'Aurélien dans les Gaules, dans la seconde partie du troisième siècle, un siècle environ avant la construction du palais des Thermes, et on incline à penser que les monuments, colonnnes en marbre, ornements, etc., trouvés dans la Cité, lors des fouilles faites pour les fondations de l'Hôtel-Dieu, proviennent des arènes dépouillées au profit de la Cité, après la première ou la seconde destruction du cirque.

Les Romains avaient coutume de bâtir des cirqnes dans le voisinage de leurs camps ; ils avaient un double but ; occuper les soldats pendant la paix en leur procurant des di-

vertissements dont ils étaient avides. Ces cirques étaient toujours adossés à une montagne, afin que ceux qui ne pouvaient pénétrer dans l'intérieur de l'édifice pussent assister néanmoins du haut de la colline, qui les dominait, aux combats de gladiateurs et de bêtes féroces. On pouvait y aborder en char ; c'est ce que semblerait prouver un fragment de muraille en forme de couloir, encore debout, à la partie nord-est des arènes, et qui accédait à une des portes d'entrée.

Le cirque n'était pas fort éloigné du camp romain dont on a retrouvé les traces aux environs du Luxembourg ; il n'existait déjà plus qu'à l'état de ruines du temps de Grégoire de Tours, *vasta ruina*. Cet historien nous apprend même que Chilpéric Ier, sur leur emplacement, fit élever un autre cirque.

Le sol au-dessous duquel gisait ce monument d'archéologie dépendait du couvent des Filles anglaises. La partie des arènes non découvertes est encore enfouie sous les terrains du couvent des Dames de la Visitation, occupé par les Chanoinesses des Augustins, de la Congrégation de Notre-Dame, jusqu'à la Révolution; devenu propriété particulière en 1796, racheté en 1802 par la Congrégation; revendu en 1816 aux Dames de la Miséricorde, qui y restèrent jusqu'en 1821, époque à laquelle vinrent s'y installer les Dames de la Visitation, qui y dirigent encore une maison d'éducation pour les jeunes filles.

Les titres de propriété et pièces relatives aux travaux opérés dans cet immeuble établissent qu'à plusieurs reprises on a été obligé de renoncer à creuser un puits dans divers endroits, à raison des matériaux inconnus alors que rencontrait la pioche des ouvriers.

Voici la nomenclature des objets trouvés dans les fouilles : des colliers, épingles en ivoire, en os et en bronze, des fragmeuts de colliers en malachite et en lapis, des fragments de marbre décoratif, des fragments de poteries vernissées et peintes, des fragments de briques peintes, enfin de larges assises en pierres ayant formé des gradins ; deux d'entre elles portent les marques de leurs propriétaires On sait en effet que les Romains étaient propriétaires des stalles qu'ils occupaient dans les arènes. et que, d'ordi-

naire, le premier rang était réservé aux magistrats et personnages importants.

On n'évalue pas à moins d'un million la somme nécessaire pour l'échange des terrains à acquérir de la Compagnie des Omnibus, l'indemnité des dépenses de déblais auxquels elle fait procéder depuis deux ans, l'expropriation partielle ou totale des Dames de la Visitation, et pour les travaux d restauration et d'appropriation à effectuer.

L'Empereur, accompagné du général Bourbaki et de M. de Ligniville, a visité les Arènes de la rue Monge. MM. Charles Reab et d'Amécourt ont donné à l'Empereur, pendant une heure qu'a duré sa visite, toutes les explications. sur ce monument, le plus ancien de l'époque gallo-romaine que possède la France septentrionale.

Des découvertes intéressantes ont été faites sur la place de laVictoire, à Palerme. Lors des fêtes données en 1868 par cette ville au prince Humbert, en plaçant des poteaux pour un feu d'artifice, on rencontra, à une petite profondeur, une sorte de sous-sol très-résistant. Des fouilles furent faites ultérieurement. Elles ont amené la découverte d'un grand pavage en mosaïque. Une dizaine de chambres parfaitement distinctes ont laissé en cet endroit de magnifiques débris. Les dessins de la mosaïque ont leurs analogues à Pompeï. Des photographies, envoyées par M. Aubey, reproduisent les sujets, curieux à tous les points de vue, exécutés sur ces mosaïques.

C'est d'abord la fin tragique d'Hippolyte. Puis la figure d'un vieillard, caressant d'une main sa longue barbe, ayant à côté de lui, sur un fût de colonnes, deux *volumens* à moitié déroulés et un masque qui semble dénoter un poète tragique. Une grande composition, formée de médaillons de diverses dimensions, représente les quatre Saisons. Ailleurs, on voit l'histoire de Danaé recevant la pluie d'or, un Faune amoureux et une Bacchante, une Léda, un Apolon, un Neptune, un personnage (sans doute Persée) chevauchant sur un hippogriffe, enfin Orphée entourée d'une foule d'animaux que ces chants divins apprivoisent. On sait que le mythe d'Orphée est devenu, a partir du IIe siècle de notre ère, un symbole chez les chrétiens; on sait aussi que le poète païen figure dans les catacombes parmi les sujets les

plus mystiques, comme une sorte de Christ anticipé; M. Aubey part de là pour conjecturer que ces mosaïques datent de l'époque des Antonins.

Toutefois, il signale des différences d'âge, des reparations grossièree et successives dans les mosaïques; il fait remonter à une époque plus reculée les compositions représentant Apollon et Neptune.

Le commandeur Fiorelli, dit le *Pungolo* de Naples, prépare une collection de crânes trouvés dans les fouilles de Pompeï. M le professeur Albini s'est associé à ces études pour la partie physiologique. Il a inventé une machine destinée à les reproduire exactement. Il a l'intention de publier le résultat de leurs études combinées. Ce sera un ouvrage très-intéressant, car les crânes de cette époque, aussi bien conservés que ceux de Pompeï, sont fort rares.

La quantité qu'on en a recueillie permet à nos deux savants d'étendre leurs investigations et de les compléter d'une manière variée, à cause de la diversité des races auxquelles appartenaient les crânes. Outre les Romains, il y avait à Pompeï un grand nombre de Grecs, et une quantité d'esclaves tirés des diverses parties du monde alors connu. On a réuni jusqu'à présent plus de 50 crânes, tous admirablement conservés.

Dans un tombeau de Kerteh (Crimée), on a trouvé une Sirène, un Sphinx et une Vénus en terre cuite peinte. Ces objets très-remarquables, qui appartiennent à l'époque d'Alexandre, ont été transportés au Musée de l'Ermitage.

M. François Lenormand a présenté à l'Académie des inscriptions et belles-lettres un monument unique, appartenant à un collectionneur bien connu, M. Eugène Piot. C'est le fond d'un vase en terre cuite, trouvé à Capoue, et remontant à deux siècles environ avant notre ère. A sa partie intérieure, ce fond offre un relief, obtenu au moyen du moulage, dont le sujet retrace un épisode glorieux pour l'histoire de nos ancêtres. Un guerrier nu, l'épée à la main, foulant aux pieds la tête d'un ennemi terrassé, porte la main sur un objet que l'on reconnaît sans peine pour un trépier sacré. Ce trépied est placé sur un tombeau circulaire Un bouclier gît à terre; derrière le personnage se dresse un lampadaire La monstrueuse moustache du guerrier, la forme tout à fait

caractéristique de son bouclier le font reconnaître pour un Gaulois ; les objets qui l'entourent disent assez qu'il pille un temple ; c'est un épisode de l'invasion de Brennus dans la Grèce ; c'est un souvenir de la dévastation du temple de Delphes ; dévastation niée par les écrivains helléniques. Le tombeau est celui de Dionysios, placé, comme on sait, non loin de l'endroit célèbre appelé *Omphalos*, et considéré par les Grecs comme le centre de notre planète.

Une mosaïque ancienne a été découverte récemment à Lillebonne (Seine-Inférieure). Selon toute vraisemblance, c'est un travail du premier ou du second siècle de l'ère chrétienne; les constructions qui l'environnent et le caractère de la mosaïques sont des témoins assurés de son âge.

Cette mosaïque est carrée et couvre environ soixante mètres de superficie. Des scènes de chasse occupent l'encadrement. Les deux personnages qui forment le motif central de cette composition sont de grandeur naturelle. On croit qu'il représente Daphné poursuivie par Apollon.

Les amateurs trouvent encore quelquefois, en province, occasion d'acheter de beaux meubles antiques. Le *Journal de Rouen* signalait dernièrement la découverte d'un meuble sculpté du douzième siècle, authentique. Trois jours après, la même feuille parlait d'un *cabinet* du seixième siècle, trouvé à Caudebec-lés-Elbeuf :

« Il est en bois d'ébène et d'une parfaite conservation. Les panneaux extérieurs sont sculptés avec une finesse, une perfection de modelé et de dessin inimaginables. Les ornements qui entourent les sujets principaux : Pallas couronnant le génie de la Guerre, et Atalante et Méléagre, y sont jetés avec une incroyable richesse de détails. » L. A.

SOIRÉES MUSICALES

Chez S. A. I. Madame la Princesse Mathilde.

La saison des soirées musicales a été très-brillante cette année. Aux Tuileries, au faubourg Saint-Germain, au faubourg Saint-Honoré, chez les ministres et chez les ambassadeurs, partout il y a eu des concerts et des bals. Mais nulle part ces fêtes n'ont été plus recherchées, plus animées que celles données par S. A. I. Madame la Princesse Ma-

thilde, nulle part on ne trouvait accueil plus gracieux, réunion offrant plus d'attrait. Nous l'avons dit bien souvent, les salons de Son Altesse Impériale sont ceux où l'on cause le plus, où l'on rencontre les personnes les plus illustres par la naissance, les hommes les plus célèbres par le génie et le talent.

L'état de notre santé ne nous a pas permis d'assister à ces fêtes, mais nous avons été assez heureux pour pouvoir nous rendre à quelques-unes des soirées de la princesse Mathilde ; nous y avons entendu et applaudi MM. Gardoni, Herman-Léon, Delle-Sedie et Mlle Marimon, Mme Krauss, et aussi Mme Conneau, dont la voix ravissante a, comme toujours, charmé tout l'auditoire.

La partie instrumentale n'est pas moins bien appréciée dans ces charmants concerts : MM. Saint-Saëns, Bizet, Sauzet fils, Franchomme, Leroy, se sont fait applaudir tour à tour. Mais l'exécution si parfaite des quatuors, que dirige avec tant de goût et de talent M. Eugène Sauzey, mérite les plus sincères éloges. La *Ronde de Nuit*, de Reber, dite en quatuor à la dernière soirée, a eu un tel succès que la Princesse l'a redemandée, à la satisfaction générale.

Les fêtes que la Princesse Mathilde a données au Prince Impérial ont été aussi brillantes qu'animées ; la salle de bal offrait un coup d'œil ravissant; jamais nous n'avions vu une telle réunion de jeunes et belles personnes. Le jeune Prince est arrivé à neuf heures, accompagné de M. le général Frossard , son gouverneur , et d'un officier de sa Maison. L'Empereur et l'Impératrice sont venus plus tard. Le Prince Impérial est un gracieux et infatigable danseur ; tout le monde remarquait la bonne mine, l'aisance et l'élégance de Son Altesse, qui, au dernier bal, était en culotte, ainsi que ses jeunes amis Conneau et Espinasse. A cette dernière fête, pendant que le jeune Prince dansait, l'Impératrice a causé avec quelques personnes, entre autres, avec M. Maurice Richard, ministre des Beaux-Arts ; Sa Majesté a eu ensuite une longue conversation avec M. Emile Ollivier. Il était une heure du matin quand l'Impératrice et le Prince Impériale ont quitté la Princesse Mathilde. L'Empereur, qu'un travail retenait aux Tuileries, n'a pu assister à cette charmante fête.

LOUIS AUVRAY.

L'ÉCOLE DE DESSIN DE DOUAI

Nous avons eu bien souvent l'occasion d'appeler l'attention sur l'enseignement du dessin dans les écoles municipales des départements où l'on s'occupe généralement trop à préparer des élèves pour l'Ecole impériale des Beaux-Arts de Paris, au lieu d'appliquer l'enseignement du dessin aux diverses industries exercées dans la localité. Ce reproche ne saurait s'adresser à la ville de Douai, qui, depuis longtemps, possède une école des Beaux-Arts, et une Ecole des Arts appliqués à l'industrie, école qui a obtenu les premières récompenses au concours ouvert l'an dernier à Paris.

La distribution de ces récompenses accordées aux écoles municipales de la ville de Douai par l'*Union centrale des Beaux-Arts, appliqués à lindustrie* a eu lieu dernièrement dans cette ville, en présence d'une nombreuse assemblée.

M. Giroud a prononcé un discours très-remarquable, dont nous détachons le passage suivant :

« ..... Il reste à vous dire, messieurs, à quoi nous les devons plus particulièreme, nos triomphes, et pour cela il convient de vous exposer ce qu'étaient nos écoles, ce qu'elles sont aujourd'hui, ce qu'elles deviendront, si l'administration leur conserve son généreux appui, si les bons citoyens leur accordent leur aide et les familles leur confiance.

» Depuis longtemps déjà, la ville de Douai consacre libéralement à l'instruction populaire une portion notable de ses ressources municipales. Ces sacrifices, qui n'ont jamais été stériles, témoin les succès, dans les grandes écoles de Paris, de quelques-uns de ses enfants (entre les plus distingués, les deux Dutert), lui ont conquis, parmi les grandes et riches cités du nord de la France, une place à part que tous les efforts et la louable ambition de ses admin strateurs tendent à lui conserver.

» Depuis les premières années du siècle, l'instruction artistique y est libéralement distribuée dans de nombreux cours de musique, dans des écoles de dessin et de sculpture.

» Vers 1830, la ville ouvrait, pour les fils d'artisans, des

cours de mathématiques élémentaires et d'architecture industrielle qui ont formé d'excellents sujets. En 1836, elle créait l'école primaire supérieure et, en 1842, elle y annexait, chose nouvelle alors, des ateliers où les élèves faisaient l'apprentissage des métiers de menuisier, de forgeron, d'ajusteur, de tourneur en bois ou en métaux.

» Cependant, s'il y avait dans ces diverses institutions comme les rudiments d'un enseignement professionnel, il n'existait entre elles aucune relation, aucun lien, et dans leurs travaux aucune coordination, aucune vue d'ensemble. Beaucoup de temps et de forces vives étaient par tous, élèves et professeurs, inutilement dépensés.

» D'ailleurs, tandis que, dans les écoles académiques, par la nature exclusivement artistique de l'enseignement, on ne faisait que de l'art pour l'art, au profit exclusif de quelques rares sujets doués d'une aptitude spéciale, les études, dans l'école primaire supérieure, conservaient un caractère radicalement opposé. Rien, en effet n'y contribuait à développer chez les élèves le goût et le sentiment du beau.

» Cet état de choses était vicieux. Il commandait une grande réforme. L'administration municipale ne pouvait manquer de le comprendre.

» Mettant à profit une circonstance qui l'obligeait à installer l'école primaire supérieure et ses ateliers dans de nouveaux locaux, elle les disposa de façon à pouvoir y loger, avec cette école, tous les cours académiques se rattachant par leur spécialité à l'enseignement professionnel. Dès lors, il devint possible de rendre toutes ces institutions solidaires les unes des autres et de faire converger leurs études vers un objectif commun.

» A partir de ce moment, l'enseignement professionnel était fondé à Douai; il n'y avait plus qu'à en attendre l'amélioration et le développement progressifs de subsides plus élevés et du temps, ouvrier indispensable de toute œuvre importante.

» Voici du reste, avec cette organisation, l'esprit qui y a présidé. Notre enseignement populaire est entièrement gratuit. Il a une double tendance industrielle et artistique. Il vise à faire connaître et pratiquer les applications de l'art et de la science à l'industrie. De nos jours, l'industrie est reine;

elle devient, pour les nations, la source de leurs richesses, de leur puissance. de leurs jouissances les plus délicates, orsque par l'art elle sait embellir ses produits en même temps que par la science elle les multiplie et les approprie à la satisfaction de tous les besoins. Aussi l'étude des Beaux-Arts et celle des Sciences doivent-elles être les parties essentielles de tout enseignement professionnel.

» Cette vérité, comme on va le voir, n'a point été méconnue à Douai. Le système de notre enseignement comprend :

» 1° Une école primaire supérieure, fréquentée par des jeunes gens de 12 à 18 ans, répartis en trois (prochainement en quatre) divisions ou années. Ils y sont exercés par le directeur et ses adjoints, sur l'nstruction morale et religieuse, la langue française, les élémeuts de l'histoire et de la géographie générales, l'arithmétique, la géométrie élémentaire avec ses applications, les éléments de mécanique industrielle, la tenue des livres et les éléments du droit commercial, le ehant.

» Des notions suffisamment étendues leur sont données encore sur la cosmographie et l'histoire naturelle, sur la physique et la chimie dans leurs applications à l'industrie;

» 2° Un cours spécial d'écriture perfectionnée avec applications au commerce, aux écritures conventionnelles;

» 3° Une école de dessin pour la fignre et l'académie (bosse et nature);

» 4° Une école de dessin pour l'ornement appliqué à l'architecture, à la décoration, à l'industrie;

» 5° Une école de modelage et de sculpture avec applications à diverses industries, marbrerie, ébénisterie, serrurerie, etc.;

» 6° Une école, dite d'architecture industrielle, où s'enseignent les éléments de la géométrie descriptive, la charpente, la coupe des pierres, le dessin géométrique, la levée et le lavis des plans, l'arpentage et le nivellement;

» 7° Enfin, les ateliers d'apprentissage pour la forge, l'ajustage, le tour et la menuiserie, et d'applications sur la matière (bois, métaux, pierre) des connaissances acquises à à l'école d'architecture.

» L'école primaire supérieure avec ses ateliers forme la

base de ce système. L'enseignement substantiel qui y est donné, relevé par la pratique des divers arts du dessin, est complété par le cours d'architecture industrielle qui en est comme le couronnement. Ajoutons que l'école primaire supérieure fournit aux autres cours, libéralement ouvert d'ailleurs et indistinctement à tous les enfants de la cité, la grande majorité de leurs élèves.

» Telle est, dans son ensemble, l'organisation actuelle de l'enseignement professionnel à Douai. Il y restes des lacunes, sans aucun doute : par exemple, une chaire pour les langues vivantes, notamment pour l'anglais, cette langue des affaires dans les deux mondes y manque et c'est fort regrettable; avec le temps, ces lacunes se combleront. Cependant, telle qu'elle est, cette organisation paraît rationnelle; elle semble propre à développer l'intelligence du futur artisan; propre à lui donner le goût et le sentiment du beau, à créer ou à perfectionner en lui des facultés de production dont lui et sa famille d'abord, le pays ensuite, récolteront les fruits.

» Y aurait-il, messieurs, présomption excessive de notre part à croire que cette organisation de nos écoles, que le but désigné à leur activité, ont satisfait les juges éclairés dont nous recherchions les encouragements et les conseils ?

» Entendez-les se prononcer sur l'ensemble du système:

» Récompenses accordées aux écoles pour la supériorité » et l'ensemble de leur enseignement;

» Médaille d'or unique, décernée aux écoles municipales » professionnelles de la ville de Douai. »

» Puis cet extrait du rapport :

» Le jury vient signaler d'une façon toute spéciale à l'at- » tention de l'Union centrale l'école professionnelle de » Douai, dont la forte organisation mérite une mention toute » particulière. »

Nous faisons des vœux pour que l'organisation de l'école de Douai soit imitée par les écoles municipales des villes de la province. L. A.

SOCETE LIBRE DES BEAUX-ARTS,

COMITÉ CENTRAL

Fondée en 1830

ANNALES

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

A l'ouverture de la séance M. Louis Auvray, vice-président, s'exprime ainsi :

Messieurs

J'ai aujourd'hui un pieux et douloureux devoir à remplir, j'ai à vous entretenir de la perte, si grande, si inattendue, que la Société libre des Beaux-Arts vient de faire en la personne de M. P. B. Fournier, notre cher et bien aimé Président.

Le 25 mars, dans la matinée, je recevais cette lettre :

Cher monsieur,

Votre excellent ami n'est plus !... Dans le trouble où je suis d'une si grande douleur, bien des lettres seraient oubliées. Veuillez écrire à ces messieurs de la Société, car je serais bien malheureuse qu'ils ne fussent pas prévenus.

Recevez mes meilleurs compliments,

FÉLICIE FOURNIER.

Oui, M. Fournier était pour moi, il était pour nous tous un excellent ami ! son esprit bienveillant, son cœur toujours prêt à obliger, le faisaient aimer de tout le monde. Journellement en rapport avec lui pour l'administration de notre Société, je sais mieux que personne quels étaient ses sentiments pour ses collègues et tout ce qu'il a fait pour la Société. Il serait difficile de rencontrer plus de modestie et plus de savoir, plus d'ordre et de générosité, plus d'activité et moins de bruit. Aussi,

Messieurs, la mémoire de notre regretté Président restera-t-elle chère à chacun de nous et son nom sera-t-il inscrit dans nos annales parmi ceux de nos membres qui ont le plus contribué à la prospérité de la Société libre des Beaux-Arts.....

L'émotion étouffe ma voix... je m'arrête, Messieurs, pour laisser la parole à notre Secrétaire-général, qui va, selon l'usage, vous dire l'éloquente et touchante allocution qu'il a prononcée sur la tombe de notre Président, et qui veut bien se charger de nous retracer la vie de M. P. B. Fournier dans une notice biographique qu'il prépare pour nos annales.

Voici, dit M. Ed. Douay, aussi fidèlement que mes souvenirs me le permettent, les paroles qu'au nom de la Société, j'ai prononcées sur la tombe de notre cher Président :

Mesdames, Messieurs,

La Société libre des Beaux-Arts a perdu son président; ici, chacun de nous pleure un ami, un de ces sages aimables qui ne devraient jamais mourir : tant ils savent rendre de services aux vivants! Nos annales vous rediront sa vie.

Dans la Société libre des Beaux-Arts, avec quelle loyauté M. P. B. Fournier résolvait les questions, sans jamais les éluder! Avec quelle aménité, avec quelle logique il dirigeait nos séances artistiques et littéraires! Dans nos solennités annuelles, avec quelle bonhomie spirituelle et entraînante il savait nous présenter au public! Il avait sur nous tous, il avait auprès du public cette autorité toujours obéie parce qu'elle est indiscutée : celle de la probité jointe à l'art de dire, à la bienveillance, à l'impartialité.

C'est ainsi qu'il comprenait les fonctions de la présidence, dignité qu'il ne brigua jamais, et que nous lui décernâmes, d'année en année, pendant

dix ans, comme un hommage à ses lumières, à son dévouement, aux rares qualités de son esprit et de son cœur.

Tout à l'heure, sur le chemin de sa tombe, nous sommes passés devant la tombe de mon père. Soudainement, à une vieille douleur toujours récente, toujours poignante, s'ajoutait pour moi notre deuil d'aujourd'hui : un instant, j'ai uni dans ma douleur les deux morts; et je me demandais pourquoi j'avais voué à l'honnête homme qui est là, dans ce cercueil, une part de l'affection que j'avais pour mon père.

C'est que M. P. B. Fournier, lui aussi, appartenait à cette vaillante élite des hommes de bien, qui cherchent moins le retentissement de leur personnalité que la réalité des services rendus, et toujours la satisfaction de leur conscience.

Rappelez-vous notre dernier banquet. Dans une de ses improvisations émues et vigoureuse, notre président nous retraçait comme le programme de sa vie, lorsqu'il nous montrait, une dernière fois! le but que doivent poursuivre l'artiste et l'homme de lettres sous les auspices de la Société libre des Beaux-Arts : être utile, être estimé, être aimé.

Quelle existence fut plus utile que la sienne à notre cause, à notre patriotisme artistique et littéraire? Un demi siècle d'enseignement aux adultes, aux hommes, aux jeunes filles, aux institutrices, a consacré le mérite de ses leçons. Je n'ai pas à rappeler aux membres de la Société libre des Beaux-Arts ses discours, ni ses actes, ni ses états de services.

Qui plus que notre président fut estimé, honoré? Qui fut plus aimé? Pas une voix ne s'élèvera pour l'accuser d'une injustice, ni même d'un dénigrement. Ce cortége de douleurs autour de sa tombe, témoigne des affections qu'il a su mériter

Poète... (il l'était à ses heures et pour ses amis, bien qu'il n'ait rien publié), poète, il avait la gaieté

douce, l'émotion communicative, la verve élégante, le respect profond de la langue nationale.

Critique, il cherchait dans les œuvres les côtés qui rehaussent, non pas ceux qui abaissent; il jugeait en homme qui conseille et qui encourage. Comme toutes les grandes natures, il préférait aux égoïsmes vulgaires ou vaniteux du dénigrement, le plaisir libéral et délicat de la bienveillance ou de l'admiration.

Pour tout dire en un mot de son esprit et de son cœur, il portait en toute chose la bonne humeur de la conscience, la passion du devoir, l'enthousiasme. L'enthousiasme, cette forme divine de l'amour qui inspire les nobles âmes, et les élève par un instinct naturel à la contemplation, sinon toujours à l'accomplissement des grandes choses!

Homme d'aimable austérité, homme de goût, de bonté, de travail et de dévouement, devant l'égalité de la tombe et de la mort, devant notre douleur, laisse-moi oublier en ce moment le cérémonial d'ici-bas; laisse-moi, par une familiarité filiale, te dire que la Société libre des Beaux-Arts conservera de ta présidence un souvenir fidèle : tu as marqué parmi nous ta trace, tu nous a donné des exemples qui font partie de notre patrimoine. Héritiers de tes traditions, nous nous efforcerons incessamment d'être utiles, d'être estimés, d'être aimés. A ta suite, et sans défaillance, nous continuerons de marcher dans le chemin qui mène à la voie éternelle du beau, du juste, du vrai!

Adieu, cher président, adieu!

L'Assemblée s'associe aux paroles de M. Edmond Douay, et décide que le bureau tout entier portera à Mme P.-B. Fournier l'expression des regrets de la Société. Il est décidé aussi qu'en signe de deuil, il ne sera pas procédé au remplacement de M. P.-B. Fournier, comme président, avant l'époque réglementaire des élections.

Séance du 15 *Mars* 1870.

Présidence de M. Louis Auvray, vice-président. (Bulletin n° 870).

Lecture et adoption du procès-verbal.

M. Félix Clément écrit à M. Auvray que, malade à Perpignan, il se rappelle aux bons souvenirs de ses collègues, et envoie un exemplaire intitulé : *Dictionnaire Lyrique ou Histoire des Opéras*. Rapporteur, M. le marquis d'Aoust.

M. Ch. Lucas s'excuse par lettre et envoie plusieurs journaux, recueils et brochures pour être examinés ou déposés aux archives.

1° Union des Artistes, Cercle international des Beaux-Arts de Liége.

2° Cartes-programmes pour les Conférences de l'Association philotechnique faites par MM. Ch. Lucas et Dognée ; ces cartes sont distribuées aux membres présents.

3° Un numéro du *Constitutionnel* contenant la réception des membres de la Société par le ministre des Beaux-Arts.

4° Même journal, note sur le concert de M. et Mme White.

5° Un fascicule de M. Peters, architecte du cercle de Wetzlar, adressé à la Société libre des Beaux-Arts par celle des Antiquaires rhénans.

6° Deux brochures Antiquités Égyptiennes et Notice sur le général Auger, par M. Grasset de Varzy, avec différents Annexes par M. Ch. Lucas.

7° Programme de la Bibliothèque internationale universelle. Dépôt aux archives.

8° Fragments d'une conférence inédits, à la Société des Antiquaires de Picardie, par M. Ch. Lucas.

9° Un exemplaire du Rapport sur les tombeaux de Dubner et Lambert Thiboust, exécutés par M. Mat. Meusnier, par le même.

M. Ch. Lucas demande en outre qu'on veuille bien s'assurer de la salle habituelle des séances pour le mardi 29 mars, afin de discuter le Rapport à adresser au ministre des Beaux-Arts.

Dépôt aux archives d'un fascicule : Les Architectes célèbres, par M. Ch. Lucas.

Dépôt également aux archives :

1° Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture de France.

2° Annuaire de la même Société.

3° Exposition générale des produits de l'horticulture.

Deux Bulletins de la Société académique d'agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts de Poitiers.

Un Bulletin de la Société financière de photographie.

M. Auvray rend compte de la visite faite au ministre des Beaux-Arts. La Société libre des Beaux-Arts a eu l'honneur d'être reçue le 22 février à une heure. Après avoir remercié M. le Ministre de son accueil bienveillant, M. Crivelli, l'un des vice-présidents, a rappelé que la Société libre des Beaux-Arts, fondée en 1830, avait pour but l'encouragement des arts et des lettres; que chaque année elle ouvrait un concours pour l'une des branches des Beaux Arts, qu'elle récompensait également les meilleurs ouvrages littéraires qui lui étaieut adressés, et que la Société serait très-heureuse si, à l'exemple de la princesse Mathilde, le ministre des Beaux-Arts voulait bien accorder aussi un prix pour nos Concours annuels. — M. le Ministre a félicité la Société libre des Beaux-Arts de ses efforts à encourager les arts et les lettres; Son Excellence a dit ensuite que s'il lui était possible de nous accordr un prix pour nos Concours nous pouvions regarder la chose comme faite; elle a terminé en nous demandant une étude sur l'Enseignement et les Expositions.

En sortant de cette audience, MM. d'Aoust et Dufour sont entrés au secrétariat-général du Ministère, et là ils ont manifesté le désir souvent exprimé par la Société libre des Beaux-Arts d'avoir une salle pour les auditions musicales. On leur a conseillé de faire une demande collective avec les autres Sociétés de Paris dans ce but.

M. le marquis d'Aoust donne lecture d'une demande rédigée à ce sujet, laquelle est approuvée et signée par les membres présents ; elle sera également signée par les autres Sociétés et remise au Ministère par M. Dufour.

Présentation comme membre de la Société; classe de Littéraire et d'Archéologie, de M. le marquis de Marguerie,

nspecteur des finances; présentateurs : MM. Dufour et Fayet Commission : MM. Criveli, Duval et François.

Autre présentation comme membre correspondant de la classe de Musique, M. le chevalier Massone, à Naples. Présentateurs : MM. Leroy-Ladurie et Fayet. Ce candidat ayant réuni les suffrages de l'assemblée, est élu membre de la Soriété libre des Beaux-Arts, comité central.

Autre : M. Leliman comme membre correspondant à Amsterdam, classe d'Architecture. Présentateur : M. Lucas.

M. Gélibert dépose pour les archives une lithographie de son fils (la lithographie représente une tête de chien). Des félicitations lui sont adressées.

M. Sage lit son Rapport sur la septième livraison de la biographie des architectes célèbres, de MM. Al. Dubois et Ch. Lucas. L'insertion est votée.

M. Auvray dit qu'il a vu M. Douay arrivant de Lyon, où il vient de faire une conférence, qu'il l'a chargé de l'excuser et de proposer le premier dimanche de mai pour la séance annuelle à la Sorbonne.

M. Crivelli donne des nouvelles de M. P.-B. Fournier, notre président, qui est dans une situation de santé tellement grave, qu'il n'est plus possible de le voir présider nos réunions.

Tous les membres présents en expriment leurs regrets, et il est décidé qu'une visite sera faite à M. Fournier.

Le secrétaire par intérim, CH. FRANÇOIS.

RAPPORT

ADRESSÉ A SON EXCELLENCE M. MAURICE RICHARD, MINISTRE DES BEAUX-ARTS, PAR LA SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL.

Monsieur le Ministre,

Les idées libérales que vous avez manifestées dès votre entrée au ministère des Beaux-Arts, les sentiments généreux que vous avez exprimés dans l'intérêt des artistes, l'appel

que vous leur avez fait pour vous aider à atteindre le double but que vous vous proposez, progrès et bien-être, vous ont gagné toutes les sympathies.

La Société libre des Beaux-Arts, monsieur le Ministre, aurait manqué à son devoir si, une des premières, elle n'était venue vous féliciter; elle eût manqué à sa mission et à ses traditions si, Société militante, elle n'avait offert à Votre Excellence le concours de son expérience.

Accueillie avec une bienveillance dont elle conservera le souvenir, la Société libre des Beaux-Arts, avant de vous proposer quelques améliorations, croit répondre à vos désirs, monsieur le ministre, en faisant à grands traits l'historique de l'enseignement et des expositions, depuis la Restauration jusqu'à ce jour, afin de connaître les abus commis, de rechercher les réformes à réaliser, afin surtout d'apprécier les plaintes, les réclamations et les projets qui vous sont adressés en ce moment.

I

ENSEIGNEMENT DES BEAUX-ARTS

L'enseignement a été presque nul à l'Ecole spéciale des Beaux-Arts jusqu'en 1864; il se bornait à ceci : les élèves peintres et graveurs admis à l'Ecole y venaient, tous les jours, pendant deux heures seulement, dessiner d'après nature ou d'après l'antique, tandis que les élèves sculpteurs et graveurs en médailles y modelaient, d'après nature ou d'après l'antique, une étude bas-relief.

Le professeur de semaine, un membre de l'Institut peintre ou sculpteur, arrivait pendant la séance ; il s'installait dans un coin de la salle, d'où il apercevait à peine le modèle ; quelques élèves, placés à sa portée, lui soumettaient leurs dessins ; d'autres profitaient du moment où le modèle se repose pour présenter leurs académies à la correction du professeur; la majorité des élèves, occupant le centre ou les degrés élevés de l'amphithéâtre, ne se dérangeait pas.

Les cours d'anatomie, de perspective et d'histoire, non obligatoires pour les élèves peintres et sculpteurs, étaient à peine fréquentés.

— Où se faisait donc l'instruction des élèves, nous demanderez-vous, monsieur le Ministre ?

Elle se faisait en dehors de l'Ecole, dans des ateliers particuliers, sous la direction d'un maître choisi et payé par les élèves, et qui, deux fois par semaine venait professer, car être l'élève d'un maître ne signifie pas avoir travaillé avec lui, chez lui, sous ses yeux. C'est dans ces ateliers d'élèves qu'on s'exerçait à composer un tableau, un bas-relief, une ronde-bosse ; qu'on apprenait à peindre, à modeler, à graver en taille-douce ou en médailles et pierres fines. On peut donc dire qu'à l'Ecole spéciale des Beaux-Arts on n'enseignait ni la peinture, ni la sculpture, ni la gravure.

L'Ecole des Beaux-Arts étant dirigée par les membres de l'Institut, il suffisait d'être d'un atelier patronné par l'un d'eux pour être reçu à l'Ecole. Le jour du jugement du concours des places, le professeur allait à l'atelier prendre les noms des nouveaux élèves, et, forts ou faibles, ils étaient admis, alors que d'autres beaucoup plus capables, mais n'ayant pas le moyen d'être élèves d'un membre de l'Institut, se trouvaient exclus de l'Ecole. Tous les artistes connaissent les choses regrettables qui se sont passées à certains concours pour le prix de Rome, les scènes déplorables entre MM. Gros et Lethière, entre MM. Pradier et Ramey, scènes qui prouvent le danger de laisser les maîtres juger les concours de leurs élèves.

Heureusement, il n'en est plus ainsi : aujourd'hui les jeunes artistes reçoivent à l'Ecole spéciale des Beaux-Arts un enseignement réel et gratuit, et les professeurs ne forment plus l'unique jury des concours.

Depuis 1864, l'Ecole est pourvue d'ateliers de peinture, de gravure, d'architecture, de gravure en taille-douce et de gravure en médaille et pierres fines, où professent des maîtres célèbres ; elle est dotée d'une bibliothèque d'ouvrages spéciaux mis au service des élèves, et les cours d'anatomie, de perspective, d'histoire et d'esthétique ont été rendus obligatoires. Les élèves ont à leur disposition : les modèles vivants, les moulages des Antiques et de la Renaissance, les costumes, mannequins, squelettes, pièces

d'anatomie, enfin tout ce qui peut développer, compléter l'instruction d'un artiste.

Les élèves ne sont plus jugés par leurs professeurs, mais par un jury tiré au sort au moment d'entrer en fonction. De sorte que ces jurés n'étant pas connus des élèves, ceux-ci ne peuvent pas intriguer auprès d'eux.

Autrefois, beaucoup d'architectes, beaucoup de paysagistes ne savaient point dessiner la figure. Ils avaient recours aux peintres d'histoire, comme ceux-ci s'adressaient aux architectes pour l'architecture qu'ils avaient à tracer dans leurs tableaux. Aujourd'hui, le dessin de la figure est exigé des élèves paysagistes et architectes. — Pourquoi n'exige-t-on pas aussi des élèves peintres et sculpteurs certaines notions d'architecture, comme on le fait dans quelques écoles de province? C'est une lacune regrettable.

On a fondé aussi, pour les élèves architectes qui quittent l'Ecole sans avoir obtenu le prix de Rome, des diplômes d'architecte et des certificats de capacité qu'on obtient à la suite d'examens spéciaux.

Ainsi, depuis 1864, l'Ecole spéciale des Beaux-Arts donne gratuitement un enseignement plus étendu que celui que les élèves recevaient auparavant en dehors de l'Ecole et à leurs frais.

Il est cependant un point dans cette réorganisation de l'Ecole qui a causé bien des mécontentements. Nous voulons parler de la limite d'âge fixée à vingt-cinq ans, pour concourir au prix de Rome, au lieu des trente ans qu'accordait l'ancien règlement. Mais on n'a pas tardé à s'apercevoir des résultats de cette mesure, à laquelle, monsieur le Ministre, vous venez de mettre un terme en rétablissant à trente ans la dernière limite pour concourir au prix de Rome. Si quelques natures privilégiées ont obtenu le prix de Rome de dix-huit à vingt-cinq ans, il est vrai de dire que, chez le plus grand nombre, le sentiment artistique se développant plus lentement, il était injuste de n'en point tenir compte. Vous l'avez compris, et les artistes vous en sont reconnaissants.

L'Ecole impériale de dessin, de la rue de l'Ecole-de-Médecine, et l'Ecole de dessin pour les demoiselles ont été aussi l'objet d'heureuses modifications. La première, destinée

surtout à former des artistes industriels, a été dotée de classes de gravure sur bois, de sculpture en bois, de ciselure, d'un cours de composition d'ornements appliqués à l'orfévrerie, à l'ébénisterie, aux papiers peints, etc. — A l'Ecole de dessin pour les demoiselles on enseigne maintenant la peinture sur porcelaine, sur faïence et sur émail, et déjà cet enseignement a donné des résultats très-satisfaisants. Espérons que des cours semblables seront établis dans les Ecoles municipales de Paris et des départements qui n'en sont pas encore pourvues, et où l'on vise trop à préparer des élèves pour l'Ecole spéciale des Beaux-Arts, sans se préoccuper des cruelles déceptions auxquelles on les expose.

Il est donc impossible de méconnaître que jamais on n'a tant fait pour l'enseignement des Beaux-Arts, que jamais il n'a été ni mieux ni plus libéralement organisé. Néanmoins, monsieur le Ministre, qu'il nous soit permis de formuler ici quelques vœux relativement à l'Ecole spéciale des Beaux-Arts et au Conservatoire impérial de Musique et de Déclamation :

1° Exiger des élèves peintres et sculpteurs la connaissance des ordres classiques et des différents styles d'architecture ; et des élèves architectes l'étude de la jurisprudence et de la comptabilité appliquées au bâtiment.

2° Rendre obligatoire pour les élèves peintres et sculpteurs comme pour les architectes, le cours d'archéologie, cours complet, fait chronologiquement à l'instar de celui de l'Ecole de Chartres;

3° Mettre en pratique les articles du programme de l'Ecole des Beaux-Arts qui instituent un cours d'étude des matériaux employés dans les constructions anciennes et modernes, et un stage sur les chantiers de l'Etat;

4° Qu'il soit fait une remise aux artistes sur le prix des ouvrages d'art publiés sous les auspices du gouvernement.

Passant maintenant à ce qui concerne l'art musical et dramatique au Conservatoire, nous appuierons principalement auprès de vous, monsieur le Ministre, sur les vœux suivants ;

1° Créer au Conservatoire un cours public de grammaire et de lecture à haute voix ;

2° Des cours comprenant la mythologie, l'histoire ancienne et moderne, enfin l'histoire de la musique, de la poésie et de la littérature dramatique ;

3° Des cours publics et populaires, le soir, pour les ouvriers;

4° Des représentations publiques, données par les élèves, de comédies, opéras, etc.;

5° Modifier la situation faite aux élèves par l'engagement qu'ils sont dans l'obligation de signer en entrant au Conservatoire : cet engagement envers les théâtres subventionnés, ne devrait être, selon nous, que d'un an au lieu de trois ;

6° Réduire à un an le droit de début pour les lauréats sur les théâtres impériaux;

7° Remplacer le directeur du Conservatoire par un comité de direction, dont le président, pris dans son sein, sera élu tous les six mois.

II.

LES EXPOSITIONS OFFICIELLES DE L'ÉTAT.

Les expositions officielles, Monsieur le Ministre, sont le haut enseignement des Beaux-Arts ; c'est à leur organisation que l'Ecole française est redevable du rang élevé qu'elle occupe dans le monde. C'est à nos expositions que l'élève vient essayer ses forces, c'est là qu'il reçoit ou ses premiers encouragemonts ou les premières blessures faites à son amour-propre, c'est là enfin qn'il cherche et trouve la voie qu'il doit suivre, celle qui convient à ses goûts, à ses capacités.

Faut-il s'étonner qu'elles aient été l'objet des préoccupations constantes des artistes, et qu'aujourd'hui encore elles excitent les discussions les plus animées? A la vivacité du débat, il semblerait que tout est à faire pour les expositions, tandis qu'on a tout essayé pour donner satisfaction aux intérêts des artistes. L'historique des expositions officielles de l'Etat, offre un enseignement si précieux que nous demandons la permission de le mettre sous les yeux de votre Excellence.

Sous la Restauration, comme sous toutes les monarchies,

les expositions officielles des Beaux-Arts ont été faites par la liste civile. Elles étaient triennales et avaient lieu au musée du Louvre, dont les chefs-d'œuvre, pendant la durée du Salon, restaient cachés derrière les charpentes dressées pour recevoir les œuvres des exposants. Ce système qui mettait les tableaux des anciens maîtres en danger d'être endommagés par la maladresse d'un ouvrier, et qui privait de leur vue, non seulement le public, mais les artistes qui ont besoin de les consulter, de les étudier, ce système d'expositions, disons-nous, a duré jusqu'en 1848!

Ces expositions subissaient l'influence exclusive de l'Académie des Beaux-Arts, dont tous les membres, *y compris les musiciens*, formaient le jury d'admission. Aussi tout ce qui n'était pas classique se trouvait repoussé. De là cette monotonie de genre et de style qui a fatigué le goût public et amené la réaction de 1830.

Le grand salon carré du Louvre, dit salon d'honneur, était réservé aux ouvrages des membres de l'Institut, à ceux de leurs favoris et d'artistes recommandés par de grands personnages. Les récompenses étaient également à la discrétion de l'Institut et des grands seigneurs de l'époque. Bien que le nombre des ouvrages à exposer fut illimité pour chaque artiste, le dernier Salon, qui eut lieu sous la Restauration, en 1827, ne contenait que 1416 ouvrages.

Sous le gouvernement de Juillet, malgré les justes plaintes des artistes, aucune réforme ne fut non plus introduite au règlement des expositions; le jury resta composé des membres de l'Institut, *y compris les musiciens*; le nombre des médailles fut toujours fixé à 46 en tout, bien qu'en 1831 le chiffre des ouvrages exposés fut plus du double de celui du salon de 1827 (3,162 ouvrages au lieu de 1,416).

Les Beaux-Arts prirent un grand développement sous ce règne, et à partir de 1833 les expositions devinrent annuelles. La famille royale, tout en conservant à l'Institut ses privilèges, n'encourageait pas moins l'école romantique dans sa lutte avec l'école classique. Les sujets grecs et romains ne tardèrent pas à être abandonnés pour les sujets du Moyen-âge et de la Renaissance, voire même pour ceux de l'histoire contemporaine. Les grandes toiles diminuèrent et les tableaux de chevalet devinrent plus nombreux.

Mais, si le roi Louis-Philippe ne put ou n'osa enlever ouvertement à l'Institut ses priviléges et son action sur l'administration pour les récompenses, pour les acquisitions et les commandes, le régime parlementaire s'en chargea. La toute puissance des députés vint neutraliser l'influence académique. M. Cavé, alors directeur des Beaux-Arts, disait avec le sans-gène qui le caractérisait : — « Votre ouvrage a du succès au salon; tant mieux! faites le demander par votre député et nous vous l'achèterons. — Vous désirez une commande, répondait-il à un autre, ayez la recommandation d'un député et la commande vous sera faite. » Dès ce moment les classiques ne furent plus les seuls à recevoir des encouragements; la jeune école eut aussi sa part des travaux de l'État; tous les genres de talents, toutes les branches des arts furent encouragés. C'est de là que datent la véritable émancipation des artistes et les progrès réalisés avec une entière indépendance d'école. Sans cette intervention du crédit tout puissant des députés nous en serions encore au style classique et de convention, aux Grecs et aux Romains du premier Empire et de la Restauration.

En 1848, on passa du régime administratif à la liberté absolue. Dans sa circulaire du 29 février 1848, relative à l'Exposition, le Ministre de l'intérieur déclare que « tous les ouvrages seront reçus *sans exception*. » Le résultat de cette Exposition libre fut tel qu'il guérit à tout jamais les partisans de ce système.

Dès l'année 1849 nous entrons dans la voie des améliorations. Les Expositions officielles cessent d'avoir lieu au Musée du Louvre; le jury n'est plus uniquement composé des membres de l'Institut; le nombre des médailles reste encore fixé à quarante-six, mais le Prince-Président fonde un prix d'une valeur de 4,000 fr. sous le titre de médaille d'honneur.

Désireuse de donner satisfaction aux plaintes des artistes, l'administration essaye tous les systèmes de jury sans parvenir à atteindre ce but. De 1849 à 1852 les artistes sont admis à faire eux-mêmes leurs affaires : ils nomment le jury d'admission, ils distribuent les récompenses, ils désignent les achats à faire, ils indiquent les artistes dignes des commandes de l'État. Quand on connaît les camaraderies qui existent

dans les arts, les rivalités de talents, les antipathies d'écoles, on devine facilement ce qui a dû se passer et les récriminations qui eurent lieu. Aussi le Ministre d'État crut bien faire en revenant à l'ancien jury composé uniquement des membres de l'Institut, mais *sans les musiciens*. Ce régime dura jusqu'en 1863.

Enfin arriva 1864, époque mémorable dans les annales des Beaux-Arts, année de la réorganisation de l'Ecole et d'heureuses réformes au règlement des Expositions. Les Salons redeviennent annuels ; le jury d'admission et des récompenses est formé, pour les trois quarts, de membres élus par les artistes exposants et déjà récompensés, et pour le dernier quart, de membres choisis par l'Administration ; le nombre des médailles, qui était toujours resté fixé à 46, se trouve porté à 69, dont quarante pour la peinture, et non-seulement l'Empereur fonde une seconde médaille d'honneur de 4,000 fr., mais il crée encore un prix quinquennal d'une valeur de 100,000 fr.

Il y eut encore d'autres modifications : en 1865 on a exempté de l'examen du jury les ouvrages des artistes récompensés ; en 1868 le jury est nommé pour les deux tiers *par tous les exposants* ayant déjà été reçus au Salon, celui de 1848 excepté et le dernier tiers choisi par l'Administration.

Vous êtes allé plus loin dans ce te voie libérale, M. le Ministre ; vous avez décidé qu'au Salon de 1870 *le jury tout entier serait élu par les exposants* ayant déjà été admis au Salon, celui de 1848 excepté

Mais ces modifications, introduites une à une au règlement des Expositions, ont-elles donné satisfaction à toutes les réclamations des artistes? et de ce qu'il peut y avoir encore quelques réformes à réaliser, doit-on renoncer au prestige que les Expositions officielles de l'État exercent sur l'imagination des artistes et du public ? — Faut-il abandonner un systême d'Expositions éprouvé durant près d'un siècle, systême qui a si puissamment contribué aux progrès de l'Ecole française et qui l'a placée au premier rang lors des Expositions universelles de Paris et de Londres ? Est-il bien utile pour les arts et les artistes de créer une Académie impériale ou nationale ou aristocratique des artistes

français, quand on a une Académie des Beaux-Arts à l'Institut ?

Nous nous bornons, Monsieur le Ministre, à vous demander :

1° Le maintien du prestige des Expositions par l'État ;

2° Le maintien de l'ordre alphabétique pour le classement des peintures, comme étant le plus impartial, le plus démocratique et le seul qui répande l'intérêt dans toutes les salles ;

3° Un jury d'admission tiré au sort sur la liste des artistes récompensés, afin d'éviter les intrigues de la camaraderie dans les élections, et d'empêcher que ce soient toujours les mêmes jurés et toujours la même manière de voir qui président chaqne année aux admissions ;

4° Un jury des récompenses également tiré au sort, vers le milieu de la durée du Salon, et de manière qu'il ne puisse être composé des membres faisant déjà partie du jury d'admission ;

5° Exempter de l'examen du jury les ouvrages des artistes non récompensés, mais ayant déjà été reçus cinq fois au Salon ;

6° Que les fonds provenant du droit d'entrée soient entièrement employés à l'acquisition d'ouvrages exposés.

Quant aux récompenses, il est curieux de constater que ceux qui en demandent la suppression n'en ont plus à espérer, puisqu'ils les ont déjà obtenues toutes.

THÉATRES IMPÉRIAUX.

Voici mainfenant les vœux que nous exprimons à l'égard des théâtres subventionnés :

1° Que l'Académie de musique accorde une plus large part aux compositeurs français ;

2° Que l'Opéra-Comique soit obligé de jouer une œuvre au moins de chacun des grands prix de Rome ;

3° Suppression dans les théâtres subventionnés des directeurs qui seront remplacés par des administrateurs, comme à la Comédie française ;

4° Que les subventions accordées aux théâtres de province

entraînent l'obligation de jouer dans chaque ville des œuvres locales. (Décentralisation intellectuelle);

5° Que l'œuvre d'inauguration du nouvel Opéra soit mise au concours.

Après les améliorations qui ont été apportées aux régimes de l'enseignement et des Expositions par les divers gouvernements qui se sont succédé, telles sont aujourd'hui, Monsieur le Ministre, les dernières réformes que la Société libre des Beaux-Arts voudrait voir réaliser, et que nous prenons la liberté de soumettre à votre appréciation éclairée.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer les sentiments respectueux avec lesquels nous avons l'honneur d'être,

de Votre Excellence,

les très-humbles serviteurs.

Le rapporteur de la Commission,

LOUIS AUVRAY, *statuaire.*
Vice-Président de la Société.

Membres de la commission : MM. Crivelli, vice-président de la Société; A. Andréï; marquis d'Aoust, président de la classe de musique; Eug. M. O. Dognée, membre correspondant; Fayet; Leroy-Ladurie; Charles Lucas, architecte; Martin-Saint-Léon, secrétaire-adjoint de la Société; Mathieu-Meusnier, statuaire.

Lu et approuvé en séance

Ont signé, les présidents de classes : MM. Dubouloz, président de la classe de peinture; Ransonnette, président, et Vien de Mont-Orient, vice-président de la classe de gravure; Alph. Sage, président de la classe d'archéologie; Dufour, administrateur, et Minet, dessinateur, trésorier de la Société.

Le Directeur de la Revue : Louis AUVRAY.

Paris.— Edouard Vert, imp., 29, rue N.-D.-de-Nazareth.

MINISTÈRE DES BEAUX-ARTS

RAPPORT A L'EMPEREUR

Paris, le 5 avril 1870.

SIRE,

Votre Gouvernement a été officiellement informé, par l'ambassadeur de Sa Majesté Britannique à Paris, de l'ouverture à Londres, en 1871, d'une exposition internationale des beaux-arts et de l'industrie, qui serait le prélude d'une série d'expositions annuelles devant se succéder pendant une série de cinq années consécutives, de manière à passer en revue les différentes branches de l'art et de l'industrie.

Une des clauses du règlement de l'exposition obligeant les gouvernements étrangers à se prononcer, avant le 1er mai 1870, sur l'espace qu'ils désirent se voir attribuer, il est nécessaire de soumettre dès à présent à Votre Majesté les mesures destinées à faciliter la participation de la France à ces concours.

Jusqu'à présent, le Gouvernement de Votre Majesté a toujours, dans des circonstances semblables, institué des commissions qui, par la notoriété des personnes dont elles se composaient, ont largement contribué au succès de nos produits dans les diverses expositions internationales.

Nous devons donc aujourd'hui faire appel au concours des hommes dont le zèle et les lumières peuvent grandement faciliter la tâche de l'administration.

En conséquence, nous avons l'honneur de proposer à Votre Majesté :

1° D'instituer une commission superieure chargée de rechercher et de présenter les mesures relatives à l'organisation de la partie française aux expositions qui doivent s'ouvrir à Londres au 1er mai 1871 et se continuer pendant quatre années;

2° D'autoriser les ministres chargés du département de l'agriculture et du commerce et du département des beaux-arts à instituer, sur l'avis de la commission supérieure, des comités spéciaux correspondant à chacune des branches de l'art et de l'industrie qui prendraient successivement place aux expositions internationales de Londres.

Si Votre Majesté veut bien approuver ces propositions, nous La prierons de revêtir de sa signature le projet de décret ci-annexé.

Nous sommes avec le plus profond respect,

Sire,

de Votre Majesté,
les très-humbles, très-obéissants
et très-fidèles serviteurs.

Le ministre de l'agriculture et du commerce,
LOUVET.

Le ministre des beaux-arts,
MAURICE RICHARD.

NAPOLÉON,

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français.

A tous présents et à venir, salut :

Sur le rapport de nos ministres de l'agriculture et du commerce, et des beaux-arts,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. Il est institué, sous la présidence de nos ministres de l'agriculture et du commerce, et des beaux arts, une commission supérieure chargée de rechercher et de proposer les mesures destinées à faciliter la participation de nos nationaux aux expositions internationales qui doivent avoir lieu à Londres, en 1871, et pendant les quatre années suivantes.

Art. 2. Sont nommés membres de cette commission :

MM. Amé, directeur général des douanes.
André (Edouard), député au Corps législatif.
Arago, chef de la division des Beaux-Arts.
Beaugrand, membre de la commission des valeurs, joaillier.

MM. De Cardaillac, directeur des bâtiments civils.
Le comte de Chambrun, député au Corps législatif.
Cornudet, président de section au conseil d'Etat.
Delarbre, conseiller d'État, directeur de la comptabilité générale au ministère de la marine et des colonies.
Denière, président de la Chambre de Commerce de Paris.
Drouin, président du tribunal de Commerce de Paris.
S. Exc. M. Drouyn de Lhuys, sénateur, membre du conseil privé.
Du Sommerard, directeur du musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny, commissaire général adjoint.
Gautier, conseiller d'Etat, secrétaire général du ministère de la Maison de l'Empereur.
Gérôme, membre de l'Institut.
Guillaume, membre de l'Institut.
Guillot, intendant général, conseiller d'Etat, directeur de la comptabilité générale au ministère de la guerre.
Lefuel, membre de l'Institut.
Meissonier, membre de l'Institut.
De Montagnac, député au Corps législatif.
Comte de Nieuwerkerke, sénateur, membre de l'Institut.
Ozenne, conseiller d'Etat, secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce, commissaire général pour l'exposition de Londres.
Rolle, député au Corps législatif.
Baron Alphonse de Rothschild.
Sieber, membre du comité consultatif des arts et manufactures, fabricant de tissus de laine.
Viollet-le-Duc, architecte.
Weiss, conseiller d'Etat, secrétaire général du ministère des beaux-arts.

Art. 3. Nos ministres de l'agriculture et du commerce et des beaux-arts pourront, sur l'avis de la commission supérieure, instituer des comités spéciaux correspondant aux diverses branches de l'art et de l'industrie. Chacun de ces

comités sera placé sous la présidence de l'un des membres de la commission supérieure.

Art. 4. Sont nommés secrétaires de ladite commission :

MM. Ameline, chef du cabinet du ministre de l'agriculture et du commerce.

Gerspach, chef du cabinet du ministre des beaux-arts.

Fréauff-Ozenne, chef de bureau à la direction du commerce extérieur.

M. Livet, chef adjoint du cabinet du ministre de l'agriculture et du commerce, remplira les fonctions de secrétaire-adjoint.

Art. 5. Nos ministres de l'agriculture et du commerce et des beaux-arts sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 5 avril 1870.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le ministre de l'agriculture et du commerce,
LOUVET.

Le ministre des beaux-arts,
MAURICE RICHARD.

NAPOLÉON,

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir, salut :

Sur le rapport de nos ministres de l'agriculture et du commerce et des beaux-arts,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Article 1er. M. du Sommerard, directeur du musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny, est nommé commissaire général adjoint près l'exposition internationale des beaux-arts et de l'industrie qui doit avoir lieu à Londres en 1871 et les années suivantes.

Art. 2. Nos ministres de l'agriculture et du commerce et des beaux-arts sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 5 avril 1870.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le ministre de l'agriculture et du commerce,
LOUVET.

Le ministre des beaux-arts,
MAURICE RICHARD.

SALON DE 1870

II

La veille de l'ouverture du Salon. — Visite de l'Empereur et de l'Impératrice. — Nombre des ouvrages exposés en 1869 et en 1870. — Placement des peintures. — Le catalogue. — Un bureau de vente des œuvres exposées.

L'Administration des Beaux-Arts accorde toujours aux artistes, pour le vernissage de leurs tableaux ou le lavage de leurs statues, la matinée de la veille de l'ouverture du Salon. Aussi avec quelle impatience on attend ce bienheureux jour qui permettra de juger comment est placée l'œuvre sur laquelle on fonde toutes les espérances de l'avenir ! Quel va et vient dans ce vaste palais ! On dirait des fous courant les yeux hagards à travers les salles, cherchant celle où leurs toiles se trouvent exposées. La figure radieuse de ceux-ci atteste leur satisfaction; les traits contractés de ceux-là disent assez leur mécontentement. . leurs tableaux sont mal éclairés, ou placés trop haut ou d'un aspect tout différent de celui qu'ils produisaient à l'atelier. Alors c'est à qui verra M. Buon, inspecteur des Beaux-Arts, chargé de l'Exposition; tous lui parlent à la fois : — M. Buon, mon tableau ne se voit pas... — Mon tablean ne peut pas rester là... — Mon tableau est tué par les croûtes qui l'environnent... — M. Buon par ci, M. Buon par là... C'est à en devenir sourd et à en perdre la tête,

Heureusement pour cet excellent fonctionnaire, midi sonne à l'horloge du palais; c'est l'heure de commencer à faire évacuer les salles pour la visite de l'Empereur; le vide se fait lentement, le palais redevient silencieux; enfin le calme est complet. Il est deux heures, les fonctionnaires sont à leur poste, attendant l'arrivée de Sa Majesté.

L'Empereur et l'Impératrice, avec une suite nombreuse, sont arrivés à trois heures. Parmi les personnes qui accompagnaient Leurs Majestés, nous pouvons citer M. Maurice Richard. ministre des beaux-arts; M. Chevandier de Val-

drôme, ministre de l'intérieur; le général Castelnau, le duc et la duchesse de Mouchy, Mmes de Pierres et de Saulcy, dames du palais.

Le nombre des ouvrages exposés cette année est beaucoup plus considérable que celui de l'an dernier, ainsi que le démontre le tableau comparatif des deux Expositions :

	1869	1870
Peinture	2,452	2,991
Dessins, aquarelles, etc.	758	1,238
Sculpture	554	684
Gravure en médailles	27	26
Architecture	93	136
Gravure	292	304
Lithographie	54	55
	4,230	5,434

Différence en plus pour le salon de 1870 : 1,204 ouvrages.

Le placement de 1,200 ouvrages en plus que les années précédentes, n'était pas chose aisée, et malgré le désir de n'avoir que deux rangs de tableaux dans chaque salle, il a bien fallu se résigner à en placer davantage, et à avoir recours à la bienveillance du Ministre afin de pouvoir disposer d'un certain nombre de salles supplémentaires. M. Maurice Richard s'est empressé de satisfaire à ce vœu; il a accordé au jury de nouvelles salles faisant suite au grand salon du pavillon Est.

Ce placement, fait par un jury composé d'artistes, est-il plus intelligent que celui de l'administration aux précédents Salons? Non! et, disons-le de suite, il ne peut en être autrement à moins que chaque artiste place lui-même ses œuvres, encore n'arriverait-il pas à se contenter. Le jury s'est donné là beaucoup de mal inutilement. Cette expérience suffira, nous l'espérons, pour remettre, aux soins d'une administration désintéressée et expérimentée, le placement des ouvrages à exposer, besogne si difficile à laquelle elle est exercée depuis longues années.

Faut-il blâmer le jury d'avoir reçu autant d'œuvres, et en agissant ainsi le jury de peinture a-t-il voulu faire acte

d'indulgence? On serait disposé à le croire. Mais nous avons vu dans les ateliers des paysages qui ont été refusés et qui sont bien supérieurs à beaucoup de ceux exposés. Pourquoi cette indulgence extrême pour ceux-ci et cette sévérité pour ceux-là? La camaraderie d'une part, la fatigue d'autre part, sont les causes de ces injustices. Le remède, nous l'avons souvent indiqué : 1° un jury tiré au sort, le seu qui puisse être équitable parce qu'il est indépendant de toute intrigue, de toute promesse; — 2° diminuer le nombre des ouvrages soumis au jury en exposant de droit, au Salon, les œuvres des artistes admis cinq fois aux précédentes Expositions, ce qui sera à la fois un acte de justice et un acte de sagesse : un acte de justice envers des artistes qui ont avantageusement subi cinq examens, et un acte de sagesse envers le jury, dont les travaux ainsi réduits des deux tiers, seront alors en rapport avec les forces humaines, et permettront un examen sérieux des ouvrages présentés.

Nous devons féliciter Messieurs les rédacteurs du Catalogue du soin et de l'activité qu'ils ont apporté à la rédaction du livret du Salon de 1870, qui forme un volume de 760 pages, 132 de plus que le Catalogue de 1869 (1). Les lacunes d'indication du lieu de naissance et du nom des professeurs des artistes exposants, dont nous nous étions plaint l'année dernière, sont très-rares au livret de 1870 à la grande satisfaction des biographes. Cependant nous nous permettrons une observation relativement à la suppression des renvois placés au bas de la notice de l'artiste ayant exposé dans plusieurs sections. Ainsi par exemple, M. Allongé avait-il exposé un tableau, un dessin et une eau-forte? Au bas de la notice du tableau, on lisait entre parenthèses : (*Voir aux dessins et à la gravure*). De cette façon il était impossible d'ignorer qu'un artiste ait exposé dans plusieurs genres. Il n'en est pas de même cette année. La « liste des artistes dont le nom se trouve répété dans plusieurs sections du Catalogue, » placée à la fin du volume, ne saurait remplacer les renvois mis dans le corps du livret, au bas de la notice des ouvrages exposés; c'était un avis direct qui ne

(1) Cette année, la rédaction du catalogue a été confiée à MM. Bellier de la Chavignerie et Dupuis.

pouvait échapper à personne, tandis qu'aujourd'hui rien n'indique au visiteur qu'une table mise à la fin du Catalogue lui apprendra si M, Allongé a une peinture, un dessin et une gravure au Salon de 1870. Nous pensons donc que, dans l'intérêt du public et surtout dans celui des artistes, on fera bien de rétablir les renvois tels qu'ils existaient encore au livret du dernier Salon.

Un de nos confrères de la presse demande à l'administration des Beaux-Arts de faire établir, dans les galeries mêmes de l'Exposition, un bureau de vente où l'on pourrait connaître les prix des ouvrages. Ce serait, à notre avis, enlever à nos expéditions officielles leur caractère solennel pour leur donner le cachet mercantile d'un bazar. On oublie trop que nos Salons officiels sont uniquement des concours; que le but principal que poursuit l'artiste c'est le succès, la publicité, la renommée, enfin les récompenses données par l'État. Pour le véritable artiste, cet amant passionné de la gloire, si pauvre qu'il soit, la pensée de la vente a toujours été secondaire. Il n'en est pas de même quand l'artiste envoie aux expositions de province. Là les récompeuses ne sont rien pour lui, le but principal c'est la vente. Les villes les plus intelligentes l'ont compris; elles ont renoncé aux médailles, préférant ajouter aux fonds des acquisitions la somme consacrée aux récompenses. Cependant rien n'empêcherait d'autoriser les artistes à confier aux rédacteurs du livret, une note du prix qu'ils veulent de leurs œuvres, afin de renseigner ceux qui s'adresseraient à eux pour quelques acquisitions. En dehors de cela, il nous paraît difficile que les employés de l'administration des Beaux Arts se fassent commis marchands de tableaux.

III

PREMIÈRE VISITE

Les irréconciliables aux Salons. — Le tableau de M. Yvon. — Les jeunes maîtres. — MM. Victor Giraud, Regnaud, Robert-Fleury fils, Carolus Durand, Jules Lefebvre. — Placement des sculptures. — MM. Hiolle, Delaplanche, Bourgeois, Becquet, Falguière, Cambos, Le Père, Oliva, Eugène Guillaume.

L'ensemble de l'Expositon de 1870 est très-satisfaisant, malgré les douze cents ouvrages qu'elle a de plus que le Sa-

lon dernier. Tout ne peut pas être chef-d'œuvres dans une Exposition qui compte trois mille peintures, et personne ne saurait l'exiger, mais on est heureux quand, dans cinq mille œuvres exposées, on ne rencontre guère de médiocrités de la force des tableaux de M. Manet, que le jury admet sans doute pour l'amusement du public ou pour donner un échantillon du degré le plus bas où l'art puisse descendre.

Les irréconciliables eux-mêmes doivent être satisfaits ! Le Salon a peu ou point de tableaux officiels : ni portrait de l'Empereur, ni portrait de l'Impératrice, un seul portrait du Prince Impérial, mais S. A. I. est si jeune qu'elle ne les inquiète pas encore ; pas non plus de portraits de maréchaux ni d'amiraux. Nous nous trompons, il y en a un, celui du maréchal Canrobert; mais sachant combien ces honnêtes patriotes détestent l'uniforme français, l'illustre guerrier s'est fait peindre en bourgeois, rien que pour leur être agréable ; enfin peu de toiles reproduisant les faits glorieux de notre histoire contemporaine, une ou deux batailles, encore est-ce trop aux yeux des irréconciliables, car ils ne se réjouissent que de nos malheurs, et ne veulent pas que les Beaux-Arts transmettent notre gloire à la postérité.

Cette année, à propos du Salon, un de leurs journaux dit, qu'on n'y trouve plus de ces grandes pensées exprimées en peinture. A qui la faute, et que faire pour contenter ces messieurs ? Si un artiste retrace sur la toile ou sur le marbre une grand action de l'antiquité, on se récrie contre l'intention de nous ramener aux Grecs et aux Romains du premier Empire ; s'il traite un sujet de sainteté l'artiste est un jésuite, un ennemi du progrès ; s'il choisit la composition de son tableau dans les fastes du règne de Louis XIV, c'est un réactionnaire, un adorateur du roi soleil ; s'il peint un trait héroïque du Consulat et de l'Empire, c'est une culotte de peau, un flatteur, etc. Pour plaire à la critique des irréconciliables, l'artiste, qui ne se soucie de glorifier ni M. de Robespierre ni le culte de la Raison, en est donc réduit à peindre des sujets insignifiants, sans élévation : un homme qui fume, une femme qui lit.

Jusqu'à ce jour, nous n'avons pas entendu crier à la décadence de l'École française, ainsi qu'on ne manquait pas de le faire à l'ouverture de chaque Exposition. Il faudrait

avoir de l'audace pour parler de décadence au moment où se révèlent des talents originaux qui seront la gloire de notre génération artistique et les régénateurs de la grande peinture, si l'administration veut les encourager.

Depuis plusieurs années nous avions pressenti et annoncé ce prochain retour à la grande peinture, et le Salon actuel nous donne raison, car les grandes compositions y sont nombreuses et vraiment très-remarquables par l'originalité de la conception et de l'exécution.

La plus grande toile de l'Exposition est l'œuvre d'un artiste de réputation, de M. Yvon, l'auteur de *la Prise de Malakoff* et du *maréchal Ney à la retraite de Russie*. Cette immense composition est une allégorie destinée à l'Amérique ; elle a été commandée par un riche Irlandais, M. Stewart. En voici la description :

« Au centre du tableau, les trente-quatre États de l'Union sont groupés autour de deux figures symbolisant le gouvernement américain, la République donnant la main à la Sagesse.

La figure qui représente la Sagesse nous paraît plus belle et plus grande que son amie la République. Est-ce une petite leçon à l'adresse des irréconciliables de France ? le spirituel M. Yvon est bien capable de cela.

Ces figures sont debout sur un char traîné par des lions.

A la gauche du spectateur, le soleil se lève sur la mer couverte de navires.

Les émigrants arrivent d'Europe avec leurs familles et leurs instruments de travail, et débarquent sur la terre de la liberté.

Au premier plan, un des grands fleuves d'Amérique éteint dans son onde la torche de la guerre, et les prédécesseurs illustres soulèvent la pierre de leurs tombes pour saluer le triomphe de la cause à laquelle ils ont consacré leurs vies.

A la droite du spectateur, un fond noir, sillonné de traces sanglantes, représente le passé.

Des archanges précipitent les mauvaises passions dans ces ténèbres où des gibets dessinent vaguement leurs sinistres silhouettes.

De cette nuit émargent les populations de couleur, depuis les Indiens, que commence à effleurer la lumière, jusqu'au

nègre qu'au premier plan les blancs relèvent, moralisent et affranchissent.

Sur le devant du tableau, des enfants, représentant les génies de la Paix et du Travail, s'ébattent sur un riche tapis où se répandent à profusion des fleurs et des fruits échappés d'un vase de marbre blanc.

Enfin, dans le ciel, au-dessus de toute cette scène, qui se déroule autour de la statue de Washington, le fondateur de la République, des Renommées s'élancent aux quatre coins du monde pour proclamer la gloire des États-Unis d'Amérique. »

Les sujets allégoriques ne sont plus dans le goût de notre génération; les sciences exactes nous ont menés au matérialisme, au réalisme, elles ont par conséquent détruit le sentiment poétique, les images allégoriques et mythologiques. Un de nos confrères de la presse, qui est aux Beaux-Arts ce que sont à la stratégie les caligraphes-expéditionnaires du Ministère de la guerre, rit beaucoup de cette prétention de M. Yvon de vouloir rendre en peinture « un des grands fleuves d'Amérique éteignant dans son onde la torche de la guerre ». Quelles que soient les qualités de coloriste et de dessinateur dont l'artiste a fait preuve, son œuvre sera décriée quand même par ces impuissants, écrivant sur tout, condamnant tout, avec d'autant plus d'aplomb, qu'ils ignorent le premier mot des choses qu'ils jugent. Heureusement le talent de M. Yvon est à l'abri des attaques de ces *inutiles*.

Deux des jeunes maîtres dont nous avons parlé plus haut, ne seront pas moins l'objet d'attaques passionnées de la part des confrères, à cause de l'originalité de leur coloris et de leur exécution, parce que tout nouveau talent les inquiète et menace leurs intérêts. MM. Victor Giraud et Regnault doivent donc s'attendre aux critiques les plus malveillantes et s'en moquer.

Le tableau de M. Victor Giraud est, après celui de M. Yvon, le plus grand de l'Exposition; il contient une vingtaine de personnages de grandeur naturelle. Sous ce titre : *le Charmeur*, l'artiste, si nous en jugeons par les types et les costumes, nous montre un charmeur donnant une séance à la cour d'un prince de l'antique Grèce. La scène est disposée avec goût, dans une serre qui rappelle le jardin d'hiver de

la princesse Mathilde ; les femmes sont jolies, les costumes d'une extrême richesse ; le charmeur, d'une nature nerveuse, est d'un dessin élégant et vrai. Tout cela est peint avec une vigueur de coloris extraordinaire ; on est surpris, ébloui. Une observation cependant : Pourquoi M. Victor Giraud a-t-il donné à toutes ces femmes le même teint et d'un ton aussi foncé ? Tout le monde s'en étonne. Quelques blondes auraient ajouté le charme de leur fraîche carnation à cette puissante couleur qui manque peut-être d'un peu d'harmonie C'est croyons nous, le seul reproche qu'on puisse adresser à cette belle et grande page.

M. Regnault est tout aussi jeune que son confrère, M. Victor Giraud, c'est aussi la troisième fois qu'il expose. Sa manière est aussi très originale, sa couleur est riche, éclatante, hardie dans les oppositions de tons et les effets de lumière. Nous avions déjà signalé ce fougueux coloriste à l'occasion de son portrait du général Prim, au dernier Salon, et de son envoi de Rome, *Judith*, grande toile achetée pour le musée de Marseille. Le tableau qu'il a exposé cette année représente *Salomé, la danseuse tenant le bassin et le couteau qui doivent servir à la décolation de Saint-Jean-Baptiste*. Il est peint avec plus de hardiesse encore que la Judith. La tenture en satin jaune, sur lequel se détache, en pleine lumière, cette figure de femme, est d'un effet étourdissant. Ce qui manque à M. Regnault, c'est un goût plus sûr, une science plus expérimentée, deux choses qu'on acquière avec le temps.

Comme ses deux camarades, MM. Victor Giraud et Regnault, M. Tony Robert-Fleury, fils de l'ancien directeur de l'École, a débuté par un tableau de maître, *Varsovie le 8 avril* 1861, exposé en 1866. La toile qu'il a au Salon est presque aussi grande que celle de M. Victor Giraud. Cette fois, il a choisi un sujet classique, *le Dernier jour de Corinthe*. « Le troisième jour après la bataille de Leucopetra, dit le *Tite-Live*, le consul Mummius entra dans Corinthe évacuée et privée de défenseurs... Les femmes et les enfants furent vendus comme esclaves. Plusieurs des habitants périrent dans les flammes, pendant que la ville, après avoir subi un horrible pillage, était détruite au son de la trompette. Le feu ayant été mis aux édifices, tout l'espace compris entre les murs s'embrasa. »

Le jeune artiste avait ici de plus grandes difficultés à vaincre que dans ses précédents tableaux. Cette composition exigeait du style, et les nus demandaient des études plus sérieuses de dessin et de modelé, qu'ils n'en faut pour des vêtements de soldats russe. M. Tony Robert-Fleury s'est montré dessinateur et coloriste; ce grand drame est noblement rendu, sans la raideur académique des anciens classiques.

A ces trois jeunes maîtres de la nouvelle génération, ajoutons M. Carolus Durand, dont le portrait de femme est le succès du Salon, portrait digne des plus grands maîtres; M. Jules Lefebvre, l'auteur de *la Femme couchée*, exposée en 1868, et d'une étude *la Vérité*, où l'on retrouve, cette année encore, le coloris suave et chaud le modelé puissant et vrai du tableau de 1868. Nous pourrions citer bien d'autres jeunes artistes parmi les peintres de genres, les paysagistes, etc, et demander à nos irréconciliables ennemis de la gloire et de la prospérité nationales, si une école est en décadence quand elle produit cette pépinière de peintres de talents aussi variés et aussi sérieux.

Maintenant descendons à l'exposition des sculptures, et voyons si, là aussi, la jeune génération offre les mêmes promesses pour l'avenir de la statuaire française.

Le jardin présente un aspect charmant; les sculptures, quoique plus nombreuses de 235 ouvrages qu'en 1869, y sont disposées avec tant d'art, que les avenues paraissent moins encombrées qu'aux précédentes expositions; tout s'y voit; rien n'est sacrifié. Ces sages dispositions font honneur au goût et à l'intelligence de MM. Olivier Mersan et Cherot, chargés de l'organisation de cette partie du Salon de 1870.

Les figures d'étude sont toujours nombreuses, ce qui est un signe rassurant pour l'avenir de notre Ecole. Aussi, nous ne saurions trop le répéter, l'administration doit surtout encourager ces efforts ruineux qui n'ont d'autre but que d'attester la science acquise par des études sérieuses. La figure d'étude est le diapason avec lequel on peut juger s'il y a progrès ou décadence: il suffit de mettre côte-à-côte une étude exécutée sous le premier Empire et une faite de nos jours et de comparer. Nous avons conserver un fidèle souvenir des figures d'étude exposées à partir de 1824, et nous pouvons

dire, sans craindre d'être démenti, qu'elles n'ont jamais présenté une somme de talent aussi remarquable.

En tête des maîtres de la nouvelle génération, plaçons M. Ernest Hiolle, l'auteur de la belle statue de *Narcisse* du dernier Salon (1). Il expose cette année l'exécution en marbre d'une gracieuse composition, *Arion*, dont le modèle, en plâtre, a obtenu un légitime succès au Salon de 1867. Cette étude a encore gagnée en finesse de modelé et en élégance de dessin dans la reproduction en marbre, à laquelle l'artiste a apporté un soin extrême. Puis l'*Eve après le péché*, par M. Delaplanche, étude de femme aux formes puissantes. largement dessinées et grassement modelées, marbre qui annonce un tempérament à la Michel-Ange, maître dont l'artiste s'est inspiré en modelant cette statue à Rome. Son camarade, M. Bourgeois, également pensionnaire de la Villa Médicis, a consulté le même maître pour sa *Pythie de Delphes*, statue en marbre, d'un grand et sévère caractère. Ces trois beaux marbres ont été achetés par l'administration des Beaux-Arts. Mais nous recommandons tout particulièrement à l'attention des sculpteurs et de l'administration une modeste figure en plâtre, qui est, à notre avis, une des plus savantes études et des plus consciencieusement rendues de l'Expositon. Cette statue, couchée, représente le jeune *Ismaël*, tombé de lassitude et d'épuisement dans le désert; elle est signée du nom de Just Becquet. Cette étude, d'un dessin si vrai, d'un modelé si fin, gagnerait énormément à être exécuté en marbre; ceux qui passent indifférents devant devant ce *plâtre*, seraient les premiers à faire cercle autour du marbre. Nous ne connaissons pas M. Becquet, ni son état de fortune, mais nous l'engageons à employer toutes les ressources possibles pour arriver à exécuter en marbre cette belle étude qui fera sa réputation.

A côté de ces nouveaux venus. nous rencontrons leurs confrères arrivés depuis peu aux succès. M. Falguière expose une reproduction en marbre d'une figure en bronze, *un Vainqueur aux combats de coqs*, qui a fait sa réputation, il y a cinq ou six ans, à son retour de Rome. Cette exécution, en marbre, est hardie et terminée avec beaucoup

(1) Voir notre *Salon de* 1869, page 82.

de soin, cependant nous lui préférons le bronze; il était d'un modelé plus ferme, d'un caractère plus accentué. C'est le contraire pour M. Cambos, qui reproduit en bronze la statue de *la Femme adultère*, dont le marbre a eu un si grand succès au Salon dernier. Cette composition est toujours, même en bronze, une très-belle œuvre, mais elle n'offre pas le charme du marbre; elle n'a pas ces reflets, cette transparence qui complétaient le sentiment poétique du sujet.

En voyant le succès qu'obtenait au salon de 1868, le modèle en plâtre du *Diogène le Cynique*, de M. Le Père, nous disions, dans notre compte rendu, que cette savante étude était certainement destinée à être reproduite en marbre. C'est en effet en marbre qu'elle est exposée cette année. Comme M. Perraud, M. Le Père est élève de M. A. Dumont; comme lui, il est savant anatomiste, sans faire des écorchés ou des étiques comme en fait l'auteur de *la Sculpture aux yeux crevés*. A propos de cette *sculpture aux yeux crevés*, nous voudrions bien être dans un petit coin pour assister à la figure que doit faire M. Dumont en face d'une pareille chose, lui le maître des grandes traditions de l'art. Doit-il en rire ou s'en affliger? En rire d'abord... s'en affliger ensuite. Mais une chose doit le rassurer, c'est que la laideur ne trouve guère d'amoureux. Malgré l'abus de la réclame des journaux et de la camaraderie, ni Courbet, ni Ribot, ni Préault, ni Manet, n'ont trouvé d'imitateurs... Mais revenons au *Diogène le Cynique* de M. Le Père, statue traitée dans le style et le caractère antique. C'est un vieillard, mais sans les laideurs de la décrépitude; c'est aussi consciencieusement modelé que M. Perraud, mais c'est plus vivant, plus énergique que les dernières productions de cet artiste.

En parcourant les allées du jardin, ce paradis terrestre des visiteurs de l'Exposition, nous nous apercevons que, sans le vouloir, nous avons induit en erreur les irréconciliables, en leur disant qu'il n'y avait au Salon ni portrait de l'Empereur ni portrait de l'Impératrice. Voici deux magnifiques bustes de Leurs Majestés, exécutés en marbre par M. Oliva, et traités avec l'ampleur magistrale des bustes de Coysevox. Ces deux portraits sont les plus ressemblants qui aient été exposés. Celui de l'Empereur, par M. Iselin, que

tout le monde connaît, est ressemblant, sans doute, mais dans un sentiment bourgeois, au lieu que le buste de M. Oliva est bien celui d'un grand souverain, il a saisi le grand côté des traits de Napoléon III. Quant au buste en bronze de l'Empereur, exposé par M. Carrier-Belleuse, il a pu ressembler lorsqu'il a été modelé, en 1864 (à cette époque nous n'avions pas eu encore l'honneur de voir de très-près Sa Majesté et d'étudier ses traits de manière à nous les graver dans la mémoire), mais il ne ressemble plus : ce bronze est une ébauche bien touchée, et non un portrait sérieusement étudié comme celui qu'expose M. Oliva.

Mais c'est surtout la physionomie et la vérité des traits de l'Impératrice que M. Oliva a mieux rendus qu'aucun de ses confrères. Les bustes de l'Impératrice Eugénie ne nous avaient jamais satisfait; ils manquaient de caractère et de majesté. M. Oliva a vraiment fait une impératrice ; le mouvement de la tête a de la grâce et de la noblesse, le dessin élégant du col et des épaules est très-exactement modelé. Ce buste est un digne pendant à celui de l'Empereur, chose rare, car il arrive souvent que, dans deux œuvres destinées à faire pendant, l'artiste n'en réussit qu'une.

Si un artiste doit connaître le type de Napoléon Ier, c'est à coup sûr M. Eugène Guillaume, directeur de l'École des Beaux-Arts. Ce maître de la statuaire moderne a été chargé, par le prince Napoléon, de reproduire en marbre le type de Napoléon aux différentes époques de sa vie, à partir de l'École de Brienne jusqu'à Sainte-Hélène, Cette collection de bustes était à l'Exposition universelle de 1867, ainsi qu'une très-belle statue de Napoléon Ier, en costume impérial, d'un style aussi imposant que celui d'une statue antique.

La statue en plâtre exposée cette année par M. Guillaume représente *Napoléon Bonaparte, lieutenant d'artillerie.* Le titre nous faisait croire que ce plâtre était le modèle d'une statue destinée au Musée d'artillerie, mais le livret nous apprend que cette œuvre est la propriété de l'auteur et qu'elle n'a pas encore de destination, nous disons *encore* parceque nous espérons bien, n'en déplaise aux irréconciliables, que cette statue ira décorer une des salles du Musée d'artillerie, auquel elle semble prédestinée. Tout, dans cette figure, est étudié avec la conscience que cet artiste met dans chacune de

ses œuvres; la pose est celle qui était familière à Napoléon; les vêtements sont rendus avec une vérité et un talent qui prouvent qu'ils ont été copiés d'après nature. Mais la partie la plus remarquable dans cette statue, c'est la tête. Il y a dans les yeux, dans la bouche une finesse de modelé, une expression de fermeté, de résolution réfléchie bien prononcée et bien conforme au caractère des portraits du jeune lieutenant d'artillerie.

LOUIS AUVRAY.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS

Musées du Louvre, de l'Ecole des Beaux-Arts, de Blois, d'Orléans (démission du sous-conservateur), de Londres, de Grenade. — Collection de M. Roqueplan. — Statue de Luther. — Peintures de MM. Cornu et Alexandre Hesse. — Restauration de Saint-Sulpice, du Palais de Justice, de l'Hôtel de la Chancellerie. — Expositions de l'Académie à Londres, de Photographie à Paris, des Arts à Lisieux, au Havre, à Java. — MM. Préault et Cambon. — Concours pour le prix de Rome. — Prix Achille Le Clerc. — Dictionnaires des artistes français, etc. — Nécrologie.

M. le surintendant des musées impériaux vient de faire une acquisition hors ligne : quatre bronzes antiques trouvés aux environs d'Herculanum et qui, depuis l'année dernière, appartenaient au comte Tyczkiewitch, font aujourd'hui l'admiration des visiteurs de la salle des bronzes au musée du Louvre.

La pièce principale est un buste d'adolescent, vainqueur dans les jeux, d'une beauté merveilleuse. Une statuette d'Hercule au repos, très-certainement du temps de Lysippe; une boîte à miroir représentant en bas-relief une Vénus assise sur une chèvre; enfin un buste romain du IIIe siècle,

qui doit être celui de l'empereur Trébonien Galle, font de cette acquisition une série extrêmement importante.

Une personne morte sans héritiers, a légué au musée du Louvre trois portraits peint par Ingres en l'an XIII : M. Rivière, conseiller d'État, Mme Rivière et leur fille.

Il y a une vingtaine d'années, nous demandions, dans nos chroniques, la fondation d'un musée d'architecture organisé dans un ordre chronologique, la création d'un musée de moulages en plâtre de tous les chef-d'œuvres de la statuaire de l'art grec et romain, du moyen âge et de la Renaissance, et d'un musée de copies faites d'après les fresques et les tableaux les plus célèbres que possèdent les pays étrangers. Cette pensée est reprise en partie par un de nos confrères de la presse qui réclame pour l'Ecole impériale des Beaux-Arts un *musée des copies peintes* et un musée des moulages des sculptures antiques. Sera-t-il plus écouté que nous? Souhaitons-le.

La comtesse de Ranchoup, a légué au musée de la ville de Blois, pour en empêcher la dispersion, sa galerie de tableaux. L'administration municipale, appréciant la valeur de ce legs et voulant en témoigner sa reconnaissance d'une façon durable, à donné le nom de *Ranchoup* à la salle destinée à conserver les vingt et une toiles généreusement données à la ville de Blois. On a placé dans cette salle une plaque en marbre sur laquelle ont été gravées les lignes suivantes extraites d'une lettre où la donatrice annonçait ses généreuses intentions :

« La comtesse de Ranchoup à Mme la baronne de Wimpfenn.

« En souvenir de vous et de ceux de votre famille dont « j'ai reçu des témoignages d'affection, j'ai le désir de léguer « à la ville de Blois ma collection de tableaux.

« Il ont fait jusqu'à présent mon plaisir et mon orgueil; « je ne veux pas qu'ils soient exposés, après ma mort, à « tomber sous le marteau d'une vente... »

Nous avons annoncé la mort de M. de Langalerie, directeur du musée d'Orléans. Tous les artistes désignaient pour lui succéder M. Gasselin de Bompart, son ami et sous-

directeur de ce musée depuis onze ans (1). M, le maire d'Orléans en a décidé autrement, et M. de Bompart a donné immédiatement sa démission. Voici ce que nous lisons dans le journal d'Orléans :

« Nous recevons la lettre suivante :

Orléans, 18 avril 1870.

Monsieur le Rédacteur,

Un grand nombre de vos lecteurs seront certainement frappés de la coïncidence entre la nomination du nouveau directeur du Musée de peinture d'Orléans et la démission que je viens de donner des fonctions de directeur adjoint.

Il serait regrettable que l'opinion publique, cherchant à en découvrir la cause, put s'égarer.

Je vais au-devant et désire l'éclairer en ce qui me concerne, autant qu'il m'est possible; c'est pourquoi je vous envoie et vous prie de vouloir bien insérer, dans votre plus prochain numéro, la lettre que j'ai adressée à M. le Maire, en date du 15 courant.

Recevez, ici, l'assurance de mes remercîments.

Orléans, 15 avril 1870.

Monsieur le Maire,

Par suite de la décision que vous venez de me notifier au sujet de la nouvelle direction du Musée de peinture d'Orléans, je ne puis m'empêcher de prendre moi-même une détermination qu'il était facile de prévoir.

Je n'ai jamais recherché la faveur de diriger le Musée.

En 1859, il y a onze ans, M. de Langalerie, qui allait être nommé directeur, m'a vivement sollicité d'accepter les fonctions de son adjoint comme sous-directeur, je le refusai d'abord, et ce n'est que sur la plus vive insistance de M. le Maire que je donnai mon consentement.

Suivant la tradition, depuis la fondation de cet établissement municipal, étant sous-directeur, je devais m'attendre à succéder au directeur qui nous a été si subitement et si

(1) M. Gosselin de Bompart a une *nature morte* au Salon de 1870.

malheureusement enlevé ; j'y comptais peu, je l'avoue, voyant votre indécision.

Je viens donc, en raison de votre notification, monsieur le Maire, et non à cause de la personne que vous avez choisie et qui possède depuis longtemps mon estime, me démettre d'une responsabilité que vous avez craint de me confier directement et qui m'incomberait tout entière par le fait, puisque le directeur nouveau n'habite pas Orléans.

Veuillez donc, monsieur le Maire, agréer ma démission qui n'est point motivée par une vaine susceptibilité, mais par des raisons dont vous comprendrez la valeur.

Je souhaite que vous trouviez à Orléans, pour seconder le nouveau directeur, une personne capable d'opérer les réformes devenues nécessaires et urgentes soit pour le Musée, soit surtout pour les Ecoles municipales de dessin.

Veuillez, etc.

GASSELIN DE BOMPART. »

A côté d'une nombreuse réunion d'objets d'art, Nestor Roqueplan laisse une autre collection unique dans son genre. C'est une collection de bassinoires qui ont eu l'honneur de réchauffer le lit des plus grandes et illustres dames, depuis l'aurore de la Renaissance jusqu'au dix-neuvième siècle. Il y a les bassinoires d'Anne de Bretagne, de Diane de Poitiers, de Marie-Stuart, de la charmante Gabrielle, de Mlle de La Fayette, de Marion Delorme, de Ninon de l'Enclos, de Mme de Sévigné, de Mlles de Fontange et de la Vallière, de Mmes de Montespan et de Maintenon, de Mme de Tencin, de la Pompadour, de la Dubarry, de Marie-Antoinette, de Louis XV, etc., etc. On assure que Roqueplan avait dépensé un demi-million à se procurer, au poids de l'or, toutes ces bassinoires.

Au musée de Kensington, à Londres, on vient d'ouvrir toute une série de salles qui donnent une idée complète du développement historique de l'art de l'ornement, depuis les peintures murales des monuments égyptiens, les fresques des tombeaux étrusques, les mosaïques antiques, etc. Il y a là une suite de salles, chacune avec l'ameublement à la mode aux diverses époques importantes de la civilisation, entre autres un délicieux boudoir orné de tous les objets

donnés à la marquise de Serilly par la reine Marie-Antoinette.

A Grenade, on attend impatiemment le moment de l'inauguration du musée arabe qui doit être établi dans le palais de l'Alhambra. Ce sera un nouvel attrait pour les étrangers qui viennent tous les ans visiter ce célèbre palais. M. Contreras possède des notions toutes spéciales qu'approuvera le ministre du Fomento et qui lui permettront de faire du nouveau musée quelque chose d'admirable.

Luther va avoir une statue à Eiselben, sa ville natale. Il vient de se constituer dans cette ville un comité chargé d'élever ce monument.

La décoration du transept gauche de l'église Saint-Germain-des-Prés, faisant suite aux peintures d'Hippolyte Flandrin, est achevé et découverte.

Sur le mur au-dessus de l'autel, M. Cornu a peint quatre tableaux symbolisant le Christ Législateur et Rédempteur : le Christ avec les petits enfants; la Transfiguration sur le Mont Thabor; le Christ aux Limbes délivre les justes de l'Ancien Testament; le Christ envoie ses apôtres prêcher l'Evangile.

Sur la paroi opposée est figurée l'Invention de la Croix, par Sainte-Hélène, mère de Constantin. Au-dessus dans des niches, sont représentés Saint Jean de la Croix, Saint-Pierre et Saint-François d'Assise, qui personnifient la vie active de la Croix.

Malheureusement, on ne retrouve ici ni le dessin ni la couleur de Flandrin, et nous le répétons, c'était à M. Paul Flandrin qu'on aurait dû confier l'achèvement de l'œuvre de son confrère Hippolyte, car les deux frères ont presque le même coloris et le même modelé.

M. Hesse, membre de l'Institut, vient de terminer, dans un atelier du Louvre, un plafond destiné au tribunal de commerce de Lyon.

Le sujet est allégorique et représente la Ville de Lyon entourée de la Force, de la Justice, de la Municipalité et de l'Industrie. Plus bas, le Commerce amène en foule des personnages de toutes nations : des Européens, des Chinois, des Arabes, des Egyptiens. Enfin, au premier plan, le Rhône

et la Saône semblent encadrer entre eux toute la composition.

Des travaux de restauration viennent enfin d'être entrepris au portail de l'église de Saint-Sulpice. On achève en ce moment la construction de la balustrade qui s'étend entre les détours de cet édifice, et qui était restée jusqu'à ce jour à l'état de projet.

On va bientôt entreprendre au Palais de Justice un travail assez original. Il s'agit d'exhausser la tour Bombée, située sur le quai de l'Horloge et moins élevée de quatre mètres que ses voisines, celles de Charlemagne et de Tours. La difficulté était surtout de conserver intacte la vieille toiture en forme de poivrière, l'une des curiosités de cet antique donjon ; mais M. Duc, l'architecte du Palais de Justice, a résolu le problème. On élèvera d'abord la toiture jusqu'à la hauteur voulue, c'est-à-dire à quatre mètres ; et, après l'avoir assujettie à l'aide de madriers, on construira en sous-œuvre les murailles destinées à la supporter, comme on a construit le piedestal de la colonne du Chatelet qu'on avait également surélevée de plusieurs mètres.

Le palais de la Légion d'honneur, quai d'Orsay, vient d'être restauré à l'extérieur et agrandi sur la nouvelle rue qui débouche sur le quai en face du pont de Solférino.

Ce palais, un des plus jolis édifices de Paris, fut construit en 1786, sur les dessins d'un architecte nommé Rousseau, pour le prince de Salm. En 1793, le gouvernement républicain, qui s'en était emparé, le mit en loterie, et ce fut un garçon perruquier qui le gagna. En 1804, il fut racheté, et c'est depuis lors qu'il loge la grande chancellerie.

L'église de Sainte-Catherine d'Honfleur ne sera pas détruite. Nous apprenons que la commission des monuments historiques, désireuse de conserver à la France un des derniers et très-rares spécimens de notre architecture en bois, a décidé que cette église serait classée parmi les monuments historiques, et que sa restauration serait confiée à M. Millet, un de nos architectes les plus distingués.

La réception d'une œuvre d'art à l'Exposition de l'Académie royale de Londres et purement illusoire. Le principal, c'est que cette œuvre soit accrochée. Dans l'ancien local, un nouveau venu ou un étranger n'y pouvait guère compter, et

l'Académie mettait largement en pratique la maxime *Ego nominor leo*. Dans les nouveaux salons de Burlington, la même rigueur ne menace-t-elle pas de poursuivre les envois d'outre-Manche ? Nous pourrions citer cette année encore le nom d'un artiste éminent dont l'œuvre ne fut visitée que par les rats qui hantent les greniers de la *Royal Academy*. Sans nous appesantir sur ce manque d'égards internationaux, nous insisterons sur la séparation qu'il creuse à plaisir entre deux écoles qui gagneraient à se mieux connaître.

L'Exposition de photographie, qui présente cette année l'intérêt d'un grand concours international, a été ouverte le 1er mai, en même temps que le Salon, au palais de l'Industrie.

Elle occupe le même emplacement que l'année dernière dans le pavillon Sud-Est, porte n° X. On peut y entrer de l'intérieur du palais à l'extrémité de la galerie des pastels, et à la sortie du jardin par le grand escalier du pavillon Sud-Est.

Une exposition aura lieu à Lisieux le 15 août prochain. Nous publierons, dès qu'ils seront arrêtés, les délais et conditions d'envoi.

La Société des Amis des Arts du Havre organise, dans les galeries du musée de la ville, une Exposition des Beaux-Arts, qui doit ouvrir le 15 août et finir le 1er octobre. Les ouvrages doivent être expédiés avant le 15 juillet.

Une exposition d'art ancien et moderne a été ouverte le 8 avril dernier à Java. Ceci est une preuve que de nos jours le goût des Beaux-Arts s'étend jusqu'aux contrées les plus lointaines et les moins civilisées.

Le total général de toutes les vacations de la vente de la collection de San-Donato est de 4,863,031 francs.

Par décret en date du 26 avril, rendu sur la proposition du ministre des beaux-arts, ont été nommés chevaliers de l'ordre impérial de la Légion d'honneur :

MM. Préault, sculpteur.

Cambon, peintre (services distingués rendus à l'art de la décoration théâtrale).

Les concours pour les grands prix de Rome viennent de commencer à l'Ecole Impérial des Beaux-Arts, et, dix élèves architectes ont été, après les épreuves d'essai, admis à

entrer en loges. Voici leurs noms par ordre d'admission : André (Gaspard), élève de M. Questel ; Bobin, élève de MM. Paccard et Vaudoyer ; Mayeux, élève de MM. Paccard, Guénepin et André ; Thomas, Pamart, Paulin, élèves de MM. Paccard et Vaudoyer ; Dillon, élève de M. Questel ; Formigé, élève de M. Guénepin ; Wallon, élève de M. Questel.

Les dix élèves peintres qui ont été admis à concourir pour le prix de Rome, sont : MM. Rixens, Chartran, Ponsan, Ferrier, Lematte, Launier, Mathieu, Charles Hippolyte, Comerre, J. Garnier. — Six sont élèves de M. Cabanel, deux de M. Gérôme et deux de M. Pils.

Le sujet donné au concurents est la *Mort de Messaline* : « Messaline comprit alors sa destinée. Elle accepta le poignard que lui présentait sa mère, et tandis que l'affranchi, avec une bassesse d'esclave, se répandait en injures, le tribun s'apprêtait à la frapper de son épée. »

Voici les noms des sculpteurs qui sont entrés en loges pour le prix de Rome :

MM. Marquest, Charles Alfred, Hermant, Lafrance, Anceaux, Dumilâtre, Barthélemy, Injalbert, Hiolle et Dujardin.

De ces dix concurrents, six sont élèves de M. Dumont, deux de M. Jouffroy, un de M. Cavelier et un de feu Duret.

L'Académie des beaux-arts a jugé le concours d'architecture Achille Le Clère, dont le sujet était « un phare à l'entrée du canal de Suez. »

Elle a décerné le prix au projet inscrit sous le n° 10, avec cette épigraphe : *Labor*, et dont l'auteur est M. Eugène-André-Antoine Oudiné, fils du graveur en médailles.

L'Académie a accordé, en outre, une première mention honorable au projet inscrit sous le n° 41 avec cette épigraphe : « Aide-toi, le ciel t'aidera, » dont l'auteur est M. Gautier (Charles-Albert); et une deuxième mention honorable au projet inscrit sous le n° 25, avec cette épigraphe : « Phar-a-mond, » dont l'auteur est M. Paul Lathoud.

La huitième livraison du *Dictionnaire général de l'École française* est parue depuis peu de jours ; elle est une des plus intéressantes dec et ouvrage indispensableà toutes les bibliothèques publiques, aux conservateurs des musées, à ceux surtout qui s'occupent des artistes ou de l'histoire de l'école française. Dans cette livraison se trouvent les notices de

Dantan jeune, de Daubigny, de Dauzats, de Louis David, (celle-ci) occupe sept colonnes, de David d'Angers, qui ne prend pas moins de six colonnes, des trois Debay, de Decaisne, de Decamp, d'Eugène Delacroix, etc., etc. La livraison est de 48 pages (96 colonnes), imprimées en petit texte sur deux colonnes. Il est donc facile de se rendre compte de l'importance de l'ouvrage entrepris par M. Emile Bellier de Chauignerie. Ce vaste répertoire de renseignements sur les artistes français, depuis l'origine des arts du dessin jusqu'à l'année 1868 inclusivement, manquait à la France. Si l'on s'explique l'impatience de certains souscripteurs, qui voudraient voir les livraisons se succéder plus rapidement, on comprend néamoins qu'il faut, avant tout, pour être utile, qu'un pareil travail soit exécuté avec la plus grande conscience et qu'alors l'auteur ne saurait consacrer trop de temps à ses recherches (1).

La première livraison du *Dictionnaire général des artistes* (nouvelle édition entièrement refondue du dictionnaire de Nagler) vient de paraître Leïpzig, chez M. Engelmann. Elle contient 76 pages à deux colonnes et commence par un A jusqu'au mot *Adam*. Cette importante publication est dirigée par M. le docteur Meyer, et rédigée par les principaux savants allemands et étrangers. Les collaborateurs français qui sont associés à cette publication sont MM. Guiffrey, P. Lefort, P. Mantz et Villot.

La 542e livraison de l'Histoire des peintres est en vente à la librairie de Jules Renouard, 6, rue de Tournon. Elle contient la fin de la notice sur les *Zuccheri*, avec trois gravures d'après ces maîtres de l'école italienne.

On annonce la mort de MM. Louis Lamothe, Charles-François Eustache, Bernard-Edouard Swebach, Augustin-Alexandre Thierriat, peintres; Alexis-François Girard, graveur; Pierre Manguin, Alexandre Tanière, architectes; Edward Goodall, graveur anglais; Brugger, sculpteur, à Munich.

Louis AUVRAY.

---

(1) En vente à la librairie Renouard, rue de Tournon, 6, et au bureau de la *Revue artistique*, rue Bréa, 5.

REVUE THÉATRALE

Théâtre-Français : les *Deux Douleurs*. — Variétés : le *Beau Dunois*. — Palais-Royal : *Vinciguerra;* les *Points noirs*. — Porte-Saint-Martin : *Mathilde*. — Ambigu : l'*Arracheur de Dents*. — Folies-Marigny : les *Cascades du Bois de Boulogne*.

Les portes du Français se sont ouvertes toutes grandes devant les beaux vers de M. Fr. Coppée, l'auteur applaudi du *Passant* et de la *Grève des Forgerons*. M. Coppée est un poëte élégant qui sait faire vibrer mieux que personne les cordes de l'émotion. La nouvelle pièce, les *Deux Douleurs*, est une élégie plaintive qui nous montre la fiancée et la maîtresse, — les deux amours, — confondant, devant un cercueil, leur désespoir en un même sanglot : tout cela est touchant, bien écrit et bien dit.

Le *Beau Dunois* a réussi aux Variétés ; le libretto est drôle, la musique de Charles Lecocq est charmantes.

Deux succès aussi au Palais-Royal : *Vinciguerra le Bandit* et les *Points noirs;* on joue toujours, avec cela, le *Plus heureux des Trois*.

On a repris *Mathilde* à la Porte-Saint-Martin ; le vieux drame de MM. Félix Pyat et Eugène Sue paraît un peu démodé, malgré la vigueur qu'il a encore gardée ; il est, du reste, bien joué par Lacressonnière, Brésil, Mmes Jane Essler et Lia Félix-

M. Edouard Brisebarre a fait représenter, à l'Ambigu, l'*Arracheur de Dents*, une œuvre morte, qui, ainsi que *Léonard*, a une portée morale. M. Brisebarre, on ne saurait trop le dire, n'est pas un auteur vulgaire ; il a du talent, et, ce qui vaut mieux encore, il a du cœur.

Les Cascades du Bois de Boulogne, de MM. Alex. Flan et Félix Savard, ont été bien accueillies aux Folies-Marigny : c'est le récit des infortunes d'un provincial qui va de Madrid à Venise et de Venise aux courses d'Epsom, sans quitter le susdit bois. MM. Oscar, Maxnère, Duhamel et Léon Noël, Mmes Bade et de Martelaëre enlèvent gaiement ces farces, que rehausse une tarentelle gracieusement dansée par Mlle Marie Joly et M. Duhamel.

L.-Félix SAVARD.

BOUTERWECK

SA VIE ET SES ŒUVRES

I

JEUNESSE DE BOUTERWECK, SON ÉDUCATION, SES DÉBUTS, SON DÉPART POUR PARIS.

Frédéric-Auguste Bouterweck naquit en 1806 à Tarnowitz (Prusse). Comme la plûpart des hommes célèbres, il fut élevé à l'école du malheur. Il avait à peine huit ans lorsqu'il perdit son père; il resta à la charge de sa mère, laissée sans fortune avec quatre enfants : deux garçons et deux filles. D'une nature aimante, on obtenait tout de lui par la douceur; la plus grande punition que sa mère pouvait lui infliger, était de ne pas l'admettre à lui baiser la main, le soir, en venant lui souhaiter une bonne nuit. Alors il pleurait, suppliait et promettait tout, pourvu qu'elle lui accorda son pardon. Le souvenir de son père, qu'il avait beaucoup aimé, ne s'est jamais effacé, et quand il lui arrivait quelques succès, il s'écriait : « Oh ! si mon père vivait, comme il serait heureux ! »

Son oncle Bouterweck, professeur de philosophie à l'Université de Goettingen, près Bonn, désirait en faire un savant. A l'âge de quatorze ans, Bouterweck dût quitter sa mère pour aller continuer ses études au Collége de Berlin. Cette séparation fut un grand chagrin pour la mère et pour le fils, et la cause de bien des larmes.

A Berlin, on le mit en pension chez un architecte du nom de Rock, auquel il était recommandé par son tuteur, M. de Poscamp, conseiller d'Etat et directeur des mines, et par son oncle Bouterweck. Ce M. Roch était un homme dur qui le traita bien mal. Profitant des moindres prétextes, Mme Roch, qui n'était pas plus tendre que son mari, lui retranchait une partie de ses repas. Ces rigueurs, ces privations eurent de fâcheux résultats pour la santé du jeune Bouterweck, d'un tempérament délicat et ardent tout à la fois. Son amour pour le travail était poussé à un tel excès qu'il lui fit contracter une maladie des yeux dont il a souffert une grande

partie de sa vie. A dix-huit ans, il parlait sept langues modernes, l'Allemand, le Hollandais, l'Anglais, le Français, l'Italien, l'Espagnol, le Polonais. Quant au Grec et au Latin il les pratiquait avec une étonnante facilité.

Voici une anecdote qui prouve combien Bouterweck eut pu réussir dans les lettres. Etant au collége français de Berlin, son professeur lui donna à traiter en vers allemands un sujet à son choix. Le lendemain, il remit un poëme intitulé : *Le Printemps*, que le professeur trouva si bien qu'il demanda au jeune élève dans quel ouvrage il avait copié ces vers, menaçant de le punir s'il n'en faisait l'aveu. — « Envoyez-moi au cachot si vous voulez, répondit-il avec assurance; ces vers sont de moi, et il vous serait bien difficile de les trouver dans un ouvrage quelconque puisque je viens de les composer. » On ne le crut point et on l'envoya au cachot. Alors, Bouterweck, qui avait son projet, demanda du papier, un crayon et de la lumière. Bientôt le directeur du collége ayant été informé de ce qui s'était passé, fit venir le jeune Frédéric, qui en l'abordant, lui remit une nouvelle pièce de vers composée au cachot et intitulée : *La Nuit*. Après l'avoir lue avec beaucoup d'attention, le Directeur, touché des sentiments élevés exprimés dans cette poésie, embrassa Bouterweck, en déclarant, devant les professeurs et les élèves, qu'il était digne de l'estime générale et que dès ce moment il le considérerait et l'aimerait comme un fils. Par la suite, il le lui prouva en bien des occasions.

Les succès universitaires n'ayant pu détourner le jeune Bouterweck de son goût pour la peinture, son oncle et son tuteur durent céder devant cette vocation artistique. Ils lui donnèrent pour professeurs MM. Dahling et Kolbe, à Berlin. Ce dernier était renommé comme dessinateur et compositeur. En peu de temps, Bouterweck se fit remarquer par ses rapides progrès, par les prix qu'il remporta aux cours de l'Académie des Beaux-Arts. Parmi les dessins composés à cette époque de ses débuts, il en est un très-remarquable par la hardiesse de la composition et le grandiose du style; il représente *Samson renversant les colonnes du Temple*. Au bout de quelques années, les professeurs le citaient partout comme le meilleur de leurs élèves.

C'est à cette réputation qu'il doit ses relations avec la

haute société de Berlin, et entre autres celle de M. Baltenius, pasteur à Wusterhausen (huit lieues de Berlin), lequel avait connu le père du jeune Bouterweck. M. Baltenius se montra très-bienveillant pour lui, et, frappé de la précocité de son talent, l'invita à venir chez lui faire les portraits de quelques personnes de sa famille. Il passa plusieurs mois à Wusterhausen, chez le bon pasteur, traité comme l'enfant de la maison, retrouvant pour la première fois, depuis qu'il avait quitté sa mère chérie, le bonheur de la vie de famille qu'il avait connu. Là, on sut apprécier les qualités de son cœur ainsi que l'élévation de son esprit, et les fils du pasteur Baltenius lui vouèrent une affection si grande que, chaque année, ils profitaient des vacances pour venir le voir à Paris. Il avait fait un bon nombre de portraits à Wusterhausen, lesquels lui avaient rapporté une somme assez ronde. Aussi à son retour de Berlin, s'empressa-t-il de quitter M. Roch, et de louer un atelier où il put travailler et vivre selon ses goûts.

La renommée du jeune peintre avait grandi vite; les commandes de portraits lui arrivaient de tous les côtés. Il était recherché non-seulement pour son talent mais aussi pour sa distinction naturelle, sa conversation spirituelle et surtout sa grande instruction. Parmi les hauts personnages dont il a fait les portraits et avec lesquels il a conservé les meilleurs rapports, nous citerons la famille du comte Henkel de Tomursmarq, gouverneur actuel de la Silésie (Prusse); la comtesse de Bulaw; la famille du comte Blücher (descendant du célèbre général); Mme de Guast, ancienne dame d'honneur de la reine de Prusse, dont le fils, savant archéologue, était l'ami intime de Bouterweck; la famille du professeur d'Henstenberg, gendre de Mme de Guast; le baron de Werther, père de l'ambassadeur actuel de Prusse à Paris; la famille du général Kessel, gouverneur des Invalides de Berlin; la comtesse de Waldenberg, chez laquelle Bouterweck donnait des leçons de dessin; la famille du comte de Bismarck, alliée au ministre actuel de Prusse; le comte de Beust, ministre d'Autriche, ancien camarade de collége de Bouterweck; le célèbre sculpteur Rauch, de Berlin, qui a toujours traité Bouterweck comme son fils; enfin, Alexandre Hamboldt, ancien ami de l'oncle de Bouterweck, qui,

après la mort de celui-ci, a reporté son amitié sur le jeune Frédéric.

Alexandre Hamboldt ne venait jamais à Paris sans en prévenir Bouterweck par un petit mot, et ces rendez-vous avaient lieu dans le cabinet de François Arago, à l'Institut de France (1). L'illustre savant questionnait alors Bouterweck sur les sujets qu'il était en train de peindre, sur les arts, sur les sciences, sur mille points qui témoignaient du sincère intérêt qu'il lui portait. Du reste, Bouterweck, pendant ses études à Berlin, s'était intimement lié avec Guillaume, le frère d'Alexandre Hamboldt, et se fréquentaient journellement.

Pour donner une idée des sentiments d'estime que savait inspirer Bouterweck, voici ce qu'un de ses parents, M ***, conseiller d'État, encore vivant aujourd'hui, écrivait à la mère du jeune homme, après une visite que jeune artiste lui avait faite :

« Chère tante,

» Vous avez un fils si aimable, si spirituel, et de sentiments si nobles, que ni moi ni ma femme ne voulons attendre un jour de plus pour vous dire combien nous vous estimons heureuse de l'appeler votre fils.

» Il venait de Goettingen, d'où il nous était déjà annoncé avec éloge. Arrivé lundi soir, 23 juillet, il est resté avec nous jusqu'avant-hier matin. Malheureusement cette charmante visite a passé trop rapidement.

» Comment nous a-t-il trouvés? Quelle direction ont pris notre bonheur, nos travaux spirituels et matériels? Il vous en fera sans doute part lui-même.

» Combien le conseiller d'État Bouterweck, son oncle, serait heureux d'avoir un tel fils! et combien nous désirerions

---

(1) Voici en quels termes Humboldt écrivait à Bouterwerck, le 12 septembre 1838 :

« J'aurais le plus grand plaisir de recevoir M. Bouterweck samedi prochain à l'Institut (cabinet de M. Arago), à 3 heures, et » de le remercier de son aimable souvenir.

» HAMBOLDT.

» Demandez au secrétariat dans la cour à droite.

» Pardon pour la page mal tournée. »

que notre fils Otto fut formé d'après un pareil modèle! Je n'ai jamais connu un artiste qui, en dehors de son art, possèda un esprit ausssi profond, aussi philosophique, un jugement aussi dépourvu de préjugés et un sentiment aussi filial.

» Si Frédéric est devenu ce qu'il est, il vous le doit incontestablement. Les bons exemples et l'éducation font tout.

» Nous vous avons toujours estimée, chère tante, mais maintenant nous avons reconnu tout à fait votre mérite supèrieur à toutes les autres femmes; qui peut élever un tel fils et qui est tant aimé de lui, mérite la vénération générale. Ma femme et moi, nous vous l'écrivons du fond de notre cœur. Que Dieu veille sur lui; nous penserons à lui pendant longtemps et désirons le revoir souvent, etc., etc. »

Malgré les nombreux portraits qu'on lui commandait, Bouterveck, infatiguable au travail, trouvait encore du temps pour faire des petits tableaux de genre, que s'empressaient de lui acheter les nobles personnages dont il faisait les portraits, ou avec lesquels il était en relation.

Tous ces travaux avaient produit d'assez fortes sommes, que Bouterweck confia malheureusemene à l'architecte Roch, lequel s'était offert de les placer avantageusement. Mais celui-ci se les appropria et l'on ne put jamais en obtenir le remboursement. Les parents de notre trop confiant et trop loyal artiste, intentèrent une action en justice contre l'architecte Roch, mais sans succès; il s'était enfui, ne laissant que des dettes. Ce premier abus de confiance qui frappait Bouterveck au début de sa carrière, ne devait pas être, hélas! le seul malheur de ce genre auquel l'entraînerait la bonté de son cœur, ainsi qu'on le verra plus tard. La sérénité de cet esprit supérieur n'a pas été troublée un instant de la perte de cette petite fortune, fruit de ses premiers travaux. Loin de se récrier avec colère contre l'homme qui l'avait traité si durement dans son adolescence et qui venait de le dépouiller, Bouterwech, dont le noble cœur renfermait des trésors de bonté pour son prochain, trouvait encore des excuses à ce manque de probité : « Si Roch, disait-il, n'avait pas eu autant d'enfants à élever, s'il n'avait pas dû faire pour leur éducation des dépenses au-dessus de ses ressources, il n'aurait pas commis cette indélicatesse. Il a suc-

combé sous de trop lourdes charges de famille; je lui pardonne de bon cœur le tort qu'il me fait. »

Ses succès à Berlin furent couronnés par le grand prix de Rome, qu'il obtint à l'âge de vingt-quatre ans, avec autorisation de passer une année à Paris, avant de se rendre en Italie. Le jour même qu'il reçut cette récompense, le directeur de l'Académie dit à Bouterweck : « Eh bien, à quand votre départ pour Rome ? — Oh! M. le directeur, chez ma mère avant tout! répondit-il; Paris et Rome ensuite », — Tant il avait hâte de la revoir pour lui annoncer cet heureux résultat, qui allait, disait-il, la récompenser de ses peines, de ses sacrifices.

LOUIS AUVRAY.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

BIBLIOGRAPHIE

A Monsieur LOUIS AUVRAY, *directeur de la* REVUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

Mon vieil ami,

Nous voici encore sur le terrain classique, et ce n'est pas vous qui vous en plaindrez : on s'y dédommage si confortablement des maigres choses du jour.

Si j'osais ébaucher une digression, si j'osais vous dire tout bas ce que j'ai lu ou entendu, — hors de notre domaine, — en ces temps d'éclosions bizarres, d'agitations plus ou moins académiques! Ne me tente jamais ô curiosité enchanteresse, et retiens une fois pour toutes que j'ai modelé ma vie, la plupart de mes opinions, sur celles du bonhomme de Nadaud, « je laisse tourner la terre ».

Pourtant il est malaisé, mon vieil ami, avouez-le, de se boucher hermétiquement les oreilles. Donc, j'ai ouï dire par le neveu de l'imprimeur de je ne sais plus quel journal, que tout est à la paix en Europe et même ailleurs. Puisque la guerre « a ses invalides », c'est le vrai moment de vous pré-

senter la « Milice romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à Constantin », par Clovis Lamarre, docteur ès-lettres, sous-préfet des études à Sainte-Barbe (1). « C'est sans doute un dieu, dit Végèse, qui leur inspira la légion ».

Le titre et l'épigraphe sont une enseigne bien séduisante pour les archéologues. Peu d'écoliers consentiront à finir leurs études, pas un élèves des écoles de l'État ne voudra entrer dans la carrière sans avoir étudié ce livre précieux. Dans un seul volume, en effet, se trouvent réunis des matériaux considérables, toutes les épargnes accumulées laborieusement, au profit de cette œuvre capitale, par un chercheur intelligent; la disposition en est traitée avec beaucoup d'industrie.

Le sujet se divise en quatre parties principales : 1° Composition de l'armée , 2° de l'armée manœuvrant sur terre, 3° de la marine et de l'armée manœuvrant sur mer, 4° administration de l'armée.

Vous me direz : « Que veulent au chassepot les piques et les traits des légions latines »? — C'est vrai, les Fabius et les Scipions n'ont pas inventé la poudre. Mais par exemple, pour certaines parties de la stratégie, dans la plupart des travaux de siége, il est utile de savoir jusqu'à quel point et en quoi nous sommes loin des siècles les plus éloignés. Encore une fois, les soldats de terre et de mer qui aiment autre chose que le côté positif de leur noble métier, se procureront à bon marché la matière d'une foule de volumes et de manuscrits (1).

Cedant arma toguæ... Par sa rhétorique élémentaire et complète, l'abbé Lalanne se propose « d'enseigner de la manière la plus utile ».

Il serait par trop en retard celui qui viendrait nous avertir que les arts libéraux veulent être enseignés libéralement.

---

(1) Rhétorique élémentaire et complète contenant les premières et essentielles notions de dialectique, et des notices littéraires sur les principaux orateurs et rhéteurs et leurs œuvres, avec un supplément pour les questions du programme officiel de rhétorique, par l'abbé Lalanne, docteur ès-lettres, directeur du collège Stanislas. — Paris, librairie classique d'Eugène Bélin, rue de Vaugirard, 52.

Et nous sommes de ceux qui entendent sauvegarder la dignité du professeur. On ne peut pas fondre les intelligences dans un moule commun, sans s'exposer à fausser celle-ci, à déprimer celle-là; à la bonne heure! Mais il faut les discipliner; il faut une alliance amicale entre la liberté de chacun et l'autorité des maîtres. L'abbé Lalanne, d'ailleurs, — qui aurait le droit de s'imposer, tout comme un autre, — se présente à ses disciples sous le patronage d'Aristote et de Juintilien. Son œuvre est greffée sur l'œuvre antique; elle en a toute la vigueur; il lui a donné toute sa jeunesse

En un mot, il apporte, non pas une entrave pédantesque à l'indépendance du professeur, mais une aide généreuse et fraternelle.

Sa rhétorique diffère-t-elle essentiellement des autres rhétoriques? Oui. Il affecte « d'enfermer dans une phrase plus de sens que de mots »; et elle se distingue par le plan de tous les ouvrages du même genre.

« A toutes les questions qui sont traitées dans les autres » cours de réthorique, j'ai ajouté des notions élémentaires » et suffisamment étudiées de dialectique. Comment ma- » niera-t-on une preuve, si l'on ne sait ce qu'enseigne à cet » effet l'art de raisonner?

» Sous le titre de « Rhétorique spéciale », j'ai exposé les » caractères, les lois, des différents genres de discours, et, » à cette occasion, j'ai fait connaître l'histoire littéraire de » ces genres et des hommes qui y ont excellé... Enfin, j'ai » fait connaître par des notices concises les principaux rhé- » teurs, leurs ouvrages, leur vie, et le jugement que les » meilleurs critiques ont porté de leurs écrits » (1).

Connaitriez-vous par aventure, mon vieil ami, quelqu'un qui a eu la naïveté de croire et de professer que « la fin justifie les moyens ». Cette petite doctrine-là, qualifiée d'énorme par les pessimistes, me remet en mémoire un proverbe dont la moralité est au mo ns très-soutenable et consolante pour les repentis : « Tout est bien qui finit bien ».

---

(1) De la Milice romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à Constantin, par Clovis Lamarre, licencié ès-lettres, sous-préfet des études à Sainte-Barbe. — Librairie de L. Hachette et Cie, boulevart Saint-Germain, 77, à Paris.

Or un homme de lettres très-fantaisiste, qui a jeté dans cinq ou six romans et dans quelques comédies le « feu » d'une imagination passablement chevaleresque, pour ne pas dire cavalière, est devenu tout d'un coup, de par ses belles et bonnes traductions de Juvénal et de Cicéron, un classique très-élégant. J'avais souhaité, presque prévu, cette transformation : elle me réjouit.

Vous avez lu les romans, vous avez applaudi les jolis vers au théâtre. Envoyez les gourmets, — ceux dont la débauche n'a pas gâté l'estomac, comme parle notre Sénèque, — envoyez-les à la Bibliothèque Nationale, cet atelier populaire où sont exposées les éditions pour tous.

Le nom de Victor Poupin s'y trouve trois fois en compagnies de toutes nos illustrations. Dans la série des traducteurs, il s'est posé parmi les plus aimables. C'est très-difficile d'être tout à la fois et latin et français, de garder cet équilibre que commande l'art de la traduction; et puis les Nisard, les Burnouf, quelques-uns avec eux, ont rendu l'entreprise si périlleuse !

Victor Poupin, lui, ne prétend pas se tenir à cheval sur l'étiquette romaine; il s'est attaché, il a réussi, à faire au prince des orateurs et des philosophes une royale hospitalité (1).

A vous de cœur,

VICTOR MAURICE.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

A propos des arènes gallo-romaines de la rue Monge, on lit dans le *Moniteur de l'Oise :*

A Senlis, par un heureux hasard, on a également découvert, il y a cinq années, des arènes qui, aujourd'hui, grâce aux travaux éxécutés par le comité archéologique, se développent dans tout leur ensemble comme au temps des Romains, avec leurs deux entrées accompagnées chacune de

(1) Cicéron. — De la République. Traduction nouvelle par Victor Poupin, Paris. Librairie nationale, 1, rue Baillif.

deux chambres : le podium, formé de gros blocs, les vomitoires de pierres de petits appareils, se font surtout remarquer par l'adjonction de deux sacellums ornés de niches, dont la destination exerce la curisosité des archéologues. Ce grand amphithéâtre, creusé dans le sol, et adossé au revers d'une colline, en fait, indépendamment de son caractère vénérable, un véritable lieu de plaisance : situé aux portes de Paris, i deviendra assurément le but d'une excursion d'autant plus intéressante que Senlis, vieille cité gauloise, possède, en outre, une cité romaine d'une admirable conservation.

Encore une découverte archéologique sur le côté oriental de la rue d'Arcole, dans la Cité, en vue du nouvel Hôtel-Dieu. En creusant le sol pour les fondations d'une construction, la pioche a rencontré les assises d'un vieux monument disparu, l'ancienne église de Sainte-Marine, bâtie vers l'an 1036. On a trouvé dans les fondations un grand nombre d'ossements humains et d'objets de métal tellement détériorés qu'on n'en peut reconnaître l'usage.

A Rome, sur le mont Palatin, on vient de découvrir un angle du *Stadium*, une colonne adossée de cet édifice, en briques, revêtue de *portasanta ;* trois bases, toutes de l'ordre inférieur, qui se composaient de pilastres correspondant à des colonnes adossées, d'ordre dorique ; une colonne entière, en granit blanc et noir oriental, appartenant à l'ordre supérieur du *Stadium*, et un fragment de la corniche de ce même ordre.

Le nivellement de la place Saint-Germain-des Près a donné lieu à des découvertes qui excitent la curiosité publique. Les archéologues ne quittent plus les fouilles de la rue Bonaparte. Plusieurs cercueils en pierre ont été trouvés à peu de profondeur du sol ; l'un deux renfermait un squelette, sans doute celui d'un moine de l'ancienne abbaye royale ; un autre contenait des restes de débris d'ornements sacerdotaux, tels que mitre, étole, crosse épiscopale, bague. Plusieurs médailles en bronze et en argent ont été recueillies avec soin. L. A

Nota. — Nous avons retardé de quelques jours cette livraison d'avril, afin de donner un premier article sur le Salon.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL

Fondée en 1830

ANNALES

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

MOLIÈRE HORS DE FRANCE

Tout le XVIIe siècle en France est plein de Molière. A partir du jour où ce poète fait représenter à Lyon, pour la première fois, « l'Etourdi », toute la vie intellectuelle gravite autour de sa personnalité puissante et robuste. Molière venait en effet de créer un art essentiellement français, et de l'élever du même coup à une hauteur d'où deux siècles ne l'ont pas fait descendre.

La comédie avait pu traverser trois civilisations, empruntant à chacune d'elle une forme et un esprit particulier, elle ne devait réellement s'élever et devenir moralisatrice qu'avec Molière. Née à Athènes, au milieu des égarements orgiaques des bacchanales, elle prit d'abord la forme de la chanson grossière en l'honneur de Bacchus, puis Aristophane la transforma en un dialogue satirique que Ménandre rendit inventif. En Italie, Andronicus la recueillit; Plaute et Térence l'émancipèrent. En France, les confréries la firent religieuses, les écoliers la rendirent frondeuse. Jodelle, Grevin, Jean de La Taille, Baïf, posèrent les premières assises d'un art national, que Mairet ainsi que Rotrou essayèrent en vain de régulariser, et que Molière, s'appuyant sur les anciens, porta aux limites extrêmes, en le faisant sortir des parades burlesques et italiennes de la foire et des timides essais des premiers auteurs.

La première affirmation en France du génie de Molière

fut un fait matériel. Les acteurs de l'Hôtel de Bourgogne qui se qualifiaient de comédiens de l'élite royale et qui touchaient douze mille livres de pension du souverain, se virent abandonnés au profit de la troupe du Palais-Royal dirigée par Molière. Il s'établit alors entre les deux théâtres une guerre qui dura jusqu'en 1673, époque de la mort du poète. Les faits moraux du talent de Molière furent plus significatifs encore. Le poète, adopté par le public, protégé par le roi, se vit attaqué par ses rivaux avec une ardeur significative. Il eut alors la consécration de la haine, une affirmation suprême qui n'a manqué à aucun grand génie. Boursault, dans « le Portrait du peintre »; Montfleury fils, dans « l'Impromptu de l'hôtel de Condé »; de Villiers, dans « Zélinde » et dans « la Vengeance des marquis », donnèrent par leurs attaques un retentissement inoui au génie de Molière. A ces œuvres d'une certaine valeur, nous n'ajouterons que pour mémoire : « les Amours de Calotin », de Chevalier, « le Panégyrique de l'École des femmes ou conversation comique sur les œuvres de M. de Molière », pièce anonyme attribuée à l'abbé Dubuisson, « la Lettre sur les affaires du théâtre », de Villers, « Elomire hypocondre ou les Médecins vengés et l'Abjuration du marquisat », de Le Boulanger de Chalussay, le plus terrible des ennemis de Molière. Tant d'attaques, de bruit et de haine ne sont-ils pas le plus sûr témoignage du succès et du génie du poète français.

Si la consécration de Molière fut spontanée en France, elle devint unanime à l'étranger. L'Allemagne, l'Angleterre, le Danemark, l'Italie, l'Espagne, la Hollande, s'emparèrent de notre poète, et transformèrent son génie suivant le goût et le tempéramment de leur poétique nationale. Molière, abandonné en France pendant le XVIIIe siècle, illuminait l'Europe d'un rayon de sa gloire, et rendait ainsi toutes les nations tributaires de la France. Quel conquérant admirable et quel civilisateur! que ce comédien sublime, qui n'eut pour armes dominatrices que la magie de son style, la profondeur de son observation, la hardiesse comique de sa pensée, la puissance de sa satyre et l'amertume de son rire. Il a laissé ce français immortel, il a laissé une trace lumineuse que nous allons suivre pour étudier l'influence de Molière hors de France.

II

C'est à l'Allemagne que revient l'honneur d'avoir compris la première le génie de Molière, et d'avoir essayé de se l'assimiler. Dès 1670, du vivant même du poète, parut à Francfort une traduction imparfaite de quelques unes de ses comédies; ce fut le premier tribut d'admiration payé par l'Allemagne. Vers 1680, la faveur grandit; Molière est joué pendant le carnaval à la petite cour de l'électeur de Saxe. Enfin, en 1694, parurent presque simultanément deux éditions presque fidèles de son théâtre; la première, datée de Nuremberg et éditée par Daniel Tauber, la seconde, publiée par la troupe de Veltheim.

Ces premiers essais, tentés par des éditeurs hardis et par des comédiens intelligents, ne portèrent de fruits réels qu'au siècle suivant, avec la célèbre école de Liepzig, fondée en vue de créer une littérature dramatique nationale. L'école de Liepzig fit de Molière une étude spéciale, constante, et son culte pour notre poète eut une influence heureuse sur l'Allemagne. Le groupe littéraire qui la composait, inspiré par Gottsched et sa femme, « son illustre amie », auquel vinrent s'adjoindre Kruegger, Straube, Uhlieh, Mylius, Gellert, Gottlieb Fuchs et Lessing, avait des ramifications avec toute l'Allemagne et même avec l'étranger, ainsi le licencié de Quistorp, établi à Rostoch, Elias Schlegel, qui devint secrétaire de la légation à Copenhague, et tous les rédacteurs des *Bremer-Beitrœge*, une gazette littéraire très-influente publiée à Brême en faisaient partie et lui prêtaient l'appui de leurs lumières, de leur initiative et de leur courage, pour mener à bien l'œuvre de rénovation littéraire entreprise par l'école de Liepzig.

Gottsched créa un théâtre et organisa une troupe pour jouer les œuvres de ses collaborateurs. Il s'attacha la Neuber, la plus célèbre actrice du temps qui, par désintéressement et patriotisme, consentit à prêter son brillant concours à l'œuvre régénératrice qui se fondait. Ainsi fut fondée la première scène régulière de l'Allemagne. Alors parurent sur ce jeune et vaillant théâtre, dont la France s'emparait par droit de génie, à côté des arlequinades burlesques et des boucheries comiques d'une littérature en enfance, les co-

miques de Molière légèrement travestis. On vit le licencié de Quistorp se moquer des plaideurs, se railler des médecins, Gellert attaquer les hypocrites, Mme Gottsched traduire « le Misanthrope », et Krueger refaire « le Tartuffe ». Molière inspira la vaillante école, et son génie puissant et vivace la soutient. Lessing, élève et admirateur de notre poète comique, composa : « le Jeune savant, les Vieilles filles, le Libre penseur, le Misogyne, Damon ou l'Amité véritable », œuvre dans lesquelles on retrouve, amoindris peut-être, la méthode, la verve. et jusqu'aux personnages du poète français. Enfin Elias Schlegel, déguisant moins ses emprunts ou s'inspirant plus directement de Molière, prenait à notre poète l'idée de ses pièces et même de ses bons mots. « Der Geheimnissvolle », dont le sujet est contenu dans son épigraphe empruntée au « Misanthrope », et « Der Muessiggaenger », dans laquelle on retrouve une réminiscence du sonnet d'Oronte, sont des inspirations on ne peut plus directes. Toutes les œuvres de l'école de Gottsched, soit par le fond, soit par la forme, sentent l'influence française et sont un reflet du génie éblouissant de Molière.

L'impulsion une fois donnée devint irrésistible, le poète comique français fut uniquement et universellement l'inspirateur du théâtre allemand ; il en fut même le soutient. Un directeur est-il dans l'embarras, il affiche Molière et le public accourt. Il est traduit dans toutes les villes, joué sur ous les théâtres, et interprété par Eckhof, Ackermann, Schrœder et Iffland. Il pénètre même dans les écoles où l'on joue en latin les « Fourberies de Scapin », et Goethe lui-même qui se fit son imitateur dans ses « Mitschuldigen », oua le rôle de Lucas, du « Médecin malgré lui », devant la petite cour de Weimar. Aucune consécration ne devait manquer au poète français. Un pasteur protestant de Hambourg Goetze, assura pour toujours la gloire de Molière par des attaques violentes, injustes et déclamatoires.

III

L'Angleterre s'empara de bonne heure de Molière, mais en le dénaturant ; le génie clair et satirique de notre poët comique ne pouvait convenir au tempérament des Anglais

qu'en passant par l'alambic épicée de la littérature schakespearienne.

A l'époque du voyage de la duchesse d'Orléans à Londres, la cour suivait assidûment la représentation des œuvres du comique français.

C'est à l'influence de Charles II et de Jacques II, qu'on doit la création de cette école littéraire anglicane qui rompit ouvertement avec les traditions de Shakespeare et mit à la scène les comédies françaises consacrées par le succès. On vit alors le comte de Newcastle et Dryden refaire « l'Etourdi, » sous le titre de « Sir Martin Marplot. » Dryden ajouta à cette premiere œuvre un « Amphytrion » assez naturalisé. Wicherley introduisit dans sa « Country-Wife » une Agnès, proche parente de celle de « l'Ecole des Femmes ; » puis, dans son « Plain dealer, » fit entrer le Misanthrope français, transformé en capitaine de vaisseau, et Célimène en fille de mauvaise vie. Shadwell accommoda au goût anglais « les Précieuses ridicules, les Facheux et Don Juan. » Cet écrivain alla jusqu'à se déclarer, dans ses préfaces, le correcteur de Molière. Il remania « l'Avare, » dont il fit une charge vulgaire plaquée sur une intrigue de tréteaux et semée de réparties de mauvais goût.

Nous arrivons maintenant à Congrève, le meilleur imitateur de Molière. Les œuvres de cet écrivain fourmillent d'emprunts faits à notre poëte et de scènes évidemment inspirées par le comique français. Seulement Congrève, qui avait le sentiment du dialogue comique, mit tant d'art dans ses réminiscences, qu'un Français les constate avec plaisir comme un tribut payé à la France. Dans « Love for Love, » on retrouve la scène entre Don Juan et M. Dimanche, et une conversatiou rappelant celle de Frosine et d'Harpagon ; mais l'intrigue appartient bien au poëte anglais

Ce n'est guère que cinquante ans plus tard, que l'Angleterre se débarrasse des imitateurs vulgaires pour rendre à Molière un hommage digne de son génie, Le quatrième numéro de la gazette de l'abbé Prévost, le *Pour et le Contre*, fut consacré tout entier à relater le succès obtenu par Molière, à Londres, vers 1773. Dans ce numéro, les Anglais poussèrent le fétichisme international jusqu'à reprocher à la France l'indifférence qu'elle professait à cette époque

pour le plus grand de ses poëtes. Vers ce temps, parut à Londres une édition de luxe des œuvres de Molière. L'éditeur, soit habileté, soit sentiment d'admiration littéraire, soit reconnaissance patriotique, avait dédié chacun des chefs-d'œuvre du poëte à quelque grand personnage anglais.

En 1732, Fielding traduisit « le Médecin malgré lui, » et le fit jouer sur la scène Drury-Lane; il divisa le « Mock-Doctor » en vingt scènes, à la façon de Shakespeare, et le flanqua de neuf couplets d'opéra-comique. Fielding obtint avec cette ébauche littéraire, qui était plutôt une débauche d'esprit; un succès tel qu'il appliqua le même système de refonte à plusieurs œuvres de Molière. Il refit « l'Avare » sous le titre de « The Miser; » dans cette œuvre, qui eut trente représentations consécutives, on trouve un esprit inscisif et une verve originale qui est déjà plus qu'un reflet de la France. Le génie anglais s'émancipait et sortait de l'ornière de l'imitation. Les vers de Thompson et l'éloge de Garrick plaident favorablement en faveur du génie anglais de cette époque, et prouvent, qu'au dix-huitième siècle, l'éducation littéraire de l'Angleterre était assez avancée, assez raffinée pour que le pays put apprécier, dans toute sa variété, la verve comique et satirique de notre premier comique. C'est surtout dans les auteurs dramatiques, et c'est surtout dans Shéridan qu'on retrouve entière et pure l'inspiration française. Dans « The School du Scandal, » on peut reconnaître facilement des fragments de « l'École des Femmes, du Misanthrope et du Tartuffe. » On peut dire, sans être taxé d'orgueil national, que la meilleure et la plus spirituelle comédie d'intrigue qui ait été jouée en Angleterre, doit une grande partie de son mérite à un poëte français.

IV

L'influence de Molière en Danemark, pour n'avoir pas été prompte, n'en fut pas moins considérable, elle créa la littérature dramatique et comique danoise, qui n'existait pour ainsi dire pas dans ce pays. Molière inspira Holberg et Holberg fut non-seulement le premier, mais le plus grand auteur comique du Danemark; il n'a pas encore été dépassé. L'auteur danois puisait à toutes les sources, puisqu'il s'ins-

pirait de Dancourt, de Destouches, de Dufresny, de D'Allainval, de Gresset, de Piron et de Colin d'Harleville, puisqu'on retrouve dans «la Chambre de Noël» un reflet du «Colin Maillard» de Dancourt dans «la Chambre de l'accouchée» une imitation du «Téméraire galant» de Boursault, dans «Camille demoiselle pour un jour,» le sujet du « Faux instinct,» de Dufresny; mais le foyer où il se réchauffait, où il ranimait sa verve, son esprit, c'est l'œuvre de Molière; c'est là qu'il apprit le grand art et qu'il devina l'humanité à travers les observations profondes du poète français.

Deux troupes de comédiens se disputaient à Copenhague les faveurs du public, lorsque Holberg, déjà connu par d'autres travaux, se décida à écrire pour ce théâtre. De ces deux troupes, l'une venait d'Allemagne, l'autre arrivait de France; la première interprétait des drames burlesques à force d'être sanglants, la seconde jouait les œuvres de Molière. La première pièce française fût donnée le 9 décembre 1669, quelque temps avant la mort de Frédéric III; elle fut jouée devant la Cour par la troupe de Rosidor, qui eut ainsi la gloire d'implanter sur le sol danois la littérature française. Le succès obligea Rosidor de renforcer sa compagnie de sujets nouveaux que lui expédia l'ambassadeur danois à Paris, Meierkrone. Cependant le théâtre danois ne fut réellement fondé que par deux comédiens de mérite, Montaigu et Pilloy, qui vinrent se fixer à Copenhague.

Pendant cinquante ans on joua les œuvres de Molière exclusivement à Copenhague, puis vinrent les pièces de Holberg, qui n'en étaient que le reflet. La première comédie qui fut donnée sur le théâtre où Montaigu devait faire jouer toutes les œuvres de Holberg n'était rien moins que « l'Avare. » N'était-ce pas mettre directement le théâtre danois sous la protection du poète français; en effet, sur cette scène Molière alterna régulièrement avec Holberg.— « Le Tartuffe, Amphytrion, L'Etourdi, Le Dépit amoureux, » avaient pour lendemains « Jean de France, Gert de Westphalie, Joppe de Bjerg, La Chambre de l'accouchée,» etc., etc. Seulement les pièces de Molière étaient jouées en danois. Le théâtre ne put vivre; après quatre années de luttes on dut revenir purement et simplement à Molière et le jouer en français. L'influence française a été de tout temps considérable en Dane-

mark. Si Molière a été le premier auteur dramatique joué à Copenhague, le premier directeur de l'Académie des Beaux-Arts, Saly, était aussi un Français.

Holberg étudia notre poète sur le théâtre danois à Copenhague, et sur la scène française à Paris. Il vint à deux reprises différentes dans notre capitale : la première fois en 1715 et 1716, la seconde fois en 1725. Pendant son premier séjour, il fréquenta les bibliothèques ; plus tard, lors de son second voyage. il connut le père Castel, Fontenelle, Lamotte et le père Hardouin. Il traduisit son « Ferblantier politique » et le donna à Riccoboni, qui n'osa le jouer. Dans la « Correspondance » de Holberg, dans ses « Pensées morales » et dans les préfaces de ses pièces, on trouve les preuves fréquentes d'une admiration sincère pour Molière. Il avoue que c'est à ce poète qu'il doit le sentiment comique et la verve que l'on veut bien trouver dans ses propres pièces. Dans une préface écrite par lui en 1746, il dit : « Parmi les anciens, Plaute, et parmi les modernes, son imitateur Molière, ont été mes guides. » Enfin, dans une lettre publiée dans la cinquième partie de sa Correspondance, on peut lire : « Molière fut mis de côté en même temps que mes pièces originales, qui sont exécutées d'après le plan des siennes, » Rahbek, un des plus célèbres écrivains du Danemark, a présenté franchement Holberg comme un disciple de Molière. Ohlenschlaeger a écrit dans une préface, que : « Holberg ne ressemble à aucun poète plus qu'à Molière. » Elias Schlegel, dans un discours écrit à propos de la réouverture du théâtre de Copenhague, sous Christian VI, ne craignit pas d'avancer que toutes les pièces de Holberg, par la conception, se rapprochaient de « Tartuffe. » Gottsched constata les rapports fréquents qu'il y a entre les deux poètes, enfin M. Benicken, dans l'Encyclopédie allemande de MM. Ersch et Grueber, appelle Holberg « le joyeux élève de Molière. »

Ces citations nous semblent plus que suffisantes, comme autorité, pour constater l'influence efficace du poète français en Danemark.

V

Molière pénétra vivement en Italie. La première traduction italienne de son théâtre parut à Leipzig sous le nom de

Nicolo di Castelli. En 1740, cette traduction fut réimprimée par Weidmann, en quatre volumes, dans la même ville. Gozzi, seize ans plus tard, traduisit Molière en italien en se servant de l'édition récente de David. « L'Avare, les Précieuses ridicules, » obtinrent leurs lettres de naturalisation en passants dans les différents dialectes et patois populaires de l'Italie.

Ces traductions fréquentes stimulèrent le zèle des auteurs. En 1711, Le « Tartuffe » fut transformé en trois actes par Girolamo Gigli et joué sous le nom de « Il don Pilone. »

On sait que Riccaboni avait eu un moment l'intention de relever l'art dramatique italien en se servant comme modèle des œuvres de Molière; cette idée, qu'il n'eut pas la force de mettre à exécution, fut reprise par Goldoni, qui la mena à bien en s'incarnant, de seconde main peut-être, mais brillamment, le génie du poète français. On n'a qu'à consulter les intéressants Mémoires de Goldoni pour voir jusqu'à quel point il est le disciple, l'imitateur, le reflet de Molière. Le poète italien fit représenter à Turin, en 1751, sous le titre de « Il Molière, » une pièce où pour la première fois on mit en scène la vie du grand comique. Cette tentative hardie, reprise quelques années plus tard par l'abbé Chiari dans sa comédie en vers «Molière marito geloso, » prouve la préoccupation constante de Goldoni. C'est en lisant aussi « Don Giovanni Tenorio » ou bien « La Donna di testa Debole » qu'on découvre les rapports iutimes qui existent entre ces deux maîtres.

La grande critique surtout contribua, pendant la première moitié du dix-huitième siècle, à introduire Molière en Italie. Il y avait dans ce pays un parti littéraire qui s'était donné la mission de combattre l'influence française; eh bien! c'est justement ce parti qui consacra par son respect, par son admiration pour notre poète et par son désir de se séparer des écrivains de second ordre, la réputation du poète français. C'est dans « La Frusta letteraria, » de Baretti, qu'il faut étudier ce mouvement de la grande critique italienne, qui alla jusqu'à sacrifier Goldoni. Seulement Baretti fut trop exclusif; comme tous les critiques, ils se laissa entraîner dans une polémique dont Goldoni devint la victime, quoi

qu'elle fut engagée au profit du génie spécial de l'Italie et des inspirations fantastiques de Gozzi.

VI.

L'Espagne, longtemps rebelle à l'influence française, ne se laisse conquérir par Molière que de 1760 à 1765. Trois noms se présentent à la pensée, dès qu'il s'agit du Théâtre-Français en Espagne, ce sont ceux de Moratin, d'Yriarte et de Ramon de la Cruz.

Ramon écrivit le premier des comédies populaires et pour ces comédies employa les procédés et les règles établis en France; élève de Molière il reste dans la pénombre, au rang des disciples convaincus, utiles, mais non brillants.

Moratin au contraire se montre au premiers rangs des reformateurs. Fils d'un poète tragique, il etait plus que personne en position de connaître les défauts d'un art dans lequel il était né. Il avait habité Paris dans sa jeunesse et y avait connu Goldoni. L'auteur italien communiqua sans doute à l'auteur espagnol les projets de réforme dramatique qu'il tenait un peu de Riccoboni. Moratin conçut alors l'idée un peu ambitieuse, mais assurément louable, de devenir le Molière espagnol. Dans ses préfaces, il se posa en défenseur de la Comédie-Française et proclama la nécessité de réformer la comédie espagnol d'après les règles française. Il se plaça résolument à la tête des « Afrencesados » littéraires. C'est à lui qu'on doit d'avoir substitué aux vieilles et quelquefois étranges libertés de la comédie espagnole, le mouvement plus réglé de la comédie française ; son théâtre n'est qu'un reflet coloré de celui de Molière. Dans « La Mogigata, » Moratin met en scène lady tartuffe et discute l'éducation des femmes, c'est « Tartuffe » réuni à « l'Ecole des femmes. » La guerre que Molière fit au pédantisme fut continuée par Moratin dans « Il Cafè ou Comedia Nueva. » Plus tard l'écrivain espagnol se contenta du simple rôle de traducteur de Molière ; il traduisit « l'Ecole des Maris et le Médecin malgré lui. » Moratin vint mourir à Paris et fut enterré non loin de son maître. Le hasard ou la providence lui devait bien cet illustre voisinage. Ainsi couchés l'un près de l'autre, rigides et froids tous les deux, dans leurs cercueils et dans leur gloire

les disciples et les admirateurs du grand art pouvaient du moins les confondre dans un seul et suprême hommage.

VII.

En Hollande, Molière fut connu et apprécié de bonne heure grâce aux contrefacteurs. Seulement les éditions françaises ne pouvant plus satisfaire la curiosité publique, on dut traduire le poète français en flamand. C'est Adrien Peys, un poète anversois déjà connu par des traductions de Corneille et de Rotrou, qui se chargea de ce travail.

VIII.

La vogue de Molière en Pologne eut la spontanéité et l'éclat de la foudre. Tous les écrivains se disputèrent l'honneur de le faire connaître. Voici les noms de ces principaux traducteurs pendant le dix-huitième siècle : Bielawski, Bohomolec, Jean Boudoin, Wichlinski, Albert Bogulawski et Zablocki. Enfin en 1757, Molière avait l'honneur d'être traduit à Moscou et M. de Solèine avait l'honneur de posséder une traduction russe du « Tartuffe. »

Voici qui est plus curieux et qui pourrait s'appeler « Molière chez les sauvages. » Le baron de Tott, célèbre voyageur, aurait vu jouer une pièce de Molière au fond de la Tartarie. Il ne faut pas oublier que Baumarchais a été interprété de son vivant par des acteurs et devant des spectateurs hindous. De nos jours, Alexandre Dumon fils et Emile Augier n'ont pas été si loin, mais ou Offenbach n'a-t-il pas pénétré ?

IX

Pendant le dix-neuvième siècle Molière grandit encore.

En Allemagne, les paradoxes de Wilhelm de Schlegel donnent le signal d'une nouvelle admiration pour l'anteur français. Gœthe, dans ses causeries avec Eckermann, avoue qu'il relit une fois tous les ans Molière, pour se rapprocher de la perfection du génie comique. Un éditeur d'Aix-la-Chapelle publia, sous la direction de M. Lax, un Molière traduit en vers et en prose. De nos jours, MM. Devrient, Gervinus et Edouard Arnd se sont fait les apologistes du poète français.

En Angleterre, c'est Walter Scott qui rend justice à notre

grand comique ; il publie vers 1828, dans le second tome du « Foreign quarterly Review, » une étude dans laquelle il proclame Molière le prince des poètes comiques. L'*Athénæum* inséra dans son quatrième numéro une apologie du poète français dont la mémoire de Shakespeare fit les frais.

En Pologne, vers 1829, parut à Krzemienec une traduction complète des œuvres de Molière due à M. Kowalski.

En Russie, *Le Courrier de l'Europe* publia en russe, de 1810 à 1812, des scènes du « Misanthrope et de l'Ecole des maris. » Kokoschkine traduisit le « Misanthrope » et édita sa traduction à Moscou en 1810 ; il la fit représenter, en 1823, sur le théâtre russe de Saint-Pétersbourg. Pouschkine, dans son « Invité de Pierre » et dans son « Baron avare, » s'est inspiré de Molière.

En Valachie, on trouve un traducteur du nom de Gika qui fit connaître aux populations roumaines « Les Précieuses ridicules. »

En Amérique Molière n'est pas discuté, on le place à côté de Shakespeare et on l'admire de confiance. Il faut nous arrêter. Nous voici arrivé aux confins de la civilisation, Molière ne saurait nous entraîner au-delà.

X

Ainsi donc; pendant deux siècles, Molière aura rendu le monde entier tributaire de la France ! Pendant deux siècles, il se sera imposé à l'admiration universelle, implantant au-delà des mers le plus pur de notre littérature nationale, et cela par la seule force de son génie comique et de son observation. Quel résultat immense et combien peu nombreux sont les écrivains qui ont une telle gloire. Quand une nation a l'honneur d'avoir donné naissance à un tel homme, elle ne saurait le placer trop haut, lui qui l'a faite si grande ; elle ne saurait garder trop pures les traditions de son génie ; elle ne saurait enfin trop en avoir et en enseigner le culte. De tels hommes commandent l'admiration. Ils sont les conquérants de l'intelligence ; ils sont les grands pionniers de la civilisation par l'art !

A. ANDREÏ

Le Directeur de la Revue : Louis AUVRAY.

Paris — Edouard Vert, imp., 29, rue N.-D.-de-Nazareth.

SALON DE 1870

IV

DEUXIÈME VISITE

Encore les irréconciliables. — Les maîtres qui perdent et les maîtres qui gagnent.—MM. César de Kock, Nazon, Jules Breton, Marchal, Corot, Daubigny père, Cabanel, Hébert, Sellier, Guérie, Abel, Dubufe, Massé, Eugène Giraud, Charles Giraud, Achille Zo, Hector Viger, Mme H. Viger, MM. Fichel, Zamacoïs, Théodore Delamarre, Justin Ouvrié, H. Sebron, Hanoteau, Auteroche, Cartellier, Legrip. — Un prince de la critique à la sculpture. — MM. Aimé Millet, Montagny, Robinet, Bartholdi, Cugnot, Loison, Doublemard, Chambard, Lequesne, Crauk, Gellé, etc.

On nous demande pourquoi, à propos de critique d'art, nous nous en prenons aux irréconciliables? Notre réponse sera bien simple: parce que les irréconciliables apportent leur haine implacable jusque dans le domaine des Beaux-Arts. Comment! parce qu'un artiste de talent aura reproduit soit les traits de l'Empereur, soit un acte de dévouement de l'Impératrice, soit un fait historique du premier ou du second empire, on se permettra les injures les plus grossières non-seulement contre les personnages représentés, mais aussi contre les auteurs de ces peintures qui attirent la foule des visiteurs. Comment! ces prétendus amis du peuple viendront porter atteinte à la réputation d'un artiste, compromettre les intérêts d'un père de famille, en le déclarant sans talent, en le désignant comme un peintre d'enseignes, et nous artiste et directeur d'un journal d'art, nous laisserions passer de telles calomnies sans les relever, sans les repousser avec indignation? oh! que non! ce ne sera pas, ce ne sera jamais tant que nous aurons l'honneur de diriger cette Revue,

tant que Dieu nous laissera la force de tenir une plume ! Que dans les questions politiques les irréconciliables dénaturent tous les actes du gouvernement, qu'ils présentent sous des traits odieux l'Empereur et les fonctionnaires de l'Empire, qu'ils cherchent à démoraliser l'armée, comme ils sont parvenus à démoraliser la classe ouvrière, nous n'avons rien à y voir. Ce sont là des manœuvres employées par les oppositions de tous les temps, des moyens révolutionnaires qui appartiennent à la politique, et la *Revue Artistique* n'a pas à s'en occuper. Mais chaque fois qu'en matière d'art, au lieu de ne s'attacher qu'aux qualités artistiques d'un tableau, l'esprit de parti le dénigera, parce que ce tableau sera un portrait officiel ou un sujet militaire, nous n'hésiterons jamais à prendre la défense de l'artiste victime des haines politiques, auxquelles l'art doit rester étranger. Nous n'ignorons pas qu'en agissant ainsi nous déplaisons à quelques personnes; mais nous nous sommes donné la mission difficile de défendre nos confrères artistes contre les attaques injustes, de plaider leur cause auprès de l'administration des Beaux-Arts, de combattre les fausses doctrines, et, sans méconnaître ce qu'un pareil rôle a de dangereux, nous continuerons à le remplir avec énergie et indépendance.

Dans le précédent chapitre nous avons signalé les œuvres de jeunes artistes de vingt à vingt-cinq ans, qui, par leur originalité et leur importance, sont véritablement des toiles de maîtres. Nous allons reprendre notre Revue de l'exposition en nous arrêtant partout où le talent attirera notre attention.

Le Salon de 1870 sera un grand enseignement pour plus d'un artiste, il contient plus d'une preuve du danger qu'il y a à changer le genre dans lequel on à obtenu des succès. Tout le monde se souvient des jolis *sous bois* de M. César de Cock, l'air, la lumière circulaient à travers un feuillage léger, d'une charmante fraicheur. Eh ! bien, il parait que la réputation de M. Daubigny empêchait de dormir M. César de Cock qui a quitté les sous-bois pour s'égarer dans les champs. Il est en effet complétement égaré. Ses deux tableaux: *Un sentier à Sèvres* et *Effet d'orage en Normandie* sont peints à la manière de M. Daubigny, mais d'un ton si lourd, si

épais, si dépourvu de finesse et de transparence qu'il était impossible de se croire en face de peintures de M. César de Cock. Son confrère M. Nazon s'est également fourvoyé en voulant tenter une lisière de bois, au soleil couchant. Effet si admirablement réusi par Théodore Rousseau. La *Forêt en automne* de M. Nazon est une peinture sèche, sans plan, sans effet; on n'y retrouve rien du brillant coloris des couchers de soleil qui ont fait la réputation de cet artiste. Nous espérons que l'insuccès trop réel de cette année, aura guéri ces deux artises de l'envie d'imiter soit Daubigny, soit Rousseau ; que M. César de Cock va rentrer sous-bois pour retrouver le charme de son pinceau, et que M. Nazon quittera la forêt pour revenir à ses splendides effets de soleil.

Deux autres artistes, d'un talent très-sympathiques, ont aussi voulu traiter des sujets différents que ceux qu'ils excellaient à rendre, et aujourd'hui le public, passe froid devant leurs tableaux, se demandant pourquoi M. Jules Breton a renoncé à ces mœurs champêtres de l'Artois, toujours empreintes d'un sentiment de mélancolie pleine de poèsie; pourquoi M. Marchal a abandonné l'honnête et sentimentale Alsace pour un demi monde, fardé, plâtré, enfariné de poudre de riz, tellement étiolé qu'il n'excite plus ni intérêt, ni curiosité? Cette froideur du public doit être pénible pour deux artistes habitués à voir la foule s'arrêter à leurs peintures, car autrefois on faisait queue ponr voir *La bénédiction des blés*, *Le rappel des glaneuses*, *Le retour des champs*, *La fin de la journée*, de M. Jules Breton; on stationnait devant : *Un cabaret de Bouxwiller*, *Le choral de Luther*, *La foire aux servantes*, *Le printemps*, de M. Marchal.

En voyant le demi succès de son *Grand pardon Breton*, de 1869 et de ses *Lavandières d s côtes de Bretagne*, du Salon actuel, M. Jules Breton se dira sans-doute : allons, allons pas de fausse honte : tout le monde peu se tromper. On ne fait bien que ce qu'on aime; revenons à nos artésiennes et ne quittant plus le sol natal qui nous à toujours si bien inspiré ; nous y retrouverons nos beaux succès. M. Marchal ne pouvant non plus se contenter du demi succès de *Pénélope* et *Phrygné*, de 1868, et du *secret*, de cette année, laissera les petites dames de la rue de Breda pour retourner dans cette chère Alsace à laquelle il doit sa réputation de

peintre et d'observateur. C'est du moins le conseil que nous donnerions à ces deux artistes qui ont toutes nos sympathies, si notre sincérité pouvait l'emporter sur les louanges des flatteurs dont tout artiste de réputation est entouré.

Le contraire a eu lieu, cette année, pour quelques artistes en réputation, dont le talent, qui avait baissé aux dernières Expositions, se relève au Salon de 1870. Nous ne nous souvenons plus quel est l'artiste qui, à l'une des charmantes soirées du ministre des Beaux-Arts, repondant aux compliments qu'un de nos voisins lui adressait sur ses envois au Salon, laissât échapper cette naïveté « Malheureusement ça n'est pas fait d'aujourd'hui ». Etait-ce M. Corot ou M. Daubigny, nous ne saurions le dire puisque nous ne les connaissons pas personnellement, mais il s'agissait de l'un ou de l'autre de ces deux maîtres. Que les tableaux exposés par ces deux artistes soient d'aujourd'hui ou qu'ils datent de leur belle époque, cela ne nous regarde pas; nous ne voyons qu'une chose, c'est que *le pré des Graves* (Villerville en Normandie), et *Un sentier* (fin du mois de mai), de M. Daubigny père, sont supérieurs à ce qu'il a exposé dans ces dernières années. Il en est de même de l'un des deux tableaux de M. Corot, intitulé *Ville d'Avray*. Cette étude, faite d'après nature, d'un pays si souvent reproduit par le pinceau de M. Corot et si souvent inscrit aux livrets des expositions, n'est pas moins une des meilleures peintures qu'il ait produites.

Le *portrait de Mme la duchesse de V.* est aussi l'un des meilleurs portraits de M. Cabanel, c'est un des grands succès du Salon. Quelle simplicité et quelle élégance! comme c'est fin de ton et vrai de modelé! Pas d'effet tapageur, d'étoffes brillantes, de bijoux étincelants, tout dans cette toile respire la distinction.

Le grand tableau du même artiste, la *Mort de Francesca de Rimini et de Paolo Malatesta*, n'a rien de théâtral, rien d'académique. M. Cabanel n'a pas craint les difficultés des raccourcis pour rester dans la simplicité et la vérité des poses. Ici encore l'élégance du dessin mérite les éloges les plus sincères, et le sentiment d'amour exprimé sur les traits des deux amants qui meurent assassinés, est rendu avec un tact délicat auquel les personnes de goût savent rendre justice.

M. Hébert, directeur de l'Académie de France à Rome, expose une assez grande toile intitulée: *Le matin et le soir de la vie*, laquelle nous montre une jeune et robuste italienne, debout, appuyée sur la margelle d'un puits, les traits respirant la passion, tandis qu'à côté d'elle, une pauvre vieille femme, assise sur une pierre, indifférente aux jouissances de la vie, semble ne pas se souvenir d'avoir senti les battements de son cœur, d'avoir jamais goûté le bonheur d'aimer. Recourbée sur elle-même, elle parait n'aspirer qu'au repos, la nature n'ayant plus aucun charme pour elle. C'est ainsi que sans y penser, nous détachant peu à peu de tout ce qui a fait notre bonheur, nous arrivons à la mort sans trop de regret de quitter la vie. Heureux celui qui atteint le soir de la vie sans regrets, ayant savouré les jouissances les plus délicates, sans avoir connu l'abus qui conduit au dégoût; heureux celui que les excès n'ont pas blasé, celui, qui sous les traits austères de l'âge, est resté jeune de cœur et d'esprit, car son indulgence en fera l'ami éclairé de la jeunesse et sa gaité déridera l'esprit morose de ceux que la débauche aura vieillis avant l'âge.

Quoique mal éclairé, le tableau de M. Hébert est d'un effet très-harmonieux, et les types sont d'un beau caractère.

Un artiste qui comprend la poésie de la lumière et de la couleur, c'est M. Sellier. Son étude de femme, inscrite sous le nom de *Graziella*, est d'une charmante harmonie de couleur; le profil de cette tête est très-fin, le dessin des nus est élégant et correct. C'est une jolie et bonne peinture. Quant à son portrait de Mme la comtesse O. de L., c'est une gracieuse peinture, d'une distinction toute aristocratique.

Sainte Geneviève, secourant Paris assiégé, est une importante et intéressante composition de M. Guérie, exposée malheureusement sous un jour blafard qui nuit à cette peinture, exécutée avec une extrême conscience. La scène est simplement et clairement tracée : sainte Geneviève aborde le rivage avec des bateaux chargés de vivres; elle est reçue par les habitants de Paris avec les démonstrations de la reconnaissance publique. Tous les personnages sont dessinés avec un soin qu'on ne saurait apprécier à la hauteur où se trouve placé ce tableau. C'est d'autant plus regettable que M. Guérie

pouvait espérer une médaille si son œuvre eût été plus à portée des visiteurs et du jury.

M. Abel est dans la même situation, pour son grand tableau, *la Toilette de Diane*, placé dans une des salles supplémentaires, sous une lumière qui détruit l'effet qui nous avait plu lorsque nous avons vu cette peinture dans l'atelier de l'artiste, auquel nous avions fait espérer une récompense. Saisi, comme nous, de cette déplorable transformation, le pauvre garçon en est tombé malade, et aujourd'hui encore il est au lit. Hélas ! il en coûte pour supporter tous les déboires de la vie d'artiste, et il faut être rudement trempé pour résister aux injustices, à l'ingratitude ! Pendant combien d'années il faut avoir souffert pour en être arrivé à ce qu'une mauvaise action ne nous arrache plus que le sourire du dédain ! Espérons que notre jeune confrère n'aura pas à passer par de pareilles épreuves.

Tout à l'heure nous citions les portraits de MM. Cabanel et Sellier, voici encore deux beaux portraits exposés par M. Edouard Dubufe : ce sont ceux de *M. Lefuel, architecte de l'Empereur*, et de *M. Onfroy de Bréville*. Le premier est d'une ressemblance parfaite ; la tête, les mains sont modelées et peintes avec une fermeté de pinceau que M. Dubufe n'avait pas encore accusée ; c'est un progrès dont nous le félicitons.

M. Emmanuel Massé qui avait au Salon de 1869 un tableau militaire, *le général comte Legrand au passage du Rhin en* 1795, n'expose cette année qu'un portrait, mais un bon portrait, celui de Mlle H. F., d'une jolie couleur ; les étoffes sont habilement touchées. L'Empereur, qui s'intéresse beaucoup plus aux arts et aux artistes que certaines gens voudraient le faire croire, vient de commander, à M. Massé, une série de dessins militaires sur le camp de Châlons. L'ensemble de ces dessins formera un album, avec texte expliquant et complétant chaque peinture. Ce travail sera un document historique très-curieux pour l'avenir. Combien serait précieux un album de ce genre, nous initiant à tous les détails de ce qu'était un camp au temps de Louis XIII. C'est une heureuse idée, et pour la réaliser l'Empereur ne pouvait mieux s'adresser que d'en charger M. Massé, dont le talent et les goûts militaires sont bien connus.

Parmi les tableaux de genre, toujours très-nombreux et très-remarquables, *la Confession avant le Combat*, par M. Eugène Giraud, attire la foule par le charme de la couleur et l'esprit de la composition. C'est un matadore qui, avant de se rendre au combat de taureau, se confesse à un bon abbé, à la face rubiconde, comme en on rencontre tant en Italie et en Espagne. Il paraît que les gros péchés qu'il entend ne lui sont pas inconnus et qu'ils réveillent en lui certains souvenirs, car sa physionomie s'épanouit, ses narines se dilatent, ses grosses lèvres sensuelles s'entr'ouvrent, et le regard en coulisse qu'il jette de côté sur son pénitent est plein de luxure; il semble envier les jouissances dont on lui fait l'aveu avec une expression de tendresse qui révèle l'ardente passion d'un ressent amour. La scène est si bien rendue, qu'on croit entendre ce dialogue : Elle est donc jolie? — Admirable! mon père. — Et elle t'aime? — Comme une enragée. — Heureux coquin! semble murmurer l'abbé en roulant une cigarette.

Les *Chercheurs de simples*, du même artiste, est encore une spirituelle composition. Nous sommes toujours en Espagne; mais, cette fois, à une époque plus reculée; les costumes sont du règne de Louis XIII. Un jeune étudiant a parcouru les bois pour y chercher des simples; il est assis au pied d'un arbre, entouré des plantes qu'il a trouvées. Tout à coup apparaissent deux grands bandits, costumes mousquetaires. L'un de ces deux chercheurs de simples, d'une autre espèce, lui met la main sur l'épaule, tandis que l'autre, par devant, une main sur sa rapière et le chapeau bas, prie le pauvre étudiant, tout ébahi, de leur livrer sa bourse. Cette toile est touchée avec le même esprit et la même vigueur que la précédente.

Les deux très remarquables tableaux de M. Charles Giraud, frère du précédent artiste, et, par conséquent, oncle de Victor Giraud, l'auteur de cette grande et vigoureuse toile, le *Charmeur*, qui a disputé la médaille d'honneur; les deux tableaux de M. Charles Giraud sont, disons-nous, deux excellentes peintures, largement touchées et d'un effet vigoureux. Dans cette famille-là, on ne connaît pas l'art étique : ils sont puissants, quel que soit le genre qu'ils traitent. L'aîné, M. Eugène Giraud, après s'être rendu cé-

lèbre dans la peinture au pastel, nous montre aujourd'hui sa verve dans la peinture de genre. Son frère, M. Charles Giraud, s'était placé au premier rang des peintres d'intérieur ; et le voilà, à présent qu'il s'est pris d'amour pour la Bretagne, qu'il fait le tableau genre en véritable maître. Quant à M. Victor Giraud, il n'a qu'une vingtaine d'années, et il ne produit que des toiles de vingt et de trente pieds de long. Peut-on trouver une famille plus heureusement douée! Ce qui nous plaît dans les deux tableaux de M. Charles Giraud, ce n'est pas seulement le charme du coloris c'est aussi, et surtout, la sincérité. Sa *Paysanne de Pont'aven* (Bretagne), est une étude très-consciencieuse, et son *Retour de pêche* (Côtes du Finistère), est d'une vérité de dessin et de couleur locale qui frappent tous ceux qui ont visité ces contrées.

Un peintre qui nous est encore très-sympathique, c'est M. Achille Zo. Quel charmant et brillant coloris ! quelle largesse de forme et quelle richesse de détails dans les broderies des étoffes de cette grande étude de *femme d'Alger* ! Les nus sont surtout dessinés et peints avec un talent supérieur Dans sa composition si gracieuse du *Rêve d'un Croyant*, M. Zo nous conduit dans le paradis de Mahomet, paradis qui n'est pas à dédaigner, ma foi ! puisqu'on y aime et qu'on y est aimé. En voyant l'importance de l'exposition de cet artiste, nous ne comprenons pas qu'il n'ait pas eu de médaille, car... pas de personnalité !.. les quarante médailles de la classe de peinture et les quinze de la classe de sculpture étaient insuffisantes pour récompenser tous les artistes qui méritaient des médailles.

Il en a été de même pour M. Viger, qui avait aussi une bonne exposition. Voulant répondre aux attaques malveillantes d'une certaine presse qui s'en prenait au fini de ses tableaux pour lui faire expier le crime de traiter des sujets intimes de l'histoire du premier Empire, cet artiste a voulu prouver que s'il faisait de petits tableaux aussi bien terminés que ceux des maîtres Hollandais, il savait modeler grassement une figure grande comme nature. Il a donc exposé sous ce titre : *les Libellules*, une grande étude de femme nue, couchée au bord d'un ruisseau et agitant avec grâce une gaze légère. La couleur et le modelé du torse sont surtout très-remarquables;

on voit que M. Viger a été à bonne école, que ses études ont été sérieuses et bien dirigées. Pour son petit tableau, il s'est inspiré d'une romance du temps de l'Empire : *Je ne pars plus !* C'est, dans le genre gracieux, ce que l artiste a de plus complétement réussi, sous le rapport du dessin, du fini et de l'harmonie de la couleur Si les personnages de cette charmante composition avaient eu des noms historiques, cette toile aurait eu un de ces succès populaires, devant lequelle Jury des récompenses se serait probablement incliné.

Nous devons citer avec éloge un portrait de M. H. Viger, par Mme Perrine Viger; il est très-ressemblant, mais il est avant tout une belle et bonne peinture.

Les envieux des succès de M. Fichel ont prétendu qu'il cherchait à imiter M. Meissonier. Nous qui, depuis longtemps, étudions les œuvres de ces deux peintres de genre, nous ne trouvons aucun rapport entre eux, si ce n'est la petite dimension des toiles; et, la preuve que ces deux artistes ont chacun une manière différente de peindre, c'est que tous deux ont des imitateurs, des partisans qui forment deux camps bien distincts. Cette année, on peut dire que M. Fichel a exposé deux grands tableaux dans deux petits cadres, tant les groupes sont bien disposés, les personnages à leur aise et largement dessinés; tant l'air circule bien autour de toutes ces figures. La toile intitulée *un Quator* est composée avec un art et un parfait sentiment d'observation. Quelle gravité sur toutes ces physionomies, et comme chacun est bien à sa partition. La même science d'observation se trouve dans la seconde toile, *Une galerie de Tableaux*. Les visiteurs vont bien çà et là, où les porte leur goût personnel; ceux-ci restent calmes devant les plus belles choses, ceux-là se passionnent au contraire et indiquent par leurs gestes les parties qu'ils admirent. Il y a dans la peinture de M. Fichel une harmonie de couleur que ne possèdent aucun de ses concurrents et qui donnera toujours un attrait particulier à ses œuvres.

Quel spirituel et charmant peintre que M. Zamacoïs, quelle amusante satire que son tableau, *l'Éducation d'un Prince* ! Qui de nous n'a pas été témoin, même un peu acteur, avouons-le, de semblabes faiblesses, non auprès des princes, mais auprès des enfants de personnes auxquelles on voulait être agréable en admirant leur adresse, leur précocité, tout

comme le font ces courtisans de tous âges et de tous rangs dans ce tableau, autour duquel on fait foule. Nous avons reconnu dans les groupes arrêtés devant la toile de M. Zamacoïs, des individus qui, sans s'en douter, riaient d'eux-mêmes... Oh! éternelle comédie humaine! mine inépuisable pour l'esprit observateur du philosophe, pour la plume et le crayon satiriques du poëte et de l'artiste. La plupart de ceux qui ont précédé M. Zamacoïs, dans ce genre de peinture, étaient loin d'être dessinateurs et coloristes, qualités qui feront de ses compositions des œuvres d'un succès durable.

Nos lecteurs ont pu s'apercevoir que, si nous avions en haute estime les pensées élevées, le grand style dans les arts, nous nous sentions néanmoins un penchant naturel pour les études de mœurs, pour tout ce qui parle au cœur ou à l'esprit. C'est ce sentiment qui, à chaque Salon, nous arrête devant les intérieurs chinois, exposés par M. Théodore Delamarre, et nous fait enregistrer le progrès de cet artiste. *Le jeune Chasseur à pied, à Péking*, qu'il a peint cette année, ne nous paraît pas avoir été trop mal partagé par son billet de logement. Mais, le confortable du logis et les yeux en coulisse des Chinoises ne saurait, à nous Français, nous faire oublier ni la famille ni la patrie. Dans les autres pays on émigre par centaines pour la France ou pour l'Amérique, on s'y fait naturaliser et l'on renonce ainsi à sa patrie. Les Français que l'on rencontre à l'étranger y sont retenus momentanément par devoir ou pour affaires ; mais tous aspirent au moment de revoir la France. Aussi la pensée de notre jeune troupier est-elle pour la patrie ; il écrit à sa mère, ou à sa promise. Cet intérieur chinois est très-curieux, et l'uniforme français y produit un effet pittoresque ; mais la multiplicité des tons de l'ameublement chinois, au lieu d'embarrasser le peintre, lui fournit ici une nouvelle occasion de nous prouver, une fois de plus, sa science de coloriste.

En fait de coloriste, nous n'en connaissons guère dont la palette soit plus riche et plus harmonieuse que celle de M. Justin Ouvrié, c'est un Vénitien et un Flamand. *Saint-Goar et le Reimsfels, sur le Rhin* et la *vue de Rotterdam* sont d'une finesse de tons qui permet à l'œil de saisir les moindres détails jusque dans les ombres les plus foncées ; les reflets

de l'eau sont rendus avec une transparence, une richesse de nuances et une vérité dont M. Justin Ouvrié a seul le secret. Beaucoup de coloristes sont criards, tapageurs ; lui, il est constamment harmonieux. Aussi sa peinture plaît-elle à tout le monde ; nous la rencontrons dans tous les musées, nous la voyons acheter à toutes les expositions auxquelles cet artiste envoie.

Quant à M. Sebron, il est également si heureusement doué qu'il est difficile de visiter un musée ou une exposition sans y rencontrer une de ses œuvres : soit un intérieur, un paysage, une tête d'étude ou un portrait, soit une peinture à l'huile, un pastel, une aquarelle ou un fusain. Il a parcouru l'ancien et le nouveau monde, dont il nous reproduit, chaque année, quelques vues et quelques types. Cette fois, nous sommes à Rome et en Syrie : à Rome, il a peint une étude de femme, la *Vendetta*, le poignard à la main, elle attend le moment de frapper. Le caractère de la tête et l'expression des traits ne laissent aucun doute sur le sujet : il n'est point nécessaire de recourir au livret. En Syrie, M. Sabron nous montre les *Ruines de Balbeck*, ruines immenses, imposantes, derniers vestiges d'une grande et antique civilisation. Ces belles lignes d'architecture, éclairées par cette atmosphère lumineuse de l'Orient, sont parfaitement rendues dans le tableau de M. Sebron.

M. Hanoteau, habitué à avoir au moins un tableau placé dans le Salon central ou officiel, a subi le sort commun à tous les exposants ; il a été placé à sa lettre dans des salles peu favorables mais presqu'à côté de M. Hébert, directeur de l'École française à Rome, et en si bonne compagnie qu'il n'y avait pas possibilité de réclamer. Si ces salles ont été visitées par un public peu nombreux, ce public, par ses connaissances, compte double, ce qui est une compensation. Ainsi les qualités solides du talent de M. Hanoteau n'auront pas été moins sérieusement appréciées. Son tableau l'*Appel*, représente une jeune fermière qui, du haut d'un escalier, appelle et jette dans la basse-cour les graines du dernier repas aux volatiles qui accourent à sa voix. Souvent M Hanoteau avait séduit son public par des efforts vigoureux ; mais, dans l'effet de pénombre de ce coin de ferme, il n'y a que la vérité du rendu qui fait son succès,

de même que c'est à la vigueur et à la sincérité de son exécution qu'il doit les éloges donnés à son second tableau : *La Mare du village.*

Si M. Honoteau, paysagiste, réussit les animaux et les paysages, M. Auteroche, animalier, rend avec un égal talent paysages et animaux. Sa *Vache hollandaise gardée par une petite fille* est une étude savante, consciencieuse, largement peinte dans une lumière très-harmonieuse. *Le Marchand de vaches*, du même artiste, est encore un bon et joli tableau, malheureusement placé trop haut pour bien en apprécier les qualités d'exécution. Ce petit cavalier vendéen menant des vaches au marché est un vrai type pris sur nature ; tout dans cette toile, paysage et animaux, a sincèrement la forme et la couleur locales. Exposés dans de meilleures conditions, ces deux tableaux eussent certainement attiré l'attention du Jury des récompenses.

Les peintres d'histoire ont une manière de peindre le paysage qui nous plaît par son ampleur et sa fermeté.

M. Cartellier n'ayant pu terminer une grande étude de femme qui sera un succès au Salon de 1871, a exposé une jolie *Vue du Bas-Taizé*, d'un charmant et vigoureux effet de lumière, mais placée beaucoup trop haut pour être vue avec profit pour l'artiste. Plus heureux, M. Legrip, peintre d'histoire par tempérament, paysagiste par entraînement, a ses deux paysages exposés de manière à être examinés d'assez près, et c'eût été dommage qu'il en fût autrement, car ils sont étudiés en conscience. *Le village de Chantemesle, près la Roche-Guyon* (ancien Vexin normand), est un site pittoresque avec des petites figures largement dessinées, et *Le trou du moulin à Carrières-sous-Bois* (près Maisons-Lafitte), est un petit chemin boisé d'un effet si attrayant qu'on voudrait pouvoir s'y reposer à l'ombre.

C'est une pensée bien naturelle; il fait si chaud dans ces salles de l'Exposition. A défaut du petit chemin boisé peint par M. Legrip, descendons respirer un peu dans le jardin qui sert d'exposition à la sculpture. Là, assis sur un banc et tout en nous reposant, nous pourrons examiner encore quelques statues.

LOUIS AUVRAY.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

LA TOUR ET LE MOULIN

—

LA TOUR

Pendant que je lève la tête
Avec dédain et majesté,
Et que je brave la tempête
Dans ma fière immobilité,
Tu te donnes bien de la peine,
O malheureux moulin à vent,
Et la brise à la faible haleine
Te met sans cesse en mouvement.

LE MOULIN

S'il te plaît de passer ta vie,
En fainéant, en grand seigneur,
Je ne te porte pas envie,
Car on bénit mon dur labeur.
Respecte mon travail utile,
Sans lequel on mourrait de faim;
Ce n'est pas ton orgueil futile
Qui nourrirait le genre humain.

LÉON MAGNIER.

BOUTERWECK

SA VIE ET SES ŒUVRES

II

Arrivée de Bouterwek à Paris. — Ses lettres de recommandation pour Ingres et Hersent. — Il entre chez Delaroche. — Son tableau d'Oreste. — Delaroche lui commande les réductions de ses tableaux de Jeanne Gray et de Cromwel. — Il lui propose de l'aider dans les peintures de la Madeleine. — Traité passé devant notaire. — Départ pour Rome. — Visite à H. Vernet. — Tableau de Tobie. — Vernet emmène Bouterwek à Turin. — Portraits des princes italiens. — Bouterwek est fait chevalier. — Arrivée de Delaroche à Rome. — Il commence avec Bouterwek les études pour la Madeleine. — M. Thiers partage les peintures de la Madeleine. — Delaroche refuse d'accepter ce partage. — Désintéressement de Bouterwek. — Promesses de Delaroche. — Retour de Bouterwek à Paris.

Après avoir passé quelques jours auprès de sa mère, entouré de ses parents et de ses amis d'enfance, Bouterwek songea à son départ pour Paris. Cette fois, la séparation fut moins pénible, la mère et le fils avaient confiance dans un avenir qui se présentait sous les auspices les plus heureux. Fière des succès de son fils, Mme Bouterwek reçut ses adieux avec une noble résignation, pressantant bien le rang élevé qu'il occuperait dans les arts.

Si Rome, cette cité éternelle, peuplée des chefs-d'œuvre de l'antiquité et de la Renaissance, est la ville où l'artiste vient s'inspirer, Paris, capitale du monde civilisé, est la ville des maîtres contemporains, le centre du mouvement artistique, des luttes incessantes du progrès, la ville où l'artiste vient se former et faire consacrer son talent. On conçoit qu'avec son ardente imagination, le jeune Bouterwek fut impatient de se trouver dans ce Paris, au milieu des chefs de l'École moderne, et d'y profiter de leurs leçons et de leur expérience.

C'est en 1831 que Bouterwek arriva à Paris, en pleine révolution artistique, au plus fort de cette guerre acharnée

des classiques et des romantiques d'où est sortie l'école actuelle. Cet état de chose eut une influence sur Bouterwek, porteur de lettres de recommandation du directeur de l'Académie de Berlin pour Ingres et pour Hersent. Ce dernier n'était plus en vogue; Ingres subissait les attaques les plus violentes; on critiquait ses teintes plates et son coloris demi-deuil, tandis que Paul Delaroche était en plein succès populaire. Le choix de ses sujets si dramatiques, le charme de sa couleur, la correction de son dessin, imitation de la nature plutôt que reproduction de la statuaire antique, toutes choses qui, en harmonie avec l'esprit du jour, avaient entraîné l'admiration générale, admiration que partageait Bouterwek. Il se décida donc à choisir Paul Delaroche pour professeur, et il entra dans son atelier, après avoir informé le directeur de l'Académie de Berlin des raisons qui avaient déterminé ce choix.

Bientôt Bouterwek, ayant terminé, chez lui, un tableau commencé à Berlin, invita Paul Delaroche à venir voir cette peinture, qui a été achetée plus tard pour la galerie nationale de Francfort; elle représentait *Oreste poursuivi par les Euménides*.

Le professeur ne s'attendait pas à trouver une œuvre aussi complète, sous le rapport de la composition, du dessin et de la couleur. Il en fut tellement satisfait que, dès ce moment, il traita Bouterwek plutôt en confrère qu'en élève. C'est ainsi qu'il le chargea de quelques réductions d'après ses peintures, entre autres celles des tableaux de *Jane Gray*, de *Cromwell*, de *Straffort*, exécutées pour servir au graveur. Ces reproductions, que Delaroche a payées à Bouterwek (1): la *Jane Gray*, 1,200 fr., le *Cromwell*, 700 fr., et le *Straffort* 900 fr.. ont fait ensuite partie de la collection San Donato et ont atteint, à la vente de cette galerie, faite ces jours-ci : *Jane Gray*, 27,000 fr., *Cromwell*, 23,000 fr. et *Lord Straffort*, 30,000 fr. Ceci prouve combien l'élève s'était identifié avec la manière du maître et la conscience qu'il apportait dans ses travaux.

---

(1) Nous écrivons cette notice sur des documents authentiques; les chiffres que nous donnons sont relevés d'après les livres tenus par Bouterwek.

Aussi, lorsque Paul Delaroche fut chargé des peintures de l'église de la Madeleine, songea-t-il à s'adjoindre Bouterwek, dont il avait su déjà apprécier le talent et l'excellent caractère. Surpris et flatté d'une telle proposition, Bouterwek répondit qu'il accepterait avec le plus grand plaisir, mais qu'étant pensionnaire de la Prusse, il ne pouvait le faire sans l'agrément du Sénat académique de Berlin; qu'il allait écrire et que, aussitôt la réponse reçue, il s'empresserait de la lui communiquer.

La proposition de Paul Delaroche était trop avantageuse aux études de Bouterwek pour n'être pas favorablement accueillie à Berlin. Elle le fut en effet. Alors, muni de cette autorisation, Bouterwek se rendit avec Paul Delaroche, ainsi qu'il en avait été convenu, chez Me Guyot, notaire, rue de La Bruyère, pour y arrêter les conditions d'un engagement réciproque. Ce traité, que nous avons sous les yeux, est daté du 21 février 1834.

Après la signature de cet acte, le jeune collaborateur de Paul Delaroche fit ses préparatifs de départ pour Rome, où celui-ci devait le rejoindre plus tard et où ils devaient passer deux ans à faire ensemble des études pour les peintures de la Madeleine. Le maître donna ses derniers conseils à son élève favori, il lui fit cadeau d'un ouvrage en cinq volumes, *Voyage en Italie*, par Valéri, et Bouterwek partit enchanté de voir Rome et surtout d'y rencontrer Horace Vernet, qui était à cette époque directeur de l'Ecole de France à la villa Médicis, et pour le talent duquel il avait une grande admiration.

Horace Vernet reçut, avec sa cordialité habituelle, le jeune artiste qui lui était recommandé, et voyant le plaisir qu'il avait à travailler sous sa direction, il le prit en amitié. Il l'éclaira de ses conseils dans l'exécution du tableau de *Tobie*, que comme pensionnaire il devait envoyer à l'Académie de Berlin, tableau qui, selon l'usage, lui fut acheté par le gouvernement. Les relations étant devenues plus intimes, Vernet l'emmena avec lui à Turin, où il allait faire le portrait équestre du roi Charles-Albert. Présenté au roi par Horace Vernet, Bouterwek fut bien accueilli à la cour et reçut la commande de peindre les deux fils du roi. Malheureusement l'un des princes étant tombé malade, il ne put faire

qu'un portrait, dont le roi fut si content qu'on le lui paya le double du prix demandé. Au moment de quitter Turin, Horace Vernet a été nommé commandeur et Bouterwek chevalier de l'ordre des Saints Maurice et Lazare. Depuis ce voyage, Vernet n'a cessé de témoigner le plus vif intérêt à Bouterwek, avec lequel il a conservé des relations que la mort seule est venue briser.

A peine étaient-ils de retour de Turin que Paul Delaroche arrivait à Rome comme il l'avait promis. Il fut content des tableaux que Bouterwek exécutait pour Berlin, et bientôt ils se mirent tous deux à travailler avec ardeur aux études destinées à l'église de la Madeleine. Mais un matin, Delaroche arrive, la figure toute bouleversée, tenant à la main une lettre qu'il vient de recevoir et qu'il communique à Bouterwek. C'était une lettre officielle lui annonçant que M. Thiers, ministre de l'intérieur, avait décidé le partage des peintures de la Madeleine; que Ziégler était chargé de peindre l'hémicycle, et que lui, Delaroche, exécuterait les sujets des six demi-cintres correspondant aux six chapelles. — Que faire? demandait-il à Bouterwek. Je n'ai que la parole du ministre et rien par écrit; je ne peux donc rien exiger. Dois-je accepter la part qui m'est faite ou regarder ce procédé comme une offense et refuser le tout? — Bouterwek n'hésita pas à répondre qu'à une pareille indélicatesse, il n'y avait qu'un refus à opposer. En donnant ce conseil, il prouvait combien il était préoccupé de la dignité de son maître, et combien il était désintéressé, puisque ce refus allait le priver d'un travail qui devait l'occuper pendant quatre à cinq ans au moins. Ce conseil fut suivi; Delaroche refusa le morcellement de la commande qui lui avait été faite. Alors Bouterwek, obéissant à l'élan généreux de son cœur, donna une nouvelle preuve de son désintéressement. D'après le traité passé entre le maître et l'élève, il était dit que si, par une cause quelconque, les peintures de la Madeleine ne se faisaient pas ou étaient interrompues, Bouterwek recevrait une indemnité dont le chiffre était fixé. Eh bien! au lieu de réclamer l'exécution du contrat, d'exiger l'indemnité qui lui était due, il ne demanda que la modeste somme indispensable pour retourner à Paris.

Delaroche parut touché de la noblesse de cette conduite à

son égard; il promit de lui obtenir de grands travaux à Paris, de le recommander auprès de l'administration des Beaux-Arts. Mais, ainsi que cela arrive trop souvent, ces belles promesses se bornèrent à bien peu de chose. Il est rare qu'un maître recommande sérieusement l'élève qu'il a choisi pour l'aider dans ses travaux; c'est un collaborateur soumis, capable. auquel il est habitué et dont il n'est pas pressé de se séparer. Tous les camarades que nous avons vu travailler pour leurs maîtres, ont vieilli auprès d'eux, attendant toujours l'effet de belles promesses. Il en a été ainsi pour Bouterwek. Une seule fois, en 1842, Paul Delaroche a appuyé une demande de travaux adressée à M. Duchatel, ministre de l'Intérieur. Voici textuellement les termes de cette apostille :

« Monsieur Bouterwek, mon élève, a obtenu les trois mé-
» dailles d'or accordées aux artistes à la suite des Exposi-
» tions du Louvre. Ces justes récompenses méritent, j'espère,
» la protection de M. le ministre. Ce jeune artiste est plein
» de confiance et d'un grand savoir. »

Horace Vernet a fait beaucoup plus pour Bouterwek, non seulement comme artiste, par ses conseils, mais comme homme, en le présentant dans le grand monde. On a vu avec quelle aménité il l'a accueilli à Rome, avec quel bonheur il l'a présenté au roi Charles-Albert et l'heureux résultat de ce voyage à Turin. Nous verrons dans le cours de cette notice que les relations d'amitié de Vernet n'ont pas cessé d'être aussi agréables à Bouterwek qu'utiles à son avenir artistique. Aussi, disait-il à son retour à Paris, que ce qu'il rapportait de plus précieux de son voyage à Rome, c'était l'affection d'Horace Vernet.

III

Retour de Paris. — Il reprend ses travaux — Tableau de Sainte Cécile pour Delaroche. — Retour de Paul Delaroche et de Vernet. — Vernet l'emmène à Berlin. — Comment Bouterwek est acceuilli par l'Empereur de Russie et par la famille royale de Prusse. — Mme Adélaïde achète un tableau déjà vendu. — Tribulations de Bouterwek. — Portrait du vice-roi d'Egypte. — Affaire du tableau de Charlemagne.

— Bouterwek est proposé pour la croix. — Il l'a refusée par excès de délicatesse.

A son retour à Paris Frédéric Bouterwek reprit ses travaux et ses relations; car on verra plus tard que son éducation et son instruction l'avaient fait admettre dans le monde le plus distingué. Cet avantage qu'il avait sur beaucoup de ses confrères artistes, il le devait au rang qu'occupait sa famille et au milieu dans lequel il a passé les premières années de son enfance.

. Son père avait été appelé par le roi de Prusse comme inspecteur des fonderies de Tarnowitz, en Silésie. Après la mort de son père, ce fut son parrain, l'oncle Bouterwek, le célèbre professeur de philosophie, qui s'occupa de son instruction et lui fit une pension annuelle. Mais c'est surtout chez sa mère et chez son tuteur, M. de Poscamp, conseiller d'Etat, que se fit l'éducation du jeune Frédéric. Jusqu'à l'âge de quatorze ans, il vécut avec les fils de son tuteur, il participa aux leçons données par les meilleurs professeurs, sous la surveillance de Mme de Poscamp, femme d'un grand esprit, qui avait fréquenté la cour de Saxe et épousé en première noce M. de Below, ministre de l'intérieur en Prusse. Bouterwek était aimé et traité dans cette famille comme un enfant de la maison. C'est là, dans ce cercle de personnes aussi distinguées, que s'est développé son esprit et son goût pour l'étude, en même temps qu'il se formait aux usages du grand monde.

Bientôt Paul Delaroche chargea Bouterwek de peindre, d'après son dessin, le tableau de *Sainte Cécile*, qui fut exposé au Salon de 1837. Cette petite toile, traitée à la manière de l'École allemande, a été exécutée dans la bibliothèque de Delaroche et payée mille francs à Bouterwek. Nous nous souvenons qu'en voyant cette peinture au Salon de 1837, nous fûmes surpris de ce changement dans la manière de Delaroche, et que nous témoignâmes notre étonnement dans le compte rendu de cette exposition.

Horace Vernet, qui aimait le talent et la société de Bouterwek, l'enmena à Berlin où il devait se rencontrer avec l'empereur de Russie pour lui livrer un tableau qu'il lui avait commandé. En attendant l'heure de l'entrevue, Vernet

et Bouterwek parcouraient la ville en curieux, quand tout à coup ils aperçurent l'empereur Nicolas, qui, lui-même, avait reconnu Horace Vernet vers lequel il se dirigea en lui tendant la main. Comme Bouterwek se tenait discrètement à quelques pas en arrière, Nicolas porta son regard perçant et scrutateur sur lui. Alors il s'avança en s'inclinant respectueusement et Vernet s'empressa de le présenter à Sa Majesté.

A ce nom de Bouterwek, l'empereur lui demanda s'il était le fils du professeur de philosophie de Goëttingen, et s'il connaissait le peintre Bouterwek, dont il possédait deux jolis tableaux qui lui avaient été donnés par le roi de Prusse Guillaume IV? — Les tableaux dont parle Votre Majesté sont de moi, répondit modestement le compagnon de Vernet, et le professeur Bouterwek est mon oncle.

Nicolas, en invitant Horace Vernet à une matinée dansante, donnée le lendemain au palais, engagea Bouterwek à l'accompagner, lui disant qu'il serait bien aise de le recevoir.

Les deux artistes se rendirent à l'invitation. Ils trouvèrent l'empereur Nicolas entouré de la famille royale de Prusse; l'accueil fut des plus gracieux. Nicolas, qui tenait en grand estime Horace Vernet, voulant lui faire honneur, avait, par un sentiment de courtoisie qu'on trouve souvent chez les Russes, exigé que tout le monde parlât français. Vernet se montra sensible à cette attention. Après avoir causé avec Horace Vernet, l'empereur daigna aussi s'entretenir quelques instants avec Bouterwek; il le questionna sur les arts, sur ses travaux, lui fit compliment des deux tableaux qu'il possédait de lui (*une Soirée sur le cap de Torente* et *Nymphes luttant avec des amours*, qui se trouvent placés au musée de (l'Ermitage), et lui commanda deux autres tableaux : une *Fuite en Egypte* et un *Christ au jardin des Oliviers*, auxquels devaient succéder de nouvelles commandes.

La reine de Prusse actuelle, alors princesse royale et mariée depuis peu de temps, qui avait connu Bouterwek étant encore princesse de Saxe-Weimar, dansa d'abord un quadrille avec Horace Vernet, et exprima ensuite le désir de danser aussi avec Bouterwek. Malgré son extrême modestie il ne put refuser cet honneur, et, la première émotion passée,

il s'en tira à merveille. Aussi aimable que bienveillante, protégeant les arts et les artistes, la princesse lui demanda à acquérir un de ses tableaux. « Celui, dit-elle, que j'ai remarqué à notre exposition, *une Sentinelle arabe.* » Ce petit tableau est encore aujourd'hui placé dans le cabinet particulier de cette auguste protectrice des arts. Quelques années plus tard, Bouterwek reçut la croix de chevalier de l'Aigle-Rouge de Prusse, pour les services rendus comme correspondant du Sénat académique de Berlin, et pour le tableau de *Jésus au jardin des oliviers* que le roi lui avait commandé.

Les succès sont parfois embarrassants. Il est souvent arrivé, à la suite des expositions, que des amateurs sont venus lui demander à acheter les tableaux qu'ils avaient remarqués ; mais que ces tableaux, ayant été vendus dès l'ouverture de l'exposition, Bouterwek ne pouvait qu'offrir de les refaire, ce qui était généralement accepté. Les choses se passèrent moins bien au sujet de son tableau : *La rencontre d'Isaac et de Rebecca.* Après l'exposition du Louvre où cette composition obtint une médaille de première classe, Bouterwek, n'en ayant pas trouvé un prix convenable, l'envoya à Cologne. Quelques jours plus tard arrive M. Bossange, libraire, envoyé par Madame Adélaïde, sœur du roi Louis-Philippe, pour demander si le tableau « Isaac et Rébecca », qu'elle désirait acheter, était encore en la possession de l'auteur. Bouterwek répond que oui; son prix est accepté et le tableau vendu à la princesse le double de ce qu'on en avait offert pendant le Salon. Il se hâte d'écrire à Cologne que son tableau vient d'être acheté par Madame Adelaïde, et qu'on veuille bien le lui réexpédier de suite à Paris. On lui répondit qu'à l'arrivée du tableau à Cologne, la Société des Amis des Arts en avait décidé à l'unanimité l'acquisition : « Nous l'avons, nous le gardons, » disait la lettre. Très-contrarié, très-embarrassé, Bouterwek alla trouver M. Bossange pour lui communiquer cette lettre. Ce libraire devint furieux, le menaçant de lui faire un procès et de lui demander 50,000 fr de dommages et intérêts s'il ne livrait pas le tableau acheté. Vainement Bouterwek offrit d'en refaire un, si la princesse voulait lui accorder quatre mois ; M. Bossange ne voulut entrer dans aucun arrangement.

Ne sachant comment se tirer de cette situation critique,

l'artiste consulta M. L...., avocat, qui lui conseilla de s'adresser simplement à Mme Adélaïde, en lui exposant ce qui se passait. La princesse fit répondre par M. Lami, son secrétaire particulier, qu'elle regrettait infiniment le tableau, mais qu'elle n'en voulait pas d'autre en remplacement. que, quand aux dommages et intérêts, « il ne pouvait en être question. » Que de scandales on éviterait si, en cas de difficultés, on s'adressait directement aux princes, au lieu de s'en tenir aux intermédiaires mercantiles auxquels les personnes de ce rang sont bien forcées d'avoir recours.

Un seul travail lui occasionna des désagréments sérieux, c'est la peinture qu'il a exécutée à l'église d'Argenteuil : *Charlemagne remettant à sa fille Théodrade, abbesse du couvent d'Argenteuil, la sainte tunique de Jésus-Christ.* Ne trouvant pas que le prix de cette commande faite par le Ministre d'État, était en rapport avec l'importance de ce travail, Bouterwek voulait y renoncer; mais avant de prendre ce parti, il en parla au curé d'Argenteuil. Celui-ci dit qu'il en causerait à une dame très-riche et qu'il espérait que, dans l'intérêt de l'église, elle ajouterait la somme nécessaire pour l'exécution de cette peinture. En effet, Mme la baronne de Monward consentit à l'augmentation proposée par le curé ; elle convint avec Bouterwek de s'acquitter en deux payements, le premier en commençant le travail, le second en livrant le tableau ; mais comme je suis très-âgée, dit-elle, et que je peux mourir avant la fin de cette peinture, je vous ferai un billet pour le dernier à-compte Par un sentiment de délicatesse qu'il apportait en toute chose Bouterwek refusa ce billet priant cette dame de s'entendre à ce sujet avec M. le Curé. Il est probable que cette excellente dame sentait sa fin approcher, et que connaissant les sentiments de ses héritiers, elle voulait mettre Bouterwek à l'abri de contestations.

Ses pressentiments ne tardèrent pas à se réaliser. Au bout de quelque temps, M. le curé annonçait la mort de Mme la baronne de Monward et conseillait à Bouterwek de faire les démarches nécessaires pour ne pas perdre la somme qui lui avait été garantie par la défunte Il fut appelé à assister à la levée des scellés, et le billet, mentionnant l'engagement pris par cette dame, ayant été trouvé, on le paya immédiatement.

Mais l'unique héritière de cette grande fortune, Mme de N., ayant pris connnaissance de ce billet, se récria contre sa mère, contre M. le curé d'Argenteuil, menaçant d'écrire au ministre d'Etat pour nuire au curé qui avait négocié l'affaire, et à Bouterwek qui avait accepté le marché et exécuté les peintures.

On espérait que, devenue plus calme, cette dame reconnaîtrait que sa mère avait bien le droit de contribuer pour quelques mille francs à la décoration d'une église à laquelle elle s'intéressait, quand un jour Bouterwek reçoit une lettre de son ami M. de Mercey, chef de division des Beaux-Arts au ministère d'État, qui le prie de venir le voir. Celui-ci, en l'apercevant, ne peut s'empêcher de rire et lui raconte que la dame en question a écrit au ministre un tas de méchancetés contre le curé et contre Bouterwek, qu'elle déclare indigne de recevoir aucune récompense honorifique. M. de Mercey, qui avait été tenu au courant de tout par son ami Bouterwek, lui dit en lui montrant une liste de noms d'artistes portés pour la croix de la Légion d'honneur, et parmi lesquels se trouvait le sien : « Mon cher Bouterwek, voici notre réponse à Mme de N. » — Vivement impressionné par la lettre inqualifiable écrite au ministre, Bouterwek répond : « Je vous remercie de ce que vous avez voulu faire pour moi, mais je ne puis accepter cette croix au moment où je suis l'objet d'une attaque de cette nature ; je vous en prie, effacez mon nom de cette liste, et attendons une autre occasion. » Les instances de M. de Mercey furent peines perdues, Bouterwek persista dans son refus.

Voilà pourquoi, au grand étonnement de ses confrères et de beaucoup de monde, Bouterwek, chevalier de plusieurs ordres, mourut sans être chevalier de la Légion d'honneur.

LOUIS AUVRAY.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

REVUE THÉATRALE

Opéra-Comique : *Déa*. — Odéon : *Flava*. — Vaudeville : *la Révolte*. — Variétés : *Ferblande*. — Bouffes-Parisiens : reprise des *Bavards* et de *Mesdames de la Halle*. — Théâtre-Déjazet : *Polichinelle*. — Athénée : *Valse et Menuet ; le Secret de l'Oncle Vincent; les Deux Billets*. — Théâtre du Château-d'Eau : *le Puits de Carnac*. — Folies-Marigny : *Traqué; la Clochette; la Noce à Grandmanche*.

M. Jules Cohen a de grandes qualités que l'on retrouve plus fortes et plus brillantes que jamais dans sa nouvelle partition *Déa*, qui obtient à l'Opéra-Comique avec Mmes Dalti et Ugalde, un succès très-honorable; nous ne crions pas au chef-d'œuvre, mais enfin nous ne pouvons que louer cette musique fraîche et mélodieuse au possible.

Nous en dirons presque autant de *la Révolte*, un petit drame à deux personnages que vient de faire jouer, au Vaudeville, M. Villiers de l Isle-Adam, un écrivain de talent.

Les Variétés parodient le Gymnase avec *Ferblande;* c'est drôle et lestement troussé.

Reprise, aux Bouffes, des *Bavards* et de *Mesdames de la Halle*, — deux éclats de rire d'autrefois : encore un regain de succès à l'actif du maëstro Jacques Offenbach.

A l'Athénée, on chante *Valse et Menuet*, *le Secret de l'Oncle Vincent*, un acte charmant de M. de Lajarte et *les Deux Billets*. Tout cela est applaudi, et les excellents artistes de M. Martinet font de leur mieux, — un mieux qui est très-bien, je vous assure.

Le Puits de Carnac a réussi au théatre du Château-d'Eau; c'est un drame aussi breton que possible, qui se distingue par un intérêt soutenu.

Enfin, aux Folies-Marigny, nous trouvons deux nouveautés assez gaies, *Traqué* et *la Noce à Grandmanche*, et un bon succès, *la Clochette*, qu'accompagne une fort jolie musique, de M. Ch Pourmy. Dans la soirée, on applaudit surtout Mlles Bade, Cautru, Emma Rose, MM. Duhamel, Noël et Maxnère. Bonne chance au nouveau directeur, M. Leduc, qui a déjà fait ses preuves!...

L.-FÉLIX SAVARD.

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS

Musées du Louvre, de Bordeaux, de Varzy, de Madrid. — Inauguration de la statue de Ponsard, de celles de Colomb, de l'empereur Pierre IV, du baron Rothschild, du comte Carlisle. — Concours pour la statue de Lamartine. — Monument de la bataille de Solférino. — Le théâtre des Tuileries. — Théâtre de la ville d'Angoulême. — L'Exposition de photographie. — L'Académie des Beaux-Arts. — Nécrologie : MM. J. F. Régnier, J. H. Régnier, Scholfhout, Daniel Maelise et Entres. — Bibliographie.

M. le comte de Nieuwerkerke poursuit activement la réorganisation et l'agrandissement des collections du Louvre qui ont pris un tel développement depuis qu'il en a l'administration. Tandis qu'on réinstalle les peintures dans la galerie du bord de l'eau nouvellement reconstruite, M. le surintendant ajoute une seconde salle au Musée de sculptures du moyen-âge, dit Musée de l'Art chrétien, où l'on remarque une curieuse mosaïque et plusieurs cercueils en pierre d'un beau caractère. M. de Nieuwerkerke vient de faire placer également dans la salle des pastels du Louvre, à gauche du portrait de la Pompadour, un charmant pastel de Perronneau, qu'il a récemment acheté à M. de Féral. Il représente une jeune fille vue de profil, en robe bleue décolletée, avec ruban bleu dans les cheveux blonds poudrés; elle caresse un chat.

Le Conseil municipal de Bordeaux vient encore de repousser le projet de construction d'un Musée que lui présentait l'administration. Cependant les tableaux que possède la ville sont exposés à pourrir dans le baraquement provisoire où ils sont déposés, si un incendie ne vient pas anéantir cette collection qui a une grande valeur artistique et une valeur mobilière considérable. Si Messieurs les conseillers municipaux de Bordeaux tiennent si peu à la conservation de leur Musée, s'ils sont incapables d'apprécier leurs richesses artistiques, ils feraient beaucoup mieux de les vendre que de les laisser tomber en ruine.

Mais, si la riche cité Bordelaise se soucie peu de la conservation de son Musée, il n'en est pas ainsi de la petite ville de Varzy; elle est fière de ses collections, et, grâce au zèle infatigable de M. Grasset, conservateur de l'établissement, ce Musée s'enrichit à chaque instant d'œuvres nouvelles.

Voici, en effet, ce que nous lisons dans le *Journal de la Nièvre :*

« Les amateurs de bonne peinture ne manqueront pas d'admirer l'excellente aquarelle que M. Henry Harpignies vient de donner au Musée de Varzy.

» Ce lavis colorié représente *Une vue prise dans les environs de Chenevon* (*Nièvre*).

» Si M. Harpignies n'était pas un artiste de premier ordre, un de nos aquarellistes les plus forts, parfaitement connu de tous, nous rappellerions ici qu'il a déjà conquis trois médailles d'or dans les expositions de Paris; mais tous ceux qui s'occupent de beaux-arts ont lu les éloges aussi flatteurs que mérités qu'on lui a adressés, de toute part, au fur et à mesure que ses œuvres ont été produites. — Une seule récompense est digne de couronner une carrière si bien ouverte, et nous faisons des vœux pour qu'elle ne se fasse pas attendre trop longtemps.

» La société protectrice de notre Musée nous a chargé de témoigner à M. Harpignies sa gratitude pour le don qu'il a fait à cet établissement; nous nous sommes acquitté de cette commission avec d'autant plus de plaisir que l'artiste a fait son cadeau sur nos instances particulières.

» Nous sommes heureux d'ajouter que la société nous a autorisé à offrir sa médaille à M. Harpignies, qui a bien voulu s'inscrire une première fois au nombre des bienfaiteurs du Musée de Varzy.

» Nous nous faisons également un plaisir de faire connaître que notre établissement des beaux-arts a reçu un charmant paysage peint sur tolle par M. Amédée Jullien, — notre compatriote et honorable ami, — déjà bienfaiteur du Musée. »

Plusieurs tableaux de Goya ont disparu du Palais-Royal de Madrid. Afin d'être mis sur la trace des auteurs de la soustraction, le gouvernement espagnol vient d'adresser, aux différents Musées de l'Europe, des reproductions, en

gravure sur bois, des cinq tableaux qui représentent : une allégorie satirique, deux sujets de jeux d'enfants, un guittarero et des chiens avec attirail de chasse en pleine campagne.

En conséquence, l'avis suivant a été placardé à la grande entrée du Musée du Louvre :

« Les cinq tableaux de Goya, dont ci-dessus les gravures, ont été enlevés du Palais-Royal de Madrid vers la fin de l'année 1869.

» Les personnes qui connaîtraient les possesseurs actuels des originaux sont invitées à en donner avis à M. Olozaga, ambassadeur d'Espagne à Paris. »

L'inauguration de la statue élevée par la ville de Vienne à la mémoire de Ponsard a eu lieu le dimanche 15 mai et a donné lieu à des fêtes magnifiques. S. A. I. le prince Napoléon devait présider cette cérémonie.

Voici les vers lus par M. Emile Augier au moment où la statue a été débarrassée du voile qui la couvrait :

Du génie ici-bas c'est l'éternelle histoire
Qu'il soit payé par nous d'un dédain passager :
Il semble que son siècle, envieux de sa gloire,
Le sentant immortel le traite en étranger.

Il vit, souffrant, en proie à la dispute humaine,
Pauvre triomphateur par l'esclave insulté,
Jusqu'au jour où la Mort le couche sur l'arène
Et le moule en airain pour la postérité.

En le voyant tomber, l'Injustice s'est tue;
Une admiration semblable au repentir
Sur un socle de marbre élève la statue;
La palme du vainqueur est rendue au martyr.

Salut, Ponsard ! salut, illustre et cher poète,
Lorsque nous t'avons dit adieu le jour fatal,
Nous savions qu'il n'était pas loin le jour de fête
Où nous te reverrions sur un blanc piédestal.

Que le dénigrement ait tourmenté ta vie,
Que l'on t'ait contesté ton rang parmi les forts,

Qu'importent maintenant les fureurs de l'envie,
Il n'est pas d'insulteur au triomphe des morts.

Te voilà revenu pour toujours dans ta ville
Tranquillement assis sur un trône d'airain,
Le seul que n'atteint pas la tempête civile,
Le trône du travail idéal et serain.

Pour te mieux accueillir la cité maternelle
A convoqué le ban des pays d'alentour;
Dans la foule accourue à la bonne nouvelle,
Tous tes amis sont là, saluant ton retour.

Tous?... hélas ! des absents ! il faut qu'on se souvienne,
Beaucoup manquent ici, qui t'ont reçu là-haut :
Dézé, Beguin, Thénard, Térien, enfant de Vienne,
Bixio, Durand-Fornas, mais avant tout Reynaud.

Lorsqu'on parle de toi, lorsque c'est moi qui parle,
Le premier nom qui vienne aux lèvres, c'est son nom.
Il nous a bien aimés tous les deux, notre Charles,
J'avais son dévoûment, toi sa dévotion.

Ah ! que n'a-t-il vécu jusqu'à l'heure bénie
Où l'ange du foyer entrant dans ta maison,
Te rendait le bonheur, le travail, le génie,
Et fécondait en toi la nouvelle moisson.

Qu'il eût remercié du meilleur de son âme
Celle qui, relevant ton antique vertu,
Fut ta dernière joie et ta dernière flamme,
L'Antigone au cœur fort de ce cœur abattu.

Elle ! c'est elle à qui nous devons *Galilée*
Et les rugissements du lion en courroux,
Plus encor ! nous devons à sa bonté voilée
Cet enfant, ta vivante image parmi nous.

Son premier bégaiement charma ta dernière heure,
Mais orphelin parmi les orphelins heureux,
Il aura, pour connaître un jour celui qu'il pleure,
Ton œuvre et ta statue en bronze toutes deux.

Sa mère et tes amis lui conteront le reste,
Ta ferme loyauté, la grâce de ton cœur.
Sa faiblesse — souvent, mais à toi seule funeste,
Ta naïveté fine et son charme vainqueur.

Toi, cependant, assis au centre de la ville,
Comme un Terme au milieu du Forum agité,
Tu verras s'écouler sous ton pied immobile
Le flot respectueux de la postérité.

Mais tu conserveras l'attitude rêveuse
Que la muse immortelle imprime à ses élus,
Et tes yeux poursuivant l'idée impérieuse
Vers les choses d'en bas ne se baisseront plus.

Sa Majesté l'Impératrice a fait don à la Colombie d'une statue en bronze de Christophe Colomb. La réception et l'inauguratioe de cette statue ont été l'occasion de fêtes brillantes, présidées par les autorités du pays

C'est le 1er mai qu'a eu lieu à Lisbonne l'inauguration d'un monument à la mémoire de Pierre IV, empereur et roi de Portugal. La statue a été exécutée par un artiste français, M. Elias Robert.

Le même jour, on inaugurait, à Vienne, dans le vestibule de la gare du chemin de fer du Nord, la statue du baron Salomon de Rothschild.

A Dublin, on a découvert la statue du feu comte de Carlisle.

Un concours est ouvert par la municipalité de Mâcon, pour élever un monument à Lamartine.

La statue sera en bronze et aura 3 mètres 30 centimètres de hauteur, y compris la plinthe. Elle reposera sur un piédestal en pierre des carrières de Crussol (Ardèche), orné de statues allégoriques isolées ou engagées dans le piédestal.

Chaque modèle devra être accompagné de plan, coupe et élévation.

L'auteur du projet choisi sera chargé d'exécuter la statue et ses accessoires. La somme affectée à l'érection du monument est de 50,000 francs.

C'est M. Favier, directeur de l'école d'Angers, qui se

charge de fondre la statue de Lamartine. Il fournira gratuitement la main-d'œuvre et l'outillage.

Des indemnité de 1,500 francs et de 1,000 fr. seront affectées aux auteurs des projets classés sous les nos 2 et 3.

Leurs modèles resteront la propriété de la ville de Mâcon

La commission a décidé que le monument serait érigé sur la place d'Armes de cette ville.

Le *Journal de Naples* annonce qu'on vient d'ouvrir une souscription pour le monument à élever aux soldats tués à Solferino et San Martino dans la glorieuse journée du 24 juin 1859.

Jusqu'à ce moment, on a réuni soixante mille lires en y comprenant les sommes de 100 à 150 lires versées par les promoteurs de l'entreprise, les 10,000 lires données par l'Empereur des Français, et les 5,000 lires du ministre de la guerre de France.

Il est question de la reconstruction du petit théâtre du palais des Tuileries; il formerait un pavillon avancé sur la place du Carrousel comme celui de la nouvelle salle des Etats auquel il ferait pendant. M. Lefuel, architecte de l'Empereur, vient, dit-on, de terminer les études relatives à ce projet.

On nous annonce que le nouveau théâtre d'Angoulême a été inauguré le samedi 14 mai.

L'architecte, Antoine Sandée, médailliste de l'Ecole des Beaux-Arts, a dirigé son œuvre avec un soin couronné du plus grand succès. Les sculptures sont dues au ciseau de Blanchard, grand prix de Rome.

Pour la décoration intérieure, le pinceau de Cambon, le nouveau légionnaire. Enfin, les trucs, les machines et autres accessoires ont été construits et organisés par le machiniste en chef du Gymnase. Nous reparlerons de ce monument dans notre compte rendu du Salon de 1870.

M. E. Filhol, le directeur de ce nouveau théâtre, a débuté par un coup de maître : un prologue par Albéric Second; le *Barbier de Séville* avec Cabel, beau-frère de Mme Marie Cabel, dans le rôle d'Almaviva, et Mme Depoitiers dans le rôle de Rosine.

Si le public et les artistes n'ont pas été satisfaits, sera-ce la faute de M. Sandée et de M. Filhol?

L'Exposition de photographie qui est d'un grand intérêt cette année, restera ouverte jusqu'en août prochain. Nous recommandons à l'attention des artistes et des visiteurs l'importante collection de photographies des monuments de l'Inde du muséum Kensington, de Londres. Nous nous proposons de consacrer un article spécial à cette exposition.

L'Académie des Beaux-Arts vient d'être l'objet d'un legs considérable. La comtesse de Caen lui a laissé trois millions environ pour fonder un Musée portant son nom, acheter un terrain ou immeuble et fournir pendant trois ans une pension de quatre mille francs aux peintres et sculpteurs qui reviennent de l'Académie de Rome et de trois mille francs aux architectes. En retour, chaque pensionnaire ferait une œuvre pour le Musée ou en décorerait une partie à son choix. L'Académie des Beaux-Arts décernerait une médaille supplémentaire de cinq mille francs au pensionnaire qui aurait fait pour le Musée une œuvre vraiment remarquable. C'est M. Yvon qui a été chargé de faire cette importante communication à l'illustre compagnie.

Les candidats présentés à l'Académie des Beaux-Arts par sa section de peinture, pour la place de M. Schnetz, décédé, sont : 1° M. Baudry; 2° M. Bouguereau; 3° M. Laugée; 4° M. Bézard; 5° M. Barrias.

L'Académie a ajouté à cette liste les noms de MM. Larivière et Landelle.

C'est M. Baudry qui a été élu après sept tours de scrutin, par 19 voix sur 34 votants.

On annonce la mort de MM. Joseph-Ferdinand Régnier, peintre, et de son frère Jean-Hyacinthe Régnier, sculpteur; André Schelfhout, paysagiste à La Haye; Daniel Maelise, peintre d'histoire à Londres; et Entres, sculpteur bavarois.

La librairie Renouard, 6, rue de Tournon, vient de publier la collection des Salons de T. Thoré, connue depuis une dizaine d'années sous le pseudonyme de W. Bürger. Les Salons de 1844, 1845, 1846, 1847 et 1848 forment un volume de 568 pages, orné d'un portrait de l'auteur gravé par Jacquemart; prix, 5 francs. — Les Salons de 1861 à 1868, deux volumes, avec un portrait de l'auteur, gravé par Flameng; prix, 10 francs. Louis AUVRAY.

BIBLIOGRAPHIE

Le vrai moyen d'instruire les commençants, c'est non pas — comme nous y pousse la vanité — de les mettre violemment dans notre cercle, mais de nous placer dans leur sphère et d'accommoder, par une alliance heureuse, l'art du maître avec le tempérament de l'écolier. M. L. Saint-Germain a eu le bon esprit de travailler selon cette méthode. Sa grammaire a quatre-ving cinq feuillets, et elle offre un cours complet, *théorique et pratique*, de la langue française. Si la préférence peut être agréable à M. Saint-Germain, je me fais un grand plaisir de lui promettre que mes filles n'auront pas d'autre livre que le sien : en quelques années, elles sauront l'orthographe, elles se seront accoutumées à *réfléchir*, autant qu'il est nécessaire à des jeunes filles, à des femmes comme vous et moi, ami lecteur, nous les souhaitons (1).

Mais ceux qui ont à remplir le programme des études professionnelles ou secondaires s'adresseront à M. Guérard, le grammairien par excellence. Quel labeur, et comme il a été un habile anatomiste, l'homme qui a su décomposer ce corps multiple qui s'appelle notre langue, le reconstituer membre par membre, fibre par fibre ! M. Guérard prend l'enfant par la main ; il le conduit en face du colosse, il lui en fait toucher du doigt les formes et les contours, puis, après quelque temps de cette étude préliminaire, il lui confie le scalpel : d'un œil pénétrant et sûr, il dirige incessamment, jusqu'au bout, l'opération. On sort de cette épreuve la mémoire un peu chargée peut-être « *Multa tulit fecit que puer* », mais chargée d'un précieux fardeau. Encore une année de lutte, on sera passé maître (2).

---

(1) Nouvelle Grammaire française élémentaire, avec de nombreux exercices d'application, par M. L. Saint-Germain, ancien chef d'institution. — Paris, Gédalge jeune, 9, rue Malher.

(2) Cours complet de Langue française, théorie et exercices, par M. Guérard, agrégé de l'Université, chevalier de la Légion d'honneur. — Paris, Ch. Delagrave et Cie, libraires-éditeurs, 78, rue des Ecoles.

Du chef de l'école allons aux disciples. J'attends une production nouvelle de Victor Poupin, notre charmant traducteur de Cicéron et de Juvénal. Il voudra bien m'accorder quelque délai pour ses autres ouvrages : je tâcherai de ne pas être trop en reste de courtoisie, à une prochaine occasion.

A côté de Victor Poupin — il y a longtemps de cela — sur le même banc peut-être, venait quotidiennement s'asseoir le plus gai, le plus sérieux des piocheurs de Louis-le-Grand, un écolier de la vieille roche. Aujourd'hui M. A. Aderer occupe la chair de rhétorique dans le même lycée.

Les hommes aimables et modestes ont en eux un je ne sais quoi qui leur attire ou leur ramène, une foule de curieux, de connaissances, d'amis inévitables. Pour mon compte, je confesse avoir poursuivi A. Aderer dans les murs de Sainte-Barbe, où il fait avec un talent peu ordinaire des conférences de vers latins. Je l'ai relancé jusque chez Eugène Bélin, dont la librairie classique lui doit un Tacite (annalium reliquiæ) et un Britannicus.

La nouvelle édition de Tacite, conforme à la leçon d'Orelli, est précédée d'une étude sur l'auteur des Annales et accompagnée de notes historiques, philologiques et littéraires. Le premier attrait de cette étude, c'est d'être extrêmement substantielle : après avoir lu quelques pages, on connaît tout ce qu'il importe de connaître avant de se mesurer avec le terrible *jouteur* qui a valu à plusieurs de nobles victoires, à Burnouf les honneurs du triomphe.

Pour faire des notes il faut donc du goût, du goût et encore du goût. Les érudits ont entassé depuis plus de quatre siècles des trésors immenses M. A. Aderer y a fait des emprunts avec une circonspection très-louable : il n'avait qu'à chercher dans son propre fonds de quoi compléter les documents authentiques, de quoi aider avec prudence, à l'explication des passages difficiles.

On retrouve les mêmes vues, les mêmes qualités dans son Britannicus (1). Les Annales et les Histoires de Tacite —

(1) *C. C. Taciti annalium reliquiæ*. Nouvelle édition, revue sur les meilleurs textes, précédée d'un étude sur Tacite, et accompagnée de notes historiques, philologiques et littéraires en

M. A. Aderer en fait l'observation dans son Étude Préliminaire — portent les traces du frémissement intérieur que Tacite éprouvait en écrivant.

Cicéron, lui, parlait à une époque où le mouvement se produisait encore avec un semblant de liberté ; et les triumvirs — soit générosité, soit impuissance à les étouffer — recherchaient les hommes populaires ; nous savons de quel prix M. Tullius a payé son refus de servir Marc Antoine.

L'illustre orateur, le doux philosophe, l'intrépide politique à qui il ne manque que de pouvoir se défendre contre l'astuce et la lâcheté de ses ennemis, l'honnête homme enfin des derniers jours de Rome « considérait son Traité *de Re publicâ*, comme un de ses plus beaux titres de gloire. » C'est ce que nous apprend dans sa notice sur le Traité de la République, M. Émile Charles, professeur de philosophie de Louis-le-Grand.

Le savant observateur — nous aurons l'honneur de parler de lui et de ses œuvres — a, dans une étude très-soignée et très-impartiale, mis en lumière la pensée de Cicéron sur la meilleure forme de gouvernement qui n'est « ni la démocratie, ni l'aristocratie, ni même la royauté. »

M. E. Charles nous montre exactement la suite des idées par une série d'arguments analytiques qui sont des points de repères pour les ignorants, d'agréables stations pour les penseurs.

Les notes critiques de cette édition ont un mérite particulier ; il y en a peu et et elles sont toutes fort instructives (1).

---

français, par M. A. Aderer, ancien élève de l'École normale, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand. — Paris, librairie classique d'Eugène Belin, rue de Vaugirard, 52.

A la même librairie, Britannicus, tragédie par Racine, nouvelle édition publiée avec notes historiques, littéraires et philologiques, par Aderer.

(1) Cicéron, de la République, nouvelle édition publiée avec une notice, un argument analytique et des notes en français, par E. Charles, docteur ès-lettres, professeur de philosophie au lycée Louis-le-Grand. — Paris, librairie de L. Hachette et Cie, boulevart Saint-Germain, 77.

Les badauds n'ont pas de bonheur; ils croient s'amuser selon leurs goûts, et il se rencontre que, la plupart du temps, on les ennuie à leurs dépens.

J'ai passé dernièrement dix minutes, pour le moins, à lire une préface; c'est le prospectus du livre où l'auteur, peu connu malheureusement, soutient cette thèse, vieille comme Epicure, Spinosa et autres, que la science peut seule expliquer l'économie physique et morale de l'univers, au nom des principes de la raison.

Je n'ai rien de commun avec les panthéistes et les matérialistes; c'est tout un, ou peu s'en faut. Je sais, je crois, malgré les éloquents efforts de M. Vacherot, malgré d'autres efforts d'un savant homme qui eût peut-être été chrétien s'il avait eu seulement l'honnêteté de Fabricius, que nier la divinité de Jésus-Christ, c'est aujourd'hui nier toutes choses divines et humaines : mais, vrai Dieu, après ces amères négations, après ces théories qui se disent progressistes et tiennent au paganisme par tous leurs éléments, on a hâte d'aller chercher ailleurs.

Et l'oubli de ses maux et des pensers meilleurs.

L'abbé Lalanne a soutenu, devant la Faculté des Lettres de Paris, cette thèse intéressante : « de l'influence des pères de l'Eglise sur l'éducation publique, pendant les cinq premiers siècles de l'ère chrétienne ».

La discussion s'est principalement établie sur ce point :

La littérature mythologique, grecque ou latine, a-t-elle jamais été en défaveur auprès des Pères de l'Église?

Le récipendiaire a soutenu que cette défaveur avait été dominante dans l'Eglise, de la fin du VIe siècle au commencement du XIe.

Outre ce qu'il avait décrit dans sa thèse, il a constaté l'absence des lettres profanes dans les *programmes* d'études les plus connus des âges qui ont précédé la scolatique, tels que ceux de Cassiodore, de Bède-le-Vénérable, de Hugues de Saint-Victor, etc.

Il a soutenu que la défaveur des lettres profanes (littérature mythologique), qu'il a vu poindre chez Philars et s'étendre jusqu'à Bossuet, avait eu ses motifs dans les principes et dans les besoins de l'éducation chrétienne, et non dans une répugnanc absolue à l'instruction, non dans une ten-

dance quelconque à l'abaissement ou au rétrécissement des intelligences.

Que ces motifs tenaient à des circonstances de temps et de mœurs locales;

Que ces circonstances n'étant plus les mêmes, les mœurs étant différentes, on ne devait rien induire de l'esprit ecclésiastique de cette époque, aux influences et aux tendances actuelles du clergé catholique.

Tout se réduit au grand principe de tous les sages : la vertu avant la science, les bonnes mœurs avant les belles lettres ».

Oui, l'éminent docteur a raison : la vertu avant la science; les bonnes mœurs avant les belles-lettres.

J'ai souligné l'avant-dernier paragraphe de cette préface, parce qu'il témoigne de la loyauté, de l'indépendance de l'homme qui s'est plusieurs fois déjà recommandé à notre profonde estime par le savoir et par la sagesse (5).

A bientôt, ami lecteur, mon appréciation sur une œuvre d'une *haute* actualité.

VICTOR MAURICE.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Cimetière romain à Besançon. — Cimetières germain au bord de la Moselle. — Cimetière gallo-romain à Gièvres. — Chapelle du palais de Charlemagne à Salzbourg. — Anciennes monnaies d'Espagne à Anvers.

On a trouvé dernièrement, à Besançon, les vestiges d'un théâtre romain. Cette découverte est due à M. Cestau, bibliothécaire de la ville. Déjà on avait rencontré, en faisant

(5) Influence des Pères de l'Église sur l'éducation publique, pendant les cinq premiers siècles de l'ère chrétienne, par J. A. Lalanne, docteur ès-lettres, directeur du Collège Stanislas. — Paris, Sagnier et Bray, libraires-éditeurs, rue des Saints-Pères, 64.

des fouilles, plusieurs dalles dont l'assemblage paraissait remonter aux premiers siècles de l'ère chrétienne. De nouveaux travaux, exécutés avec intelligence, ont mis à découvert l'estrade ou *podium*, c'est-à-dire le lieu où s'asseyaient, pendant les représentations scéniques, les hauts personnages de la cité. Une tradition rapporte que saint Ferréol et saint Ferjeux ont été mis à mort à Besançon, sur la place Saint-Jean. Or, les martyrs étaient exécutés le plus souvent dans les théâtres, et le monument en question est situé à l'endroit même où l'histoire place l'exécution des deux saints.

Un amas considérable d'ossements, enfouis à une grande profondeur, vient d'être découvert sur un mamelon, au bord de la Moselle, entre Liverdun et Frouard (Meurthe). Ces ossements paraissent être ceux de guerriers, et, à en juger par les crânes, par les armes et les poteries, doivent remonter tout au moins à l'invasion des Germains, sous le règne de Valentinien.

Les fouilles ne sont pas terminées; déjà plus de 200 squelettes, avec ou sans les têtes, ont été retrouvés. Une tombe ou cercueil en pierre de taille à *fond mobile*, sans inscription, quelques lances et sabres germains de formes très-variées, des poignards, des agrafes, des boutons de cuivres et d'argent, quelques autres objets en métal, dont un peigne de cuivre à 51 dents, forme poignard, deux vases brisés, mais dont les morceaux ont pu être rajustés, et d'autres débris, peuvent aider à déterminer exactement l'époque de l'enfouissement, malgré l'absence de médailles, du moins jusqu'à ce jour.

Un cimetière gallo-romain vient d'être découvert dans la commune de Gièvres, près de Romorantin (Loir-et-Cher). On y a trouvé des vases d'un très-curieux travail, des urnes cinéraires en terre et en verre, des lampes sépulcrales, des lacrymatoires, des pièces de monnaie, des armes romaines. Il y a à une admirable collection céramique, composée de 1,500 pièces, qui excite la curiosité des antiquaires. Cette découverte est due à M. Deneux, curé de Saint-Quentin, qui avait fait faire ces fouilles.

En démolissant de vieilles masures sur la place Steib, de Salzbourg, on a mis au jour la chapelle du palais que Char-

lemagne avait fait construire en ce lieu. La chapelle est, paraît-il, bien conservée.

Pendant qu'on procédait dernièrement à la démolition de quelques-unes des vieilles petites maisons d'une impasse au Marché aux Chevaux, dite le *Toog*, à Anvers, on a découvert, cachées sous une pierre, dans une cave, cinquante-six pièces d'ancienne monnaie d'Espagne en or, qui ont été immédiatement remises entre les mains du propriétaire du terrain, M. Florent Pauwels. Ces pièces sont très-bien conservées; elles ont la grandeur d'une pièce de cinq centimes, mais sont légères et minces comme du papier. Elles portent un écusson armorié et le nom et les titres de Don Carlos. On croit qu'elles datent du temps de la domination espagnole en Belgique.

L. A.

SOCIETÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL

Fondée en 1830

ANNALES

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

Séance du 5 *Avril* 1870.

Présidence de M. Louis Auvray, vice-président. (Bulletin n° 871.)

M. Louis Auvray déclare la séance ouverte; il rappelle la perte cruelle que vient de faire la Société libre des Beaux-Arts ; il donne lecture de la lettre par laquelle Mme P.-B. Fournier annonçait la mort de notre président. Il ajoute quelques développements qui sont accueillis par de vives sympathies.

Le secrétaire général reproduit, d'après ses souvenirs, les paroles d'adieu qu'il a prononcées sur la tombe de notre président.

M. Sage demande que nos Annales soient marquées de deuil jusqu'à la nomination du nouveau président.

M. Charles Lucas fait observer qu'il suffirait peut-être de borner la manifestation à encadrer de noir les documents consacrés spécialement à M. P.-B. Fournier.

M. Andreï appuie cette observation, qui est adoptée.

M. Sage propose de ne pas remplacer M. P.-B. Fournier, en signe de deuil, avant les élections générales de mai. — Adopté à l'unanimité.

MM. L. Auvray, Crivelli, Fayet, Sage etc., et le bureau de la Société libre des Beaux-Arts, iront présenter à Mme veuve P.-B. Fournier les condoléances de la Société.

Une commission, composée de MM. Fayet, Louis Auvray

et Ladurie se rendra auprès de Mme veuve Villemsens pour remplir le même devoir.

Lecture et adoption du procès-verbal de la précédente séance.

M. Auvray dit que, dans un compte rendu publié dans le *Peuple Français* du 23 mars, sur la reprise de *Rigoletto*, au Théâtre-Italien, on apprécie en ces termes le talent de notre collègue M. Castegnier :

« Un incident très-flatteur pour l'artiste qui en a été l'objet s'est produit au troisième acte. Un musicien de l'orchestre s'est fait applaudir très-vivement dans un solo de hautbois qui précède le magnifique duo entre Rigoletto et Gilda.

» Cet instrumentiste, d'un grand talent et d'une modestie encore plus grande, s'appelle *Castegnier;* c'est l'un des premiers solistes des concerts populaires. »

M. Ch. Lucas lit une note sur le concert annuel et le succès de M. et Mme White; sur la biographie du général Auger par M. Grasset, et sur divers dépôts mentionnés au précédent procès-verbal. L'insertion au procès-verbal en est votée.

Notes lues par M. Ch. Lucas.— 1° M. Joseph White est un de nos plus remarquables violonistes de l'Ecole française : il joint à une grande netteté de coup d'archet un charme inexprimable, et, comme professeur aussi bien que comme exécutant, cet artiste fait le plus grand honneur à son ancien maître et ami, M. Alard, dont, plus que tout autre, il rappelle les grandes qualités. Aussi a-t on vivement applaudi, au concert annuel donné lundi, salle Erard, par M. White, la façon magistrale avec laquelle ce violoniste a joué, avec M. Delahaye, le grand duo pour piano et violon sur les *Huguenots* de Thalberg et de Bériot, et, avec Mme White, une charmante virtuose, son élève; c'était la première fois que Mme White paraissait devant le public parisien; elle a joué avec lui la symphonie concertante pour deux violons de Alard, et la salle entière a chaleureusement applaudi la jeune violoniste.

2° Les Sociétés savantes de l'Allemagne ont l'habitude de consacrer par une publication souvent très-intéressante les jours mémorables de l'histoire de la civilisation ou de l'art dans leur pays. C'est à ce titre que, le jour anniversaire de

la naissance de Winkelmann, le 9 décembre 1869, le jour même où la Société des Antiquaires Rhénans répondait à l'envoi de l'*Histoire de Jules César*, par la nomination comme membre honoraire de S. M. l'Empereur Napoléon III, cette Société éditait l'Iconographie (une feuille de texte et trois planches in-4°) de la *Chapelle du Château de Iben*, petit édifice appartenant à la première période de l'art ogival en Allemagne, et dont il faut féliciter M. F. Peters, architecte du cercle de Wetzlar, de nous avoir fait connaître le plan d'une remarquable simplicité, la coupe longitudinale aux élégantes travées et d'heureux détails d'ornementation. Ajoutons que M. F. Peters se rallie formellement à cette opinion de M. Viollet-le-Duc, si contestée encore à l'étranger, que « le style ogival prit naissance dans l'Ile-de-France et la » Champagne. »

3° La notice sur le général Auger, de notre honoré collègue M. Grasset aîné, est un hommage rendu à un compatriote éminent, à un enfant de la France, officier d'artillerie des plus remarquables et mort au champ d'honneur. Ce petit travail se recommande surtout à nos études par la description des deux monuments érigés en Italie au général Auger : l'un dans le cimetière de Castiglione, l'autre à la place même où, au milieu de la bataille de Solferino, cet officier supérieur de tant d'avenir, fut mortellement frappé. Mais l'étude (extraite des *Antiquités Egyptiennes*) de M. Grasset, sur un sarcophage à l'usage de momie égyptienne offert au musée de Varzy, intéresse tous les archéologues et mérite une sérieuse attention; il est seulement à regretter que notre collègue n'ait pu emprunter le secours de signes hiéroglyphiques pour transcrire sous les yeux mêmes du lecteur le texte et les cérémonies sacrées qu'il interprète à l'aide des lumières d'un savant égyptologue, M. le comte de Rougé.

M. Louis Auvray annonce la mort de notre collègue Marcellin, architecte, décédé à Paris. Une lettre de condoléances sera adressée, au nom de la Société, à la famille, qui habite Bordeaux.

Election de M. le chevalier Massoni, comme membre correspondant.

Election de M. le marquis de Marquerie, membre actif (classe d'archéologie).

Election de M. Leliman (Johannes Hermanus) (classe d'architecture).

ENVOIS ET DÉPOTS.

Essai sur la domination française en Syrie durant le moyen âge, par M. E.-G. Rey. (Rapporteur M. Charles Lucas).

L'architecture en Portugal, par M. Ch. Lucas. (Rapporteur M. Sage).

Au delà du Rhin, par M. Fleury Flobert, architecte-vérificateur. (Rapporteur M. Sage).

Notre collègue M. Clément vient d'obtenir du Saint-Père la croix de commandeur de l'ordre de Grégoire-le-Grand.

M. Ch. Lucas annonce la mort de M. Victor Parmentier, architecte de l'hôtel Carnavalet, hôtel dont la Société libre des Beaux-Arts a la première demandé la conservation.

L'assemblée lui demande une notice, qui sera insérée au procès-verbal.

Mme la baronne de Maistre, notre collègue et lauréat de la Société, vient de faire représenter avec succès, au théâtre de la Monnaie de Bruxelles, un opéra (*Les Rousalkas*), dont elle a composé la musique et les paroles.

M. Martin Saint-Léon regrette que, dans la commission nommée par le ministre des Beaux-Arts pour la réforme de l'enseignement au Conservatoire de musique, aucun membre de la Société libre des Beaux-Arts ne figure pas, la Société ayant fait pour le Ministre un mémoire spécial sur cette question.

Lecture, par M. Crivelli, vice-président, d'un compte rendu de la conférence de notre collègue M. O. Dognée (article de notre collègue M. Andreï, journal de *la Comédie*). Cet article sera inséré dans le procès-verbal

CONFÉRENCE A LA SORBONNE. — « M E.-O. Dognée, un flamand cosmopolite qui parle le français comme un professeur de la faculté de Paris, a improvisé dimanche dernier, devant un public nombreux et choisi, une conférence sur Constantinople, et a tenu pendant une heure l'auditoire attentif sous le charme de sa parole tour à tour brillante et ironique, savante et colorée, enthousiaste et poétique. L'o-

rateur a commencé par décrire l'aspect général de Constantinople, de la Corne-d'Or, de Scutari, de Galata et de Péra. Puis il a initié ses auditeurs à la vie privée et publique des musulmans en les conduisant dans le couvent des derviches, dans le champ des morts et le long du Bosphore qu'il a dépeint en termes colorés qui nous faisaient penser à Decamps et à Delacroix. — Karagheuz, le seul personnage de la comédie orientale, personnage moitié polichinelle et moitié Figaro, a été étudié avec beaucoup de verve par M. E. Dognée. L'orateur, passant à un autre ordre d'idées, a parlé de l'ancienne Byzance, des monuments antiques, de l'At-Meïdan, du musée des Janissaires, de Sainte-Irène, de Sainte Sophie, de l'art byzantin, de l'architecte Sinan, des édifices religieux, de l'Islam, des maisons particulieres, des bazars et des caravansérails. — Ce qui donne un charme irrésistible aux improvisations de M. E.-O. Dognée, c'est qu'il joint à une éloquence facile et entraînante une hauteur de vue, une élévation de pensée et des aperçus philosophiques relevés par les mille facettes d'un esprit distingué et cosmopolite. M. E.-O. Dognée a trouvé pour sa péroraison des paroles émues qui ont été droit au cœur des assistants. Cela se comprend, il s'agissait du rôle de la femme en Orient et en Occident, sujet inépuisable, vieux comme le monde et comme lui toujours jeune.

A. ANDREI. »

Autre article sur le même sujet, dans le *Constitutionnel* du 1er avril.

Le secrétaire général,
EDMOND DOUAY.

Post scriptum. A la séance du 17 mai, M. Ch. Lucas lit la note suivante sur M. Parmentier :

« M. Ch. Lucas annonce à la Société la mort de M. Victor Parmentier, architecte de la ville de Paris, chargé de la restauration de l'hôtel Carnavalet et de l'installation dans cet hôtel du Musée municipal. Notre collègue rappelle, à l'occasion de la mort prématurée de cet artiste de talent, que c'est à la sollicitation de la Société libre des Beaux-Arts que fût agitée, pour la première fois, la question de la conservation et de la restauration de l'hôtel Carnavalet,

qu'une pétition fût adressée dans ce sens à M. le baron Haussmann, préfet de la Seine, pétition dont la minute ainsi que la réponse bienveillante qui y fut faite se trouvent dans nos Archives, et qu'enfin le zèle et l'habileté avec lesquels M. Victor Parmentier avait conduit ce difficile travail faisaient espérer que, malgré sa perte regrettable, le Musée municipal, dont la création est associée à jamais au souvenir de Mme de Sévigné, serait bientôt ouvert au public. »

Séance du 17 *Mai* 1870.

Présidence de M. Louis Auvray, vice-président. (Bulletin n° 872).

Lecture et adoption du procès-verbal.

M. Leliman, président de la Société pour la propagation de l'arcoitecture dans les Pays-Bas remercie par lettre la Société libre des Beaux-Arts, qui l'a nommé membre correspondant.

Dépôt aux archives :

1° De la Revue de la décentralisation, publication nouvelle sur le mouvement intellectuel, scientifique et artistique des dpartements, par M. de Perron ;

2° Des Mémoires de la Société d'agriculture de la Marne (année 1869) ;

3° Du compte rendu de la Société de bienfaisance pour l'enseignement des bègues indigents;

4° De la Revue des Sociétés savantes des départements;

5° Du journal de la Société impériale d'Agriculture.

Le congrès international d'archéologie et d'histoire qui s'est réuni à Anvers en 1867, et à Bonn en 1868, annonce qu'il se réunira du 20 au 24 septembre, à Bâle (Suisse). Le comité d'organisation est présidé par MM. Vischer, conseiller national et professeur à Bâle; Desor, Neufchâtel; et de Wyss, président de la Société d'histoire suisse, et professeur à Zurich. Notre collègue, M. E. Dognée, est l'un des secrétaires généraux du congrès.

M. Ch. Lucas remet sur le bureau une nouvelle planche de M. Chenavard, pour compléter l'album de la Société. Le sujet de cette planche est le suivant : « Pendant qu'Ossian chante les exploits des héros, l'Ombre d'Oscar s'approche de Malvina. » Une lettre sera adressée directement à M. Chenavard, pour le remercier de son envoi.

M. Ch. Lucas communique une pétition adressée au Corps Législatif par la Société française de numismatique et d'archéologie, pour la conservation des arènes de la rue Monge. Les membres présents signent individuellement cette pétition, à l'esprit de laquelle la Société s'associe.

M. A. Sage est chargé du rapport sur les annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy (tome XXXIX, année 1868).

M. Andreï lit un travail intitulé : *Molière hors de France.* L'auteur montre en faisant preuve de l'érudition la plus solide et la plus étendue, à quel point la grande personnalité de Molière s'est imposée aux littératures anglaises, danoise, italienne, espagnole, polonaise et même américaine. Il rappelle tous les auteurs qui se sont inspirés plus ou moins heureusement des œuvres de cet immense génie. La lecture de ce travail remarquable est accueillie par les applaudissements de l'assemblée, et l'impression en est votée à l'unanimité.

M. Ed. Douay, professeur à l'Association polytechnique, a fait, au palais Saint-Pierre de Lyon, la conférence de la Société d'enseignement professionnel du Rhône, dont B. Franklin a été le sujet. M. Ed. Douay a su montrer sous un jour nouveau cette figure si populaire et si sympathique de Franklin. Il ne s'est pas borné à un travail anecdotique sur ce sujet. Il a traité de la *Méthode intellectuelle*, et il a montré comment Franklin, après avoir lu Corneille, Molière, Racine, s'abandonnait à la réflexion, et comment, seul à seul avec ces illustres maîtres, il savait en tirer si grand parti dans l'intérêt de la morale et du bon sens. Les journaux de Lyon constatent que d'unanimes appaudissements ont accueilli l'éloquent et sympathique orateur.

M. Ed. Douay propose que le buste de M. B. Fournier, notre regretté président, dont l'exécution a été confiée a M. Auvray, soit placé dans les archives de la Société. Cette

proposition est adoptée. L'assemblée apprend avec plaisir qu'un portrait, très-réussi et très-ressemblant de M. Fournier, a été fait par notre collègue Dubouloz.

M. Ch. Lucas lit un rapport sur le livre de M. Rey, intitulé : *Essai sur la domination française en Syrie pendant le moyen âge*. Tout ce qui appartient à cette grande épopée de la première croisade, offre pour notre pays un suprême intérêt. La France s'ébranlant sur ses bases se précipite toute entière en Orient, et malgré la basse duplicité des Grecs, malgré la valeur musulmane, fanatisée jusqu'au délire, elle arrache Jérusalem au Croissant, et y fonde un royaume chrétien, sur le modèle de la France féodale et chevaleresque. M. Rey a étudié et retracé avec soin tous les détails de cette grande époque.

L'impression du rapport de M. Lucas est votée à l'unanimité.

Par suite du décès de M. Fournier, le délai pour le concours d'architecture est reculé jusqu'au 30 octobre de cette année.

L'un des Secrétaires-adjoints,
G. MARTIN-ST-LÉON.

ESSAI
SUR
LA DOMINATION FRANÇAISE EN SYRIE
DURANT LE MOYEN AGE
Par E.-G. REY

Membre de la Société Impériale des Antiquaires de France, etc., etc

RAPPORT (1)

Par M. Charles LUCAS, *Architecte*

Vice-Président de la Classe d'Archéologie.

Messieurs et Collègues,

Parmi les grandes entreprises qui devaient assurer à la France une gloire durable et indiscutable dans l'histoire du monde entier et une place à part dans l'histoire de la civili-

1) Lu en séance le mardi 19 avril 1870.

sation, il en est peu qui puissent rivaliser avec ces lointains pélerinages armés du moyen-âge qui constituèrent les croisades, et il n'en est pas qui eurent une plus heureuse influence pour donner au nom français un prestige à jamais ineffaçable dans toute l'étendue du bassin méditerranéen.

Ecrire l'histoire des croisades ou même mettre en lumière un point détaché, connu ou inconnu, de cette histoire, c'est donc faire une œuvre essentiellement française qui rentrerait dans le cadre de nos études littéraires ou archéologiques; mais s'attacher, comme le fait M. E.-G. Rey, dans son *Essai sur la Domination française en Syrie durant le moyen âge*, à retrouver les vestiges monumentaux de cette domination et à les répartir en grandes divisions rappelant l'influence des ordres religieux et militaires des *Hospitaliers de Saint-Jean*, des *Chevaliers Templiers* et des *Chevaliers Teutoniques*, ainsi que du royaume latin fondé dans l'île de Chypre; c'est faire plus encore; car c'est établir une page obscure de l'histoire de notre pays sur les preuves irréfragables que fournit de nos jours l'étude de l'archéologie monumentale et nous intéresser ainsi au double point de vue de notre politique et de notre architecture nationales.

Je n'en veux d'autres preuves que les lignes suivantes empruntées au livre qui nous occupe :

« Le plan de campagne qui semble avoir été arrêté avant le départ de l'armée, en 1096 (1), fut très-habilement conçu. En voici l'exposé rapide :

» S'appuyer sur l'empire grec pour ébranler la puissance musulmane en Asie-Mineure; pénétrer avec son aide aussi loin que possible à travers ce pays, se diriger vers le Taurus, puis s'ouvrir les armes à la main la route de la Palestine ;

» Fonder, comme on l'a fait, la principauté d'Edesse et conquérir toute la Syrie, avec une partie de l'Arabie Pétrée; mettre ainsi le grand désert de Palmyre entre les Etats des Califes de Bagdad et les Colonies chrétiennes qui, séparant de la sorte l'Arabistan de l'Egypte, diviseraient le colosse de la puissance musulmane en deux parties, et resteraient défendues par des frontières naturelles contre les efforts de l'islamisme. Au Sud, l'Arabie Pétrée et le désert de Sin les séparaient de l'Egypte.

---

(1) Il s'agit ici de la première croisade dans laquelle, à la suite des premières bandes conduites par Gauthier-sans-Avoir, Pierre l'Ermite et le moine Godescale, cent mille chevaliers, six cent mille fantassins et deux cents vaisseaux devaient être réunis à Constantinople c'est cette croisade qui aboutit, après la prise de Nicée et d'Antioche, à celle de Jérusalem (15 juillet 1099).

» Ces obstacles semés par la nature concourraient puissamment à la défense du nouvel Etat en lui assurant cet avantage sur toutes les armées qui auraient tenté de l'envahir; qu'avant d'atteindre les frontières, elles auraient eu à supporter des fatigues et des privations sans nombre, et que parvenues là, elles se trouveraient en présence de troupes fraîches et pleines d'ardeur, combattant *pro aris et focis*.

» La marche suivie par l'armée chrétienne, les donations faites par l'Empereur grec paraissent venir corroborer le peu que nous savons de ce plan. »

L'auteur étudie ensuite, à l'aide de nombreuses notes prises dans deux voyages en Asie-Mineure, en Syrie, en Palestine et à Chypre, la constitution même des royaumes et principautés fondés par les croisés et décrit, pour motiver les divisions de son sujet que nous indiquions plus haut, le château de Margat et le Krak des Chevaliers; la forteresse de Tortose, la tour de Toklé et la chapelle donjon de Safita (ces dernières avec dessins fort habilement faits destinés à faciliter l'intelligence du texte); enfin les châteaux de Sahioum et de Giblet.

Dans cette étude sommaire, mais qui n'est en quelque sorte que le programme d'un travail plus considérable, entrepris sur les mêmes données et par ordre du ministère de l'Instruction publique pour figurer dans la *Collection des documents inédits relatifs à l'Histoire de France*, se trouve le grand intérêt de l'ouvrage qui nous est adressé par M. E.-G. Rey, et la partie véritablement originale de son œuvre, celle qui lui assure, à côté des sympathies de l'historien, celles de l'architecte et de l'archéologue : aussi est-ce à ce titre que nous recommandrons la lecture de l'*Essai sur la Domination française en Syrie* à tous ceux qui voudront traiter de près ou de loin la question si complexe des croisades et que nous demanderons pour ce livre une place dans les Archives de la Société libre des Beaux-Arts.

CHARLES LUCAS.

Le Directeur de la Revue : Louis AUVRAY.

Paris.—Edouard Vert, imp., 29, rue N.-D.-de-Nazareth.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

ET

FÊTE DONNÉE AUX LAURÉATS DU SALON DE 1870

Le 21 juin a eu lieu au palais des Champs-Elysées la distribution des récompenses accordées aux artistes, à la suite de l'exposition annuelle de 1870.

Dès neuf heures du matin les nombreuses banquettes de cette vaste salle commençaient à se garnir. Les dames y étaient nombreuses.

M. Maurice Richard, ministre des lettres, sciences et beaux-arts, est arrivé à dix heures précises ; il était accompagné de MM. J.-J. Weis, conseiller d'Etat, secrétaire général du ministère, et Gerspach, chef de son cabinet.

A son arrivée au palais des Champs-Elysées, le ministre a été reçu par M. Alfred Arago, chef de la division des beaux-arts, assisté des inspecteurs généraux des beaux-arts, et de M. Buon, inspecteur des beaux-arts, chargé du service de l'exposition.

Ayant pris place au bureau, M. Maurice Richard avait à sa droite, MM. Weis, secrétaire général, Alfred Arago, chef de la division des Beaux-Arts, Alexandre, chef du bureau des Beaux-Arts, Buon, chargé du service de l'Exposition, et à sa gauche M. Robert-Fleury, père, membre de l'Institut et président du Jury, et une ou deux personnes qui nous sont inconnues.

MM. les membres du Jury, ainsi que les chefs de service et les fonctionnaires supérieurs du ministère étaient placés à droite et à gauche, sur l'estrade d'honneur élevé dans le grand salon central qui avait été disposé pour cette solennité.

M. le secrétaire général ayant déclaré la séance ouverte, le ministre a prononcé le discours suivant :

« Messieurs, en me présentant pour la première fois de vant vous, au nom de l'Empereur et de son Gouvernement, je suis heureux d'avoir des félicitations à vous adresser. L'exposition des Beaux-Arts de cette année soutient la comparaison avec les plus brillantes que notre pays ait vues depuis 1855. L'honneur d'être admis au Salon a été brigué par les jeunes artistes avec un redoublement d'ardeur et d'ambition, et s'il a été largement accordé, ce n'est point parce que la règle moyenne des jugements de nos Jurys s'est relachée, c'est parce que le niveau moyen du talent n'a cessé de s'élever. Rien n'indique mieux, messieurs, l'importance et l'éclat maintenus à nos expositions françaises que le zèle constant avec lequel les étrangers viennent vous disputer les récompsenses dont nous disposons pour vous. Cette année encore, les noms des Académies de Dusseldorf et de Cracovie ont mérité d'être inscrits dans les fastes de nos concours. Vous n'avez point à prendre ombrage de ces triomphes de vos hôtes, devenus vos émules. Vous devez plutôt en tirer un juste orgueil, car il semble qu'il n'y ait pour eux de victoire complétement enviable que celle qu'ils viennent remporter chez vous, à côté de vous et sur vous

« Mais avant de songer au vainqueurs et aux fêtes de la victoire, nous devons, messieurs, suivant un usage pieux, que vous ne me pardonneriez pas d'oublier, donner un dernier regret et un dernier adieu à ceux des nôtres que la mort nous a enlevés cette année.

« Nos pertes ont été cruelles : Schnetz, Dantan jeune, Jules André sont morts.

« Né en 1786, Schnetz était l'un des derniers peintres, survivants parmi nous, qui eussent reçu l'enseignement direct de David. Tour à tour élève de David, de Régnault, de Gros et de Gérard, ce n'est qu'à trente-deux ans qu'il débuta, au Salon fameux de 1819. Ses longs séjours en Italie, d'abord comme élève, ensuite comme directeur de l'Académie de France à Rome, déterminèrent e genre, très-spécial à cette époque, dans lequel il conquit sa grande réputation. Il se fit le peintre des mœurs pittoresques de l'Italie populaire. C'est lui qui, l'un des premiers, nous a familiarisés avec les types, depuis si souvent reproduits, de bandits, de moines, de paysans et de femmes de la Campagne romaine.

Peu d'artistes ont eu de nos jours le pinceau a la fois plus spirituel et plus sévère, plus élevé et plus souple. C'est ainsi qu'il a pu écrire, d'un style toujours également juste, des pages aussi diverses que *la Bohémienne prédisant l'avenir à Sixte-Quint*; et *Sainte Geneviève distribuant des vivres aux assiégés de Paris, Mazarin à son lit de mort*, du Conseil d'Etat, et *le Jeune Soldat français plumant un oie au Capitole, pour venger les Gaulois ses ancêtres*. Cette variété, unie à la rigueur de ses principes, le désignait entre tous pour l'enseignement. Aussi eut-il l'honneur d'être deux fois directeur de l'Académie de France à Rome, de 1840 à 1847, et de 1852 à 1866. Sa double direction n'a été ni moins heureuse, ni moins féconde que sa carrière d'artiste. Il pouvait apprendre par son exemple à une jeunesse impatiente, que c'e t seulement par une longue et docile pratique sous les maîtres que l'on devient maître soi-même.

« Dantan jeune, lui aussi, s'était donné un premier fonds solide de connaissances sérieuses. Lui aussi était allé demander à l'Italie des préceptes et des inspirations. Le beau buste de Rose Chéri et la statue de Boïeldieu sont les dignes témoignages de ses premières études. Le public cependant connaît Dantan jeune surtout par ces figurines ingénieuses de contemporains où la satyre restant bienveillante, et la parodie sympathique, — ce qui n'est guère l'habitude de la parodie et de la satyre, — provoquent chez nous un sourire sans offense : œuvres légères sans doute, mais en leur légèreté, si originales qu'il a bien fallu que notre langue créât pour elles un mot nouveau, et qu'au lieu de dire comme autrefois la satire et la parodie, elle se résignât à dire la *charge*. Le temps ne respectera peut-être pas ces fragiles images, dont le mérite particulier consiste dans une disproportion habile et calculée de la copie avec le modèle; mais le nom de Dantan, qui a créé le genre, survivra longtemps encore à ses œuvres.

« C'est un hommage d'un tout autre ordre qu'il faut rendre à la mémoire du paysagiste Jules André. Sa vie modeste est une leçon que je voudrais voir méditer par tous nos jeunes artistes. Heureux et dignes d'éloges sont ceux qui, comme lui, contents des pures jouissances que donne le culte de l'art, capables d'en goûter les plus hautes fiertés,

ne dédaignent pourtant pas de tourner leur talent vers les applications utiles ! Après avoir été l'un des vaillants athlètes du paysage romantique, Jules André alla travailler à la manufacture de Sèvres, Il mena de front, pendant dix ans, l'art pur et appliqué· On le trouve à la fois à tout les Salons et à toutes les expositions de l'industrie, remportant ici et là les mêmes récompenses et ne jugeant pas qu'elles fussent moins glorieuses pour lui d'un côté que de l'autre. Bel exemple et qu'on regrette de ne pas voir plus souvent imité ! Le mariage étroit de l'art et de l'industrie est une loi impérieuse de notre état social. Gardons nous de croire messieurs que ce soit une loie humiliante, surtout dans notre pays. Il n'y a pas de métier que le goût français ne puisse é'ever jusqu'à l'art ; et l'art qui descend vers le métier pour lui tendre la main et l'aider à monter, n'en reste pas moins l'art. Est-ce qu'on déroge à suivre la même route qu'un Cellini et un Pallissy ?

« Je reviens, messieurs, à notre temps, à l'exposition de cette année, et j'y reviens avec un grand sentiment de confiance dans l'avenir de l'école française. Vous me taxeriez à bon droit de complaisance et de flatterie si je disais que le Salon de 1870, bien observé, ne doit nous donner aucun sujet de souci. La critique ne remarque pas sans inquiétude que les efforts de la génération actuelle dans le sens du grand art s'emblent s'alanguir, et que le genre devient plus que jamais envahissant. D'une part on accuse l'école académique d'être savante sans flamme et consciencieuse sans vie ; de l'autre, on reproche à l'école naturalliste de ne saisir que les imperfections des formes de l'homme, au lieu de se pénétrer des beautés du corps humain.

« Avouons-le, messieurs, ces réflections critiques ne sont pas absolument injustes : elles nous exhortent à la vigilance. Mais n'exagérons rien : le grand art ne périra pas dans notre pays, nous en avons la preuve ici même, et dans nos monuments publics. Quant au genre, je ne m'inquiète pas outre mesure de ses envahissements, car il n'est pas compatible avec le grand art. Vous admettez tous eu poésie les *Syracusaines*, pourvu que ce soit Théocrite qui peigne cet agréable tableau ; pourquoi n'admettriez-vous pas, en peinture, les *Parisiennes*, à condition que ce soit un Théocrite

de la pallette qui nous en raconte l'idylle? A côté du genre, d'ailleurs, je considère l'école paysagiste, toujours riche, toujours jeune, qui se transforme sans se dégrader, et qui réussit à tout rendre de la nature, ses rusticités comme ses rêveries; je vois se maintenir dans la sculpture, grâce à la discipline et à la tradition, toutes les belles qualités du génie français : science, simplicité, mouvement, mesure, grandeur aisée. Aussi, quand j'ai tout examiné, je ne puis, messieurs, me mettre du côté de ceux qui se lamentent et se désespèrent, qui crient que tout est fini et que tout va périr étouffé dans une abondance stérile. Je ne sais si, en nous comparant aux grandes époques, on peut prononcer le mot de décadence; mais ce que je sais bien, ce que je suis fier de proclamer, c'est qu'aucun pays ne serait, à l'heure actuelle, en mesure de rien offrir de comparable à cette décadence française. (Applaudissements.)

» Travaillons donc, messieurs, sans découragement, attentifs sur nos défauts, mais confiants dans les qualités de notre race. Cultivez librement les dons qui sont en vous. Nous, nous maintiendrons dans les institutions de l'Etat les règles sans lesquelles l'inspiration tourne bien vite à l'impuissance.

» Le Gouvernement, vous le savez, messieurs, s'occupe sans relâche de fortifier les études dans nos écoles, et il étudie en ce moment avec grand souci la question si grave des expositions d'art. Je sais les difficultés de la tâche. L'intérêt de l'art exigerait des expositions nécessairement restreintes où chaque ouvrage serait un modèle; l'intérêt des artistes exigerait des expositions plus larges, où le goût du public serait presque le seul juge. Peut-on concilier ces deux intérêts? Je le crois, et j'y parviendrai, grâce à votre concours. (Bravos.)

» L'Empereur, messieurs, en instituant le ministère des lettres, sciences et beaux-arts, a voulu que toutes ces questions pussent être étudiées avec sollicitude, résolues avec rapidité, par des hommes qui aient pour mission de vivre de votre vie, de penser avec vous. Je ferai de mon mieux pour atteindre ce but. Je n'ai pas la prétention de vous imposer une direction; je ne veux être que l'ambassadeur de l'Empire auprès de la République des lettres et des arts; et

quoiqu'on dise que les républiques et les rois ne vivent pas bien ensemble, je crois fermement que l'alliance peut se conclure et rester solide, quand il s'agit d'une république aussi exempte de préjugés que la vôtre et d'un souverain aussi éclairé, aussi philosophe, aussi respectueux de la dignité et de la liberté de tous que l'Empereur Napoléon III. »

L'assemblée s'est montrée très-sympathique aux idées libérales du ministre, exprimées avec une chaleureuse conviction. Deux passages de son discours ont surtout soulevé des salves d'applaudissements. D'abord, lorsqu'il a dit : « Je ne sais si, en nous comparant aux grandes époques, on » peut prononcer le mot décadence : mais ce que je sais » bien, ce que je suis fier de proclamer, c'est qu'aucun pays » ne serait, à l'heure actuelle, en mesure de rien offrir de » comparable à cette décadence française. » Ensuite, quand il a terminé ainsi : « Quoiqu'on dise que les républiques et » les rois ne vivent pas bien ensemble, je crois fermement » que l'alliance peut se conclure et rester solide, quand il » s'agit d'une république aussi exempte de préjugés que la » vôtre (la République des lettre et des arts) et d'un souve- » rain aussi éclairé, aussi philosophe, aussi respectueux de » la dignité et de la liberté de tous que l'Empereur Napo- » léon III. »

Aussitôt le calme rétabli, M. Alfred Arago, chef de la division des Beaux-Arts, a pris la parole pour proclamer dans l'ordre suivant les noms des artistes auxquels les médailles ont été décernées par le jury :

MÉDAILLES D'HONNEUR.

MM. Robert-Fleury (Tony), peintre.
Hiolle (Ernest-Eugène), statuaire.

MÉDAILLES.

Section de peinture (40 médailles).

MM. Beaumont (Charles-Edouard de), Becker (Georges), Blanc (Paul-Joseph), Bouvier (Laurent), Collart (Mme Marie), Cormon (Fernand), Cot (Pierre-Auguste), Courant (Maurice), Detaille (Jean-Baptiste-Edouard), Duran (Carolus), Fantin-la-Tour (Henry), Giraud (Victor), Gosselin (Charles), Jacquemart (Mlle Nélie), Japy (Louis), Lambert (Louis-Eugène), Lapostolet (Charles), Lavieille (Eugène-Antoine-Samuel),

Lecadre (Alphonse), Lefebvre (Jules-Joseph), Leibl (Wilhelm), Leloir (Alexandre-Louis), Maillart (Diogène-Ulysse-Napoléon), Mesdag (H.-W.), Michel (Ernest-Barthélemy), Munckacsy (Mihaly), Parrot (Philippe), Passini (Ludivig), Regnault (Alexandre-Georges-Henri), Robert-Fleury (Tony), Saintin (Jules-Emile), Sautif (Paul-Emile), Schneider (Mme Félicie), Soyer (Paul), Van-Marke (Emile), Viollet-le-Duc (Adolphe-Etienne), Voillemot (Charles), Vuillefroy (Dominique-Félix), Wahlberg (Alfred), Zamacoïs (Edouardo).

Section de sculpture (15 médailles)

Gravures en médaille et pierres fines.

MM. Barrias (Ernest), Baujault (Jean-Baptiste), Becquet (Just), Bourgeois (Charles Arthur), Caillé (Joseph-Michel), Chabrié (Jean-Charles), Chaplin (Jules-Clément), gravure en médailles, Dalou (Jules), Delaplanche (Eugène), Gautherin (Jean), Heller (Florent-Antoine), gravure en pierres fines, Hiolle (Ernest-Eugène), Leroux (Etienne-Erédéric), Robinet (Pierre), Tournois (Joseph).

Section d'architecture (6 médailles).

MM. Baudry (Ambroise), Boeswilwald (Paul), Guadet (Julien), Lafollye (Auguste), Rohault de Fleury (Georges), Rouyer (Eugène).

Section de gravure et de lithographie (8 médailles).

MM. Chauvel (Théophile), lithographe, Delauney (Alfred-Alexandre), Dubouchet (Henri Joseph), Joliet (Auguste), Laplante (Charles), Rajon (Adolphe-Paul), Waltner (Charles-Albert), Vernier (Emile), lithographe.

Puis M. le ministre s'est levé, et il a donné lecture du décret impérial de promotions et de nominations suivantes dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Promotions et nominations dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur :

ARTISTES FRANÇAIS.

Officiers.

MM.

Bida (Alexandre), peintre, chevalier depuis 1855.
Rousseau (Philippe), peintre, chevalier depuis 1855.
Millet (Aimé), sculpteur, chevalier depuis 1859.

Chevaliers.

MM.

Berchère (Narcisse), peintre.
Bonvin (François), peintre.
Brown (John-Lewis), peintre.
Courbet (Gustave), peintre.
Hanoteau (Hector), peintre.
Lefebvre (Jules-Joseph), peintre.
Mazerolle (Alexis-Joseph), peintre.
Schutzenberger (Louis-Frédéric), peintre.
Toulmouche (Auguste), peintre.
Vibert (Georges-Jean), peintre.
Vollon (Antoine), peintre.
Falguière Jean-Alexandre-Joseph), sculpteur.
Leharivel-Durocher (Victor), sculpteur.
Le Père (Alfred-Adolphe-Edouard), sculpteur.
Baudry (Ambroise), architecte.
Flameng (Léopold), graveur.

ARTISTE ÉTRANGER.

Mateyko (Jean), peintre.

C'est au bruit des applaudissements de toute l'assemblée que chacun des médaillés et des décorés est venu recevoir des mains du Ministre sa récompense. L'enthousiasme était surtout pour ceux qui avaient fait preuve d'un mérite hors igne : c'était comme une révision des jugements du jury par l'opinion publique.

Une chose nous a frappé d'étonnement, c'est que le Ministre, qui distribuait les croix de la Légion d'honneur, était le seul des fonctionnaires qui n'eût aucune décoration. C'est un fait rare, si rare, qu'il se présente pour la première fois depuis 1824 que nous assistons à ces sortes de solennités. Ceci fait honneur au caractère de M. Maurice Richard; c'est une preuve de tact et d'honnêteté, car, comme tant d'autres, il pouvait se faire décorer en entrant en fonction. Il ne l'a pas voulu; il a tenu à gagner cette distinction par ses services administratifs, et il a eu raison. Il faut reconnaître que sa première campagne, si heureusement terminée

aujourd'hui même, n'était pas commode : jeté, par sa nouvelle position, au milieu d'un monde susceptible et gouailleur, auquel il était étranger et auquel il fallait savoir convenir; chargé d'une exposition à organiser avec un personnel désorganisé; en but à toutes les convoitises des coteries pressées de s'emparer d'un ministre inexpérimenté, afin de le diriger dans la bonne voie, c'est-à-dire dans la voie favorable aux ambitions, aux intérêts d'une minorité. Aussi, n'est-ce pas sans inquiétude pour l'avenir de l'art et pour les artistes que nous suivions du coin de l'œil toutes les manœuvres du siége que subissait M. Maurice Richard.

Proclamons-le à la louange du Ministre des Beaux-Arts, s'il n'est pas hors de toutes difficultés, il est jusqu'à ce jour resté maître de la position; rien n'est engagé, tout est encore à l'étude, ainsi qu'il l'a dit dans son discours de ce matin. Repousser tout ce qui est proposé dans l'intérêt d'une classe d'artistes quelle qu'elle soit, n'accepter que ce qui est favorable à la généralité, voilà l'esprit conforme à la justice et au sentiment démocratique de la République des Arts.

Avoir su se rendre sympathique à la majorité des artistes, avoir écouté toutes les propositions de réformes, reçu tous les projets d'organisations artistiques, résisté à tous les entraînements, avoir amené à d'heureux résultats une exposition dans des circonstances administratives si difficiles qu'on croyait généralement qu'elle n'aboutirait pas, voilà ce que nous appelons la première campagne de M. Maurice Richard.

Cette heureuse journée s'est terminée par une fête vénitienne donnée le soir par M. et Mme Maurice Richard. Le jardin du ministère des Beaux-Arts était illuminé *à giorno*, et l'excellente musique de la Garde de Paris a joué pendant toute la soirée. L'illumination était embrasée de feux de bengale d'un effet pittoresque et vraiment féerique. Nous avons assisté à quelques-unes des charmantes soirées de M. le Ministre des Beaux-Arts, mais celle ci avait un entrain, une cordialité qui lui donnaient une physionomie toute particulière.

A cette fête offerte aux lauréats du Salon de 1870, on était heureux du bonheur de ces jeunes artistes qui seront

l'honneur de l'école moderne et les continuateurs de la gloire de l'art français. Aussi avec quelle effusion nous leur avons serré la main, et avec quelle sincérité nous avons félicité M. Maurice Richard du caractère tout spécial de cette soirée dont chacun de nous gardera le plus aimable souvenir.

Louis AUVRAY.

SALON DE 1870

V

La critique d'un prince de la critique. — Sculptures : MM. Aimé Millet, Montagny, Robinet, Bartholdi, Frémiet, Gellé, Daumas, Loison, Doublemard, Lequesne, Chambard, Carpeaux, Iselin, Franceski, Chatrousse, Frison, Mathieu Meusnier.

En arrivant au jardin, qui sert à l'exposition de sculpture, la vue du colossal *Fragment de l'Apollon*, figure principale du groupe surmontant le nouvel Opéra, nous a remis en mémoire certain article d'un prince de la critique à propos de la statue de Vercingétorix, exposé en 1865, par M. Aimé Millet. Voici cet article :

« On est bien forcé de voir d'abord l'énorme statue de Vercingétorix, en cuivre repoussé, commandé par la Maison de l'Empereur, pour le plateau d'Alésia. Les rapins irrespectueux l'appellent le « monument des chaudronniers. » La vérité est que la grande et patriotique figure du défenseur de la Gaule contre l'empire Romain n'a pas été poétiquement sentie par M. Millet. Ce long tuyeau de cuivre ne signifie rien du tout (1).

« L'autre jour, nous étions plusieurs artistes à causer devant cet œuvre *creuse*, quand Préault, l'auteur fantastique

(1) Voir notre Salon de 1865.

de tant de monuments gigantesques improvisés dans la conversation. Il en a fait aussi, et de très originaux, en pierre, en marbre et en bronze (1). Tout à coup, comme dans la chanson du Misanthrope : « Si le roi m'avait donné Paris, sa grand' ville. » voilà Préault qui dit :

« Si l'Empereur m'avait donné à faire ce Vercingétorix, je » lui aurais dit : Sire, je pars pour l'Auvergne. Vous me » concédez un pic de montagne Je vais chercher ce *puy* » volcanique, dominant le cœur de la France, pour le trans- » figurer en acropole de la civilisation Gauloise. Je ferai cir- » culer, de la base jusqu'au sommet, une voie en spirale » assez large pour laisser passage à une armée, ou à des » flots de peuple, de distance en distance seront espacées, » comme sentinelles du sanctuaire, des statues de guerriers » gaulois : 10 mètres de haut. Sur le faîte de la montagne, un » piédestal composé avec les armures et objets symboliques, » le Druide, le Brenn, le Barde et Velleda, autrement l'ins- » piration, la poésie, la force, la philosophie : 10 mètres de » haut. Et sur le piédestal la statue équestre de Vercingéto- » rix figure de 20 mètres, sur un cheval en proportion ; » Vercingétorix, les bras étendus, criant l'appel aux armes, » Tout en airain, bronze, fer, granit, en matière sombre et » qui se rouille, image du passé !... »

» Il allait toujours et les statues des dix maîtres ne lui coûtaient rien.

« Toujours est-il qu'à présent Vercingétorix est fait par Préault, et peu importe le fantôme sonore de M. Millet. »

Heureusement qu'au contraire, c'est le Vercingétorix de M. Millet qui est placé sur le mont Alésia, et que celui de M. Préault est passé en conversation. Car si le lecteur veut avoir une idée de ce qu'aurait produit M. Préault, qu'il aille voir le singulier cheval gaulois, qu'il a exécuté pour le pont d'Iéna, et sa statue du général Marceau, la désolation des habitants de Chartres, et il reconnaitra que, dans les arts, il ne suffit pas d'être un spirituel railleur, que le talent réel

(1) En pierre, le cheval gaulois du pont d'Iéna; en marbre, Clémence Isaure, au Luxembourg; en bronze, le général Marceau, à Chartres.

est préférable aux folles théories si contraires au goût, au bon sens et aux principes élémentaires des Beaux-Arts.

Est-il possible que l'auteur de cette maxime ; « l'Art c'est la recherche de la bauté. L'expression de la beauté est le but de tous les arts et en particulier de la sculpture. Si la création de l'artiste n'est pas belle, il vaut mieux regarder la créatien naturelle, qui réfléchit toujours superbe, toujours varié dans les esprits limpides. Mais cependant la nature vivante et réelle ne dispense pas de la poésie idéale. Car l'art est plus que la nature. Que si, au lieu d'exprimer la beauté, l'art vous montre la laideur ou la monstruosité, vous êtes comme ce curieux qui, voulant dénicher de charmants oiseaux. grimpa dans un arbre, éleva son bras jusqu'au nid et mit la main sur un serpent entouré de crapauds. Il tomba de la branche et se brisa contre terre. Ainsi vous tombez du haut de votre idéalité. » Est-il possible, disons-nous. qu'après avoir proclamé cette vérité, vieille comme le monde, que *la beauté est le but de tous les arts*, le même écrivain se passionne pour les « laideurs et les monstruosités » de M. Préault, et qu'il s'efforce à nous les présenter comme des beautés, en s'appuyant sur des arguments que nous allons réfuter pour en montrer la fausseté.

Il commence ainsi :

« De tous ces sculpteurs qui ont exposé au Salon (1863), il n'y en a guère qu'un seul qui ait une franche originalité, c'est Préault, le lutteur des temps romantiques, déjà si loin de nous, j'allais dire des temps homériques (*sic*). Ah le singulier contraste que fait, parmi ces productions banales (*sic*) et modérées, son *Hécube*, qui date de 25 ans!..

Ces sculptures, cher lecteur, que cet écrivain traite de *banales*, ce sont celles que tout le monde a admirées, et dont vous avez certainement gardé le souvenir : l'Enfance de Bacchus, marbre de M. Perrault; l'Enfant à la coquille, marbre de M. Carpeaux ; la Bacchante, marbre de M. Carrier-Belleuse ; l'Education de Bacchus, marbre de M. Doublemard ; le Saint-Jean de M. Paul Dubois, etc., mais reprenons notre analyse critique :

« Le public actuel ne soupçonne plus ce que l'artiste a pu chercher dans cette indescriptible figure de femme (*Hé-*

cubs), abîmée contre terre, et qui semble entrer dans les profondeurs du tombeau... »

Notre confrère croit-il donc que nous avons perdu la mémoire? Il est dans l'erreur. Nous nous souvenons que le public d'il y a vingt-cinq ans accueillait d'un rire « homérique, » comme l'a fait le public de 1863, cette « indescriptible figure de femme » qui s'appelle *Hécube* aujourd'hui et qui alors s'appelait *Désespoir*; qu'alors comme en 1863, le public et la presse se demandaient ce que cet incompréhensible masse de plâtre pouvait bien représenter.

« On trouve que ce n'est pas assez *fait*, qu'on ne devine pas les membres sous le monceau (*sic*) de draperies. Mais il n'est pas question de cela... »

Pardon! cher confrère; de quoi pourrait-il être question si ce n'est de cela? il est toujours indispensable qu'on sache quel objet on a sous les yeux. S'il y a un corps humain sous ce « monceau de draperies » il faut bien que la charpente du corps s'y dessine par ci par là, sans cela personne ne s'en doutera et votre sculpture sera inintelligible. C'est ce qui est arrivé à l'Hécube ou au Désespoir, dé M. Préault, que les uns prenaient pour un sac de noix, les autres pour un monticule, ainsi qu'on peut en trouver dans les journaux de 1863 et dans ceux d'il y a vingt-cinq ans.

Notre Aristarque n'aime pas notre époque, il n'estime pas plus nos artistes que « le public actuel » :

« En ce temps là, — autrefois! — à l'époque où les artistes étaient censés faire de l'art pour l'art, ils y intéressaient cependant tout leur cœur et toute leur passion... »

« En ce temps là, autrefois... » eh bien, mais!... et aujourd'hui les artistes ne mettent donc plus tout leur cœur, toute leur passion dans leur œuvre? Merci, cher confrère, vous êtes trop gracieux pour nos jeunes artistes.

« Il n'est pas très-difficile de donner à la pierre la forme d'un corps... »

Eh! eh! pas si facile! essayez, cher confrère, et vous verrez.

« Mais il est très-difficile d'y faire pénétrer la vie humaine. »

C'est vrai; mais encore faut-il commencer par faire un corps humain pour y faire pénétrer la vie humaine. Et à propos de l'Hécube ou du Désespoir, de M. Préault, le pu-

blic et la presse n'ont jamais reproché à l'artiste que l'absence absolue d'une forme humaine sous ce « monceau de draperies. » Qu'est donc devenue la maxime de notre confrère : *la beauté est le but de tous les arts*, et quelle singulière application, hélas! en fait-il dans sa critique d'art?

Ceci prouve qu'on peut être un écrivain de mérite, avoir publié d'excellents livres sur les trésors de l'art en Angleterre, en Hollande, etc., et être très-embarrassé pour apprécier sciemment une œuvre moderne. Pourquoi cela? parce que les œuvres des musées ont été jugées par la postérité, et que l'écrivain peut renchérir sur tout ce qui a été dit et écrit sans craindre de commettre de grosses hérésies, tandis que pour porter un jugement sérieux sur une peinture ou une sculpture exposée, pour la première fois, sur lesquelles aucune appréciation n'a encore été publiée, il faut des connaissances pratiques. Aussi, dans ces circonstances, les écrivains s'entourent-ils d'artistes. L'auteur dont nous venons de nous occuper a fait ses revues des Salons en compagnie de M. Préault et de M. Maindron, nos camarades d'atelier. Nous avons dit dans le temps sous l'influence de quels artistes M. Edmond About rendait compte de nos expositions. On comprend le danger d'une pareille manière de faire et à combien de perfidie l'écrivain se prête sans s'en douter.

Revenons à l'Apollon de M. Aimé Millet. Nous regrettons qu'il n'ait pu en exposer que le torse, qui ne donne pas une idée de cette statue colossale. Il est vrai qu'on peut la voir à l'Opéra, dont elle surmonte le faîte, et où sa gracieuse silhouette produit le meilleur effet.

Voici une autre statue colossale, le *Génie de la Métallurgie*, en fonte bronzée. Cette figure allégorique, destinée à la ville de Saint-Etienne, est de M. Montagny. Déjà, l'année dernière, nous en avons vu le modèle en plâtre qui avait attiré notre attention par la sagesse de la composition et la vigueur du modelé. Reproduite en bronze, cette statue a encore plus de caractère et plus d'aspect. La tête, qui est très-belle, n'a pas perdue sa finesse de modelé; elle a plus de couleur, et par conséquent plus d'expression.

La ville de Saint-Etienne fait très-bien d'élever une statue à la Métallurgie, l'une des richesses du pays. Mais

il est une autre industrie qui ne contribue pas moins à la renommée et à la fortune locale, nous voulons parler de la soirie ou de rubanarie de Saint-Etienne, qu'on ne saurait oublier. Nous espérons donc, qu'à un prochain Salon, M. Montagny nous montrera le Génie de la soierie, commandé comme pendant au Génie de la métallurgie.

Le baron Desgenettes, statue en marbre, de M. Robinet, est aussi une figure d'un grand aspect. Le célèbre médecin de l'armée d'Egypte est représenté debout; la pose est simple, le geste noble, l'expression calme et souriante. C'est bien Desgenettes tel qu'il était au milieu des pestiférés, voulant les rassurer, même en exposant sa vie, comme le général Bonaparte l'a fait à Jaffa. Cette statue est largement traitée, la tête est vivante de modelé, les vêtements, cette partie ingrate de la sculpture, sont agencés avec beaucoup de goût. Le jury s'est enfin décidé à décerner une médaille à M. Robinet qui la méritait depuis quinze ans. Mais les coteries!... oh ! M. Maurice Richard, le jury tiré au sort ! voilà la réforme réclamée par tous les esprits indépendants, parce que, étant pris parmi les artistes récompensés, il donne la garantie de juges capables et met fin aux intrigues et à l'exploitation.

M. Bartholdi, au talent duquel nous avons eu souvent l'occasion de rendre justice, expose une statue du *Maréchal Vauban*, destinée à la ville d'Avallon. Cette statue manque d'allure, de physionomie, de couleur, de vie, qualités qui distinguent ordinairement les œuvres de cet artiste. Sa statue équestre de Vercingétorix est davantage dans sa manière de faire, elle a de la couleur et du mouvement, mais elle n'a pas le caractère monumental.

L'aspect sévère, le dessin serré, le calme imposant de la statue équestre, en bronze, de *Louis d'Orléans*, frère de Charles VI, par M. Frémiet, est d'un caractère plus monumental. Cette statue a été commandée pour le château de Pierrefonds, que l'Empereur a fait complètement restaurer pour y créer un musée d'armures du Moyen-Age. M. Frémiet ne s'est pas seulement attaché à y montrer une savante connaissance du costume de cette époque, mais il a fait preuve aussi de progrès réalisés : son dessin est plus correct, son modelé moins lâché. Il a produit une œuvre très-

remarquable au point de vue historique et au point de vue de l'art.

Voici un groupe en plâtre d'un artiste qui débute et qui promet un sculpteur original et intéressant. Sous ce titre : *Bravoure et Charité*, M. Jules Gellé expose un épisode de la guerre d'Italie. Un jeune officier a été blessé au bras, il est soutenu par un zouave, pendant qu'une sœur de charité pense sa blessure. Cette scène est parfaitement rendue, la tête du blessé est jolie, pleine d'expression, et le type du zouave d'un beau caractère. Ces trois figures, grandes comme nature, sont bien groupées, bien modelées. Que M. Gellé continue à étudier sérieusement ses figures d'après nature, qu'il ne fasse rien, absolument rien de *chic*, et à l'une des prochaines expositions il méritera une médaille, nous disons méritera parce que autre chose est de mériter et autre chose est de mériter une médaille.

Le *Saint-Vincent-de-Paul*, mettant sous la protection de la croix l'enfant abandonné, est un groupe en marbre, de M. Daumas, d'un sentiment touchant, étudié et exécuté avec le talent qu'on lui connaît. Nous aimons moins du même artiste, *Le lendemain de la Victoire*. C'est la pensée amoindrie, dépoétisée, que M. Loison avait rendue d'une manière si poétique au précédent Salon. « Hier, tout heureux de son triomphe, aujourd'hui, triste d'avoir perdu ses meilleurs amie, » dit M. Daumas dans sa notice du livret. Qu'on soit triste en revoyant le champ de bataille couvert de débris, c'est naturel, mais nous ne nous expliquons pas pourquoi ce triomphateur, qui vient visiter le lieu du combat de la veille, tient encore sa branche de laurier à la main; il a donc dormi avec, il la promène donc partout où il va ? et puis, pourquoi le glaive à l'autre main quand il n'y a plus à combattre ? Il y a là quelque chose qui n'est pas logique et qui rend le sujet inintelligible.

M. Loison, dont nous venons de rappeler le succès de sa poétique composition « Le lendemain de la Victoire » au Salon de 1869, expose cette année une jolie statue, en pierre, représentant une gracieuse *Demoiselle d'honneur de la Cour de François Ier*. La beauté des traits, la distinction du maintien, le goût de l'agencement du costume font de cette charmante figure une œuvre remarquable. *Sainte-Clo-*

tilde, statue en pierre commandée, au même artiste, pour l'église Saint-Roch, est d'un sentiment vraiment religieux et d'un style parfaitement en harmonie avec le sujet. Ces deux sculptures sont exécutées avec le talent supérieur de cet artiste.

L'auteur du monument patriotique de « Moncey défendant Paris à la barrière Clichy, » M. Doublemart, a trouvé le moyen, tout en terminant cet important travail, de faire aussi deux modèles en plâtre des statues de *Saint-Bonaventure* et de *Saint-Thomas-d'Aquin* qu'il a envoyées à l'Exposition. Ces figures, qui ont été exécutées en pierre pour l'église de la Trinité, sont traitées dans un style sévère qui convient bien au caractère des deux personnages.

M. Lequesne expose une statue en plâtre du Vercingétorix des bords de la Seine, de *Camulogène*, chef gaulois d'une grande expérience de l'art militaire. C'est lui qui disputa au général romain Labienus l'approche de la Seine en se couvrant d'un grand marais que formait sur la rive gauche du fleuve la rivière de Bièvre. L'artiste l'a représenté assis, méditant un mouvement stratégique. Les traits ont de l'énergie, les formes sont d'une nature vigoureuses. L'autre figure, que M. Lequesne a envoyée, est d'un caractère tout différend, c'est une *Prêtresse de Bacchus*, statue en marbre aux contours puissants d'une bacchante.

Son confrère, M. Chambard, a également, au Salon, deux statues, en plâtre, d'un caractère différent : *Argus endormi par Mercure*, figure de vieillard d'un modelé nature, mais sans cette exagération de décrépitude de l'école réaliste qui constitue la laideur. C'est une étude sérieuse, consciencieuse, faite par un artiste élevé à l'école du goût. Sa gracieuse composition de l'*Amour aguisant ses Flèches*, en est une preuve. Il y a dans cette charmante figure des qualités de dessin et de modelé qui rappellent Canova, Chaudet et Bosio. Cette statue d'un aspect agréable, quel que soit le côté qu'elle présente à la vue, gagnerait à être exécutée en marbre; nous ne doutons pas que M. Chambard en recoive la commande à la suite de l'Exposition.

Un coup d'œil à quelques bustes pour clore ce chapitre.

M. Carpeaux a deux beaux bustes en marbre au Salon : une *Mater Dolorosa*, et le *Portrait de Mlle Eugénie Fiocre*.

Ceux qui ne connaissent de cet artiste que son « Enfant à la Coquille » ne reconnaitrait pas sa manière de faire dans ces deux bustes. Ce n'est plus le dessin correcte et savant d'une peinture de Raphaël, c'est le vague charmant d'un vieux pastel. Rien de fait, ni de terminé, et cependant tout y est vivant et expressif.

Le buste du *Comte de Rambuteau*, ancien préfet de la Seine, par M. Iselin, est plus vrai, plus sincèrement étudié, plus vivant, mais d'un caractère plus bourgeois et moins sculptural, quoique très-ressemblant. Le buste en marbre de *Ponsard*, de M. Franceski est aussi un portrait très-ressemblant et très-consciencieusement modelé, mais également d'une exécution un peu molle.

Le *Portrait de M. le docteur Péan*, buste en marbre, de M. Chatrousse, est plus fin et plus ferme de modelé. La tête est bien posée, elle est vivante. La chevelure, les grands favoris sont touchés avec esprit et talent. Les docteurs ont la main heureuse. Voici encore un bon buste en marbre de *M. le docteur Love*, de M. Frison, d'une exécution très-consciencieuse.

Deux bustes de *Sainte-Beuve* sont exposés : un colossal, dont nous ne parlerons pas, et un plus petit, un marbre de notre voisin M. Mathieu Meusnier, que nous trouvons très-ressemblant. Ce buste, modelé d'après nature, est destiné au Palais de l'Institut; l'artiste a apporté d'autant plus de soin à cette œuvre qu'il était en rapport d'amitié avec le célèbre écrivain. Notre collègue a encore un très-joli petit buste en plâtre de Mlle *Sarah Bernhardt* (rôle de Zanetto, dans le *Passant*), d'un modelé très-fin et très-vrai.

LOUIS AUVRAY.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

REVUE THÉATRALE

Opéra : *Coppélia*. — Théâtre-Français : *Maurice de Saxe*. — Montaubry à l'Opéra-Comique. — Vaudeville : reprise de *l'Héritage de M. Plumet*. — Porte-Saint-Martin : *Michel Pauper*. — Ambigu : *le Passeur du Louvre*. — Théâtre Cluny : *Père et Mari*. — Folies-Marigny : *les Cerises;* reprise du *Paratonnerre; l'Alchimiste des Batignolles*.

Un ballet à l'Opéra ! — *Rara avis*, par le temps qui court. Et cependant, les abonnés des fauteuils d'orchestre aiment assez, paraît-il, ce genre de divertissement. Est-ce par amour de l'art? je n'en sais rien... *Coppélia* ne manque pas de charmes, surtout personnifiée qu'elle est, cette fille aux yeux d'émail, par Mlle Bozacchi, une Taglioni de l'avenir.

Maurice de Saxe a réussi au Théâtre-Français, malgré ses imperfections. C'est le début de M. Jules Amigues, ne soyons donc pas trop exigeant !... Pourtant, la Comédie-Française n'est pas, ne devrait pas être une école d'apprentissage !...

Montaubry ne faisait pas recette sur la scène des Folies-Marigny qu'il dirigeait; il fait beaucoup d'argent à l'Opéra-Comique, tant il est vrai qu'il ne faut jamais déplacer un talent; on ne va pas aux Champs-Elysées pour admirer un artiste, on y va pour rire, — voilà tout !... Donc, Montaubry, à Feydeau, a fait florès dans *Postillon* et *Fra Diavolo*. A l'automne, il chantera à la Gaîté, dans la féerie d'Offenbach et Sardou. Jugez du succès !

Le Vaudeville a emprunté au Gymnase *l'Héritage de M. Plumet*. Bonne idée, — qui rapporte.

Un jeune, M. Becque, a courageusement monté à ses frais, à la Porte-Saint-Martin, un drame à lui ; c'est *Michel Pauper*. Malgré quelques inexpérience, la pièce a brillamment marché; c'est hardi, original, intéressant.

J'aime moins *le Passeur du Louvre*, à l'Ambigu ; les auteurs ont plus la science des « ficelles » que M. Becque, mais ils ont moins d'inspiration, ils sont moins primesantiers ; leur mélodrame quasi-historique a cependant été bien accueilli.

Encore un jeune, — cette fois, au Théâtre-Cluny ! M. Bergerat, l'auteur de *Père et Mari*, a vingt-trois ou vingt-quatre ans, je crois ; il est inhabile encore, il ne connaît point les « planches », mais c'est presque un novateur : il a su émouvoir son public, — et c'est le principal.

Enfin, aux Folies-Marigny, je vous signalerai une excellente duègne, Mme Leduc, une célébrité de la province, que l'on applaudit dans *le Paratonnerre;* elle a de la distinction et un comique de bon aloi. L'*Alchimiste des Batignolles* est une amusante pochade, très-bien jouée par MM. Julien et Duhamel et Mlle Emma Rose. Quant aux *Cerises,* une bluette gracieusement rendue par Mlle Bade, un charmant Jean-Jacques Rousseau, et Mlle Jeanne Dupont, un soubrette de talent, c'est un tableau incolore et prétentieux, qui ne signifie rien, — oh! mais là, rien du tout!...

L.-Félix Savard.

BOUTERWEK

SA VIE ET SES ŒUVRES

IV

Portrait de Bouterwek. — Son amour pour le travail. — Ses relations à Paris. — Propositions du Père Martin. — Ses œuvres littéraires. — Revers de fortune. — Derniers moments de Vernet. — Maladie de Bouterwek. — Sa mort.

Dans les précédents chapitres, nous nous sommes occupé des travaux et des succès du peintre Bouterwek; il nous reste mainteuant à faire connaître l'homme; ce ne sera pas le côté le moins intéressant de cette étude.

Voici son portrait tracé par une personne qui l'a bien connu : « Frédéric Bouterwek était d'une taille moyenne, sa démarche était noble et pleine de grâce. Il avait une figure des plus distinguées, ses yeux très-vifs exprimaient une extrême douceur, son âme toute entière s'y reflétait; sa bouche était constamment souriante, et la voix d'une sonorité qu'on aimait à entendre; sa parole claire et persuasive était écoutée avec plaisir. Cet ensemble faisait de Bouterwek un des hommes les plus aimables et le plus recherchés en société pour la distinction des manières et l'agrément de l'esprit.

» Plusieurs artistes, ses amis, trouvaient la tête de Bouterwek d'un si beau caractère, que, pour leur être agréable, il dut poser pour quelques-uns d'entre eux, particulièrement pour Horace Vernet, qui l'utilisât assez souvent dans ses grandes peintures. Paul Delaroche s'en est servi pour les têtes de deux des personnages de l'hémicycle de l'Ecole des Beaux-Arts.

Bouterwek était extrêmement soigneux de sa personne; il vivait très régulièrement, était d'une grande sobriété, ne prenant jamais de vin pur, de liqueurs ou de boissons spiritueuses, et se couchant toujours avant dix heures, excepté les jours assez rares où il allait au théâtre ou en soirée.

Il était très-laborieux. « Le travail, disait il, est ma récréation. » Et il travaillait sans relâche pendant des journées qu'il prolongeait quelquefois durant seize heures consécutives. Il se mettait à l'ouvrage dès quatre heures du matin, en été, et ne quittait son atelier qu'à la nuit.

Sa sensibilité était extrême, il ne pouvait voir souffrir sans mettre tout en œuvre pour abréger les souffrances de ceux qui l'entouraient. Un jour, pendant une grave maladie de sa femme, il disait au médecin : « Je donnerais volon- » tiers une jambe si elle pouvait contribuer à la guérir. »

Bouterwek aimait beaucoup les enfants et il a toujours ressenti le plus grand chagrin d'avoir perdu successivement les six enfants, nés de son mariage avec Mlle Henriette Koktz d'Oélsen, sa compatriote, artiste de talent et femme d'un dévouement exemplaire.

Esprit droit et généreux, Bouterwek ne connut jamais la jalousie. Quand on lui annonçoit qu'un de ses confrères avait reçu une commande, il s'en réjouissait et disait : « Tant mieux ! il en a besoin; c'est un père de famille. » Il blâmait l'habitude qu'ont beaucoup d'artistes de louer les jeunes élèves au lieu de leur dire la vérité sur leurs travaux. Système perfide trop en usage et dont lui-même avait été victime : un de ses professeurs avait agi ainsi, louant tout; ou s'il blâmait, il n'indiquait jamais la manière de faire mieux.

Pendant les vingt dernières années de sa vie, Bouterwek avait fait de nombreuses connaissances parmi les membres du clergé, à cause des travaux de peinture qu'il était chargé

d'exécuter pour les églises de Paris et des environs. Tous ceux avec lesquels il avait eu quelques rapports, avaient apprécié non-seulement son talent mais aussi son grand savoir, son esprit éclairé, son caractère noble et désintéressé. Aussi ces relations continuèrent-elles après l'achèvement des travaux qu'il exécutait dans les églises; tous ces Messieurs étant devenus ses amis. M. l'abbé de Saintard, premier vicaire à Argenteuil, homme très-instruit, se plaisait à lui écrire des lettres en latin, auxquelles Bouterwek répondait dans la même langue. On eût pu se croire au beau temps de ces érudits de la savante Allemagne qui parlaient et écrivaient la langue de Cicéron et de Tacite aussi aisément que la leur propre.

Le Père Martin, ayant eu communication de ses lettres, montra un xif désir de connaître le savant artiste et vint un jour le voir à son atelier en compagnie de deux ou trois abbés. Il voulait le mettre à l'épreuve, et après l'échange de politesse, il se hâta de lui parler latin. Bouterwek répondit à tout sans hésitation et en terme d'une si pure et si élégante latinité que ses auditeurs restèrent plongés dans un étonnement admiratif.

Le Père Martin proposa alors à l'artiste d'entrer dans les ordres, lui promettant qu'il aurait sa place marquée à la tête d'une communauté. Il se chargeait, disait-il, d'obtenir du Saint Père toutes les dispenses nécessaires. Bouterwek se hâta de décliner tant d'honneur, en répondant avec en souriant : « Et ma femme ! »

Ces trois mots coupèrent court à l'insistance du Père Martin. Mais il assura l'artiste de toute son estime, lui promit de prier souvent à son intention et à celle de sa femme, et lui remit pour Mme Bouterwek un beau camée à l'image de la Sainte-Vierge qui, disait-il, intercèderait pour elle, l'éclairerait et lui ferait abjurer le protestantisme.

Bouterwek était né poète et le sentiment poétique se retrouve dans la composition de ses peintures. Il a fait des vers dans toutes les langues qu'il parlait. Chaque année, Noël et à la fête de sa femme, il lui offrait une pièce de vers orné d'un dessin à la plume représentant le sujet du petit poème. Mme Bouterwek possède encore un grand nombre de ces poésies, toutes écrites en allemand. La der-

nière pièce de ce genre est datée de 1864. A cette époque, il était déjà malade, aussi ces vers sont-ils d'un sentiment de profonde tristesse : sentant sa fin approcher, il y fait, dans les termes les plus touchants, ses adieux à sa femme, en lui disant que déjà les muses ont cessé de l'inspirer. Trois jours avant de mourir, il composait encore quelques vers, dont son pasteur, M. de Préssensé et plusieurs amis ont désiré avoir des copies.

Indépendamment de ses nombreuses pièces de vers, Bouterwek laisse inachevée une Histoire de l'art en Italie. Pendant un séjour de deux ans en Angleterre, où le roi Louis-Philippe l'avait envoyé, Bouterwek a utilisé ses moments de loisirs en écrivant une *Histoire des Anglo-Saxons*. Désirant faire imprimer ce travail, il l'envoya à un de ses amis de Berlin, M. Franz Kugler, professeur d'esthétique à l'Académie des Beaux-Arts et à l'Université, lequel s'appropria l'ouvrage en le publiant sous son propre nom. Bouterwek fut attéré de tant d'audace, et au lieu d'en appeler aux tribunaux pour flétrir un pareil acte, il dit avec tristesse : « Kugler est père de famille, je ne veux pas le perdre » dans l'opinion publique. Je l'abandonne à sa conscience; » ce juge sévère le punira plus que je ne saurais le faire. »

Nous connaissons p us d'un hommes de lettres aussi peu scrupuleux que l'ami de Bouterwek et qui ne doivent leur réputatiou qu'à des larcins tout aussi indélicats.

Parmi les artistes français, Bouterwek avait surtout une sincère affection et une grande estime pour Horace Vernet, qui, de son côté, l'avait pris en telle amitié que, dans le cours de ses voyages, il lui écrivait pour lui communiquer ses impressions. Pendant sa maladie, Horace Vernet demandait souvent Bouterwek, dont il aimait la conversafion, et celui-ci se rendait chaque jour à l'Institut auprès du malade. Aussi la mort d'Horace Vernet a-t-elle vivement affecté Bouterwek qui perdait du même coup un ami et un protecteur (1).

---

(1) Voici en quels termes Horace Vernet recommandait Bouterwek à M. le comte de Rambuteau, préfet de la Seine :

Paris, ce 11 mars 1844.

Monsieur le comte,

Monsieur Bouterwek, peintre d'histoire, croit qu'une recom-

Un autre peintre dont il estimait beaucoup les œuvres, c'est M. Léon Coignet, auquel il était très reconnaissant du bon accueil qu'il en avait reçu.

Les amis de jeunesse de Bouterwek lui sont restés fidèles jusqu'à sa mort. Le sculpteur Drake, de Berlin; le célèbre architecte Stüler, conseiller d'Etat; Strak, architecte, conseiller d'Etat; Kléber, peintre; Schatow, peintre, directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Dusseldorf; Sohn, peintre et son compatriote, tous membres de l'Académie des Beaux-Arts de Berlin, sont venus le voir à ses derniers moments, ainsi que M. de Quast, conservateur général des antiquités en Prusse. Son ami d'enfance, M. Grundmaun, conseiller d'Etat et député de la Chambre haute du parlement prussien, a fait le voyage de la haute Silésie peur voir encore une fois Bouterwek avant sa mort.

Entre les personnes qui se sont le plus intéressées à Bouterwek, il faut citer M. X..., pour lequel il avait la plus vive reconnaissance. Amateur éclairée des arts, occupant une des plus hautes positions, il a saisi toutes les occasions pour lui être utiles, sans jamais avoir voulu accepter la moindre chose de Bouterwek. Aussi la constante préoccupation de celui-ci, pendant sa longue maladie, était de lui laisser un petit souvenir après sa mort. C'est dans cette intention que, profitant des moments de répit que lui laissaient ses souffrances, il avait commencé une petite *Mater dolorosa*, qui

---

mandation de moi auprès de vous peut lui être de quelque utilité. Sous le rapport du talent, cet artiste a donné trop de preuves de capacité dans toutes les expositions pour qu'il me soit permis d'insister à cet égard. Ce n'est donc que comme ami que je viens joindre mes sollicitations aux siennes pour lui faire obtenir quelques travaux dans les monuments publics qui sont à décorer.

La bienveillance que vous avez bien voulu me témoigner dans toutes les circonstances me fait espérer que ce sera avec le même succès que ma demande d'aujourd'hui sera accueillie par M. le Préfet de la Seine.

Je suis avec respect,

Monsieur le comte,

Votre très-humble et obéissant,

H. VERNET.

malheureusement est restée inachevée. Mais Mme Bouterwek, en femme respectueuse des volontés de son mari, remit cette petite toile à M. X..., qui daigna l'accepter comme souvenir de l'artiste, au bonheur duquel il s'était tant intéressé.

Une des causes qui a contribué le plus à abréger sa vie, c'est la perte de sa fortune, amenée par sa trop grande confiance à obliger. Ayant répondu pour un de ses amis qui n'a pas rempli ses engagements, Bouterwek a dû vendre son hôtel de la rue de Calais et travailler pendant dix ans pour dégager sa signature des mains d'un impitoyable créancier.

Atteint dans ses affections et dans sa fortune, c'était trop pour une nature aussi sensible : peu à peu sa santé est devenue chancelante et, après des années de souffrances il a succombé dans les bras d'une épouse chérie qui a été le modèle du plus admirable dévouement, surtout pendant les quinze mois qu'il a dû garder le lit. La mort de Bouterwek a été un regret pour tous ceux qui l'ont connu.

Bouterwek qui, depuis la perte de sa fortune, avai tsu apprécier la valeur des protestations d'amitié des hommes, a demandé à être enterré le plus simplement possible et sans qu'aucune invitation soit adressée à personne. Mme Bouterwek ne fit d'exception à ce désir que pour quelques intimes.

Frédéric-Auguste Bouterwek, ancien grand prix de Rome à l'école de Berlin, membre de l'Académie des Beaux-Arts de Berlin, chevalier de l'Aigle-Rouge de Prusse, de l'ordre des Saints-Maurice et Lazare d'Italie, chevalier de l'ordre d'Isabelle la Catholique, d'Espagne, et honoré de la médaille du Mérite civil de Hollande, est décédé à Paris, le 11 novembre 1867, à l'âge de 61 ans. Il était naturalisé français.

Bouterwek laissait un frère jumeau qu'il aimait beaucoup et qui ne lui survécut qu'un an. Charles Bouterwek a été directeur du collége royal d'Elberfeld, professeur de la faculté théologique de l'Un versité de Bonn, membre de Sociétés savantes, etc , etc. L'aîné de ses cinq enfants, Rudolf Bouterwek, est aujourd'hui docteur, professeur supérieur à l'Université de Halle.

V

LISTE GÉNÉRALE DES PEINTURES DE BOUTERWEK.

Nous ne saurions mieux terminer cette notice historique qu'en donnant la liste générale des peintures exécutées, de 1829 à 1867, par Frédéric Bouterwek. On jugera alors et de sa prodigieuse activité et de la souplesse de son talent qui se prêtait à tous les genres.

Commandes exécutées pour la ville de Paris :

Neuf figures d'Evêques et d'Anges, formant frise à l'église de Saint-Vincent-de-Paul.

La Visi ation, pour Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

Le Christ en croix, la Vierge, Sainte-Marie et la Madeleine au pied de la croix, pour la même église.

Le Christ en croix, pour la 6e Chambre au Palais de-Justice.

Le Christ en croix, la Vierge, Sainte-Marie, la Madeleine, Saint-Jean et une troisième des Saintes femmes, pour l'église Saint-Ambroise-Popincourt.

La Résurrection et les deux Marie, pour l'église des Missions.

Le Christ chez les sœurs de Lazare, pour la même église.

Le Clergé français aux pieds de la Vierge-Marie, pour Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

La mission de Saint-Joseph, pour l'église Notre-Dame à Bercy-Paris.

Commandes exécutées pour le Ministère de l'Intérieur :

L'Annonciation, reproduite deux fois pour des églises de province.

L'Adoration de la Vierge, pour une église de province.

Le Christ agonissant, pour la chapelle des Lazaristes à Saloniqne (Turquie).

Le Christ au Jardin des Oliviers, pour la même chapelle.

Charlemagne remettant entre les mains de sa fille Théodrade, abbesse des Bénédictines d'Argenteuil, la tunique de Jésus, pour l'église d'Argenteuil, près Paris.

Daphnis et Chloé (Musée de Limoges).

La Résurrection, reproduit deux fois pour la province.

Martyre de Saint-Laurent, pour l'église du Creuzot.

Sainte-Barbe protégeant les Mineurs, pour la même église.

Saint-Vigor, évêque de Bayeux, prêchant l'Evangile dans les environs de cette ville, pour l'église de Marly-le-Roy.

Commandes et acquisitions faites par des amateurs.

Saint-Joseph et l'Enfant-Jésus, commandé par M. de Winkler, pour une église qu'il a fait construire à Michauwitz, sa ville natale.

Saint-Taddée, apôtre pour la même église.

Mater Dolorosa, pour la même église.

Le Christ remettant les clefs à Saint-Pierre, donné par Bouterwek à sa vile natale Tarnowitz (Silésie).

Abraham donne l'hospitalité aux trois anges voyageurs, pour la Société des Amis des Arts de Berlin.

Jacob et Rachel au puits, reproduit six fois, dont une pour pour M. Wagner de Berlin.

Isaac et Rébecca, pour le Musée de Strasbourg. Ce tableau lui valut le titre de bourgeois de cette ville.

Le même sujet pour le roi de Prusse.

Saint-Philippe, apôtre, baptisant le trésorier de la reine de Mauritanie, également pour Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse.

L'arrivée de Rébecca chez Isaac, reproduit huit fois, dont une pour le Musée de Cologne.

La Résurrection, pour une église de Douai (Nord).

Une sentinelle arabe, pour la reine de Prusse.

Les adieux de Rébecca à sa famille, pour M. Bloch, à Grinhil (Angleterre).

Agar désespérée dans le désert, reproduit trois fois, dont une pour le Musée de Strasbourg.

Agar et l'Ange, pour le Musée de Strasbourg.

La Résurrection, pour M. Grundmann, en Silésie.

Le Christ au Jardin des Oliviers, pour le roi Frédéric-Guillaume IV de Prusse.

Une famille de pêcheurs napolitains, reproduit deux fois, dont une pour M. Grundmann, en Silésie.

Oreste poursuivi par les Euménides, pour la galerie nationale de Francfort-sur-le-Mein.

Les adieux de Roméo et Juliette, pour le Musée de Lille (Nord).

Les Brigands.

La Romance, groupe de femmes d'Arricia, près Rome.

Le Sonnet, groupe vénitien de l'année 1500.

La fuite en Egypte, reproduit huit fois, dont une pour l'Empereur de Russie.

La Visitation, pour le Couvent des Trappistes à Laval, dit Port-de-Salut.

Le Christ en croix, pour M. Bloch à Grinhile (Angleterre).

Les deux Maries reconnaissant le Christ après sa résurrection.

L'Adoration de la Vierge par les Anges, pour Paysay-Naudonnin (Charente).

Le Christ chez Lazare, pour la même localité.

Sainte-Madelaine, pour la Russie.

Saint-Lucas, pour le même endroit.

Saint-Marcus, pour le même endroit.

Caïn consolé par sa femme, pour Boulogne-sur-Mer.

La rencontre de Jephtée par son père, pour la même ville.

« Petro suis-je l'apôtre ? » d'après les vers d'Herter, pour Berlin.

David et Abigaïl.

Goliath.

La prière d'Agar est exaucée, donné pour les pauvres.

L'ensevelissement du Christ, donné pour la construction d'une église, près d'Ambroise.

Saint-Etienne lapidé, même destination.

Femme montrant des images à deux enfants, même destination.

Femmes italiennes au puits, pour Boulogne-sur-Mer.

Le virtuose campagnard, pour M. Buvé, à Bercy-Paris.

Jésus devant Pilate, reproduit deux fois, dont une pour la ville d'Amiens.

Un Conte, donné pour les inondés de Tours.

Nymphes et Satyrs, pour Lyon.

Une Mère enseignant à lire à ses enfants, donné pour les pauvres de Saint-Vincent-de-Paul.

Abraham renvoie Agar, pour le duc de Luynes.

Joueurs de Zampagna, groupe italien, pour Boulogne-sur-Mer.

La Tarentella, reproduit trois fois, dont une pour la princesse Clémentine.

Bansius et sa maîtresse, pour Cologne.

Le comte Carmagnola, condamné à être décapité à Venise, fait ses adieux à sa femme et à sa fille (1432), pour une famille vénitienne.

Danse des Bacchantes, reproduit deux fois, dont une pour le Musée de Breslau (Silésie).

Vénus jouant avec les amours, reproduit deux fois.

Une Sybile surprise, donnée pour les pauvres de Saint-Vincent-de-Paul.

Daphnis et Chloé, pour Londres.

Conversation, donné pour les pauvres.

Fridolin, pour Berlin.

Phrosine et Mélidor, pour Bordeaux.

Un Moine montrant l'image de la Vierge à des enfants, donné pour les inondés de la Loire.

Adieux de Guillaume-le-Conquérant à sa femme, pour Boulogne-sur-Mer.

Danse bretonne, reproduit cinq fois, dont une pour le duc de Nemours.

Les Noces de Don-Quichotte, pour la reine d'Espagne.

Don Quichotte et Sancho, pour le même.

Scène de bataille de l'Arioste (Orlando furioso), pour Bruxelles.

Une femme du Royaume de Naples.

Femme d'Arricia, près Rome.

Pâtre des Appenins, pour Boulogne sur-Mer.

La famille du pâtre.

Les Révérences (école des femmes), pour la ville de Pau.

Joueurs d'échec, époque de la jeunesse de Louis XV, pour la ville de Pau.

Acis et Galathée, pour M. Grundmann (Silésie).

La Fontaine chez Mme de la Sablière.

Une ronde de Nymphes, reproduite deux fois, une pour l'Impératrice et l'autre pour le Musée de Bordeaux.

L'enfant chéri, pour Boulogne-sur-Mer.

Dorothée, travestie en paysan, surprise au bois (Don-Quichotte), pour Boulogne sur-Mer.

Daphnis et Chloé, pour l'Empereur de Russie (galerie de l'Ermitage.

Famille de Sonnino.

Le Pélerin mourant, reproduit onze fois, dont une pour M. Grundmann, en Silésie.

Le vieux Tobie et son fils, donné pour les pauvres.

Escoffier dans la tente d'Abd-el-Kader, pour Boulogne-sur-Mer.

Ercule et Omphale, pour M. Grundmann, en Silésie.

Numphes luttant avec des amours, pour le duc de Nemours.

Diane réveillant ses compagnes, pour la ville de Lyon.

L'assassinat du duc d'Orléans, pour le prince de Joinville.

Vénus et l'Amour péchant à la ligne, pour le Musée de la ville de Pau.

Vénus et Adonis, reproduit trois fois, pour Paris, Lyon et Rouen.

Osian et sa fille, pour la ville de Rouen.

Le roi Laïr, pour l'Angleterre.

Les Milanais se rendant à l'Empereur Frédéric Ier (Barberousse), pour le roi des Belges.

Roger et Angélique, pour M. Dollfus.

Saint-Joseph et Marie trouvant Jésus au Temple.

Une Soirée au Cap de Sorente, reproduit deux fois dont une pour l'Empereur de Russie (galerie de l'Ermitage).

« On vient, » pour M. Varcollier à Paris.

Daphnis et Chloé, pour le même.

Une famille grecque, pour Berlin.

Une femme grecque, pour M. Hossauer.

Egmond, d'après Goëthe, pour Berlin.

Orlando furioso (Roland furieux) baptisé, pour Boulogne-sur-Mer.

Les Quatre Saisons, pour le duc de Luynes.

Plusieurs têtes de Christ, pour Paris et Berlin.

Trois têtes de Vierges.

80 esquisses peintes de l'Ancien Testament, pour M. Bloch à Londres.

Triomphe d'Europe, dernière commande.

Nous ne mentionnons pas un nombre très-considérable de portraits peints par Bouterwek.

LOUIS AUVRAY.

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS

Les prétendants à la direction des Musées impériaux. — Leurs manœuvres dévoilées. — Pourquoi M. Courbet a refusé la croix. — Musée du Louvre. — Statue de Racine. — Un portrait de Luther. — Le triptyque de la Cathédrale d'Aix. — Nécrologie : MM. Ch. de Groux, J. Michelin, peintres; J.-E. Pannier, Jules de Goncourt, graveurs; F. Stanaud, architecte; et Tenerani, sculpteur. — Bibliographie.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que M. le comte de Nieuwerkerke est en but aux attaques les plus injustes et nous avons eu plus d'une fois l'occasion de le démontrer. Sa place est convoitée par plus d'un ambitieux, entr'autre par l'un d'eux qui lui fait une guerre incessante et qui n'attend que l'arrivée au pouvoir des blancs (qui sont rouges) pour s'emparer des fonctions de surintendant des Musées, mais, disons-le c'est en vin qu'il continue son commerce. A entendre ses critiques passionnées, nos collections du Louvre n'ont jamais été dans un plus mauvais état, jamais plus abandonnées que sous le régime actuelle ! Et il y a des gens qui reproduisent ces monstrueux mensonges, lesquels sont crus de bonne foi par toutes les personnes étrangères aux Arts, par celles qui n'ont pas visité le Louvre depuis vingt ans, ou par celles qui sont trop jeunes pour avoir le souvenir de ce qu'étaient nos Musées sous les administrations précédentes. Quant à nous, qui faisons de l'histoire plutôt que du journalisme, qui enregistrons jour par jour tous les faits ayant rapport aux

Arts, aux Musées, aux monuments publics, nous nous étonnons qu'on puisse ignorer ce qui existe, nier ce qu'on a sous les yeux, ce qu'on peut toucher du doigt. Pourquoi ne pas vérifier un fait avant d'écrire pour le dénigrer ou le contester

Si notre spirituel confrère M. Francisque Sarcey avait pris cette peine, s'il avait été moins prompt à croire un récit de faits faussement présentés par la mauvaise humeur et le besoin de scandale, il n'aurait pas écrit l'article calomnieux qui a paru dans le *Gaulois*, article tellement offensant, que M. le comte de Nieuwerkerke a cru devoir envoyer ses témoins à M. Sarcey pour lui demander réparation. M. Francisque Sarcey a complétement et publiquement rétracté le lendemain ce qu'il avait écrit la veille.

Les ennemis de M. de Nieuwerkerke sont tellement à bout de calomnies, qu'un des leurs, M. ***, est à la recherche des griefs personnels que l'on peut avoir contre ce fonctionnaire. Dernièrement il se présente chez un peintre que nous connaissons, pour recueillir ses plaintes contre le surintendant. — Mais, lui fut-il répondu, je ne me plains pas. — Si, si, Nieuwerkerke a mal agi à votre égard... — Je vous dit que vous vous trompez, il a toujours été bienveillant pour moi. — Et moi je vous dis qu'il aurait dû faire davantage pour vous, et que si vous voulez vous joindre à nous pour le renverser, nous vous aiderons de toute notre influence à vous faire une position.—Monsieur, je ne me vends pas; non seulement je n'ai jamais eu à me plaindre de M. de Nieuwerkerke, mais je vous déclare que vous me trouverez toujours prêt à le défendre contre ceux qui l'attaquent. — Eh bien tant pis pour vous; vous entendez mal vos intérêts. — C'est possible, mais quoiqu'il arrive, ma conduite ne changera pas.

Notre amateur de scandale se retira d'assez mauvaise humeur, et il est probable qu'il en aura été de même partout où il se sera présenté, si toutefois cet échec ne l'a pas découragé de cet honnête métier. Signaler de telles manœuvres, c'est en paralyser les effets. Le public sait maintenant le cas qu'il doit faire de toutes les calomnies qu'on publie sur quiconque occupe un emploi supérieur.

A propos de scandale, nous ne pouvons passer sous silence

celui dont M. Courbet vient de se rendre l'auteur. Quant on on connait l'extrême prétention de ce peintre de nature morte, on est surpris de le voir refuser la croix de la Légion d'honneur, alors surtout qn'on ignore pas qu'il a sollicité et accepté la croix de Bavière. Quel est le sentiment qui l'a l'a porté à cet acte inqualifiable? Car, n'est-ce pas du dernier comique que de voir ce peintre de chevreuil trouver indigne de lui la plus haute récompense nationale, si ambitionnée par les hommes illustres et portée avec fierté par des artistes comme Gros, Rude, Boiëldieu, etc., ces puissants génies, ces interprètes des nobles formes et des grandes passions? Selon les uns M. Courbet a voulu deux choses en refusant la croix : d'abord un moyen de réclame par le bruit qui allait se faire autour de son nom, ensuite obéir à cette presse qui le patronne et qui met son patriotisme à insulter les institutions du pays; selon d'autres, le refus de M, Courbet ne serait de sa part qu'un acte de conscience; il se serait rendu justice en ne se trouvant pas digne d'une si haute distinction. Nous aimons mieux croire cette interprétation plus honorable et plus conforme au jugement public.

On vient de placer dans la grande galerie du Louvre un tableau de Van der Meer de Delft, récemment acheté. Ce tableau, large et haut de 20 centimètres environ, représente une femme en robe jaune, occupée à faire une dentelle fixée sur un coussin bleu (un carreau en terme de métier, si nous avons bonne mémoire). Le Louvre ne possédait aucune œuvre de ce maître.

La commission qui avait été formée sous la présidence de M. le comte de Nieuwerkerke, surintendant des musées impériaux, dans le but de classer toutes les œuvres et les objets d'art qui se trouvaient dans les réserves du Louvre, a tenu ces jours-ci sa dernière séance.

M. le surintendant a lu le rapport qui sera soumis à l'Empeur, et par lequel il fait connaître la décision de la commission de garder les plus importants de ces ouvrages pour le musée du Louvre, et d'expédier les autres dans les édifices publics et les musées de provinces.

On ne peut qu'approuver une décision qui, en mettant au jour beaucoup d'œuvres de mérite, va augmenter sensible-

ment les richesses d'un grand nombre de collections départementales.

On vient de commencer au Louvre, sur la toiture de l'aile de la colonnade, les travaux nécessaires pour *ajourer* le plafond du deuxième étage, afin d'y placer les tableaux gothiques de la collection Campana.

On sait que ces tableaux étaient déposés provisoirement dans trois salles de l'ancien musée espagnol. Ces salles vont recevoir la merveilleuse collection céramique du même musée Campana, qu'on a déplacée de l'ancienne salle des Gardes, pour y installer le musée Lacaze.

Le conseil municipal de la Ferté-Milon vient de décider que la statue de Racine, exécutée par David d'Angers, serait placée sur un très beau piédestal au centre de la place du Mail, et que l'inauguration du monument aurait lieu le 15 octobre prochain.

Une découverte intéressante vient d'être faite à Reichenbach en Silésie. L'instituteur de cette petite ville a trouvé enfoui sous un amas de poussière, dans le couloir qui mène de l'école au temple évangélique, un portrait de Luther. Cette peinture, qui est dans un parfait état de conservation, a été reconnue par le bourgmestre, amateur assez éclairé, pour être l'œuvre de Lucas Cranach.

Une nouvelle non moins intéressante, nous informe que M. Alfred Michiel a découvert le véritable auteur du triptyque de la cathédrale Saint-Sauveur, à Aix en Provence. Cette œuvre a été peinte par Jean Van der Mare, contrairement à la tradition qui l'attribuait au roi René. Une lettre que ce dernier adressait à l'artiste en question, et qui a été trouvée, l'atteste de la manière la plus évidente.

On annonce la mort de MM. Charles de Groux, peintre belge; Ferdinand Stanaud, architecte; Jules Michelin, peintre; Jacques-Etienne Pannier, pastelliste et graveur; Jules de Goncourt, dessinateur et graveur; Pierre Tenerani, sculpteur.

Les 543, 544, 545es livraisons de l'Histoire des peintres, sont en vente à la librairie Ve Jules Renouard, rue de Tournon, 6; elles contiennent des notices sur G. Romanelli, Battista Franco, peintres italiens, et Sunder dit Cranach, peintre allemand, avec quinze gravures d'après ces maîtres.

LOUIS AUVRAY.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL

Fondée en 1830

ANNALES

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

Séance du 7 Juin 1870.

Présidence de M. Louis Auvray, vice-président. (Bulletin n° 873).

Lecture et adoption du procès-verbal.

M. Louis Auvray lit une lettre qu'il a reçue de M. Maurice Richard, ministre des Lettres, Sciences et Beaux-Arts; elle est ainsi conçue :

Paris, le 20 mai 1870.

« Monsieur,

» Vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, au nom de la Société libre des Beaux-Arts, un mémoire sur l'Enseignement des Beaux-Arts et les Expositions officielles.

» Je regrette bien vivement que les événements politiques m'aient empêché de vous répondre plus tôt. Je tiens néanmoins à vous dire que j'ai lu ce mémoire avec tout l'intérêt qu'il mérite, et à vous prier de recevoir pour vous et pour Messieurs les membres de la Commission, l'expression de tous mes remerciements.

» Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

» Le Ministre des Lettres, Sciences et Beaux-Arts,

» MAURICE RICHARD.

M. Faiex est chargé du rapport sur le mémoire de la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin.

Dépôt aux Archives :

1° Du compte-rendu de la Société académique d'architecture de Lyon.

2° Du projet mis au concours par cette Société, et dont le sujet est « Projet de gare des voyageurs à Lyon ».

3° De la Revue des Sociétés savantes des départements;

4° D'un ouvrage de M. l'abbé Corblet intitulé : « Origines de la foi chrétienne dans les Gaules ».

M. Félix Clément fait connaître à la Société la fondation perpétuelle faite par M. A. Crescent, d'un concours annuel et permanent d'opéra ou d'opéra comique, avec affectation de la rente annuelle et perpétuelle d'un capital de 120,000 fr. M. Cressent, qui vient d'être enlevé au monde des arts et à ses nombreux amis par une mort soudaine, n'avait pas quarante-six ans. Son legs, maintenu par sa digne mère, a été entouré de tous les moyens propres à le rendre pratique et fécond, selon les intentions de l'auteur, qui avait été guidé, du reste, dans la rédaction des détails de la fondation, par les inspirations de MM. Ambroise Thomas, Paul Bernard et Ernest Boulanger.

Les intérêts de la somme de 120,000 francs sont spécialement affectés chaque année aux frais d'un concours d'opéra ou d'un opéra comique, et ces frais se décomposent ainsi :

1° Prime accordée à l'auteur du poëme ou du livret dont la musique a obtenu le prix, ainsi qu'à l'auteur de la partition;

2° Indemnité distribuée aux membres du jury;

3° Dépense de copies, affiches, programmes, relatives à la représentation de l'œuvre ayant mérité le prix.

Le jury est composé de sept membres, dont cinq musiciens et deux littérateurs, tirés au sort sur une liste de vingt-cinq musiciens et dix littérateurs, désignés par la section de composition musicale de l'Académie des Beaux-Arts. Cette section aura la faculté de mêler aux noms des artistes musiciens et littérateurs les noms des amateurs les plus autorisés, mais seulement dans la proportion d'un cinquième. Ce jury recevra pour ses soins une indemnité nécessaire calculée sur le pied de cent francs par séance, et partagée à la fin des travaux au prorata entre les membres qui y auront pris part. Toutefois cette indemnité, quel que soit le nombre des séances, ne pourra dépasser le chiffre de 2,100 francs, et les

juges choisis parmi les amateurs n'auront pas droit au partage.

Les décisions de ce jury devront être prises à la majorité de cinq voix sur sept votants. Il devra couronner l'œuvre qui, au double point de vue de paroles et de la musique, lui a paru réunir le mieux les conditions d'art, de science, d'inspiration et de sentiment dramatique. Dans le cas où aucun ouvrage ne paraîtrait digne d'être désigné pour le prix, le jury devrait signaler l'œuvre qui lui paraîtrait se distinguer par des qualités assez supérieures pour mériter une mention, et. dans cette dernière hypothèse, l'auteur du poëme et celui de la partition recevraient ensemble une prime de mille francs.

Messieurs les juges devront s'abstenir de tout commentaires sur les ouvrages examinés, et se borner à indiquer les numéros d'ordre se référant aux œuvres qui auraient paru mériter l'honneur d'un classement. Toutes les autres enveloppes devront être brûlées séance tenante, sans avoir été ouvertes. Lorsque, dans une année, la somme affectée n'aura pas été épuisée, elle sera réservée pour être répartie également entre les trois années suivantes.

Dans le cours de l'année, l'ouvrage ayant obtenu le prix, sera exécuté et représenté au moins trois fois dans la grande salle du Conservatoire impérial de Musique. Ces représentations, auxquelles une somme de 900 francs est affectée, auront lieu avec le concours des meilleurs élèves chanteurs et instrumentistes, auxquels le compositeur sera libre d'adjoindre à ses frais, tel artiste qui lui conviendra.

L'auteur du poëme et celui du livret recevront chacun la somme de 1,500 francs, à laquelle viendra s'adjoindre, s'il y a lieu, le reliquat resté libre des sommes affectées aux travaux du jury et des frais de représentation.

En résumé, voici les points importants qui donnent à ce concours un caractère tout spécial :

1° Périodicité continue des concours.

2° Indemnité pécuniaire accordée au jury.

3° Certitude d'un nombre voulu de représentations publiques.

4° Incognito absolu réservé aux concurrents.

5° Obligation pour l'ouvrage ayant obtenu le prix, de

remplir toutes les conditions de l'art dramatique et toutes les exigences de l'action scénique.

La Société libre des Beaux-Arts paraît vivement impressionnée de la communication si intéressante qui lui est faite par M. Félix Clément.

La Société, après une suspension d'une demi-heure, procède ensuite au renouvellement annuel du bureau.

Sont nommés, pour l'année 1870-1871 :

Président. — M. Félix Clément.

Vice-Présidents. — MM. Louis Auvray et Crivelli.

Secrétaire général. — M. Martin-Saint-Léon.

Secrétaires-adjoints. — MM. Leroy-Ladurie, François, Ch. Fournier.

Archiviste. — M. Paul Carpentier,

Trésorier. — M. Minet.

Comité d'administration. — MM. Fayet, Dufour, Duval, Mercier.

Comité de rédaction. — MM. Maillet, Faiex, Louis Rey et Valadon.

PRÉSIDENTS DE CLASSES :

Peinture. — M. Dubouloz, président; M. Tillier, vice-président.

Sculpture, gravure en médailles. — M. Farochon, président; M. Mathieu-Meusnier, vice-président.

Architecture. — M. Rolland, président; M. Chaudet, vice-président.

Gravure. — M. Ransonnette, président; M. Vien, vice-président.

Musique. — M. le marquis d'Aoust, président; M. Casteigner, vice-président.

Littérature et archéologie. — M. Sage, président; M. Lucas, vice-président.

Le nouveau bureau est ensuite installé.

L'un des secrétaires-adjoints,

G. MARTIN-SAINT-LÉON.

RAPPORT

SUR

LE DICTIONNAIRE LYRIQUE

OU

HISTOIRE DES OPÉRAS

DE M FÉLIX CLÉMENT.

Messieurs,

Le *Dictionnaire lyrique* ou l'*Histoire des Opéras*, par M. Félix Clément, sur lequel vous avez bien voulu me demander un rapport, est un ouvrage considérable par les recherches qu'il a nécessitées et pour l'utilité incontestable qu'il offre à l'art et à la critique.

Les artistes et les journalistes y auront souvent recours, n'en doutons pas, et nous craignons qu'ils oublient parfois d'indiquer la source féconde où ils puiseront des renseignements et qu'ils ne rendent pas justice pleine et entière à l'auteur de cet ouvrage, notre collègue M. Félix Clément.

Je suis donc heureux, messieurs, que, grâce à votre bienveillance, il me soit permis d'apporter devant vous l'éloge de ce chercheur infatigable, de ce savant musicien, de ce critique impartial et éclairé dont nous retrouvons toutes les qualités dans le *Dictionnaire lyrique*.

Une préface magistrale, comme le dit fort bien l'éditeur du *Grand Dictionnaire univ rsel du d x neuvième siècle*, M. Larousse, définit clairement les divers genres des ouvrages lyriques. et établit leur classification :

1° L'Oratorio ou le drame sacré ;

2° La tragédie lyrique, qui a été la forme de l'Opéra pendant le grand siècle littéraire de la France ;

3° Le Drame lyrique ou l Opéra semi seria dans lequel l'auteur s'affranchit de la coupe classique et donne un libre

essor à son imagination, soit dans le genre sérieux, soit dans le genre comique ;

4° L'Opéra-comique, qui répond presque à l'Opéra-buffa italien ;

5° L'Opérette bouffe ou burlesque, appelée *farsa* en Italie où elle ne s'abaisse pourtant jamais, dit M. Félix Clément, aux grossièretés obscènes des opérettes à la mode.

L'auteur apprécie sévèrement, dans un assez long paragraphe, la valeur de ce genre de musique « qui a pris, depuis vingt ans, de si regrettables développements. »

Comme exemple à l'appui de sa classification, l'auteur du *Dictionnaire* cite les principaux ouvrages des compositeurs célèbres, qui se rapportent à telle ou telle classe.

Il y ajoute le *ballet* héroïque et la Comédie ballet genrs de musique fort important, et dans lequel beaucoup de granpe compositeurs ont semé leurs plus fraîches inspirations ; puis il ajoute encore à cette classification : la *Tragi-comédie*, l'*Opéra romantique*, l'*Opéra fantastique*, et en Italie, l'*Opera-scenica*, la *Festa teatrale*, la *Favola in musica*, la *Pastorale*, *il Melodramma*, et bien d'autres genres de pièces avec intermèdes de musique.

La préface du *Dictionnaire* est, on le voit, d'un haut intérêt, et prépare on ne peut mieux aux savants articles de critique musicale qu'on y trouve sur les grands ouvrages des auteurs célèbres.

Il nous semble, messieurs, que nous ne pouvons pas entrer dans trop de développements en vous rendant compte d'un livre qui est en réalité un dictionnaire, c'est-à-dire un volume de 765 pages où l'on trouve des documents fort curieux, où l'on peut faire les recherches les plus utiles, mais qu'on ne peut lire d'un bout à l'autre.

Vous apprécierez combien il est intéressant, lorsqu'on cherche le nom d'un auteur à la table générale, de trouver dans le contenu du volume tous les ouvrages lyriques qu'il a composés. Vous comprendrez aussi combien de recherches il a fallu pour composer un tel dictionnaire, et combien les artistes et les écrivains doivent savoir gré à M. Félix Clément de l'avoir composé, et à M. Pierre Larousse de l'avoir publié.

Le premier nom que nous avons cherché est celui de l'au-

teur du *Dictionnaire*, et nous voyons qu'il a composé, en fait d'ouvrages lyriques, la musique des chœurs d'*Athalie* pour voix de femmes, et que ces chœurs, où il a cherché surtout à rendre l'expression des vers de Racine, ont été publiés chez Delalain; sous ce titre d'*Athalie*, nous trouvons immédiatement la nomenclature des auteurs qui ont mis les chœurs en musique, et cela peut vous donner une idée de la facilité avec laquelle on trouve dans cet ouvrage la solution que l'on cherche et tout ce qui se rapporte au travail que l'on entreprend sur une œuvre ou sur un auteur.

M. Félix Clément a composé en outre la musique d'un opéra-comique, *les Deux savants*, qui fut chanté par Mlle Chabert, Mlle Faivre, MM. Lafont, Quesne et Verdellet, puis celle du *Dormeur éveillé* qui dort dans les cartons du Théâtre-Lyrique, où il a été reçu et s'éveillera Dieu sait quand!

La conscience de M. Félix Clément est telle, qu'il cite dans son *Dictionnaire* un opéra de l'auteur fort inconnu de ce rapport, joué dans diverses salles de concert. Nous retrouvons les noms d'un vieux compositeur, Liverati, que nous avons connu à Florence, et dont les ouvrages sont aussi oubliés que lui-même, de Hamel, de Jupin, de Lostanges, de Kraus, de Lauer, de Mori, de Monza et de centaines d'autres, inconnus ou oubliés, qui ne vivront que de par ce *Dictionnaire*.

Là, du reste, est pour nous la partie le plus ardue, la plus difficile de cet ouvrage, quoique l'auteur ait montré des qualités de critique si remarquables dans des articles plus étendus sur les ouvrages célèbres qui se donnent encore de nos jours ou qui sont restés dans l'estime des musiciens, auxquels ils servent d'étude et de modèle.

On retrouve ces qualités, qui tiennent au style, au savoir, à l'impartial jugement de l'auteur, dans les articles assez développés sur les opéras d'Auber, *la Muette*, *le Domino noir*, *la Sirène*; sur ceux de Bellini, *la Norma*, *il Pirata*, *la Sonnambula*; sur ceux de Donizetti, *la Favorite*, *Lucia*, *Belisario*, *l'Elisire*; sur ceux de Berlioz, *la Damnation de Faust*, *les Troyens*, *l'Enfance du Christ*; sur *la Perle du Brésil*, *le Désert*, *Christophe Colomb*, de F. David; sur l'*Alceste*, et les autres opéras de Glück; *la Juive*, *le Juif-*

Errant, *l'Eclair*, *la Reine de Chypre*, d'Halévy; *La Flûte enchantée*, *Don Juan* et les autres chefs-d'œuvre de Mozart; sur *Robert le Diable*, *le Prophète*, *les Huguenots*, *l'Africaine*, ces immenses conceptions dramatiques de Meyerbeer; sur *le Faust*, sur *Mireille* et *la Nonne sanglante*, de Gounod; sur *le Freyschütz*, de Weber, et son œuvre éminemment dramatique.

M. Félix Clément parle *con amore* des admirables partitions de Rossini, de ce *Barbier* sifflé à Rome lors de la première représentation au théâtre Argentina et porté aux nues le lendemain ; de la *Gazza Ladra*, de *Semiramide*, de *Guillaume-Tell*, le trente-septième et dernier opéra du maître.

Il traite moins favorablement ceux de Richard Wagner et nous le comprenons facilement. En résumé ces articles, dont plusieurs offrent des documents si curieux sur les ouvrages anciens et oubliés, sont écrits pour les ouvrages modernes dans un esprit d'impartialité très-élevé et avec un savoir qui ne surprendra aucun de ceux qui ont pu apprécier la conscience et le talent de notre éminent collègue.

JULES D'AOUST.

(Annales de la Société.)

TABLE DU TOME DIX-HUITIÈME

CHRONIQUES DES BEAUX-ARTS. — M. le Comte de Nieuwerkerke et les artistes. — Un tableau de Raphaël. — Les Musées de Versailles, de Lille, de Berne, de Madrid. — Tableaux donnés à l'Eglise d'Anvers.— L'école de dessin de Montbéliard. — Deux nouveaux tableaux de Kaulback. — Le pavillon-rotonde de la Bibliothèque impériale. — La statue de Lamartine sera-t elle en marbre ou en bronze ? — Monument Demidoff. — Salles des Pas-Perdus au Palais de Justice. — L'habitation de Jacques-Cœur. — Tombeau du roi Richard, à Rouen. — Découvertes archéologiques. — Exposition de l'Union des artistes à Liége — Nécrologie : MM. F. Wachsmuth, Wauters, Jones Georges, G. Rosemberg, Isidore Bourgeois, J.-B. Révillon, Habbilg André. page 11

La collection Lacaze au Louvre. — Le musée de Saint-Germain et les peintures de M. Layraud. — Galerie du Corps Législatif. — Musées de Varzy, de Narbonne, de Montpellier, de Nîmes, de Marseille, de Douai, de Limoges, de Toulouse, de Tours, de Brest, de Moscou. — Un tableau de Vien au Salon de 1763. — Un tableau d'Eugène Delacroix. Peintures de M. Laugée et M. J. Lefebvre. — Médaille des instituteurs. — Dons à la bibliothèque. — Statues de Vauquelin et de Parmentier. — Bustes d'Alf. de Vigny, de Kirschleger et de Jasmin. — Fontaine monumentale à Bade. — Le nouvel Opéra. — Deux suicides. — Nécrologie. — Bibliographie. p. 98

Musées du Louvre, de l'Ecole des Beaux-Arts, de Blois, d'Orléans (démission du sous-conservateur), de Londres, de Grenade. — Collection de M. Roqueplan. — Statue de Luther. — Peintures de MM. Cornu et Alexandre Hesse. — Restauration de Saint-Sulpice, du Palais de Justice, de l'Hôtel de la Chancellerie — Expositions de l'Académie de Londres, de Photographie à Paris, des Arts a Lisieux, au Havre, à Java. — MM. Préault et Cambon. — Concours pour le prix de Rome. — Prix Achille Le Clerc. — Dictionnaires des artistes français, etc. — Nécrologie. p. 161

Musées du Louvre, de Bordeaux, de Varzy, de Madrid. — Inauguration de la statue de Ponsard, de celles de Colomb, de l'empereur Pierre IV, du baron Rothschild, du comte Carlisle.

— Concours pour la statue de Lamartine. — Monument de la bataille de Solférino. — Le théâtre des Tuileries. — Théâtre de la ville d'Angoulême. — L'Exposition de photographie. — L'Académie des Beaux-Arts. — Nécrologie : MM. J. F. Régnier, J. H. Régnier, Scholfhout, Daniel Maelise et Entres. — Bibliographie. p. 217

Les prétendants à la direction des Musées impériaux. — Leurs manœuvres dévoilées. — Pourquoi M. Courbet a refusé la croix. — Musées du Louvre et de Montauban. — Statues de Racine, d'Ugo Foscolo, de Léonard de Vinci. — Un portrait de Luther. — Le Triptyque d'Aix. — Nécrologie : MM. de Groux, J. Michelin, Pannier, Jules de Goncourt, Stanaud, Tenerani. — Bibliographie, par M. Louis Auvray. p. 271

SALON DE 1870. — I. LE JURY. — Réunions pour les listes de candidats. — Listes distribuées. — Résultat du scrutin. — Les irréconciliables. — Pas un graveur en médailles dans le jury de sculpture — Pas un graveur dans le jury de gravure. — Le système de jury que nous proposons. — Opération du jury de sculpture. — Réformes que nous demandons. — Le placement des peintures. — Pétition du jury. p. 52

II. — La veille de l'ouverture du Salon. — Visite de l'Empereur et de l'Impératrice. — Nombre des ouvrages exposés en 1869 et en 1870. — Placement des peintures — Le catalogue. — Un bureau de vente des œuvres exposées. p. 149

III. PREMIÈRE VISITE. — Les irréconciliables aux Salons. — Le tableau de M. Yvon. — Les jeunes maîtres. — MM. Victor Giraud, Regnault, Robert-Fleury fils, Carolus Duran, Jules Lefebvre. — Placement des sculptures. — MM. Hiolle, Delaplanche, Bourgeois, Becquet, Falguière, Cambos, Le Père, Oliva, Carrier-Belleuse, Eugène Guillaume. p. 152

IV. DEUXIÈME VISITE. — Encore les irréconciliables. — Les maîtres qui perdent et les maîtres qui gagnent. — MM. César de Kock, Nazon, Jules Breton, Marchal, Corot, Daubigny père, Cabanel, Hébert, Sellier, Guérie, Abel, Dubufe, Massé, Eugène Giraud, Charles Giraud, Achille Zo, Hector Viger, Mme H. Viger, MM. Fichel, Zamacoïs, Théodore Delamarre, Justin Ouvrié, H. Sebron, Hanoteau, Auteroche, Cartellier, Legrip. p. 193

V.—La critique d'un prince de la critique.—Sculptures : MM. Aimé Millet, Montagny, Robinet, Bartholdi, Frémiet, Gellé, Daumas, Loison, Doublemard, Lequesne, Chambard, Carpeaux, Iselin, Franceski, Chatrousse, Frison, Mathieu Meusnier, par M. Louis Auvray. p. 250

EXPOSITIONS EN FRANCE ET A L'ETRANGER. — Rapport du Ministre sur l'Exposition de Londres en 1871. — Exposition annuelle et Expostion universelle à Lyon. — Exposition de Bordeaux. — Achats à l'Exposition de Pau. — Expostions de Besançon, de Bourges, de Limoges, de Nîmes, de Vichy, du Havre. — Exposition d'éventails, à Londres. — Expositions à Saint-Pétersbourg, à Parme, à Malines, à Anvers, à Berlin, à Middelbourg, par M. Louis Auvray. p. 65

LE NOUVEAU MINISTRE DES BEAUX-ARTS. — Le Ministre des Beaux-Arts et les artistes. — Les premiers actes administratifs de M. Maurice Richard. — Les projets de réformes. — Académie impériale des artistes français. — Académie aristocratique par le suffrage. — Association nationale des artistes français. — Constitution des Expositions artistiques.— Observations critiques de M. Garnier. — Réponse de M. Ziem. — Le Ministère des Beaux-Arts et les Expositions, par M. F. Henriet. — Lettre de M. Maurice Ducap. — Lettre de M. H. Viger. — Notre prochain article, par M, L. Auvray. p. 21

Les artistes et l'administration des Beaux-Arts, par M. Louis Auvray. p. 114

Règlement du Salon de 1870. p. 5

Rapport à l'Empereur (sur l'école). p. 49

Décret. p. 51

Vente San-Donato. p. 72

Salon de 1870. — Avis. p. 97

Mémoire sur l'état des arts, par M. Gélibert. p. 111

Création d'une caisse de retraite, par M. L. Durand. p. 115

Découvertes archéologiques, p 118, 179, 228.

Ecole de dessin de la ville de Douai. p. 124

Rapport à l'Empereur (Exposition à Londres en 1871). p. 145

Distribution des récompenses et fête donnée aux lauréats du Salon de 1870, par M. Louis Auvray. p. 241

BOUTERWEK, SA VIE ET SES ŒUVRES. I. — Sa jeunesse, son éducation, ses débuts, ses relations à Berlin. p. 171

II.—Arrivée de Bouterwek à Paris.—Ses lettres de recommandation pour Ingres et Hersent. — Il entre chez Delaroche. — Son tableau d'Oreste. — Delaroche lui commande les réductions de ses tableaux de Jeanne Gray et de Cromwel. — Il lui propose de l'aider dans les peintures de la Madeleine. — Traité passé devant notaire. — Départ pour Rome. — Visite à H. Vernet. — Tableau de Tobie. — Vernet emmène Bouterwek à Turin. — Portraits des princes italiens. — Bouterwek est fait chevalier. — Arrivée de Delaroche à Rome. — Il commence

avec Bouterwek les études pour la Madeleine. — M. Thiers partage les peintures de la Madeleine. — Delaroche refuse d'accepter ce partage. — Désintéressement de Bouterwek. — Promesses de Delaroche. — Départ pour Paris. p. 206

III. — Arrivée à Paris. — Il reprend ses travaux. — Tableau de Sainte-Cécile pour Delaroche. — Retour de Paul Delaroche et de Vernet. -- Vernet l'emmène à Berlin. — Comment Bouterwek est accueilli par l'Empereur de Russie et par la famille royale de Prusse. — Mme Adélaïde achète un tableau déjà vendu. — Tribulations de Bouterwek. — Portrait du vice-roi d'Egypte. — Affaire du tableau de Charlemagne. — Bouterwek est proposé pour la croix. — Il l'a refusé par excès de délicatesse. p. 210

IV. — Portrait de Bouterwek. — Son amour pour le travail. — Ses relations à Paris. — Propositions du Père Martin. — Ses œuvres littéraires. — Revers de fortune. — Derniers moments de Vernet. — Maladie de Bouterwek. — Sa mort. p. 260

V. — Liste générale des peintures de Bouterwek, par M. Louis Auvray. p. 266

Poésie.

La vipère et les deux jeunes femmes, poésie, par M. Louis Auvray. p. 109

La Tour et le Moulin, poésie, par M. Léon Magnier. p. 205

Bulletin Bibliographique.

La poésie française, par M. Laurens. — L'art poétique d'Horace, par l'abbé Lalanne. p. 70

Milice romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à Constantin, par M. Clovis Lamarre. — Rhétorique élémentaire et complète, par l'abbé Lalanne. — Traductions de Juvenal et de Cicéron, par Victor Poupin. p. 170

Nouvelle grammaire française élémentaire, par M. St-Germain. — Cours complet de langue française, théorie et exercices, par M. Guérard. — Nouvelle édition de Tacite. — Nouvelle édition de Cicéron. — De l'influence des pères de l'église sur l'éducation publique, par J.-A. Lalanne, par M. Victor Maurice. p. 224

Théâtres.

Théâtre-Français : *Les Ouvriers*. — Porte-Saint-Martin : reprise de *Lucrèce Borgia*. — Ambigu-Comique : *La Charmeuse*. —

Palais-Royal : *Le plus heureux des trois.* — Folies-Dramatiques : *Les Turcs.* — Théâtre-Déjazet : *Les Pistolets de mon Père.* — Athénée : *Les Brigands.* — Théâtre-Cluny : *Le Médecin des Dames.* — Folies-Marigny : Montaubry et *Horace; les Amoureux de Minette; le Petit Frère; A la Grenouillère !* p. 19

Théâtre-Italien : *Guido e Ginevra.*— Opéra-Comique : *la Cruche cassée; l Ours et le Pacha.* — Odéon : *l'Autre.* — Vaudeville : *Une Femme est comme votre ombre; le Cachemire X. B. T;* reprise des *Pattes de mouche.* — Théâtre Cluny : *la Tache originelle.* — Théâtre Déjazet : *Lucrèce.* — Menus-Plaisirs : *Malheur aux vaincus !* p. 62

Théâtre-Français : les *Deux Douleurs.* — Variétés : le *Beau Dunois.* — Palais-Royal : *Vinciguerra;* les *Points noirs.* — Porte-Saint-Martin : *Mathilde.* — Ambigu : l'*Arracheur de Dents.* — Folies-Marigny : les *Cascades du Bois de Boulogne.* p. 170

Opéra-Comique : *Déa.* — Odéon : *Flava.* — Vaudeville : *la Révolte.* — Variétés : *Ferblande.* — Bouffes-Parisiens : reprise des *Bavards* et de *Mesdames de la Halle.* — Théâtre-Déjazet : *Polichinelle.* — Athénée : *Valse et Menuet; le Secret de l'Oncle Vincent; les Deux Billets.* — Théâtre du Château d'Eau : *le Fruits de Carnac.* — Folies-Marigny : *Traqué; la Clochette; la Noce à Grandmanche.* p. 116

Opéra : *Coppélia* — Théâtre-Français : *Maurice de Saxe.* — Montaubry à l'Opéra-Comique. — Vaudeville : reprise de l'*Héritage de M. Plumet.* — Porte Saint-Martin : *Michel Pauper.* — Ambigu : *Le Passeur du Louvre.* — Théâtre de Cluny : *Père et Mari* — Folies-Marigny : *Les Cerises;* reprise du *Paratonnerre; l'Alchimiste des Batignolles,* par M. Félix Savard. p. 259

Théâtre belge, par M. F. C. de Saint-Amélie. p 63

Soirées musicales chez S. A. I. la princesse Mathilde, par M. Louis Auvray. p. 122

Société libre des Beaux-Arts, Comité central.

Procès-verbaux : du 18 janvier 1870, p. 358
du 1er février. p. 359
du 15 février. p. 365
du 15 mars. p. 391
du 5 avril. p. 417

du 17 mai. p. 422
du 7 juin. p. 427
par M. Edmond Douay, secrétaire général, et MM. François et G. Martin-Saint-Léon, secrétaires-adjoints.

Travaux de la Société.

Les Fauvettes ou l'instruction, fable, par M. Faiex. p. 360
Notes, par M. Charles Lucas. p. 367
Rapport sur la biographie des architectes célèbres, par M. Alph. Sage. p 370
Rapport sur le Salon de 1868, de M. Louis Auvray, par M. Ch. Lucas. p. 381
Allocution prononcée sur la tombe de M. Willemsens, par M. Fayet.
Allocution de MM. Auvray et Douay. p. 387
Rapprrt au ministre des Beaux-Arts, par M. Auvray. p. 393
Molière hors de France, par M. Andréï. p. 404
Rapport sur l'Essai sur la domination française en Syrie durant le moyen-âge, par E.-G. Rey, par M. Lucas. p 424
Rapport sur le Dictionnaire lyrique de M. Félix Clément, par M. Jules d'Aoust. p. 431

Le Directeur de la Revue : Louis AUVRAY.

Paris.— Edouard Vert, imp., 29, rue N.-D.-de-Nazareth.

LA REVUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAIT DEUX FOIS PAR MOIS

Le 1er et le 15.

LES 24 LIVRAISONS FORMENT DEUX BEAUX VOLUMES.

Bureaux : rue de Bréa, n° 5,

Près la rue Notre-Dame-des-Champs.

Prix de l'Abonnement :

FRANCE, un An. . . . 10 fr. | ÉTRANGER, un an. . . 12 fr

Une livraison simple 50 cent.

La Livraison double, 1 fr.

EN VENTE :

Les volumes des années 1860 et 1861

Prix : 8 francs

Celui de 1862, avec les Photographies

Prix : 12 francs

Ceux de 1863, 1864, 1865, 1866, 1867, 1868 et 1869

Prix : 5 francs

Les demandes d'abonnement doivent être adressées à M. LOUIS AUVRAY, Directeur de la *Revue artistique et littéraire*, rue de Bréa, n° 5, ainsi que tout ce qui concerne la rédaction et l'administration. Les articles non publiés ne seront pas rendus.

IL SERA RENDU COMPTE DES OUVRAGES QUI AURONT ÉTÉ DÉPOSÉS AUX BUREAUX DE LA REVUE.

La Revue artistique et littéraire est adressée aux administrations de l'Etat, aux Cercles, aux Sociétés savantes et artistiques de France et de l'étranger, et on la trouve dans les principaux Cabinets de lecture de Paris.

Paris.—Edouard Vert, imp., 29, rue N.-D.-de-Nazareth

DEPARTMENT OF ART OXFORD

G.VI
RARE BOOKS ROOM